

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1913.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

ALMANACH
DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX
de l'Université de Gand

SOUS LES AUSPICES DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

29^e ANNÉE — 1913



A. & G. BULENS FRÈRES

Imprimeurs-Éditeurs

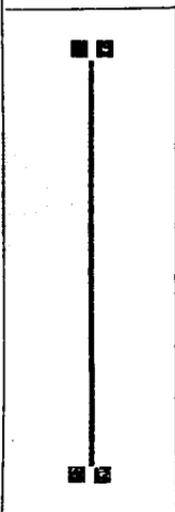
34, RUE HOUZEAU, BRUXELLES

1913

AU COIN DE RUE

Rue des Champs, GAND

. . . . Téléphone 580



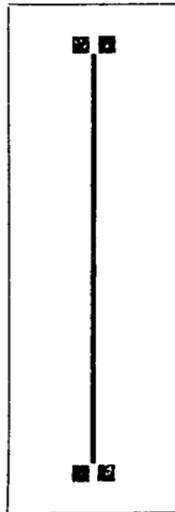
■ ■
RAYONS SPÉCIAUX

POUR

CHAPELLERIE

CHEMISERIE

BONNETERIE



VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

— POUR —

- HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS -

Sur demande un coupeur se rend à domicile, muni
d'une belle collection d'échantillons pour vêtements
sur mesure et ce sans augmentation de prix

29^e ANNÉE

Almanach des Étudiants Libéraux
de l'Université de Gand

1913

TOUS DROITS RÉSERVÉS

—

Tout article n'engage que le signataire

ALMANACH

DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

de l'Université de Gand

SOUS LES AUSPICES DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

29^e ANNÉE — 1913



A. & G. BULENS FRÈRES

Imprimeurs-Éditeurs

34, RUE HOUZEAU, BRUXELLES

1913



A MESSIEURS

H. SCHOENTJES

Recteur de l'Université de Gand, professeur à la Faculté
des Sciences.

F. CUMONT

Professeur honoraire à la Faculté de Philosophie
et Lettres de Gand.

E. MAHAIM

Professeur à la Faculté de droit à Liège

R. WAROCQUÉ

Membre de la Chambre des Représentants

Les Etudiants Libéraux de Gand

AVANT-PROPOS

Le sort en est jeté; le bon à tirer vient d'être envoyé à l'éditeur et l'Almanach va paraître, sans pouvoir attendre davantage la copie des retardataires.

Au reste, peu de chose nous manque; et c'est avec fierté que nous dressons notre table des matières, rehaussée par la présence de noms tels que ceux de MM. Hymans, Mechelynck, Devèze, députés; MM. Huyzinga, Lamprecht, Pirenne, Seignobos, Thomas, professeurs d'université, etc.

Qu'il nous soit permis de remercier ici ces Messieurs de leur bienveillance et de leur éminente collaboration; veuillent aussi trouver ici l'hommage de notre gratitude et de notre respect ceux qui nous ont fait l'honneur d'accepter la dédicace du 29^e volume de notre Almanach :

M. le recteur Schoentjes, dont les étudiants libéraux ont salué avec une joie affectueuse l'avènement au rectorat, heureux de trouver en sa personne un protecteur, un professeur éminent, un homme généreux et bon.

M. le professeur Frantz Cumont qui, cette année, a bien voulu revenir sur son abstention de l'an dernier et qui, bien qu'il n'étant plus parmi nous, a conservé dans l'affection et l'estime des étudiants

libéraux la place que mérite le professeur, le savant, l'homme.

M. le professeur E. Mahaim, dont nos amis liégeois nous disent, à chaque réunion, le dévouement à la cause libérale, la sympathie aux cercles d'étudiants libéraux, et dont l'enseignement tant apprécié chez nous et à l'étranger, est la gloire de la Faculté de Droit à Liège et de l'Université belge.

Enfin, M. le député Warocqué qui, au cours de sa carrière parlementaire, s'est montré toujours l'ami de l'enseignement neutre et à qui tant d'instituts d'enseignement supérieur sont redevables de la vie ou de la viabilité.

Merci également à tous nos collaborateurs, par la plume et le crayon, qui nous ont aidés de leurs conseils et de leur talent.

L'Almanach de 1912 paraissait à la veille de l'échéance du 2 juin; son successeur, lui aussi, paraît à une heure grave. Puisse notre prochain volume rendre compte de la défaite définitive de nos oppresseurs et enregistrer le triomphe des idées pour lesquelles nous luttons et lutterons sans trêve.

G. W. H.



COMITÉ DE PUBLICATION :

Secrétaire :

George HUYDTS.

Secrétaire-Adjoint :

Georges PREUD'HOMME.

Trésorier :

Désiré RUSCART.

Trésorier-Adjoint :

Paul COLMANT

Membres :

Henri ROLIN.

Victor G. F. VERMAST.

Jean LEMENS.

Membres correspondants :

Bruxelles . Gaston VAN DE WIELE.

Liège : Henri HEUSE.

Mons : P. GALICHET.

Gembloux : PUTZEYS.

Anvers : Lucien MAY.

Lille : André DUFOUR.

Délégué du Comité de la Générale :

Jacques PIRENNE.

CALENDRIER

ESTUDIANTIN



ÉPHÉMÉRIDES

UNIVERSITAIRES

JANVIER

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	1843. Fondation de l'Académie de Delft.
5	D	
6	L	1912. <i>L'Appel</i> voit le jour !
7	M	
8	M	1632. Fondation de l'Université d'Amsterdam.
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	} 1908. Fondation du C. U. « Les Corbeaux ». 1912. Souper d'adieu de Charly à la Bohême.
14	M	
15	M	} 1881. 1 ^{re} fête internationale d'Etudiants <i>libéraux</i> .
16	J	
17	V	} 1881. Fondation du Cercle des E. I. 1912. Départ de Charly au Katanga.
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	1910. 15 ^e anniversaire de notre maison.
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	} 1858-1913. 45 ^e anniversaire de la Wallonne. Fêtes du 35 ^e anniversaire de la Gé.
27	L	
28	M	1895. Fondation du Cercle des Colonies Scolaires.
29	M	1887. Fondation de la S. A. Histoire.
30	J	
31	V	

FÉVRIER

1	S	
2	D	1880. Fondation du Cercle littéraire.
3	L	
4	M	1878. Fondation de l'Union des Anciens.
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	1575. Fondation de l'Université de Leyde.
9	D	} 1913. Les socialistes votent la grève générale pour } 1909. Manifestation Massau. [le 14 avril.
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	1909. Inauguration du drapeau des Corbeaux.
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	1910. Manifestation Cumont.
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	

MARS

1	S	1885. Fêtes décennales de la Gé.
2	D	1912. Fondation à Gembloux de la F. N. E. L.
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	1890. Consécration de l'Institut des Sciences.
9	D	
10	L	1885. Grève des Etudiants Italiens.
11	M	
12	M	1912. Fondation des « Corbeaux blancs ».
13	J	
14	V	
15	S	} 1891. Congrès universitaire libéral à Gand.
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	1911. Inauguration du corps des Tambours.
20	J	1852. Fondation de l'Ecole des Arts et Manufact.
21	V	1885. Publication du premier almanach.
22	S	
23	D	<i>PAQUES.</i>
24	L	
25	M	
26	M	1636. Fondation de l'Université d'Utrecht.
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

AVRIL

1	M	1911. Démission du Gouvernement clérical !
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	1877. Le drapeau des Etudiants Liégeois se voit La grève éclatera-t-elle? [refuser l'entrée de l'église
14	L	[St-Christophe.
15	M	
16	M	1883 Pose de la 1 ^{re} pierre de l'Institut des Sciences.
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	1885. Apparition du 25 ^e alm. du ' <i>T zal wel gaan</i> .
27	D	1913. Ouvert. solennelle de l'Exposition de Gand, Tonnoau de whisky-absinthe
28	L	1877. Les Etudiants Gantois décident [chez les Corbeaux. de ne plus assister en corps aux cérémonies du
29	M	culte catholique.
30	M	

MAI

1	J	<i>ASCENSION</i> , congé légal.
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	1910. Banquet du 27 ^e annivers. de l'Almanach.
9	V	
10	S	1806. Réorg. de l'Université de Paris (fond. 1200).
11	D	<i>PENTECOTE</i> .
12	L	} Congé légal. 1911. Fêtes sportives universitaires à Gand.
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	1876. Loi sur l'enseignement supérieur.
21	M	1911. Grandiose manifestation contre le bon
22	J	[scolaire.]
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	(aviron) à Liège.
29	J	1910. Gand triomphe deux fois de suite en huit
30	V	
31	S	{ 1888. Mort de M Boddaert, professeur ordinaire. 1913. Manifestation Rolin

JUIN

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	1883. Organisation de la Fédération des Etudiants
6	V	1910. Fêtes Massau. [libéraux.]
7	S	
8	D	1911. Schollaert démissionne !
9	L	[Cent et cinq francs pour un buson idéal]
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	Banquet fatal aux Corbeaux !
14	S	
15	D	1907. Manifestation Discailles.
16	L	
17	M	1855. Les Etudiants Gantois reçoivent leurs amis qui reviennent des chorales de
18	M	1884. Suppres. du Minist. de l'I. P. [Lille avec... une buse
19	J	1912. Les Corbeaux blancs crèvent !
20	V	} Période de grand blocus !
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	

JUILLET

1	M	Ouverture des sessions d'examen.
2	M	
3	J	Les étudiants étalent leur science !
4	V	
5	S	
6	D	Tous les ans, les étudiants libéraux gantois envoient 50 enfants à la mer.
7	L	1886. L'Université de Bruxelles brûle !
8	M	1860. Léopold I ^{er} visite les Etudiants Gantois.
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	1911. On quitte la Maison des Etudiants, rue du V.-
15	M	1849. Loi sur l'enseignement supérieur. [Escaut.
16	M	
17	J	1910. Ouverture de l'Hôtel de la Poste, succursale
18	V	[de la Bohême.
19	S	
20	D	} 1831. Inauguration de Léopold I ^{er} . Création de la Constitution.
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	Tous les ans : les 50 enfants regagnent leurs familles.
27	D	1912. Bal de Gala au profit des Colonies, à Knocke-sur-Mer.
28	L	1912. Totor, stuk af !
29	M	
30	M	
31	J	

AOUT

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	1889. Fête du centenaire de l'Université de Paris.
6	M	
7	J	1814. Fondation de l'Université de Groningue.
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	1910. Incendie de l'Exposition de Bruxelles.
15	V	1911. Manifestation monstre à Bruxelles pour le
16	S	S. U. et contre la loi scolaire.
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	1816. Arrêté décidant la création des Universités
26	M	de Gand et Liège.
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	1884. Gand participe à la manifestation du parti libéral à Bruxelles.

SEPTEMBRE

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	1910. Woeste et Schollaert se réconcilient !
6	S	
7	D	1426. Fondation de l'ancienne boîte de Louvain.
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	1883. Mort de M. Plateau, professeur ordinaire.
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	1884. Le Roi sanctionne la loi scolaire.
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	1885. Création d'un cours de bactériologie et de polyclinique interne.

OCTOBRE

1	M	1838. Fondation de l'Ecole du Génie civil.
2	J	1911. Les étudiants libéraux reprennent le Café
3	V	Pierre, l'ancien local d'il y a 20 ans.
4	S	
5	D	1910. République Portugaise.
6	L	1879. M. Laurent promu au grade de commandeur
7	M	de l'Ordre de Léopold
8	M	} 1817. Fondation de l'Université de Gand. 1826. Inauguration de son palais.
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	1909. Francisco Ferrer exécuté à Barcelone.
14	M	
15	M	1911. Les cléricaux forcés de quitter les conseils
16	J	communaux.
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	Ouverture de l'année académique 1913-1914.
22	M	Amnistie générale des parents.
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	1860. Léopold I ^{er} visite les Etudiants de Liège.
29	M	
30	J	
31	V	

NOVEMBRE

1	S	<i>TOUSSAINT</i> , congé légal.
2	D	
3	L	1817. Fondation de l'Université de Liège.
4	M	
5	M	1867. Fêtes du 50 ^e ann. de la fond. de l'Un. de Paris.
6	J	1815. Reconstitution de l'Université d'Utrecht.
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	1911. <i>La Wallonne renaît !</i>
14	V	1871. Reconstitution du <i>T zal wel gaan</i> .
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	} 1910. 30 ^e anniversaire de la Littéraire. Meeting au Casino.
20	J	
21	V	} 1834. Fêtes du 50 ^e anniversaire de l'Université de Bruxelles.
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	1911. Création de <i>L'Appel</i> .
26	M	
27	J	1905. Reconstitution de la S. A. H.
28	V	1868. Fondation du Cercle des Etudiants Wallons.
29	S	
30	D	

DÉCEMBRE

1	L	1895. Fondation de la Maison des Etudiants libéraux de Gand.
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	1838. Premier souper du Génie !
6	S	1882. La 1 ^{re} demoiselle sur les bancs de l'Université.
7	D	
8	L	
9	M	1877. Manifestation libérale en l'honneur de M. le
10	M	[prof. Laurent.
11	J	1891. A 4 heures du matin les «Caviars» naissent.
12	V	1871. Fondation de la S. G. des Etudiants.
13	S	1904. On joue <i>Ces Messieurs</i> . Bataille au bleu de
14	D	[Prusse.
15	L	1880. Fondation de la Médecine.
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	{ 1863. Congrès d'étudiants à Gand.
21	D	
22	L	{ 1912. Fancy-fair des Colonies scolaires à la Bourse.
23	M	
24	M	
25	J	NOEL, congé légal.
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

PARTIE ACADEMIQUE

UNIVERSITE DE GAND

I. — ADMINISTRATION

Rue des Foulons

Recteur pour 1913 : M. H. Schoentjes.

Administrateur-Inspecteur : M. Vander Linden.

Secrétaire du Conseil Académique : M. F. Van Ermengem.

Collège des assesseurs : J. Bidez, S. Van den Bosche, A. Claeys, H. De Stella, E. Van Ermengem.

Commissaires pour les affaires de la Bibliothèque: MM. J. Bidez, R. De Ridder, A. Demoulin, H. Leboucq.

Receveur du Conseil Académique et Secrétaire de l'Administrateur-Inspecteur : M. L. Hombrecht.

Conservateur général des bâtiments et du mobilier : M. A. Geinger.

Commis-rédacteurs : MM. F. Buytaert, M. Ralet.

Appariteurs : MM. J. Ladon et Segers.

II. — PERSONNEL ENSEIGNANT

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Doyen : M. J. Bidez. — Secrétaire : M. W. De Vreese.

Professeurs ordinaires : MM. Bidez, boulevard Léopold, 52; Bley, rue d'Egmont, 8; M. de la Vallée-Poussin, avenue Molière, 150, Forest; Frédéricq, rue des Boutiques, 7; Hoffmann, boulevard des Hospices, 112; Hulin, place de l'Evêché, 3; Logeman, boulevard des Hospices, 371; Pirenne, rue Neuve Saint-Pierre, 126; Roersch, place du Casino, 16; Thomas, rue Plateau, 41; Van Biervliet, rue Metdepenningen, 5; Vercoullie, rue aux Draps, 21; De Vreese, boulevard d'Akkerghem, 33; Van Houtte, Quai des Moines, 51.

Chargés de cours : MM. Counson, rempart de la Biloque, 152; Preud'homme, rue Nassau, 4; Vander Haegen, rue de la Colline, 77; Séverin, à Gyzenzeele, par Gontrode; Van Puyvelde, Mont-Saint-Amand; Bergmans, rue de la Forge, 39; De Stoop, boulevard de la Citadelle; Graindor, boulevard Charlemagne, 62, Bruxelles; Persyn, rue de la Vieille Eglise, 53, Anvers.

FACULTÉ DE DROIT

Doyen : G. Van den Bossche. — Secrétaire : M. G. Eeckhout.

Professeurs ordinaires : MM. E. Dauge, rue Guinard, 20; V. C. De Brandere, rue Courte du Marais, 22; Ch. de Lannoy, chaussée de Courtrai, 32; P. De Pelsmaeker, boulevard du Parc, 23; R. de Ridder, Coupure, 64; J. Halleux, rue du pont Madou, 9; J. Obrie, rempart des Chaudronniers, 40; A. Rolin, rue Savaen, 11; P. Van Wetter, boulevard du Jardin Zoologique, 48; G. Van den Bossche, rue Basse, 22.

Professeurs extraordinaires : MM. G. Eeckhout, boulevard de la Citadelle, 31; P. Vermeersch, rue digue de Brabant, 71.

Professeurs à l'Ecole spéciale de Commerce : MM. J. Cornet, boulevard Dolez, 86, Mons; E. Nicolaï, rue Marie-Thérèse, 8, à Bruxelles; Casters, chaussée de Courtrai, 82.

Chargés de cours : MM. G. Beatse, rue Capouillet, 51, Bruxelles; M. Lauwick, boulevard Léopold, 9; V. Muller, rue du St-Esprit, 118, Liège; De Meulemeester, rue du Duc de Brabant, 2; De Wildeman, rue des Confédérés, 792, Bruxelles; C. De Visscher, Coupure, 86.

FACULTÉ DES SCIENCES

Doyen : M. A. Claeys.— Secrétaire : M. E. Stöber.

Professeurs ordinaires : MM. J. Boulvin, boulevard du Fort, 18; L. Cloquet, boulevard Léopold, 11; C. De Bruyne, boulevard du Fort, 19; M. Delacre, boulevard du Fort, 16; A. Demoulin, rue Plateau, 10; C. Dusausoy, chaussée de Courtai, 107; V. Foulon, Coupure, 122; E. Haerens, chaussée de Cour-

traï, 21; F. Keelhoff, rue Van Monckhoven, 6; J. Mac Léod, rue du Héron, 13; P. Mansion, quai des Dominicains, 2; J. Richald, rue Archimède, 69, Bruxelles; H. Schoentjes, boulevard du Fort, 17; C. Servais, boulevard de l'Hospice, 144; X. Stainier, Coupure, 27; F. Swarts, avenue Clémentine, 23; E. Van Aubel, chaussée de Courtrai, 120; J. F. Vander Linden, cour du Prince, 27; N. Van de Vyver, boulevard de la Citadelle, 63; F. Van Ortroï, quai des Moines, 35; J. Van Rysselberghe, rue de la Sauge, 34; F. Wolters, avenue des Moines, 15; Mertens, boulevard Albert, 25.

Professeurs à l'Ecole du Génie Civil : MM. De la Royère, rue de la Concorde, 65; Rottier, rue des Baguettes.

Professeurs extraordinaires : MM. Stöber, rue du Fort, 33; Gesché, rue d'Egmont, 20; C. Wasteels, rue d'Akkerghem, 17; A. Clæys, rue Mertens, 38, Mont-St-Amand.

Chargés de cours : MM. O. Colard, rue Neuve, 156, Bruxelles; J. Cornet, boulevard Dolez, 86, Mons; A. Flamache, square Guttenberg, 16, Bruxelles; H. Lebrun, avenue Verte, Woluwe-St-Pierre; J. Meuwissen, chaussée de Courtrai, 176; O. Steels, boulevard Albert, 14; J. Taïtsch, rue de Boom, 72, Anvers; V. Willem, rue du Jardin, 53; Merlin, rue d'Ostende, 11; Stuyvaert, rue des Chanoïnes, 44; Renaud, quai des Moines, 22; J. De Clercq, rue Neuve St-Pierre, 34; Cobbaert, rue Nassau, 22; de Meulemeester, digue de Brabant, 2.

Répétiteurs : MM. G. de Voldere, boulevard du Parc, 25; A. Smedts, boulevard de la Citadelle, 58; Van Hyfte, boulevard du Fort, 10; A. Van den Bergh, boulevard des Hospices, 9; E. Van Engelen, rue de Courtrai, 180; D. Van Hove, quai Terplaeten, 29.

Conducteurs des Ponts et Chaussées détachés à l'Ecole du Génie Civil comme maîtres de topographie : MM. Mat, rue d'Angleterre, 11; Verheugen, Mont-Saint-Amand..

Maîtres de dessin : MM. Cobbaert, rue Nassau, 22; De Cramer, boulevard St-Liévin, 40.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Doyen : M. H. De Stella. — Secrétaire : M. O. Van derlinden.

Professeurs ordinaires : MM. A. De Cock, plaine St-Bavon, 12; E. Eeman, quai des Récollets, 8; J. F. Heymans, boulevard de la Citadelle, 77; E. Lahousse, St-Denis-Westrem; H. Leboucq, Coupure, 129; O. Van der Stricht, marché au Lin, 11; D. van Duyse, rue basse des Champs, 65; E. Van Ermen-gem, chaussée de Courtrai, 137; F. Van Imschoot, rue de la Monnaie, 3; C. Verstraeten, place Van Artevelde, 15; De Stella, rue Royale, 16.

Professeurs extraordinaires : MM. L. Gesché, rue d'Egmont, 20; O. Vander Linden, place Van Artevelde, 16; P. Van Durme, quai des Tonneliers, 8.

Professeurs à l'Institut supérieur d'éducation physique : MM. J. De Nobele, rempart des Chaudron-

niers, 43; F. Gommaerts, rue des Foulous, 17; F. Daels, rue Van De Velde, 34; De Vos, rue Savaen, 6.

Professeurs émérites : MM. Callier, chaussée de Courtrai, 82; Discailles, avenue Louise, 492, Bruxelles; Montigny, rue Joseph Plateau, 26; Van Bambeke, rue Haute, 5; Wolters, rue de l'Avenir, 21.

Professeurs honoraires : MM. Cumont, Bruxelles; Du Bois, Anvers.

POLULATION

Le nombre des étudiants inscrits est de 1,223.

Ce nombre est supérieur de 46 à celui de l'année précédente. Il est aussi le plus élevé que l'Université ait atteint depuis sa fondation.

Les inscriptions se répartissent comme suit entre les diverses Facultés et Ecoles :

Philosophie et lettres : 88; Droit et Ecole spéciale de commerce, annexée à la faculté de Droit : 200; Faculté des Sciences : 79; Médecine et Institut d'éducation physique, annexé à la Faculté de Médecine : 250; Ecoles du Génie Civil, Ecole des Arts et Manufactures ; 688.

936 sont nés en Belgique, 287 sont étrangers et se répartissent de la manière suivante :

Russie : 79; Hollande : 12; Bulgarie : 71; Turquie : 24; Chine : 10; Portugal : 12; Roumanie : 9; Serbie : 5; Brésil : 6; Egypte : 7; Chili : 9; Grèce : 14; France : 10; Bolivie : 5; Espagne : 2; Afrique du Sud : 2; Luxembourg : 2; et d'autres pays qui ne sont représentés que par un étudiant.

EXAMENS

Pendant les sessions de juillet et d'octobre 1912, 661 inscriptions ont été prises, 631 candidats se sont présentés, 30 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes.

Le nombre des admissions aux grades dépasse 65 p. c. Ce résultat présente une différence de 3 p. c. avec celui de l'année dernière, qui donnait 68 p. c.

BOURSES DE VOYAGE

Les épreuves pour les bourses de voyage ont été subies avec succès par MM. Storme, Jules, de Ledeborg (Philologie germanique) et Goubau René, de Messines (Sciences naturelles).

CONCOURS POUR LES PLACES D'INGÉNIEURS DE L'ÉTAT

Administration des Ponts et Chaussées : 3 emplois, 7 candidats, Gand obtient les 3 places.

Service des voies et travaux de l'administration des Chemins de fer de l'Etat : 3 emplois. Les élèves de nos écoles obtiennent la 1^{re} et 3^e place.

Administration du Télégraphe : 6 emplois d'ingénieur, Gand obtient la 2^e, 4^e et 6^e place.

CONCOURS UNIVERSITAIRES

M. De Beuckelaere, de Handzaeme, est proclamé premier ex-æquo en philologie classique, avec 88 points sur 100; Delporte d'Assenede, premier ex-æquo en philologie germanique avec 90 sur 100; De Winter, de Bruges, premier ex-æquo en sciences zoologiques avec 74 points sur 80; De Wulf, d'Olsene, premier ex-æquo en Sciences thérapeutiques avec 75 points sur 100.

DOCTORATS SPECIAUX

Le docteur Laroy est proclamé docteur spécial en anatomie pathologique (Leçon : l'Expérimentation du cancer et les conclusions qui découlent de ces expériences).

Le docteur Charles Beyer est proclamé docteur spécial en Urologie (Leçon : Le traitement de l'Urémie).

DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET SCIENTIFIQUES

RECEUILLIES PAR NOS PROFESSEURS LIBÉRAUX

Dans sa séance du 15 décembre 1911, la classe des sciences de l'Académie Royale de Belgique a élu membre titulaire M. le professeur Alph. Demoulin.

Par arrêté royal du 30 mars 1912, MM. P. Bergmans et L. Goffin ont été nommés respectivement premier et second bibliothécaire à l'Université de Gand.

L'Institut de France a décerné le prix Bordin à M. Demoulin pour son mémoire sur les systèmes orthogonaux.

Au cours de l'année 1912, M. Demoulin a été élu membre correspondant de la Société Royale des Sciences de Liège.

M. V. Willem, chargé de cours à la Faculté des sciences, a été nommé membre titulaire de l'Académie Royale de Belgique.

M. H. Pirenne a été invité par l'Université d'Oxford à faire en octobre et novembre 1912 un cours sur les phases principales du développement politique, économique et social de la Belgique.

L'Association des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand a décerné cette année le prix Claeys à M. le répétiteur Van Engelen, pour son mémoire : La construction des automobiles.

Par arrêté royal du 1^{er} janvier 1912, MM. Discaillies, Van Bambeke, sont nommés commandeurs; Haesen et Foulon, officiers; Swarts, chevalier de l'Ordre de Léopold.

Par arrêté du 22 mai, MM. Le Boucq, Thomas, commandeurs; Bidez et De Bruyne, chevaliers.

Par arrêté du 26 décembre 1912, la médaille civique de 1^{re} classe est accordée à MM. Pirenne, Swarts et Van den Berghe.

Par arrêté du 25 mai 1912, MM. Foulon, Flamaiche, sont nommés chevaliers de l'Ordre de la Couronne.

CERCLES UNIVERSITAIRES

Société Générale des Étudiants Libéraux

Fondée le 14 décembre 1875

COMITÉ POUR 1912-1913

Président : J. Pirenne.

Vice-Présidents : H. Rolin (P) et R. Lefebvre (F).

Secrétaire : J. Hasaert.

Secrétaires-adjoints : R. Van Kenhove et M. Claeys.

Trésorier : D. Ruscart.

Trésorier-adjoint : P. Colmant.

Bibliothécaire : C. Van Eeckhaute.

Bibliothécaire-adjoint : L. Hanoteau.

Porte-drapeau : Ch. Cooreman.

Commissaires : M. De Maerschalk et G. Preud'homme.

FEDERATION DES E. L.

Président : C. Van Eeckhaute.

Economes : Fr. Steinkühler et S. Paternotte.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

Adam, L., médecin.
Biddaer, E., ingénieur.
Berger, M., ingénieur.
Beyaert, P., ingénieur.
Boddaert, H., avocat.
Bolle, H., avocat.
Bruneel, L., ingénieur.
Callier, A. prof. à l'Univ.
Carmen, L., lieut. d'art.
Claus, A., médecin.
Crombé, A., avocat.
De Bast, C., sénateur.
De Geynst, M., ingénieur.
De Ridder, professeur.
De Saegher, R., avocat.
Discailles, E., prof. émérite.
Dupureux, A., médecin.
Delepaulle, H., ingénieur.
Faimagne, E., ingénieur.
Février, E., ingénieur.
Ficaia, étudiant, Paris.

MM.

Gaspard, J., ingénieur.
Gevaert, H., industriel.
Heyvaert, avocat.
Haillez, ingénieur.
Lamborelle, P., médecin.
Lancosme, étudiant, Paris.
Limbourg, G., ingénieur.
Marinus, E., ingénieur.
Montfort, artiste lyrique.
Neelemans, L., médecin.
Poissonnier, A., médecin.
Réveillaud, anc. président
de l'Associat. de Paris.
Roque de Pinho, Al., ingén.
Ruwet, M., chef de station.
Soum, M., artiste lyrique.
Seutens, V., ingénieur.
Thooris, A., avocat.
Van Wetter, P., prof. à
l'Université.
Waxweiller, E., ingénieur.

Société Générale des Étudiants Libéraux

La Générale venait de changer de local au moment où s'ouvrait l'année. Contrainte d'abandonner sa maison de la rue du Vieil Escaut, elle était venue élire domicile au Café Métropole à la Place d'Armes, et la grande salle du premier vit avec joie la joyeuse jeunesse des écoles lui revenir après vingt-cinq ans d'absence.

Dès avant la rentrée, la Générale avait retrouvé son activité : les événements politiques avaient rendu aux étudiants l'enthousiasme et l'espoir et tous attendaient, pleins d'impatience, le résultat de la journée du 15 octobre. Ce fut un triomphe, le cartel l'emportait dans presque toutes les communes. Notre Société fut la première à apprendre la joyeuse nouvelle, aussitôt les drapeaux furent arborés au balcon et le bruit des pétards tirés par les étudiants annonçait à toute la ville la victoire anticléricale. Les tambours, les drapeaux furent bientôt dans la rue et un cortège s'improvisa conduit par nos escholiers. Quel soir de triomphe ! Les étudiants, bannières en tête, furent reçus dans les locaux du

Vooruit, Anseele leur fit un vibrant discours auquel il fut répondu, et la jeunesse universitaire se mettait à la tête d'un énorme cortège, entraînant après elle tous les ouvriers réunis au *Vooruit*.

Ce fut dans ces heureuses dispositions d'esprit que s'effectua la Rentrée. Dès les premiers jours le local fut assidûment fréquenté par les membres et la Générale reprenait cet air de jeunesse et de gaieté qu'elle avait perdu depuis quelque temps. Le 25 octobre eut lieu le baptême des Bleus; présidé par le camarade H. Rom, le tribunal d'inquisition, assisté du célèbre professeur chinois Lé-On-Tjé, fit passer aux bleus un examen dont ils se souviendront toujours : enveloppés dans des frocs de pénitents blancs, attachés les uns aux autres par le cou, un verre plein dans la main gauche, une bougie allumée dans la main droite, ils durent, pour obtenir merci, se promener à la Place d'Armes sous les regards furibonds des flics, et agenouillés sur le pavé, crier trois fois : « Pardon » à la Cour Suprême réunie au balcon du local.

Mais passons aux choses sérieuses, car à côté de ses réjouissances, ne l'oublions pas, la Générale travaille. M. le député Mechelynck, dès le 8 novembre venait exposer à nos membres l'attitude prise par notre parti dans les questions politiques, militaires, économiques et sociales. Cette admirable causerie, faite avec une clarté remarquable constituait une véritable encyclopédie des idées de notre parti. M. Paul Lippens nous entretint du rôle à jouer par le libéralisme. Il insista surtout sur l'importance

que pouvaient prendre les libéraux tout en ne constituant qu'un parti d'opposition : ce fut une leçon de tolérance, tant par les idées développées que par la largeur de vues du conférencier. M. le député Arthur Buysse nous parla d'une question du plus haut intérêt et trop souvent négligée : Notre politique agraire. Il attira notre attention sur la situation misérable du paysan flamand et nous exposa un projet de réformes à apporter pour améliorer son sort.

Enfin nous eûmes encore le plaisir d'entendre, au café-cognac offert aux Anciens le 19 novembre, MM. A. Rolin, président des Anciens, P. Van Wetter, P. Fredericq, E. Dauge professeurs et A. Meche-lynck, député. Rarement la réunion des Anciens avait aussi bien réussi: venus en grand nombre ils remplissaient la salle et ce fut avec unè véritable fierté que les étudiants purent voir que leurs aînés n'oubliaient pas leur vieille Société Libérale.

Le bal qui suivit fut, est-il nécessaire de le dire, plein d'entrain et de gaieté. Le chef-punchiste, le célèbre Djumm, se surpassa dans la confection de son triple-punch et la salle du Parc retentit des clameurs du bal jusqu'à une heure que je ne dirai pas, pour ne pas effaroucher nos lectrices.

Mais j'ai hâte de vous parler des *Fêtes du XXXV^e Anniversaire de Société Générale* : je ne puis mieux faire que d'emprunter à l'*Appel* les colonnes qu'il leur a consacrées.

Enfin pour compléter notre compte-rendu il nous reste à parler du Tonneau des Professeurs, rehaussé par la présence de MM. Van Wetter, Dauge et De

Bruyne, et qui se termina par une mémorable sortie à Ledeberg où nous eûmes le plaisir de voir les flics dégainer et défendre l'entrée de la ville la lame au poing!

Le Tonneau du Comité, combiné avec le tonneau à la Campagne, réunit quatre-vingt étudiants friands de boire la délicieuse pilsen et d'absorber leur demi-douzaine de sandwiches tout en se laissant porter sur le pont du plus somptueux des remorqueurs, vers les bois idylliques de Deurle : de nombreux concours : courses à pied, lutte à la corde, athlétisme, nous donnèrent la satisfaction de constater que la race des étudiants ne s'étiolait pas. Enfin, toujours spirituel, Djumm simula une noyade que pendant un instant il prit lui-même au sérieux, mais les eaux de la Lys, le portant délicatement à leur surface nous le rendirent frais et souriant : ce fut le clou du tonneau!

Au cours de l'année la Générale ne se contenta pas de participer à toutes les manifestations libérales ou universitaires, elle envoya au XXV^e Congrès des Etudiants libéraux à Gembloux, une imposante délégation (3 mars 1912) : les fêtes de Mons et la Saint-Verhaeghen à Bruxelles virent participer également notre cercle à leurs réjouissances, et la campagne législative avant les élections du 2 juin trouva d'ardents propagandistes parmi nous.

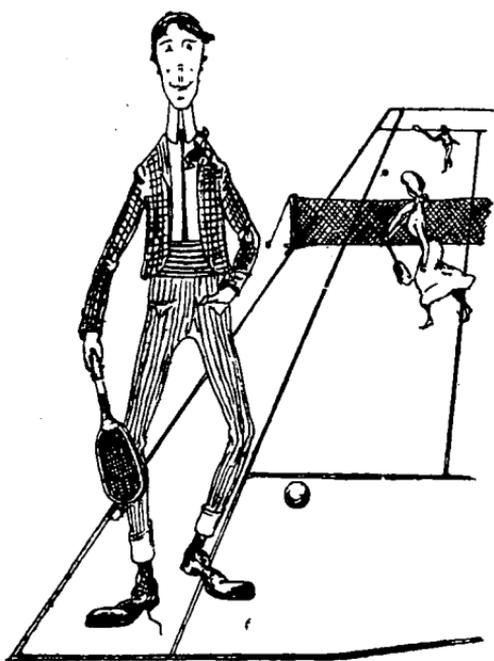
Je ne parlerai pas de la vie intérieure de notre société. Nos débats ont parfois été orageux, le ministère fut mis en minorité plus d'une fois par l'opposition et deux des grands dignitaires du Comité

furent précipités du haut de leur socle par l'assaut vigoureux de membres influents. Malgré tout, le Comité se maintint, les discussions intestines qui avaient failli éclater se calmèrent et nous avons aujourd'hui le plaisir de posséder un comité parfaitement homogène quoique formé des adversaires de la veille.

La séance du 22 mai composa son comité comme suit : J. Pirenne (réélu président); H. Rolin (vice-président politique); Lefebvre (vice-président des fêtes); Ruscart (trésorier); Colmant (trésorier adjoint); J. Hasaert (secrétaire); Van Kenhove et Lemens (secrétaires-adjoints); F. Steinkhüler et De Maerschalk (commissaires attachés à la section des fêtes); Van Eeckhaute (bibliothécaire); Hanoteau (commissaire); Emin Arifi (porte-drapeau).

J. P.





NOS FÊTES



NOS FÊTES

Samedi 27 janvier.

A trois heures tous les membres dévoués de la Gé achèvent de mettre la dernière main aux ultimes préparatifs et à 3 1/4 h. tous les drapeaux sont dans la rue, un cortège se forme, d'une voix clarinet-tante Kieke commande : « Garde à ôôô! En avant! Arrrche! » et, tambours en tête, on part du pied gauche pour aller chercher à la gare les différentes délégations, celles qui devaient arriver encore et surtout celles qui l'étaient déjà depuis longtemps. Quand on quitte la place du comte de Flandre on est nombreux déjà et une vingtaine de drapeaux émaillent notre groupe joyeux. Une petite trotte en ville, histoire d'épater les bourgeois, un rapide coup d'œil au Salon d'Art de la rue des Foulons, et à 4 heures les participants font leur entrée au local de la Place d'Armes aux sons d'une vibrante Marseillaise aussitôt suivie d'une solennelle Brabançonne. Mais nous sommes en avance, les autorités ne viendront qu'à la demie, d'ailleurs notre président d'honneur, M. le député Mechelynck se trouve pour l'instant retenu au Palais par une longue plaidoirie.

En attendant, les chansons vont leur train et le porto désaltère déjà les gorges desséchées.

C'est au moment où nos camarades Français finissent en chœur le chant de l'Université de Lille, que nous voyons successivement faire leur entrée, au milieu de bruyantes acclamations, MM. le sénateur De Bast, les professeurs Van Wetter, Dauge, Bley, Frédéricq, De Bruyne, et enfin M. le député Mechelynck, qui est l'objet d'une ovation particulièrement enthousiaste.

Notre président, le camarade Jacques Pirenne prend la parole en premier lieu :

« Messieurs et chers camarades,

« C'est avec un réel plaisir que je vois de nouveau réuni dans notre local un aussi grand nombre de délégués de Bruxelles, Liège, Mons et Gembloux, que les mêmes opinions, les mêmes idées, unissent si étroitement à nous.

» Mais ce qui me réjouit surtout, c'est de trouver aujourd'hui en notre milieu plusieurs délégués de l'Université de l'Etat de Lille, chez qui, naguère, nous avons été si bien reçus, que le plus beau souhait que je puisse faire, c'est de les voir emporter de chez nous un tout aussi bon souvenir.

» Il m'est enfin particulièrement agréable de voir à nos côtés MM. le sénateur De Bast et le député Mechelynck.

» Je suis heureux de pouvoir saisir cette nouvelle occasion pour témoigner encore toute notre recon-

naissance à M. De Bast et à M. le professeur Van Wetter, sur qui, dans les moments difficiles nous n'avons jamais compté en vain et dont les noms sont gravés en lettres d'or dans les fastes de notre société.

» Quant à M. le député Mechelynck, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de nos fêtes, je pense qu'il est inutile que je le présente ici. Homme de travail et homme d'action, tel qu'il y en a peu et tel que nous devons tous souhaiter de devenir, il est trop connu par vous tous pour que je fasse ici son éloge. (*Acclamations enthousiastes!*)

» Je constate également avec joie que la partie du corps académique qui est restée fidèle à nos traditions ne manque pas : les assidus de nos fêtes, de nos tonneaux, les prodiges pour nos listes de souscription, MM. Van Wetter, Bley, Dauge, Frédéricq et De Bruyne, prouvent ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre Générale et nous rappellent en même temps tous nos devoirs, car c'est à notre âge, nous ne devons point l'oublier, que doivent se former nos convictions, pour qu'elles puissent mûrir librement et porter des fruits utiles.

» En terminant camarades, je vous convie à venir nombreux l'année prochaine au congrès de Gembloux, pour montrer que si nous savons nous amuser bruyamment, le travail ne nous refroidit point.»

Une salve d'applaudissements répond à cette allocution et le camarade Pirenne passe immédiatement la parole à M. Mechelynck.

L'orateur nous rappelle que pour lui aussi ce jour est un anniversaire, car au moment de la fondation de la S. G. E. L. il quittait lui l'Université pour se lancer dans la vie politique. C'était à un moment où les Etudiants et les Jeunes Gardes luttaient avec ardeur ; et puis M. Mechelynck nous fait le tableau de la situation du pays à cette époque, nous décrit les luttes âpres, les malpropretés des cléricaux, la naissance du drapeau bleu, et la triste désunion du parti libéral en 1884, qui pendant 27 ans maintient au pouvoir un régime odieux, ennemi de libertés et de réformes économiques. Mais enfin sa défaite est prochaine (*Applaudissements frénétiques*). « Car c'est notre but suprême; tous, jeunes, vieux, riches, pauvres, nous devons lutter contre cet adversaire audacieux qui joue sa dernière carte ».

« La pensée libérale défend la liberté mais aussi les déshérités; nous voulons compléter la législation d'une façon plus large, nous voulons étendre la prospérité matérielle pour permettre à tous d'user intégralement de la liberté de conscience. Et c'est pourquoi Socialistes et Libéraux marchent unis contre le parti cléricale, cet ennemi de toutes nos libertés communes. Et c'est pourquoi encore, moi, l'ancien étudiant, l'ancien élève de Laurent, Callier, Waelbroeck et de Van Wetter aussi, qui m'enseigna la méthode, si précieuse en tout, je vous invite au travail en vous souhaitant de pouvoir consacrer toute une vie au triomphe du libéralisme. J'ai parlé de méthode, Messieurs, et j'y reviens : il faut que tous vous sachiez, à l'avenir, faire deux

parts dans votre vie : l'une pour le travail, l'autre pour le plaisir. Sachez vous divertir mais sachez aussi au moment du travail y consacrer un esprit libre des préoccupations futiles. Et maintenant, puisque c'est un jour de fête, puisque vous vous êtes réunis pour vous amuser, de tout cœur, mes amis, je vous le souhaite, amusez-vous. »

Ces paroles cordiales sont accueillies par un parfait quadruple ban, et le camarade Pirenne remercie M. Mechelynck, en donnant comme exemple cet homme qui, s'il a su partager sa vie en travail et action, a si complètement oublié d'y faire pour lui-même la part du plaisir.

La parole est ensuite donnée successivement à M. le professeur Dauge qu'un ban d'honneur acclame chaleureusement; au camarade Lambert, délégué des étudiants de l'Etat de Lille, qui au nom de la jeunesse française, boit aux bonnes et étroites relations franco-belges ainsi qu'à la vie florissante de la Générale; au camarade Mesnage, délégué de la Médecine de Lille, dont la chaude allocution est suivie des deux airs nationaux français et belges; du microscopique et spirituel camarade Heuse qui parle au nom de la F. E. L. U. de Liège; aux camarades Van de Wiele et Grombeer de Bruxelles; aux délégués de Mons et Gembloux; et enfin peu après le départ des autorités, remplis d'enthousiasme (et quelques-uns déjà de porto) nous nous rendons à l'Association Libérale qui nous fait l'honneur d'une réception.

A L'ASSOCIATION

5 1/2 h.

Tambours et drapeaux en tête, l'entrée se fait triomphale. Outre MM. De Bast, Méchelynck, Van Wetter, Dauge, Bley, Fredericq et De Bruyne, nous y remarquons MM. Henri Boddaert, Maurice Boddaert, Carpentier, De Waegenaere, Van Heuverswyn, Marcel Liebaert, sous la présidence de M. le professeur De Ridder.

Le camarade Pirenne prend le premier la parole pour remercier les membres de l'Association de leur accueil bienveillant et de la sympathie qu'ils portent aux étudiants libéraux. « Nous sommes, dit-il, à l'Université, les défenseurs de la raison, de la clarté dans les idées, de la liberté de penser, tandis que le cléricisme veut l'obscurantisme et l'enchaînement de l'esprit; n'avons-nous pas vu odieusement écarter des hommes comme le savant professeur Cumont, parce que, anti-calotin, il ne se soumettait pas à une obéissance passive au gouvernement et ne consentait pas à professer sous un joug humiliant! C'est contre tous ces abus et ces oppressions que nous voulons marcher, et si trop jeunes, nous sommes encore maintenant impuissants, nous sommes les futurs lutteurs et saurons, à point voulu, nous jeter dans la mêlée. Je bois à la victoire du libéralisme! »

Discours de M. De Ridder :

« L'Association est heureuse de recevoir ici la jeunesse estudiantine, car vous appartenez à un milieu qui nous est particulièrement cher.

» L'Université en effet doit être un foyer de propagande, un foyer de vérité. Le rôle du professeur, c'est d'inculquer à ses élèves le culte de la raison et l'esprit de libre critique. Sa mission, c'est d'éclairer les esprits, pour les affranchir du poids que les prêtres font trop souvent peser sur les consciences. Faites que leur tâche soit utile. Mais, faire pénétrer la vérité dans la masse des populations est autrement difficile : il faut tout d'abord assurer au peuple un milieu convenable; c'est pour cela que nous sommes des défenseurs acharnés d'un régime démocratique, que nous travaillons à élaborer une bonne législation ouvrière, et à l'instruction obligatoire. Nous finirons certainement par triompher, et en ce moment nous vous remercions de vous joindre à nous, car peut-être plus tard votre propagande portera-t-elle des fruits que nous n'avons pu obtenir, nous les anciens. C'est vous qui devez nous remplacer un jour, c'est pourquoi, il faut travailler sans relâche, activement, et quand vous n'aurez plus le souci de l'examen, n'oubliez pas le devoir qui vous appelle. Je bois à la prospérité et la croissance de la S. G. E. L. »

Un tonitruant « A bas la calotte » répond à ces

belles paroles, la salle retentit d'applaudissements et vibre d'enthousiasme.

On verse le champagne et les toasts se succèdent, au grand ravissement de ceux qui ont la gorge sèche.

Le camarade Mesnage de Lille, heureux, dit-il, de se trouver au milieu de frères par la pensée, nous souhaite du fond du cœur la victoire prochaine et boit à la gloire des principes du libéralisme.

Le camarade Grombeer de Bruxelles, en train d'approfondir la pétillante question des vins, boit à la mort de la calotte.

On rit, on cause, l'enthousiasme va croissant. Jacques Pirenne remercie le comité de l'Association et les vigoureux tambours nous reconduisent à la Maison où l'illumination et le feu d'artifice, et quelques verres pour ceux qui ont soif, vont occuper nos derniers instants jusqu'au moment de la fête au théâtre.



LA SOIRÉE DES COLONIES SCOLAIRES AU THÉÂTRE

Ce fut le succès et le grand! c'est devant une salle archi-comble que les artistes ont exécuté le programme. « La Fille de Madame Angot » a plu à tous : la charmante musique de Lecocq nous changeait des éternelles opérettes viennoises. Et puis, la pièce bénéficiait d'une interprétation parfaitement homogène : c'est par de nombreux rappels et plusieurs bis que les spectateurs ont manifesté leur enthousiasme.

Mme Lyette, charmante dans le joli rôle de Clairette, a électrisé la salle par son fameux : De la mère Angot, j'suis la fille... Après le bis, plusieurs héréts ont été lancés à la jolie artiste par des étudiants enthousiastes... La captivante Mme Alka, a séduit tout le public dans le rôle de Mlle Lange, dont elle a su faire une création véritablement originale.

M. Labany a été très agréable à voir et à entendre dans les couplets d'Ange Pitou: quant aux deux rôles masculins comiques, MM. Des Granges et Giraud les ont excellemment rendus, avec la verve et la fantaisie qui leur sont habituelles. M. De Raeve mérite une mention spéciale pour sa charmante interprétation du rôle de Trenitz, l'« incroyable ».

Les ensembles, ballets et chœurs étaient admirablement réglés et ont obtenu un franc succès, par-

ticulièrement le chœur des Soldats d'Augereau et des conspirateurs.

Mais le clou de la soirée devait être la Revue : aussi, malgré le charme de l'opérette, on attendait sa fin avec impatience. Enfin, à 11 h. le rideau se leva sur le premier tableau de DV IX SVP!

Nous ne tenterons pas de donner un résumé d'une œuvrette où l'incohérence est une loi du genre : la session du Jury ès sciences culinaires, la vadrouille après l'examen, les menus de la compagnie Universitaire, la galerie des poires, et surtout le Ballet récoltèrent de nombreux applaudissements. Au premier rang de l'interprétation il faut placer la pétillante Mme Lyette, qui après avoir chanté Mlle Angot, n'a pas craint d'assumer le rôle de la Com-mère : elle y fut d'ailleurs parfaite, crâne sous son béret de velours, lançant le couplet avec un brio endiablé et mettant en valeur les moindres allusions.

Citons ensuite le camarade H. Rom qui suscita le fou rire au cours de ses nombreux couplets; le camarade Jacquart très original dans ses deux rôles : Professeur de Gymnastique Suédoise et l'Agent de police; le camarade Walton toujours désopilant et sachant prendre, sans aucun effort, cet air niais qui met une salle en joie; enfin le camarade Paternotte fut très remarqué dans le rôle du Concierge et surtout dans le Ballet où il portait, d'une façon très nature, l'uniforme de la chaloupeuse de Montmartre. La Crapulette, dansée par lui et le camarade Duchamps fut un franc succès.

Les autres rôles : Charelke et ses examinateurs, furent très convenablement rendus. Le camarade René Rom, en pierrot des Colonies, chanta de sa voix chaude les couplets de la Charité.

En somme la revue obtint un succès complet de la part d'un public très compréhensif et bienveillant.

La salle, pavoisée d'une vingtaine de drapeaux étudiantins, était superbement garnie. Chambrée très sélect.

Reconnus parmi les spectateurs : le Bourgmestre et Mme Bräun; M. et Mme C. De Bast et E. De Bast; le sénateur et Mme Coppieters; M. et Mme Lippens; M. Alexis Callier; M. Robert Feyerick; M. et Mme Pirenne; M. Paul Fredericq; M. le docteur Fredericq; M. De Bruyne; M. et Mlles Thomas; M. et Mme Baertsoen, Mme De Weert, M. et Mme Vanderstegen.

Les délégués de Lille, Liège, Bruxelles, Gembloux, Mons, assistaient aussi à cette représentation, drapés dans leur importance officielle. Enfin, la salle était absolument comble et rien n'a laissé à désirer, quoique, nous le disons à regret, nous nous étions attendus à plus d'enthousiasme, de rire sonore et de gaieté bruyante de la part des étudiants que depuis longtemps déjà la vie bourgeoise semble de plus en plus affadir.

BAL A LA SCALA

12 1/2 h. Grand arrivage du théâtre, en foule compacte. Le Pétard est tellement épaté qu'il ne sait où donner de la tête, et voyant qu'il faudra travailler, il va prendre des forces à la cuisine de la Cloche.

Dès le début, Victor Gabriel Fritz se fait remarquer par sa chaleur et son animation autour des grâces de Rosa qu'il ne quitte pas d'un pouce de peur qu'il ne lui en pousse. On a d'ailleurs beaucoup remarqué l'aveulissement de ce camarade au salon du dimanche; sa petite moustache, entre autres, n'avait plus rien de provoquant.

1 h. : Henri Edouard fut vivement impressionné par une petite femme triplement empanachée sur laquelle le vieil ivoire de notre sous-Descartes ne produisit aucun effet visible.

1 1/2 h. : Grande scène de jalousie jouée par notre Cousin. Il lui naît décidément un talent remarquable pour jouer les pièces de Shakespeare, d'après les dires de Reine elle-même. Nous ne savons pas si c'est sous l'influence de la Fille de Madame Angot que ce cher Cousin a conservé jusqu'à la fin du bal des allures de conspirateur.

1 3/4 h. : Comme toujours le chasseur se pose en grand philanthrope en s'affichant publiquement avec les plus grands chameaux de Gand.

Premier grand punch, marche funèbre, obscurité et... nous gardons le silence.

2 h. : Simon et Kiki sont désagréablement dérangés dans leur déclaration à la jeune Clara. Le grand velum du Valentino menaçait ruine, quand le patron vint déranger un entretien si... tendre.

2 1/2 h. : Depuis ce moment le Puceau de France, autrement dit François I^{er}, ne se promène plus qu'avec son drapeau et fait jouer la Marseillaise toutes les cinq minutes.

3 h. ; Deuxième grand punch.

Le Pétard prend un plaisir inouï à verser le contenu de sa cruche sur les robes de ces dames. Par un cas bizarre de monomanie et de perversion sexuelle, il paraît que cela le fait jouir énormément.

3 1/4 h. : Cousin qui ne parvient pas à récolter du punch, brise son verre contre le sol en un geste de tragique désespoir. Décidément, depuis qu'il a joué dans la revue des Colonies, il acquiert du véritable talent théâtral.

3 1/2 h. : Notre cher Cousin toujours est vivement ému par l'arrivée inopinée d'une colonie d'Allemands qui s'emparent de Reine sans autre forme de procès. Depuis ce moment on voit son front grandir, et ses yeux pensifs méditer des plans de sombre vengeance

3 3/4 h. : Disparition subite du chaste président, qui pour ne pas être tenté de prendre une femme

a conservé tout le temps en main sa canne à pommeau pour danser des sarabandes et même pour s'asseoir par terre en compagnie du virulent Ouïts qui avait trouvé que retourner son béret était le summum de l'élégance.

4 h. : Troisième punch, ou plutôt, seconde édition du deuxième.

Comme depuis ce moment plus personne n'avait une juste notion des choses, je passe à

5 h. : quatrième et dernier punch, il est étrange comme depuis cet instant un nombre considérable de fêtards exubérants, faisant les pirouettes les plus bizarres et dansant les gagues les plus excentriques viennent me souffler à l'oreille: « tu sais, mon vieux, j'ai l'air plein, hein? Eh bien, je ne le suis pas du tout! Je fais un peu la bête, tu comprends, il faut bien, à cette heure... » et si je les écoutais ils continueraient sur le même ton pendant un quart d'heure.

5 1/4 h. : à cette heure-ci ou bien plus tôt, Djum a une vive discussion avec l'Extrême Orient qui va se plaindre au grand-maître.

5 1/2 h. : Violent incident : Roepsemaar, trop entreprenant auprès de la dulcinée d'un jeune étalon méridional, est sur le point de subir une triste ablation. Heureusement on a pu le sauver à temps de sa malheureuse posture.

6 h. : Depuis cette heure trop de choses se passent

dans la nuit noire du mystère pour que nous puissions en parler.

N. B. — Nous avons de nouveau remarqué à ce bal un nombre considérable de jeunes calotins. Beaucoup de nos camarades, et nous partageons leur avis, trouvent cela intolérable. Si notre bal a une entrée payante, elle doit servir aux anciens et aux libéraux non-membres, et si des calotins ont le mauvais goût et l'envie déplacée de s'introduire chez nous pour aller par après cafarder et jésuiter, nous ne devons pas craindre de les flanquer à la porte avec tout l'honneur dû à leur rang!

6 1/2 h. : On rencontre le Sanglier embrassant étroitement les lanternes de la rue digue de Brabant.



LE SALON D'ART ESTUDIANTIN

Dimanche 28 janvier.

L'heureuse initiative des organisateurs, ou plutôt de l'organisateur, a été largement récompensé : de tous côtés les envois ont afflué : de Gand naturellement en plus grande quantité, de Bruxelles, Liège, Gembloux, Anvers, et parmi ces envois la plupart sont d'une réelle valeur artistique et tous sont d'une absolue originalité. Il nous est impossible de passer en revue les envois les plus intéressants; ils sont trop et la place nous est mesurée.

Nous les renvoyons au catalogue; quelques noms s'imposent à notre plume: Noury, Jacquart, Nouille, lord Cannell, Duyvepaert et tant d'autres que nous ne pouvons pas citer ici. Cela fournira matière à plusieurs chroniques détaillées, pour de prochains numéros.

Vers midi arrive M. le bourgmestre Braun; après un coup d'œil averti aux diverses œuvrettes, il prend la parole : il est étonné de découvrir à ce Salon un caractère national; il en a accepté le patronage tout en déconseillant de faire intervenir l'officiel dans une tentative aussi primesautière et jeune. Ce n'est donc pas le bourgmestre qui ouvre ce salon, mais c'est l'ami des étudiants, l'ami sur lequel on pourra toujours compter.

Ce charmant speech fut accueilli par des salves d'applaudissements. Le camarade président Jacques Pirenne répondit avec beaucoup d'à-propos : il remercie M. Braun de ses cordiales paroles et déplore l'intolérance et l'étroitesse d'idée des étudiants catholiques qui ont jugé bon de ne pas participer à



cette manifestation d'art : l'art n'a pas de parti, cependant. Il ajoute que les étudiants organisateurs savent bien que l'officiel de M. Braun équivaut au cordial et que c'est dans cette pensée qu'ils lui ont demandé son haut patronage.

M. le bourgmestre réitère ses vœux de réussite;

vers 1 heure le salon se vide lentement. Le lunch du Ganda était en effet fixé à cette heure.

Lunch à 1 heure.

La xylostomie est de rigueur en cet endroit; aussi tout le monde y fait honneur, et l'eau a beaucoup de succès. Le Puceau, lui, revenant rose et vaillant d'une orgie à l'hôtel de la Bohème absorbe avec calme des entiers qui ne parviennent pas à le désaltérer.

Puisqu'il n'y a pas de piano, des mains entreprenantes vont en chercher un dans la place à côté et le jeune Dujean, sous prétexte de chanter, pousse des miaulements à fendre l'âme en s'accompagnant au piano dans tous les tons à la fois. C'était divin.

Malheureusement tout le monde est pressé pour se rendre à l'hôtel de la Poste.



MATINÉE DRAMATIQUE ET THÉ-CONCERT

La séance du dimanche à l'Hôtel de la Poste fut une réunion très sélect et très réussie. Si elle n'avait pas un caractère purement étudiantin, avouons qu'en revanche elle a produit tout ce qu'on attendait d'elle.

Dès 3 heures et demie une foule élégante et dense se pressait dans le hall et la salle de fêtes du Post Hôtel. Les commissaires de la Littéraire avaient peine à suffire à la tâche, cependant que de toutes parts on accostait les vendeurs de l'*Appel*. Notre numéro spécial fut rapidement enlevé, (peut-être parce que le camarade Maxime était l'un des vendeurs).

Enfin le rideau s'ouvrit sur la mignonne scène de salon. « Les deux Timides », la célèbre pochade de Labiche obtint un franc succès. Elle fut interprétée d'une façon exquise par Mlles Landé et De Vriendt — qui avaient bien voulu prêter à cette fête le concours gracieux de leur talent si primesautier — par le camarade Jacquart, toujours en progrès, Herman Rom, d'un jeu si cordial, Simon Paternotte, disant à souhait. D'unanimes applaudissements récompensèrent les efforts de ces jeunes comédiens.

L'obscurité établie, on vit, projetés sur l'écran, les fêtes des principaux Littérariens que notre collabo-

rateur Abélard avait préalablement gratifiées d'un corps approprié. A chaque apparition, un des copains chantait la chansonnette consacrée à chaque type. Le couplet était repris en chœur par les étudiants : cette partie si originale fut très goûtée par le public, toujours friand des rites et usages estudiantins.

On se répandit ensuite dans le tea-room, qui fut trop petit pour contenir tous ceux qui assistaient à cette brillante réunion. Le hall et le restaurant furent rapidement garnis, eux aussi; les Littérariens eurent peine à suffire au service; de 5 à 7 h. sous la lumière des plafonniers et aux accords de l'orchestre tzigane, c'était vraiment une vision de Ritz ou de Rumpelmayer.



GRAND BANQUET

sous la présidence de M. le Député MECHÉLYNCK

Décidément, nous ne parvenons pas aujourd'hui à quitter l'hôtel de la Poste, et ce n'est pas malheureux que l'on ne doive pas trop déambuler, car on remarque déjà qu'un grand nombre de nous s'installent avec une nonchalance satisfaite dans les fauteuils de la salle de thé, en attendant que ces messieurs soient servis. Pourquoi aussi les jours sont-ils si courts et où donc trouver un moment pour fermer l'œil!

Mais voilà les portes qui s'ouvrent; l'on entre, l'on prend place, les airs nationaux retentissent, et la gaieté se rallume, car on sent que les vins vont couler. Chacun cherche judicieusement le meilleur endroit pour s'asseoir, une place où l'on rit, ou l'on cause, où l'on boit; fi! les buveurs d'eau! Et il y en a malheureusement! Il faut les fuir, ces êtres fades et glacés, comme la peste des banquets!

Il faut que les verres débordent pour que la bouche soit verbeuse et les yeux scintillants!

Et bientôt, au milieu du cliquetis des couteaux et fourchettes, les joyeuses bouteilles se débouchent et se déversent avec un glouglou dans les verres qui se vident.

Mais écoutons les discours : c'est M. Mechelynck

qui parle; de sa voix chaude et entraînant il nous rappelle encore les devoirs d'un bon libéral et situe notre vie politique belge dans l'histoire européenne contemporaine pour en conclure que le joug clérical est à sa fin. Un toast porté à la longévité de la S. G. E. L., et les applaudissements qui n'avaient cessé d'entrecouper le discours, retentissent encore pour se terminer en un superbe triple ban.

Le camarade Pirenne répond longuement avec son éloquence habituelle, et quelques paroles bien senties de M. De Bast nous font entonner un couplet de la revue de hier : cohorte, de vils cloportes... Et des bans, encore des bans, toujours des bans... M. le professeur Van Wetter fait l'histoire et la description du Saturne mangeant ses propres enfants, de la destruction systématique de l'enseignement officiel par le gouvernement clérical. Rien ne l'arrêtera, rien ne le fera hésiter, tant que son pouvoir demeurera, ses haines s'accumuleront, et sa chute seule, sa chute que nous croyons prochaine, pourra arrêter son œuvre dévastatrice. Faisons donc l'impossible pour vaincre, car de la part d'un pareil gouvernement de fanatisme et d'obscurantisme, nous pouvons nous attendre à tout.

Un rude ban « A bas la calotte » joint les souhaits des auditeurs à ceux de l'orateur et... les toasts continuent toujours et les verres ne cessent de se remplir que pour se vider aussitôt.

Les camarades Decroix, de l'Union Nationale des Etudiants de France, Lambert, au nom des étudiants de l'Etat de Lille, Mesnage, délégué des Etu-

diants en pharmacie de Lille, Heuse de Liège, Van de Wiele de Bruxelles, Vander Elst œ Mons, les délégués de Gembloux et du « 't Zal wel Gaan » nous font successivement boire leurs paroles et un verre pour les faire passer.

Vive la joie! Les quolibets volent de table en table et la mie de pain aussi au grand détriment du verre de bourgogne de Henri Edouard, désastre qui a une répercussion sur la stabilité de la chaise du pauvre Pierke, paisiblement assis devant son assiette en rêvant à sa douce fiancée aux yeux bleus.

Mais pourquoi diable, Mortel boit-il de l'eau depuis qu'il a joué un rôle de femme dans la revue et que le directeur s'est trompé sur la réalité de son sexe ce dont le camarade à l'eau, on l'ignore pourquoi, s'est montré particulièrement flatté. Il y a des mentalités bizarres!

Je passe dans la rue, et je dis bonsoir au petit Heuse que la perspective d'une fine course rend ombrageux et qui rentre chez lui pour mettre sa vertu fragile à l'abri des assauts des Vénus Gantoises.

Ensuite grand déménagement chez l'hospitalière Reine; le poêle se ballade, le paillason entre chez Romaine, on chante, on chahute, on crie, on danse... et le reste de la journée se perd dans la nuit noire.



EXCURSION A ANVERS

Lundi 29 janvier.

LE MATIN

Dès 8 heures et quart une nombreuse bande d'excursionnistes se pressait à l'entrée de la gare du Sud. Les délégués des universités amies, les tambours et les camarades gantois s'installèrent tous ensemble dans des wagons réservés aux sociétaires. On pense si le voyage fut gai, si les chefs de gare furent édifiés sur leur situation conjugale, etc... A Lokeren, le gros Rom, victime de son dévouement, faillit rester en panne en déposant au bureau un télégramme.

Les camarades anversoïis nous attendaient nombreux, avec drapeau et musique et le cortège s'organisa : farandoles interminables, monômes serrés, chants et manifestations, tout contribuait à égayer cette promenade. Le premier arrêt se fit au Gelagzaal, où un généreux Pilsen remit les gorges endommagées par la veille et par les chants.

A l'Hôtel de Ville, M. l'échevin Strauss, à l'aspect si sympathique, nous adressa quelques mots charmants de bienvenue. Après lui, M. le député Royer prit la parole et nous stimula à la lutte par ses souvenirs étudiantins et ses vœux pour juin!

A l'association, M. Schwarz rendit hommage aux

Etudiants et à l'Université de Gand : il parle avec une admiration émue de plusieurs grands professeurs, tel Laurent et M. Pirenne. Inutile de dire qu'à chaque discours, le président Jacques Pirenne sut trouver une réponse adéquate et bien dite. Une coupe de champagne fut levée à la prospérité de l'Université de Gand et en l'honneur des Etudiants Libéraux. (N'est-ce pas, Ouïts?)

Mais les estomacs donnaient signe de vie et l'on se rendit avec enthousiasme à la Rose d'Or, où la Générale Gantoise offrait aux excursionnistes un lunch exquis. Inutile de dire que la plus grande animation et la plus franche cordialité y régnèrent.

L'APRÈS-MIDI

Après le lunch à la Rose d'Or, la troupe joyeuse se dirige, tambours et drapeaux en tête, vers le Musée Plantin. Dans l'antique imprimerie, nous fûmes cordialement reçus par l'aimable et artiste Max Rooses. Le distingué conservateur, dont la compétence en matière d'art est universellement appréciée, nous détailla d'une façon simple et substantielle les curiosités de ce musée unique au monde. Dans ce cadre scrupuleusement exact, les portraits des vieux imprimeurs et de leur famille prennent un relief spécial, qui ajoute encore à la puissance de Rubens, qui les brossa.

A la suite de M. Rooses nous visitâmes tout le rez-de-chaussée, et ce furent, à chaque pas, des do-

cuments inestimables, tant au point de vue historique qu'artistique.

Dans le jardin aux allées bordées de buis, on photographia les visiteurs, tambours en avant, drapeau en arrière. M. Rooses consentit très aimablement à figurer parmi nous.

Après cette visite, quelques-uns d'entre-nous allèrent admirer au jardin zoologique, les scènes souvent pittoresque au palais des singes et aux autres cages.

Cependant, l'excursion s'activait par la visite des principaux Music Halls et cafés de la Métropole. Vers 6 heures la gare nous réclamait. Nous n'insisterons pas sur la dernière partie de l'excursion et sur le retour : cela est du domaine de la Potinière, rubrique qui promet d'être abondamment fournie cette semaine.

Lunch à 8 3/4 heures.

Ce qu'on en raconte à ce Lunch!

Le loup de mer a imité les paquets dans les filets du train pour méditer sur ses conquêtes; Ouits s'est plénifié au compte de la caisse communale d'Anvers; on a failli tremper dans l'Escaut, Denis le tambouromane; on a vu partout, des excursionnistes disparaître derrière les comptoirs! Et d'autres, et d'autres!

C'est curieux comme ils ont tous une faim de loup. Puceau boit toujours des entiers et Mesnage

lui, pour conserver sa dignité en commande deux à la fois.

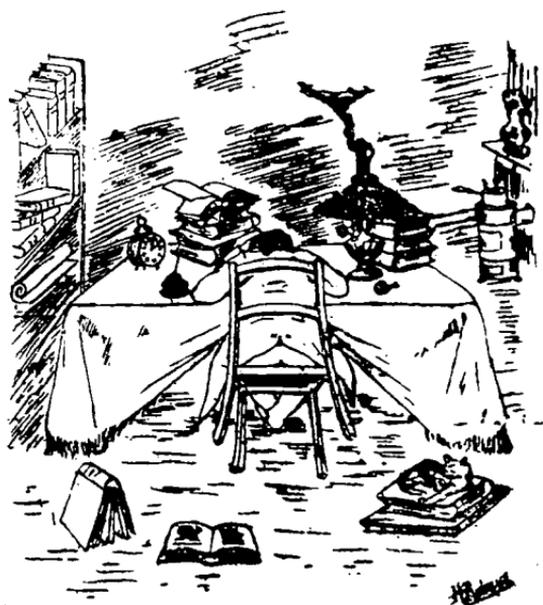
A CHANSONIA

Grand chahut, grand potin, mais trop de bourgeois. Heureusement qu'on boit des verres à l'œil, ainsi il y a moyen de rester jusqu'à minuit, quoique partout l'air vanné soit de rigueur.

A minuit, c'est la fin de tout, pourtant quelques infatigables comme Chamberlain et le Puceau ne se décident pas à abandonner si vite la rigolade et se sont permis de tirer rudement sur la nuit pour l'allonger autant que possible.

Quant à moi, je tire l'échelle et je donne le bon a tirer.





CERCLES FÉDÉRÈS

Cercle Wallon des Étudiants Libéraux

Voilà encore une année de la longue et joyeuse existence qu'il nous faut esquisser. Elle fut bien près du trépas, cette gaie luronne de jadis.

Combien n'ont pas craint que l'Almanach 1913 aurait dû enregistrer son oraison funèbre. Déjà le chroniqueur de 1912 parlait comme un médecin devant un moribond : « forte dilatation d'estomac..., amour trop violent... » cherchant toutes espèces de causes sans en découvrir la vraie : l'indifférence des membres. Heureusement que Chamberlain est arrivé pour mettre le doigt sur la plaie. Une fois le mal connu le remède fut vite trouvé. Et à quelques comitards, ils se sont mis résolument à la besogne sous la conduite de leur président.

Le tonneau de rentrée organisé à la « Fleur de blé » et agrémenté par la haute présence de l'ancien camarade président Hiron fut des plus réussi. Une septantaine de gais copains s'y disputèrent à l'envi pour qui chanterait le mieux ou parlerait avec le plus d'esprit.

Et que dire du tonneau organisé au « Chansonnia ». Ce fut vraiment chatnoiresque; rien d'étonnant dès qu'on cite les camarades Alexandre et Noirmont, parmi ceux qui y prirent la parole.

Plusieurs autres tonneaux mémorables satisfirent les gosiers les plus en pente! Non content de cela, Chamberlain voulut organiser un Bal masqué pour mettre fin à la convalescence de sa chère Wallonne. Après une si longue et pénible maladie, c'était de la suralimentation et disons le vite, ce traitement réussit à merveille! Un entrain sans pareil régna au Roller-skating jusque bien avant dans la nuit. La visite imprévue de la Mère commune souleva l'enthousiasme général. Elle fut portée en triomphe sur trois paires de bras vigoureux, oh! combien!

La chaude bataille de confettis et la distribution solennelle des prix de beauté, vertu, danse, etc., mit toute la salle et surtout l'élément féminin en émoi.

Bref, au bout de l'année la Wallonne s'est tout à fait trouvée sur pied, fraîche et rose comme à vingt ans, prête à fêter dignement son 45^e anniversaire en 1913.

Félicitons pour finir son président André Gobbe qui fut à la fois original dans ses projets et endurant dans leur exécution, et formulons l'espoir que tous les camarades de la Wallonne, prennent exemple sur lui.

Membres du comité :

Président : André Gobbe.

Vice-président : Rustin.

Secrétaire : Paulus.

Trésorier : M. De Maerschalk.

Trésorier-adjoint : Lemens.

Porte-drapeau : Piette.

Commissaires : Lefèvre, Leclercq.

L'AUTRE.

Cercle Universitaire des Colonies Scolaires

Sous la présidence d'honneur de M. G. Lampens.

L'année 1911-1912 fut une année favorable aux colonies scolaires. Toutes les fêtes que le cercle organisa réussirent à merveille et les bénéfices considérables vinrent augmenter le capital social. En effet, alors qu'en moyenne la note annuelle ne dépasse guère deux mille francs, le bilan accusa cette année un bénéfice net de plus de 3,600 francs. Nous ne comprenons évidemment pas dans ce chiffre la part des colonies dans l'amortissement des dettes de l'ancienne Maison des Etudiants, 425 francs, ni l'allocation annuelle de deux cents francs à la Fédération des Etudiants libéraux de Gand.

Ce résultat très satisfaisant est dû, je me plais à le reconnaître, au dévouement extraordinaire de tous les camarades libéraux, au moindre appel du Comité des Colonies. Aussi est-ce avec fierté que je

puis ici officiellement dire que si les étudiants libéraux de Gand savent s'amuser et rouler consciencieusement leur bosse, jamais en vain le Cercle des Colonies ne fit appel à leur concours pour organiser des fêtes.

Ce résultat particulièrement satisfaisant est dû, il faut le dire, à l'honneur de tous les étudiants gantois, à leur dévouement et à leur travail.

Jamais, je me plais à le reconnaître, le Comité des Colonies scolaires ne fit en vain appel à leur aide et à leur concours, jamais ils n'hésitèrent à abandonner gaindailles, tonneaux et vadrouilles pour se dévouer corps et âme à l'œuvre collective de charité.

Rares, oh bien rares, sont ceux qui refusèrent de circuler avec une liste de souscription, besogne cependant ingrate et pénible. J'en connais même qui n'hésitèrent pas à brosser des cours pour augmenter le bénéfice de la fête au théâtre. Mais je tiens à le dire ici bien haut, c'est toujours dans le Cercle des Corbeaux que le comité trouva le plus bienveillant accueil, c'est parmi les membres de ce club de gaisurons que se recrutent les plus infatigables collecteurs, les plus dévoués tapeurs de bourgeois. Et si la réussite de la fête au théâtre fut due en grande partie à l'élément mondain du comité de cette année, la plupart des autres bénéfices — les plus difficiles à réaliser — sont certes le fruit du zèle et du dévouement des camarades Corbeaux.

La nouveauté de cette année fut la fête à Knocke. Le comité n'hésita pas à organiser dans le plus important hôtel de cette plage : au Palace Hôtel, un

concert symphonique suivi de bal. Placée sous le patronage de MM. Maurice et Paul Lippens, cette soirée ne pouvait manquer de réussir.

Grâce à leur intervention, en effet, la colonie anglaise vint nombreuse à la fête et nous permit de réaliser un bénéfice aussi appréciable qu'imprévu : 170 francs, dont le comité versa 50 francs à la Ligue de l'Enseignement de Knocke.



Depuis que le capital s'accroît ainsi annuellement et que le Cercle semble définitivement sorti d'une période de marasme et d'indifférence, l'idée d'acquérir un terrain et de se construire un sanatorium modèle a pris de plus en plus corps et semble prêt de se réaliser.

Aussi le comité a-t-il conçu le projet d'organiser l'année prochaine une fancy-fair, dont le bénéfice certain ne peut manquer de porter l'avoir social à plus de 20,000 francs et permettra ainsi au comité de l'année 1914 d'entreprendre résolument la construction d'une villa « scolaire », aménagée spécialement en vue de la réalisation de notre but philanthropique, le rétablissement des écoliers anémiés et épuisés par la maladie au cours de l'année scolaire.

Pour atteindre ce but tant désiré, le comité aura plus que jamais besoin du concours de tous les étudiants libéraux de Gand. Quant à moi personnelle-ment, je ne doute pas qu'il réussira dans ses efforts,

car je sais par expérience quel est l'amour de tous mes camarades pour leur œuvre et l'abnégation avec laquelle ils ont toujours travaillé à la tenir debout et à la faire prospérer.

V. V.

Le comité pour l'année 1912-1913 :

Président : Victor Vermast;

Vice-présidents : Eug. Walton, Simon Paternotte;

Trésorier : Lucien Delmotte;

Secrétaire : Désiré Ruscart.

Cercle Littéraire des Étudiants Libéraux

Pendant l'année académique 1911-1912 le Cercle Littéraire des Étudiants Libéraux a atteint un degré de prospérité à peu près inconnu dans nos sociétés estudiantines. On se rappelle les circonstances de sa naissance, ou plutôt de sa renaissance; car si notre cercle en est à sa 31^e année de vie, il n'y a guère que 3 ans que de jeunes bleus pleins d'ardeur, le tirèrent de la léthargie où il était plongé depuis longtemps. De plus en plus il apparaît par la prospérité du « nouveau né » que cette résurrection répondait réellement à un besoin et que les camarades qui s'en chargèrent firent une œuvre d'utilité et de durée.

De toutes les Facultés, des candidats nombreux nous sont arrivés et les vides causés par les départs d'anciens furent rapidement comblés. Nous étions 25 en novembre 1911, nous sommes 30 cette année, ce qui est certainement un maximum.

L'année 1910-1911 avait été marquée surtout par les fêtes éclatantes du 30^e anniversaire du Cercle. Le dernier Almanach en a donné le compte-rendu détaillé. Cette fois encore nous avons donné une manifestation publique de notre vitalité. Lors des fêtes anniversaires de la Société Générale, la Littéraire a tenu à prouver les sentiments de sympathie qui la liaient à sa grande sœur par l'organisation d'une matinée dramatique et thé-concert. Aidés des toutes charmantes Mesdemoiselles Landé et De Vriendt, les camarades Jacquart, Paternotte et Rom ont interprété à la satisfaction générale « Les deux Timides », de Labiche. Des membres pleins d'esprit — parmi lesquels le camarade v. N. occupe une place hors ligne — s'étaient d'autre part cotisés pour composer des chansonnettes sur les plus célèbres Littérariens. Et tandis que leurs poires défilaient sur l'écran affublées d'un corps approprié dû à l'imagination d'Abélard, des chanteurs de bonne volonté nous en célébraient les mérites. Ce fut un franc succès. Enfin quand on eut beaucoup ri on se répandit dans le tea-room de l'Hôtel de la Poste où un thé fut servi... toujours par les Littérariens, au profit des Colonies Scolaires.

Voilà pour notre vie publique. Etait-ce la meilleure partie de notre activité, ou du moins la plus

agréable? J'en douterais à voir l'empressement avec lequel les membres donnèrent et écoutèrent de petites conférences, en sirotant une tasse de thé dans notre agréable local du Ganda.

J. Pirenne nous parla de Verhaeren.

H. Rolin des Origines de la littérature russe.

R. Preys de Paul Adam.

R. Rom de la littérature serbe.

P. Waelbrouk de Romain Rolland.

J. Pirenne de « Monsieur des Lourdines », par A. de Chateaubriand.

M. van Nieuwenhuysse de « Jours de détresse et de famine » de Neeldoff.

G. Huydts de Henry Bataille.

Enfin M. Waxweiler, l'éminent directeur de l'Institut Solvay, un ancien président de notre Cercle, vint nous donner le 21 mars une conférence tout à fait remarquable sur « Deux grandes solutions sociales »; les idées très neuves qu'il y exprima donnèrent lieu à une discussion fort intéressante entre MM. Waxweiler, prof. Pirenne, Vandersteghen.

Ce fut un vrai régal pour l'assistance.

Nous avons repris cette année nos séances et tout fait prévoir une recrudescence d'activité.

Avant de finir nous tenons à adresser un salut d'adieu aux quelques camarades qui nous ont quittés cette année en quittant l'Université de Gand. L'esprit caustique d'Henri-Edouard Pirenne, la délicatesse de sentiment et la simple jovialité de Ver-

neugen, les ardentès convictions politiques de van Leynseele et la franche cordialité d'un ancien, Aaron Aisenbud et du camarade Sarlet, dernier venu, restent liés dans notre esprit au souvenir d'heures de gaieté et de jeunesse; s'ils ne sont plus des camarades, ils demeurent pour la plupart d'entre-nous des amis.

Le comité pour l'année 1912-13 est composé comme suit : Président : J. Pirenne; Vive-Président : H. Rolin; Secrétaire : G. Huydts; Trésorier : E. Cougnet; Secrétaire-adjoint : M. Van Nieuwenhuyse; Bibliothécaire : J. Hasaert.

R.



**Cercle des Étudiants Libéraux
en Médecine**

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit-on, quand à la médecine elle a une histoire et c'est pour cela que ses membres sont heureux. Comme chaque année, de toutes nos réunions, chacun a emporté un doux souvenir, une gaieté franche, gaillarde et gauloise. Chacun sait combien l'on s'est amusé à la Médecine; tout le monde sait que sans tomber dans la trivialité, nos carabins ont su trouver une joie toujours nouvelle et que de leur phalange d'élite, comme toujours un large rire homérique est souvent parti et s'est propagé aux sociétés sœurs.

Notre estomac s'est parfois rempli comme une outre, mais toujours la joie a régné en maîtresse; ce n'est là d'ailleurs qu'un aboutissant fatal de la rigoureuse mise en pratique de force doctes théories qui nous conduisent à l'homeopathie à haute dose. La xylostomie a parfois passé dans nos rangs comme une épidémie, mais toujours notre cerveau en est sorti rajeuni.

L'année qui va tomber dans le néant efface un peu le souvenir d'instantanés heureux qui, j'en suis sûr, nous resteront à cœur au milieu de la lutte pour la vie; le souvenir de séances mémorables nous restera, gaieté, chansons, causeries, entrain, initiatives heureuses de camarades, tout cela nous laissera pour

toujours une illusion, un rêve ému du passé. Nos folles équipées, nos agapes démocratiques, tout, un jour, nous rappellera notre jeunesse et nos amis.

Maintenant que l'année ancienne entre en travail, copains joyeux, assistons à la naissance du bébé rose qui va naître et souhaitons de tout cœur pour cet an prochain, des jours heureux et meilleurs encore pour tous ceux que nous avons connus et que nous suivrons.

Mais à coté de ces séances de gaieté, nous avons aussi eu le plaisir d'entendre des voix autorisées qui sont venues répandre parmi nous la bonne parole; les conférences scientifiques comme toujours ont bien eu leur place dans nos réunions et il nous est doux de remercier encore les conférenciers et de leur dire que nous espérons encore les retrouver souvent dans la lutte commune pour la science contre l'intolérance : c'est avec orgueil que nous leur disons ici qu'ils peuvent compter sur nous dans leur travail pour l'émancipation de l'espèce humaine.

Pour finir, je tiens à relever un fait heureux parmi tous : l'année qui s'efface nous a aussi permis de renforcer les bases de notre société : nous avons eu en effet le plaisir de nommer vice-président d'honneur M. le professeur Vander Stricht, ce qui nous a permis d'associer deux noms inséparables, deux professeurs aimés de vous tous, deux figures universellement connues dans le monde scientifique; à notre cher et vénéré président d'honneur le professeur Van Bambeke, nous avons associé comme vice-président d'honneur, son élève, l'estimé professeur Van

der Stricht. Sous leur présidence et vice-présidence, nous en sommes certains, de longs et heureux jours sont encore réservés aux membres de la médecine.

Avec ces professeurs à notre tête, nous voyons venir ce grand jour, ce jour heureux par excellence dont parle le poète : *Venit summa dies*; aussi puissiez vous tous, camarades et amis, être groupés autour d'eux quand ce grand jour viendra; c'est là notre vœu le plus sincère.





Cercle Universitaire Les Corbeaux

L'année corbeauphélique fut caractérisée par des retours et départs sensationnels de deux de nos oiseaux. Le Sanglier nous revint avec le but cette fois d'entreprendre ses hautes études, mais fit si bien qu'après six mois il lui fallut faire une cure d'air et l'oiseau fila à tire d'aile vers sa patrie.

Bidenzinc, lui, alla plus loin et partit renouveler son plumage au Katanga. Une douzaine de camarades lui firent escorte jusqu'au quai d'Ostende et après moult croassements d'adieu, le vieux corbeau disparut dans la brume.

Les deux bals réglementaires furent chauds. A la fin de l'un d'eux, le maître remit solennellement à la Mère Commune en reconnaissance des services

rendus aux fiskes « une belle service à café et une diplôme d'ancienneté ».

Le banquet annuel fut épouilant. François I^{er} y fit un toast politico-coxibalisateur, éloquent et abrutissant de clarté.

A l'occasion du banquet d'adieu offert par le camarade Bidezinc dans les immenses salons de la Bohême, trois nouveaux membres honoraires reçurent officiellement leurs titres.

Le tonneau de Pilsen copurchicoxibalisateur, offert aux membres de la Générale fut, sans contredit, le plus intéressant de l'année.

Les Vénérables : Bidezinc, Djum, Chamberlain, Kieke.

Le Maître : Bizarre.

Les Oiseaux : Le Sanglier, le Chasseur, le Poète, Mahmoud, La Vérole, le Ministre.

Les Postulants : Mahomed II, le Cousin.

Les Ambassadeurs : Ro Pacha, le Rapide, le Puceau.

N. B. Pour tous renseignements s'adresser : Hôtel de la Bohême et à sa succursale Hôtel de la Poste.

Les Corbeaux Blancs

Le 13 mars 1912 à 8 h. 1/2, la Générale présentait une animation inaccoutumée : huit étudiants étaient solennellement réunis autour du tapis vert. Le ca-

marade Emile au Lard (actuellement général au 2^e d'infanterie) prit la parole et fit un beau discours (exorde ex-abrupto) presque pas préparé. A la péroraison les camarades présents (et pas d'autres) finirent par comprendre qu'il s'agissait de former une société composée exclusivement de « bleus » dans le but de soutenir la Générale, de la relever par la base et de s'amuser entre vrais copains.

Rouspettanos fit bien quelques objections mais à bout d'arguments devant la haute compétence d'Emile, du Cousin et de Robert Calomel, il dû se rendre et l'histoire enregistrerait une date mémorable en plus. Il fallait élire un comité. Emile déclara qu'il n'avait pas eu l'idée de former une société pour la diriger et on passa au vote. A ce moment critique, un bruit circula dans l'assemblée : « Si Emile est nommé, il fera très bien les choses et commencera par payer un demi. » Jugez de l'effet de pareilles paroles sur des bleus épris d'idéal, d'amour et... de bonne bière! Emile eut presque la majorité absolue et les autres voix furent partagées entre divers concurrents de très peu d'importance. Le nouveau chef remercia ses électeurs, promit de se faire fabriquer immédiatement un joli sautoir bleu, blanc et noir, paya les verres attendus et la séance reprit son cours...

Il manquait un titre à ce nouveau cercle. Evidemment on ne pouvait pas copier le C. U. « Les Corbeaux », c'est pourquoi on s'arrêta à l'unanimité au nom symbolique (cherchez le symbole!) de « Corbeaux blancs ». Non seulement la société était hap-

tisée, mais les membres devaient prendre (toujours pour ne pas imiter Les Corbeaux) un nom de bataille. Le bel Emile s'intitula modestement Robespierre; son secrétaire-trésorier, le cousin, fut Danton; Robert Caramel (pardon Calomel!), épris des femmes à poigne, voulait s'appeler Charlotte Corday. (L'assemblée s'y opposa par crainte des assassinats et il dut se contenter d'être Marat.) Les autres membres eurent des noms tout aussi ronflants à part les internationaux délégués officiels de leur gouvernement au sein de la société, Emin ab-del-Kadder et Stanislas L'ex-inscrit.

Bref, le ministère catholique n'avait qu'à bien se tenir : La Terreur était ressuscitée.

Il fallait également aux membres de cette société (qui devait devenir illustre) des insignes spéciaux pour les distinguer davantage du commun des vulgaires étudiants.

On se lança sur la casquette : Au Lard proposait une visière de 30 centimètres attachée à un drap noir, un corbeau blanc (peint à l'huile) sur le fond, le ruban bleu et une étoile d'or. Tout fut accepté, sauf la visière qu'on réduisit à 13 centimètres. Mais la caisse était vide!

Emile trouva rapidement la solution : « Que chacun paye sa cotisation, c'est-à-dire un franc! » Tout le monde solda. La question financière était résolue, on fit faire 1,000 convocations (on en employa 30) et la société se mit en marche.

C'est ainsi qu'à l'inauguration d'un drapeau au Rabot, on vit quatre étudiants porteurs du corbeau

blanc, balladant leur visière et entraînant derrière eux le long cortège des manifestants. Ce fut l'unique fois qu'on les rencontra.

A la fin de l'année, Emile fut au désespoir. Il devait être soldat et ne pouvait donc plus présider aux destinées de cette puissante société (Il resté 3 fr. 25 en caisse!) Pour comble de malheur, personne ne se sentait de taille à le remplacer, de sorte que maintenant le cercle attend un chef.

Ah! que maudite soit l'armée
Qui nous joue de ces tours là!

Jusqu'à nouvel ordre, les membres se sont dispersés : Emin suit la guerre des Balkans (d'après les compte-rendus des journaux); Robert est soldat, trois autres ont consenti d'entrer aux Corbeaux en attendant que le général Emile, mis à la retraite comme un de ses collègues pour ses idées trop avancées, reprenne ses pouvoirs et fasse entrer la brillante société dans une nouvelle ère de prospérité et de bonheur.

Cercle des Étudiants Libéraux en Droit

sous la présidence d'honneur de
M. le professeur P. VAN WETTER.

Cette année plus que jamais notre cercle s'est montré tel qu'il lui appartient de l'être : intéressant et actif.

S'il ne s'est pas distingué par la grande quantité de ses membres (cela lui serait d'ailleurs fort difficile les cléricaux devenant de plus en plus nombreux au droit dans l'espoir de se faire un avenir brillant dans notre magistrature belge; douce far niente!) il a au moins par une série de conférences fait œuvre utile en édifiant ses membres sur d'importants sujets à l'ordre du jour.

Sur des questions sociales :

Maître Hallet : La réparation des accidents de travail.

Maître Varlez : Les fonds de chômage et les bourses de travail.

Cam. Vermast (président) : Les pensions de vieillesse.

Sur des questions politiques :

Maître Verbessem : Le droit clérical.

Sur des questions artistiques :

Maître De Saegher : L'art et le droit.

Je crois que la citation de ces conférences est plus éloquente que de longues et belles phrases glorifiant notre cercle et son comité; je me fais toutefois un devoir, au nom du cercle de remercier et de féliciter le camarade Vermast qui tout en s'occupant activement des colonies scolaires n'a jamais sacrifié les intérêts de notre cercle, bien au contraire, il y a fait plus qu'on n'avait fait jusqu'ici.

L'année se termina en un joyeux banquet auquel nous eûmes le plaisir de recevoir les quatre profes-

seurs libéraux de droit qui illustrent encore la Faculté.

Espérons que nous les reverrons encore souvent parmi nous et que nous pourrons encore souvent trinquer avec eux en l'honneur du libéralisme.

Le nouveau comité pour l'année 1912-1913 est constitué comme suit: Président: Carlos Van Eeckhaute, Vice-Président : De Buscher, Secrétaire : Herman Rom.

Société Libérale des Étudiants Brasseurs

(Fondée en 1894)

Sous la présidence d'honneur de M. Léon Hallet

La guidant courageusement depuis tantôt vingt ans, au milieu des écueils de l'indifférence où, plus d'une fois, elle faillit sombrer, les Brasseurs libéraux ont conduit, malgré tout victorieuse, leur vieille solide barque à la pleine mer où elle vogue maintenant au beau milieu des flots de Pilsen, de Bock et de Saison! L'année qui vient de s'écouler fut, pour la Libérale une année d'intense activité.

Alors que ses débuts trahissaient un coupable désintéressement du comité, un obscur pompier, laissant là pompe et cruches, jura que la Libérale vivrait et organisa le premier tonneau où, provisoirement, lui fut confiée la présidence qui devait lui revenir par la suite. Il fit un énergique appel, qui fut entendu, à tous ses copains libéraux qui, conseillés

intelligemment par leur éclairé président d'honneur, décidèrent de donner à leur société une orientation politique effective.

Des pourparlers furent engagés qui aboutirent, en mai dernier, à l'affiliation des Brasseurs à la Fédération des Etudiants Libéraux... à l'unanimité et... une abstention.

Personne n'eût, par la suite, à regretter cette décision. Fidèles, en effet, à leur nouveau programme, les Brasseurs multiplièrent leurs formidables et délicieux tonneaux où venaient nombreux, fraterniser avec eux leurs camarades de l'Université, toujours bien venus.

Une propagande intensive s'organisa en vue des élections, grâce surtout aux conférences politiques dont le succès fut toujours grand.

Il m'est infiniment agréable de rendre ici un reconnaissant hommage à tous les conférenciers qui se sont dérangés pour venir parmi nous et notamment aux professeurs si dévoués que sont MM. Mélard et Flamand.

La bonne parole fut entendue et porta ses fruits dont l'effet direct fut d'opérer des conversions à la suite desquelles plusieurs nouveaux combattants vinrent s'enrôler sous notre drapeau bleu!

Antoine Clesse pourrait redire de nous ce qu'il disait lorsqu'il chantait « La Bière » :

« Ouand leurs tribuns à l'attitude altièrre
Faisaient sonner le tocsin des beffrois,
Tous ces fumeurs, tous ces buveurs de bière
Savaient combattre et mourir pour leurs droits. »

Ardents et combattifs comme ces anciens, nous sommes loin pourtant de tenir du bourgeois! A preuve la gaieté franche et insouciante qui, chez nous, sut toujours animer les esprits, éveiller les chansons les plus folles et déchaîner, à toutes nos « guindailles », l'entrain et... la fureur des flics, ensuite!

Chacun garde vivace le souvenir des tonneaux de la salle des Notaires où régnaient les rires et les chansons de la sœur endiablée des Etudiants Brasseurs et l'entrain communicatif du camarade Carl's dont la mimique expressive (!) dans sa mémorable chanson arabe avec accompagnement par toute la troupe, la faisait dégénérer en un convulsif fou rire.

Longtemps encore nos regrets accompagneront aussi le bon camarade Cogniou dans l'infécté vie civile. Sa complaisante bonhomie nous a prodigué des crasses savoureuses et... ingénues dont il avait le secret.

Le comité nouveau, où les dévouements ne manquent pas, se montrera à la hauteur de sa tâche, et comme par le passé, maintenant haut et fier leur drapeau, les Etudiants Brasseurs Libéraux sauront prouver que chez eux... on n' se met pas... en bière!

Jean BROSS'.

Comité pour 1912-1913 :

Président : Emile Couvreur; Vice-Président : Albert Maes; Secrétaire-Trésorier : Robert Thiery; Commissaires : Platteus et Laurent; Porte-Drapeau : Louitje.

Décembre 1912.

P. S. — Au dernier moment nous apprenons qu'une terrible maladie sentimentale (!) (l'opposée de la neurasthénie) fait des ravages parmi nos bleus. Certains de ces novices... couleraient... des jours trop heureux rue du Lac!!?

Nous n'excusons pas leur absence à nos tonneaux car pourquoi ne pas se confier à un « ancien » brasseur aux capacités infinies qui pourrait les guérir en leur inoculant le « saccharomycès anticléricalus »?



CERCLES NON FÉDÉRÉS

Société des Étudiants Bulgares

fondée le 1^{er} octobre 1886.

Local : *Café de la Régence*, rue Courte-du-Jour, 23

Le rapport sur ce cercle ne nous est pas parvenu; au moment où nous avons réclamé celui-ci, la guerre balkanique battait son plein et la plupart des membres du Cercle étaient rentrés dans la mère patrie.

LE COMITE.

Association des Élèves et Anciens Élèves de l'École spéciale de Commerce

Quoique le nombre des séances tenues par l'Association des Elèves et Anciens Elèves de l'École spéciale de Commerce pendant l'année académique 1911-1912 ne soit pas très considérable, elles n'en furent pas moins intéressantes.

Parmi les conférences faites par nos membres, citons tout d'abord celle du camarade May, qui nous parla de *La publicité trompeuse*, causerie très amusante en même temps qu'instructive. Notons encore le camarade Cleppe, qui nous exposa une étude très documentée de *L'Histoire de la lettre de change*. Nous adressons à ces deux camarades, ainsi qu'aux autres qui se sont rendus utiles à notre Association, nos remerciements les plus cordiaux.

Quant aux excursions, la première fut faite à Bruxelles, où nous visitâmes, sous la direction de notre dévoué professeur M. Muller, l'Institut Solvay, l'Institut international de Bibliographie et le Musée Commercial.

Quelques temps après, nous eûmes le plaisir de descendre dans les puits des charbonnages du Levant du Flénu et de Monceau-Bayemont, dans le bassin de Charleroi et de visiter l'Université du travail. Il est superflu de dire que cette excursion fut des plus intéressantes et que beaucoup des nôtres voudraient entreprendre le même voyage l'année prochaine.

Enfin, last not least, n'oublions pas le banquet annuel, qui a resserré davantage les liens de confraternité entre nos membres. Disons encore que l'on a décidé de publier au courant de l'année prochaine un annuaire, et vous avez là les principaux faits de la vie de notre jeune Fédération qui valent la peine d'être relatés.

J. N.

Société académique d'Histoire

Fondée le 12 janvier 1887.

Président d'honneur : M. le prof. H. Pirenne.

Local : Cave de Munich, rue de l'Agneau.

L'activité scientifique du cercle avait été considérable pendant l'année 1910-1911. Elle se relâcha un peu pendant l'année 1911-12. Hâtons-nous de dire que nous ne voulons point faire entendre par là que le dévouement des anciens membres ait diminué, nullement. Mais les fêtes du XXV^e anniversaire du cercle, la manifestation Pirenne, la publication du bulletin exigeait une grande activité qui absorba une bonne part du temps de nombreux membres. La séance d'ouverture eut lieu le jeudi 26 octobre et fut très mouvementée : on y discuta le plan de l'année. La séance terminée, on se rendit à la « Porte Rouge » où un délicieux Waterzooi et un non moins bon civet de lièvre calmèrent toutes les discussions. Ensuite on procéda au baptême des bleus, qui soulevèrent une indignation générale tant par leur mauvaise volonté que par la bêtise de leurs réponses. Dans la suite le cercle n'eut du reste qu'à se plaindre d'eux, vu qu'ils ne firent pas une seule conférence dans le courant de l'année.

Malgré ce regrettable abstentionisme des bleus, un certain nombre de conférences furent faites par

les membres, sans compter la conférence que nous fit M. le prof. Pirenne lors des fêtes du XXV^e anniversaire. Ainsi nous entendîmes successivement les camarades : Van Eeckhaute, Vermast, Vlamynck, J. Pirenne, ainsi que M. le prof. Counson qui nous parla de l'Histoire poétique de Godefroid de Bouillon.

Le dimanche 3 mars, à 11 heures, eut lieu au local de la Société d'Histoire et d'Archéologie, la séance solennelle du XXV^e anniversaire de la S.A.H. Outre les membres du cercle, l'assistance comprenait MM. les professeurs H. Pirenne, président d'honneur, P. Fredericq, H. Van Houtte, G. Hulin, P. Hoffmann, V. Van der Haeghen, A. Bley, A. Counson, membres protecteurs; A. Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, Desmarez, professeur à l'Université de Bruxelles, le chanoine Van den Gheyn, président du Cercle d'Histoire et d'Archéologie, V. Fris, professeur à l'Athénée, etc., etc.

De chaleureux discours furent prononcés successivement par le président J. Pirenne, par le président d'honneur M. H. Pirenne, par M. le chanoine Van den Gheyn au nom de la Société d'Histoire et d'Archéologie, par M. le professeur Cauchie, au nom des Etudiants de Louvain, par M. le professeur Des Marez, au nom des anciens, par M. Fredericq notre bon protecteur, et par le camarade Vlamynck, le plus ancien des membres actifs. Ensuite on boit le porto d'honneur. Après un lunch au Ganda tous se retrouvèrent à 4 heures au même local pour écouter la merveilleuse conférence de M. le professeur

Pirenne : Considérations historiques sur l'évolution du capitalisme. Toute l'assistance, parmi laquelle M. l'échevin De Weert, se retira enchantée. Un banquet au « Rocher de Cancale » termina la journée : professeurs et étudiants y fraternisèrent avec la plus franche cordialité et exprimèrent à nouveau leurs sentiments au moment des toasts. Des chansons estudiantines alternant avec de vieilles mélodies chantées par M. le professeur Fredericq nous amenèrent trop vite à l'heure de la séparation.

Le lendemain, neuf membres se retrouvaient à Malines : l'excursion si rapidement improvisée, fut admirablement conduite par notre président et constitua une digne clôture de nos fêtes.

Le 29 mars un souper intime réunit encore quelques membres, peu nombreux, il est vrai, mais qui passèrent une joyeuse soirée qui rappelait les Kneipes du temps des Blommaert et des Richter. Rappelons surtout l'arrestation nocturne d'un de nos comitards qu'un brave veilleur voulait identifier à Bonnot.

Tandis que les anciens, le président en tête, continuaient à veiller à ce que l'ordre du jour des séances fut toujours bien fourni, le camarade Van Kenhove, trésorier, organisa les festivités et se consacra à la constitution du Groupe des Anciens. Ce rapprochement des membres avec leurs aînés, existant depuis longtemps à l'état de projet, eut le plus heureux résultat, tant au point de vue moral qu'au point de vue pécuniaire. Le 5 mai eut lieu notre pre-

mier « Souper des Anciens ». Il fut des plus animés. On sentait une complète communauté d'idées entre professeurs, étudiants et anciens étudiants. Plusieurs de nos honoraires ne s'étaient plus retrouvés dans notre cercle depuis bien des années et racontaient aux jeunes les séances mouvementées, les mémorables soirées que l'on avait connues il y a dix et quinze ans. En même temps le cercle fêta, avant la lettre, le XXV^e anniversaire du professorat de M. Pirenne. Pour commémorer cette manifestation toute intime, les membres lui remirent un ex-Libris, œuvre de l'étudiant P. Nouille. La soirée continua encore quelque temps et l'on se sépara tout joyeux vers 10 heures. Une sortie intime entre étudiants, où cependant quelques anciens retrouvèrent tout leur entrain de jadis clôtura cette agréable soirée.

Le comité a également fait publier cette année des cartes postales en couleurs représentant les armoiries du cercle et a publié aussi un bulletin contenant les listes des membres, les rapports et les résumés des travaux faits pendant l'année aux différents cours pratiques d'histoire. La société se fit aussi représenter à la manifestation qui eut lieu à Bruxelles en l'honneur de son président d'honneur M. Pirenne. En somme une année des plus animées et des plus prospères.

Comité pour l'année académique 1912-13

Président. Camille Bauters; *Secrétaire,* Henri Labaise; *Trésorier.* Richard van Kenhove.

Rik JOCOND.

**Manifestation en l'honneur
de M. le Professeur Henri Pirenne**

Au mois de décembre 1911, un comité fut constitué dans le but d'organiser une manifestation en l'honneur de M. le professeur Henri Pirenne, à l'occasion du 25^e anniversaire de son professorat à Gand. Ce comité comprenait un comité organisateur (président M. le professeur Paul Fredericq) et un comité d'Honneur, où figuraient des collègues et des admirateurs de M. Pirenne, des divers pays de l'Europe.

Pour conserver un souvenir durable de cette manifestation, le comité se proposa de réunir les fonds nécessaires à constituer une *Fondation Pirenne*, bourse permanente de missions historiques à l'étranger. Cette souscription reçut partout le meilleur accueil et produisit 35,000 francs au bout de quelques mois.

Le 12 mai 1912 les souscripteurs, convoqués à Bruxelles, au Palais des Académies, se réunissaient pour fêter M. le professeur Pirenne. Il nous est impossible de citer les noms de tant de personnalités qui prirent part à cette imposante assemblée : elles sont trop.

Au cours de la séance présidée et ouverte par M. le professeur Paul Fredericq, prirent la parole : M. le professeur P. Fredericq, qui constate le succès

obtenu par l'œuvre de M. Pirenne et en analyse les causes. Il rappelle comment fut ouverte la souscription ou nom de M. Henri Pirenne et dit le succès rapide dont elle fut couronnée.

M. H. Vander Linden, professeur à l'Université de Liège, au nom des anciens élèves de M. Pirenne; M. Henri Obreen, au nom des anciens élèves étrangers de M. Pirenne; M. le professeur de Brabandere, recteur, au nom de l'Université de Gand; M. Henri Rolin, au nom des élèves actuels de M. Pirenne, M. Emile Braun, bourgmestre de la ville de Gand, M. François Remacle au nom de l'Administration de la ville de Verviers, MM. les professeurs Th. Bussemaker (Leyde), Sagnac (Lille), Arnheim (Berlin), etc.

Puis M. Pirenne, avec son charme habituel, remercia tout ceux qui lui avaient apporté en ce jour les témoignages d'affection et d'admiration qui l'ont si vivement touché. En relisant aujourd'hui la sténographie de cette improvisation dans la brochure que le comité vient de faire paraître, je revois notre cher professeur, debout, les yeux brillants, dissimulant l'émotion que trahit sa voix par l'humour de ses paroles; puis, reprenant son assurance et remerciant chacun, si chaleureusement, avec des mots qui nous sont allés au cœur, à nous les étudiants, quand le maître parla de l'affection qu'il a pour les jeunes, affection que ceux-ci partagent d'ailleurs, tous.

D'immenses applaudissements accueillirent cette brillante improvisation. L'assemblée va se séparer quand M. le professeur Fredericq donne lecture du

télégramme par lequel S. M. Albert, roi des Belges, exprime à M. Henri Pirenne son admiration et sa sympathie.

A 2 heures une centaine de convives, réunis au Grand Hôtel, entouraient le héros de la fête, Mme Pirenne mère, Mme Henri Pirenne, les quatre fils de M. Pirenne et plusieurs membres de sa famille. Divers toasts y furent prononcés par M. Paul Fredericq (au Roi et à la Reine), M. Ch. Moeller (à M. Pirenne et à Mme Pirenne), MM. Abel Lefrancq (Paris), Jules Feller (Verviers) Léon Hennebicq (Bruxelles), Victor Vermast (Gand), A.-J. Wauters (Bruxelles).

Ajoutons que par l'intermédiaire de l'*Appel*, l'organe des E. L. Gantois, plus de 50 personnalités belges et étrangères s'étaient associées à cette inoubliable manifestation, qui fut toute de sincérité, de cordialité et d'affection.

G. H.

Compte-rendu de l'activité de la Fédération Nationale des Étudiants Libéraux

Fondée le 2 mars 1912 au XIV^e Congrès National des Étudiants Libéraux à Gembloux, elle groupe les cercles des Étudiants Libéraux de Bruxelles, Gand, Liège, Anvers, Mons, Gembloux, Bruxelles (Étudiants vétérinaires).

La présidence revient cette année à Bruxelles, la vice-présidence à Gembloux.

Le bureau est composé des camarades Gaston Vande Wiele, président, Jean Loeffler, vice-président, Walter Devetter, secrétaire et Albert Dons, trésorier.

Organisme administratif beaucoup plus qu'instrument de combat, le comité de la Fédération s'est réuni le 6 juin au lendemain des élections.

Il vota différents ordres du jour que nécessitait la situation.

On décida la convocation d'un Congrès extraordinaire pour le 7 juillet 1912.

Ce congrès eut le plus vif succès, il s'occupa des questions les plus diverses telles le S. U. pur et simple, la suppression des compagnies universitaires, la séparation administrative.

Le comité se réunit à nouveau le 30 novembre dernier pour examiner la situation politique et arrêter autant que possible une ligne de conduite uniforme à suivre au Congrès libéral du 1^{er} décembre dernier.

A cette réunion fut admis au sein de la Fédération, le journal étudiantin l'*Appel* de Gand.

Enfin le Comité prit, d'accord avec les camarades délégués du Cercle des Etudiants Libéraux de Gand, quelques mesures préparatoires au Congrès de cette année.

En effet, c'est la Fédération qui avec le concours des camarades de Gand, organisera le prochain Congrès des Etudiants Libéraux.

En somme la Fédération a servi à unir étroitement les cercles étudiantins et leurs dirigeants, à donner à tous les Etudiants libéraux de Belgique

J'ai sous les yeux la première année de ce jeune hebdomadaire : à part deux ou trois articles, le texte en est tout entier dû aux Étudiants Libéraux. Toute la vie des cercles estudiantins y est retracée en détail, complément précieux aux notices souvent trop brèves des Almanachs—, toute la vie estudiantine se reflète dans la Potinière ou dans les articles fantaisistes, feuilletons, poires, parodies, etc., qui composent chaque numéro.

Enfin, les intérêts des E. L. furent attentivement discernés et défendus : la série d'articles sur la Politique à l'Université a, nous le savons, ému bien des personnes, provoqué des justifications et des réparations. Ne parlons pas de la poire de certain gros bonnet clérical, dont l'effet fut foudroyant et dont l'original n'est pas encore consolé.

Enfin, l'année fut clôturée par un numéro spécial consacré à M. le professeur Pirenne, à l'occasion de la manifestation organisée en l'honneur de ses 25 ans de professorat. Ce numéro, auquel plus de cinquante notabilités belges et étrangères avaient envoyé leur contribution, est certes un des plus remarquables de toute la presse estudiantine belge.

On le voit, les étudiants qui fondèrent et firent vivre l'*Appel*, furent récompensés de leurs peines et de leur dévouement. Ajoutons que, pour assurer à leur organe la jeunesse et l'indépendance qui lui sont indispensables, les fondateurs ont fait place, pour la seconde année, à un groupe de nouveaux venus, à côté desquels ils occupent volontairement une place de second plan. Le vaillant journal con-

tinue allègrement sa route; alors qu'en première année ses collaborateurs assidus étaient plutôt des étudiants en Lettres et en Droit, cette année les autres facultés fournissent aussi de notables apports. C'est là une amélioration incontestable: il faudra maintenant aller plus loin et en arriver à ce que l'*Appel* ne soit pas trop exclusivement l'organe des Littéraires; il est juste que ceux-ci y tiennent une grande place mais non toute la place.

POLICHE.



LIÈGE

Fédération des Étudiants Libéraux-Unis

Reconstituée en 1896 par MM. Lippens et Henricot.

La Fédération a passé une deuxième année, sous la présidence du célèbre orateur, poète,, etc., Loumaye, le Van Lerberghiste bien connu à Gand.

Elle a connu des jours heureux et calmes. Pourtant, il y eût des séances extraordinaires: chute d'un secrétaire, réélection, etc.

Les conférences furent nombreuses.

M. le député Neujean fils nous parla de la Doctrine libérale.

M. le sénateur Magnette, et M. Drèze, conseiller provincial, de la Situation.

M. le docteur Barnich exposa le Système local Clérical, et M. Grouss, de Paris, nous fit part de ses idées sur l'Idéal chrétien et les Etudiants.

Nous entendîmes encore M. le professeur Chauvin, M. le pasteur Rey, les avocats Mailleux et Wille, et M. Gilbert, rédacteur en chef de la *Meuse*.

Enfin la Fédération ouvrit la campagne électorale par un grand meeting où elle fit entendre au public

liégeois notre éminent leader Paul Hymans et le jeune tribun Albert Devèze.

Les séances de fêtes intimes furent très fréquentées. De plus, nous prîmes part à des manifestations importantes et fûmes représentés aux funérailles du grand Ministre d'Etat Emile Dupont.

Cette année, la Fédération organise une série de conférences publiques, avec le concours de M. Devèze et M. Monville, députés, Heupgen, député permanent, Waxweiler et Errera, professeurs à Bruxelles.

En séances privées, nous entendrons MM. les professeurs Chauvin, Mahaim et Wilmotte, MM. Berger, de Bruxelles, Renier, etc. Franz ENER.

Comité pour 1912-13 :

Président : Henri Heuse; Secrétaire : René Pouret;
Trésorier : Paul Walle; Vice-Présidents : Pierre Guillot et Fernand Dacos; Secrétares-Adjoints : Henry Leyh et Charles Finccœur; Trésorier-Adjoint : Charles Viroux; Bibliothécaire : Louis Gob, Bibliothécaire- Adjoint : Victor Smalt; Porte-Drapeau : Jean Vimer; Porte-Drapeau adjoint : Paul Thomas; Commissaires : Paul Delava, James Warnant et Albert Neef.

Comité des Fêtes :

Pierre Guillot, Fernand Dacos, André Desoer, Marcel Leplat.

Cercle des Etudiants Namurois

Le Cercle des Etudiants Namurois, qui l'année dernière fêta le XXX^e anniversaire de sa fondation, est encore cette année particulièrement vivant.

Tous les vendredis, comme de coutume, les Namurois se réunissent en la Taverne Klippert pour blaguer au bruit des streeps entrechoqués dans la fumée des pipes et pour se rappeler et rire au souvenir des vieilles histoires de la vieille terre wallonne de Namur.

Le drapeau des Namurois encore vivant dans la trentaine de sa vie, est une des bannières estudiantines les plus pittoresques et les plus typiques qui soient. Témoin de toutes les sorties, de toutes les guindailles et de toutes les fêtes namuroises depuis plus de trente ans! Le camarade Bovesse l'a chanté dans ses vers!

Vous qui semblez au milieu de nos fêtes
Pour nous unir, entre nous dressez,
C'est la gaité de la folle jeunesse
Qui claque au vent quand s'éveillent vos plis
Et vous portez toutes nos allégresses,
Tous nos espoirs, tous nos désirs unis,
Et vous chantez nos meilleures ivresses
Au vent du ciel le vieux drapeau terni.

Le comité pour cette année est composé comme suit :

M. Maurice Magery, président d'honneur; Paul Baudart, président; Charles Quéritet, vice-président. Georges Calende, trésorier; Félix Dubois, secrétaire, (Taverne Klippert); Walter Noël, portedrapeau.

Le local du Cercle est la Taverne Klippert, rue de la Cathédrale.



BRUXELLES

Activité du Cercle des Étudiants Libéraux pendant l'année 1911-1912

Le Cercle éprouvé au début de l'année 1911-12 par la perte du camarade Pausel, membre du comité, n'en perdit pourtant pas son enthousiasme; le camarade Gromber nommé en remplacement du camarade décédé, prit la charge du secrétariat; de nombreuses séances réunirent les camarades à des causeries, conférences et manifestations de tous genres. Comme conférence, nous eûmes une conférence du député Devèze sur la situation politique du moment. Novembre nous donne également la réception des Jeunes Gardes libérales franches agapes où fraternisèrent étudiants et jeunes gardes. En décembre les camarades De Buyl et Ghin nous entre-tinrent l'un des trois huit et l'autre des Portraits et chansons du pays noir. Le sénateur Lafontaine nous exposa la doctrine collectiviste, les jeunes gardes nous rendirent l'amabilité de l'invitation.

En janvier, Salon d'art, conférence du camarade Koninkx sur « Le service militaire en France »; con-

férence de M. J. Vauthis sur «La politique anglaise» et participation aux festivités gantoises. En février conférence de M. Bigwood sur « Le budget belge » et représentation de gala au théâtre du Parc. En mars, participation au XIV^e congrès national des Etudiants libéraux de Gembloux. Bruxelles y propose et fait fonder la Fédération nationale. Une séance d'adieu aux anciens recueille un franc succès.

Pour clôturer en avril une séance préparatoire au renouvellement du Comité.

Ajoutez à cela la manifestation Ferrer et les multiples rencontres qui eurent lieu avec les calottins, et vous aurez une idée de ce que put être la vie estudiantine chez nos libéraux pendant l'année.

René GROMBER.
Secrétaire 1911-1912.

**Activité du Cercle des Étudiants Libéraux
de l'Université Libre de Bruxelles
pendant l'année 1912-1913**

Le 27 avril 1912 le corps électoral estudiantin était appelé à élire le Comité pour l'année académique 1912-1913. Le comité fut composé comme suit :

Président : Vande Wiele Gaston.

Vice-présidents : Willy Loppens et Maurice Lecourt.

Secrétaire-Général : Devetter Walter.

Secrétaires-adjoints : Peeters Raymond et Aspen-
dius Sendy.

Trésorier : Albert Dons.

Trésorier-adjoint : Jacqmot R.

Porte-drapeau : Kirckpatrick Jim.

Porte-drapeau-adjoint : Jonas Fernand.

Commissaire : Schoenfeld Robert.

Les élections législatives du 2 juin nous permi-
rent d'avoir une activité débordante. Inlassablement
nos membres contribuèrent utilement à la propa-
gande électorale dans l'arrondissement de Bruxelles.

Nous distribuâmes :

1,382 affiches et calendriers.

2,000 bandes de journaux.

4,050 cartes postales.

7,780 rondelettes.

17,800 affichettes et feuilles volantes.

22,610 brochures.

Nous avons organisé quatre tournées de propa-
gande en automobile dans les cantons de Hal, Wol-
verthem, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. No-
tre drapeau a participé à 9 manifestations politi-
ques. Profitant de l'enseignement de l'Ecole des
sciences politiques et administratives, deux de nos
membres ont pris la parole dans 49 meetings.

A la demande de l'Alliance Libérale, nous avons
assuré le service des résultats le jour des élections
dans l'arrondissement de Bruxelles.

Notre président, peu après le résultat désastreux des élections fonda un comité d'action pour le S. U. qui récolta en un jour près de 800 francs.

Grâce à une action énergique auprès des autorités académiques, nous parvinmes à faire retarder de quinze jours la date des examens. Les examens interrompirent notre activité qui reprit au mois d'octobre, à la rentrée.

Le samedi 26 octobre nous nous réunissions dans le grand auditoire de Physique de notre université. La traditionnelle séance de rentrée fut honorée de la présence de MM. Paul Hymans député et Paul-Emile Janson avocat, qui voulurent prendre la parole à notre tribune. M. Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles et Herbert Speyer sénateur, prirent place au bureau. Ce fut une séance admirable.

Une réunion contradictoire avec les étudiants socialistes avec sujet : La Grève générale, nous fit assister à une ample discussion de ce sujet très délicat et un ordre du jour énergique nous permit d'affirmer une fois de plus notre attachement indéfectible au principe du S. U.

A la St-Verhaeghen, M. Louis Franck, député d'Anvers, nous parla à la « Grande Harmonie » de l'ordre du jour des gauches. Cette assemblée publique qui réunissait près de 600 personnes fut un véritable succès.

Notre participation au Congrès du 1^{er} décembre fut remarquable; le service des commissaires aux gares fut assuré par nous et quelques-uns de nos membres prirent la parole en section.

L'événement le plus considérable de notre activité fut l'expulsion de deux calottins de l'Université.

Au premier, qui s'était inscrit simultanément à notre cercle et à un cercle d'Etudiants catholiques, nous fîmes comprendre le dégoût que nous avons pour de pareilles mœurs politiques et il fut prié d'abord avec calme, avec énergie ensuite, de s'abstenir de venir au cours. Il adopta après quelque *rous-pétance* cette façon de voir.

Au second, qui s'était permis de traiter les étudiants de l'Université de Bruxelles de « voyous », nous lui fîmes une bruyante manifestation de sympathie après quoi le conseil d'administration prit un arrêté d'expulsion à son égard.

Ces deux exécutions sont des exemples. Nous sommes de plus en plus décidé à donner aux jeunes disciples de Loyola qui viennent à nos cours et qui oublieraient les devoirs élémentaires de politesse que l'on doit à ceux par qui l'on est reçu, des leçons de savoir vivre.

Une innovation très heureuse fut la publication d'un bulletin mensuel envoyé gratuitement à nos membres. Il nous a permis de tenir ceux-ci au courant de notre activité et d'avoir une presse à nous, une presse libérale où nous puissions librement exprimer notre façon de penser.

Enfin nous venons de créer une œuvre philanthropique dont font partie tous les étudiants de notre Université; le but de cette œuvre est de venir en aide aux enfants sortant des hôpitaux civils de l'agglomération bruxelloise.

En somme notre cercle passe par une phase de prospérité qu'on ne lui avait plus connue depuis quelques années; environ une centaine de nouveaux membres sont venus grossir cette année notre vaillante phalange. Mais ce n'est pas assez; aussi le comité saura-t-il faire tous ses efforts pour attirer à notre cercle un contingent vraiment digne d'une Université que l'on se plaît à dire « libérale ».

Walter DEVETTER.
Secrétaire, 1912-1913.

Association Générale des Etudiants

Section Commerciale.

Elle a brillamment continué l'œuvre de renaissance estudiantine qu'elle avait entreprise.

Et les copains qui sont venus se grouper autour de notre jeune bannière n'auront pas senti la froide neurasthénie les envahir! Demandez plutôt aux bleus!

Les pauvres! Ils se souviendront du baptême mémorable et des multiples demis — munich, lambic, cognac ou bien mixture? — que le digne Philippe leur fit boire, ironique et imposant. Vieille barbe va! Ils se souviendront de la danse macabro-satyrique qu'ils exécutèrent bannière au vent et surtout de la danse machiavélique de leurs pensées le lendemain à leur réveil!

Ce fut à n'en pas douter le plus chaud baptême que les anciens se souviennent avoir vu.

Mais attendons la fin.

Le comité a voulu cette année faire mieux que jamais et a élaboré un programme copieux et original des divertissements et causeries de l'année.

Parlons d'abord de ce qui a été exécuté.

1) Causerie d'un ancien copain — actuellement docteur s. v. p., sur... la Blennoragie. A tout seigneur tout honneur!

Nous avons plus d'un membre qui en a retiré d'excellents fruits! Glissons.

2) Excursion industrielle et... autre à Boussu et Huy.

Ici je m'appesantirai non sur la partie industrielle ce qui serait fastidieux, mais sur... l'autre comme dirait Ga... pardon Beulemans.

Au préalable il faut que je vous présente le camarade Zouzou. C'est à n'en pas douter un chaud camarade.

Ce séduisant éphèbe a brisé plus d'un cœur de vierge et les rosières du Palais de Cristal d'Anvers conservent un souvenir gravé pieusement dans leur mémoire.

Notre copain joint à ses talents de Don Juan une superbe voix qu'il se ferait faute de ne pas produire. Agréable causeur, il charme toutes nos séances par sa faconde abondante et claire!

Et bien c'est ce qu'il fit à Huy.

Au beuglant, ayant bu deux demis, il fut pris d'un enthousiasme sacro-saint et pour témoigner de sa foi, brisa deux becs de gaz.

Ensuite il prononça les paroles de paix nécessaire pour reconcilier l'Allemagne et la France et voulut même nous soumettre l'accord franco-allemand signé : R. Poincaré et Salomon Reinach.

Ce fut le clou de la réunion.

Pour permettre à notre cher Zouzou de se distinguer à nouveau nous organiserons sous peu un triple concours : Chansons, Bans, Vogel-pick.

Nul doute que le premier prix de chansonnettes ne soit remporté par notre sympathique copain.

Quant aux deux autres, le redoutable Isidore pourrait bien écraser son éternel ennemi : Zouzou, toujours lui!

Enfin entr'autres futures prouesses nous comptons visiter Lille et Roubaix les 8 et 9 mars prochain.

Nous pouvons augurer que les chauds camarades Lillois qui nous préparent une magnifique réception seront enchantés de fraterniser avec nos dignes poils et c'est en buvant mon verre à leur santé que je termine le compte-rendu.

Le comité pour 1912-1913 se compose comme suit :

Président : Guillaume Tiberghien.

Vice-présidents : Paul Botte et Paul Danly.

Secrétaire : Jean Ghilain.

Trésorier : Lefèvre.

Secrétaire-adjoint : A. de Lauwit.

Porte-drapeau : Van Caüter.

XARCES.

ANVERS

Société Générale des Etudiants Libéraux

Un nouveau et splendide drapeau! Voilà dès l'abord le fait brutal mais intangible qui domine l'année académique 1911-1912 et caractérise l'heureuse présidence du sympathique camarade, le suave Putois Lucien May.

Le comité élu en octobre 1911 était composé de la manière suivante :

Président : Lucien May.

Vice-Président : Lucien van Hoof.

Secrétaire général : M. P. Defer.

Trésorier général : M. Ciselet.

Trésorier adjoint : R. Lilar.

Archiviste-correspondant : Léon Lange.

Porte-drapeau : Léon Petit.

Commissaires : J. Van Weeren, Levin, Malevez.

Le comité fit de suite œuvre utile.

Il ramena à trois francs la cotisation annuelle, supprima les séances périodiques et trop fréquentes et ne convoqua plus les membres que quand les cir-

constances l'exigeaient ou sur demande écrite de vingt-cinq membres.

Cette ligne de conduite donna d'heureux résultats: ainsi 150 membres s'inscrivirent chez nous et bon nombre d'entre eux suivirent assidûment les séances.

Vers la mi-février, le camarade Lange remplaça au Secrétariat le camarade Defer qui, par suite de son état d'étudiant militaire, ne pouvait plus consacrer à la société tout le temps nécessaire à son bon fonctionnement.

Après Pâques, le camarade Président frappa un grand coup, et en quelques semaines de grande activité, il rassembla les fonds nécessaires à l'achat d'un superbe drapeau. Les fêtes qui consacrèrent son inauguration ne durèrent que deux jours, mais furent des plus réussies: sortie en ville, tonneaux, guindaille, banquet, et pour terminer, un grand meeting public et contradictoire; nous étions en temps d'élection. Les étudiants se mirent à l'entière disposition des Associations libérales, exécutant notamment de longues et pénibles randonnées en auto pour porter la bonne parole jusqué dans les endroits les plus reculés de la province.

Le réveil fut pénible après un trop beau rêve, mais la lutte reprit de plus belle. L'année académique se termina par la nomination du comité pour 1912-1913.

Le président May fut réélu par acclamation et les camarades témoignèrent ainsi au sympathique Lucien leur satisfaction de la façon magistrale dont il

avait dirigé le Cercle Libéral pendant sa période présidentielle. Réélus également les camarades van Hoof et Lange, respectivement vice-président et secrétaire.

Le comité fut complété de la façon suivante :

Trésorier : Eugène Peeters.

Porte-drapeau : Paelmaerts.

Commissaires : Van Weeren, Medts, Knepper, Müller, Philippsen.

Délégués : May, Defer, van Hoof, Peeters.

Correspondants : Almanach de Gand : M. Defer.
Journal des Jeunes-Gardes : L. Lange.

Pour l'année académique en cours, le comité a été à la hauteur de sa tâche. Il a fidèlement exécuté le programme élaboré au début de l'année. Toujours sur la brèche, les camarades May, van Hoof et Lange se dépensent sans compter, aidés par tout le comité pour maintenir la Générale Libérale au rang qu'elle s'est acquis. De nombreuses excursions ont eu lieu; les fêtes organisées sont légion et ont toujours réussi.

Aussi les camarades comitards sont bien récompensés de leur travail soutenu et de tous leurs efforts. Ils ont bien mérité de voir leur nom inscrit à la première page du livre d'or que la Libérale se propose de s'offrir.

Je terminerai en remerciant tous les copains libéraux qui ont eu à cœur d'encourager le comité pour

mener à bien une œuvre difficile et ingrate, et que malgré tous les obstacles lui opposés, il a su accomplir.

Un triple hurrah s'impose.

Cercle des Etudiants Wallons

Fondé en 1884.

Devises : Nos pères jäsit Wallon.

Français dji n'pou !

Flamîn dji n'vou !

Wallon dji d'meure !

Local : Taverne Electrique, avenue du Sud. Correspondance : Institut Supérieur de Commerce, 41, rue des Peintres.

L'année académique écoulée fut très prospère pour le Cercle des Etudiants Wallons. Le comité en fonction qui se composait des camarades :

Président : Defer.

Vice-président : Lange.

Secrétaire : Petit.

Trésorier : Rochette.

Porte-drapeau : Degrève.

Commissaires : Medts, Durieux

continua dès la reprise des hostilités (réouverture des cours) sa politique toute d'énergique action.

1911 avait été une date mémorable pour le Cercle Wallon qui avait fêté son XXV^e anniversaire de façon splendide et clôturé ses réjouissances par la spirituelle « Wallo-Ninette », revue en trois actes de Colibri et Pamousi.

1912 voyait le XX^e anniversaire de l'inauguration du drapeau, de ce fanion vert et blanc, symbole d'espoir et de gaieté, emblème de fraternité et d'exubérance, précieuse relique des saines traditions estudiantines, glorieux trophée survivant de vadrouilles parfaites, dont les trous et les déchirures sont les témoins orgueilleux de tant d'années de combats... et de victoires : ainsi dans les temps préhistoriques la hache bosselée de l'Ancêtre évoquait le nombre de crânes fracassés. Nous l'avons fêté drapeau chéri et nous avons bien fait les choses.

Le programme une fois arrêté, en quelques séances préparatoires, le cercle Wallon s'était mis à la besogne.

Je dis le cercle Wallon, car stimulés par le zèle déployé par le comité, tous les camarades apportaient à la réalisation de la tâche commune un concours constant et collectif. Après avoir été à la peine, ne fallait-il pas qu'ils soient à l'honneur? C'est ce qui advint.

Les fêtes débutèrent le samedi 26 janvier 1912 par la réception officielle des délégués des Universités étrangères et des cercles anversois. Tous les copains avaient tenu à participer à la sortie officielle qui fut très réussie. Après avoir aux sons d'une fanfare entraînante parcouru triomphalement les principales

artères de la ville, vaincu les forces policières mobilisées et abasourdi les pâles bourgeois par ce déploiement diurne et inaccoutumé de masses estudiantines, le cortège se dirigea joyeusement vers l'Institut supérieur de Commerce, où le camarade Président dans une allocution heureuse souhaita la bienvenue à tous les délégués. Le soir à 8 heures se donnait la grande revue estudiantine :

« Elle est bien bonne »

revue en 3 actes dûe à la plume des camarades Maurice du Pont-Mottet et Georges de Musset.

Le thème en était celui-ci : Le sous-directeur M. Jean (c'est le concierge) avertit la direction de ce que les étudiants vont faire une nouvelle revue. Semblable prétention est-elle compatible avec l'autorité directoriale? Le Directeur ne le pense pas, et voulant l'éviter il réunit les profs en un conseil où après un échange de vues mouvementé, ces Messieurs décident de prendre les Etudiants de vitesse, de les passer en revue en critiquant leurs défauts et leurs tics. Elle est bien bonne! C'est ce qui est fait aux deuxième et troisième actes.

L'apothéose célébrait la fraternité estudiantine et groupait sur la scène tous les drapeaux étrangers et anversois, au milieu desquels trônait notre vaillant drapeau Wallon. Puis Tonneau! Puis Vadrrouille! Et le lendemain? La Gueula Linéa des latins.

Le dimanche après-midi un apéritif concert des mieux organisés réunissait les copains qui se re-

trouvaient ensuite à 7 heures au Restaurant Stein où un somptueux banquet les attendait. La réunion toute amicale et estudiantine ne prit fin que fort tard dans la nuit et les copains se séparèrent heureux, se disant au revoir et non adieu.

Les séances qui se succédèrent par la suite furent également très animées et très suivies, mais plus rien de transcendant n'est à signaler.

A la fin de l'année académique le comité fut réélu de la façon suivante pour l'année 1912-1913 :

Président : M. P. Defer.

Vice-président : Léon Lange.

Secrétaire : Léon Petit.

Trésorier : Rochette.

Porte-drapeau : Durieux Ch.

Par suite du départ du camarade Petit, le camarade Lange remplit les fonctions de secrétaire jusqu'à la mi-décembre, époque à laquelle le camarade Defer quitta l'Institut. Se solidarisant avec le président, les camarades Lange et Rochette se retirèrent également des affaires et voulurent tenter une expérience : passer la main aux jeunes.

Le comité fut réélu de la manière suivante :

Président : Charles Durieux.

Vice-président : Georges Pelouse.

Secrétaire : Jeanfils.

Trésorier : Minet.

Porte-drapeau : Durieux junior.

L'expérience a prouvé que certains bleus étaient encore trop verts. Le camarade Lange vient de céder

aux sollicitations de ses amis et d'accepter le poste de secrétaire. L'impulsion que de concert avec le camarade Durieux, un autre Putois, il donnera à la société, nous permet d'affirmer que le cercle Wallon traversera avec succès la crise qu'il subit actuellement par suite du trop grand nombre d'étudiants militaires wallons inscrits à l'Institut.

Cercle des Suaves Putois

Fondé en 1902.

Sui Generis!

Vita Brévis!

Ce sont les huit glorieux Putois!

Je vous fais grâce de l'immortelle ballade en si bémol juteux que vous connaissez certainement tous, pour l'avoir lue dans les carnets de nos revues ou dans l'Almanach de l'année dernière. Je ne vous la dirai point, non je veux simplement signaler qu'ils sont toujours un peu là, les Putois, et comment!

Cette année la société que l'on considère à juste titre comme le cercle le plus vivace de l'Institut est composée de la façon suivante :

Aéroputoige.

Grand chef Putois : Colibri le Métallique.

Grand Putois : Léon de Grenoble.

Putois Lettré : Wiskey.

Putois Porte-Verge : Séraphin le Lorrain.

Omniputoige :

Grand-maître des cérémonies : Croque-Mort.

Grand Echanson : Pêle-Mêle.

Grand Argentier : L'Anguille.

Ordonnateur des divertissements : Hara-Kiri.

Missions à l'Etranger :

Putois colonial : Yama Ona-Otoko le Samouraï.

Membres correspondants :

Baron Guy Niolle de Caillenet : Lisbonne.

Charley : New-York.

Candidat Putois : L'Infecte.

Fondé en 1902, le cercle des Suaves conserve et perpétue jalousement les saines traditions. Tout puissant, il l'est certainement.

Ses membres sont aux postes d'honneur dans tous les comités. Et l'on peut dire que c'est lui qui dirige et canalise la vie estudiantine anversoise; c'est des Putois que partent toutes les idées réalisées en ces derniers temps.

Gloire lui soit donc rendue!

Comme l'a dit un éminent camarade parisien invité chez nous à une de nos dernières fêtes : « A Anvers, être Putois, c'est être Immortel! » Jugement sain et adéquat reflétant bien en sa simplicité l'image exacte de la réalité.

N'est pas Putois qui veut; et jamais la calotte n'a effleuré de ses griffes l'entrée de cette redoutable citadelle libérale (Matraque). C'est vous dire que les

Suaves n'ont pas vu d'un bon œil la reconstitution de l'A. G. neutre, qu'ils considèrent avec raison comme nuisible aux intérêts de la Société Générale des Etudiants Libéraux.

Le Congrès de Gand sera vraisemblablement appelé à statuer sur cette question. Quoiqu'il en soit, la guerre est déclarée à l'A. G. neutre.

A ce propos je terminerai en vous en citant une bien bonne et d'actualité :

Figurez-vous que l'A. G. neutre organisant un gala aux Variétés n'invita pas les Putois par pure mesquinerie. Notez qu'ils boycottèrent ouvertement la représentation et avaient décidé de ne pas y assister. Outrés du procédé de l'A. G. neutre voici ce qu'ils firent. Tenant toutes les ficelles du mouvement étudiantin, rien n'était plus facile pour eux que de se partager les invitations adressées aux autres sociétés qu'ils dirigent : ce qui fut fait. De sorte que tous les Putois assistaient gratis et Pro Deo à la fête de l'A. G. neutre et ce qui est plus, s'y amusèrent très bien, car ils eurent le plaisir d'y entendre des camarades de Liège et de Bruxelles, chanteurs talentueux et éclectiques.

Vous le voyez, elle est bien bonne!

Le Cercle des Suaves Putois fut toujours heureux, mais il a son histoire, ses victoires sont amenées et agencées systématiquement; elles sont le juste triomphe d'une idée, de l'Union despotique sur l'individualisme impuissant, de l'esprit déterminé et positif de secte, sur celui indécis et abject de la masse.

MONS

La Générale

C'est une sorte de petit coup d'Etat que tentèrent au début de l'année nos boulangistes au maillot. Couler la Générale, cette vieille mère accueillant dans son sein des socialos, peut-être d'horribles anarchistes. Quelle jouissance toute spéciale ça leur aurait procuré! Voilà pourquoi nos sectaires proposèrent aux Montois de substituer par une « Libérale » l'office généreusement rempli depuis tantôt quatre ans par la Générale. Tout indifférente que soit la masse estudiantine aux destinées de ses cercles, du moment que dame Bière coule abondamment aux festins, elle s'émut cependant et bafoua par un admirable scrutin, les fauteurs de désordre. Pourquoi ne pas respecter l'opinion des camarades qui sans être libéraux ne se rangent pas moins avec enthousiasme derrière l'anticléricale?

LE BAPTEME DE LA GENERALE

La Fanfare, cette innovation très heureuse, contribua beaucoup à assurer le succès de la fête. Tous les copains en étaient émerveillés et l'on aurait même pu lire sur les facies de certains bourgeois, le plaisir de voir les tendances somnifères de la ville combattues si allègrement.

Le parcours dans les rues fut une sorte de petit triomphe; et nous doutons fort que l'Ecole des Mines puisse arriver au même résultat avec des éléments exclusivement intérieurs.

Au « Chien Vert », où pour quelques heures Bacchus avait installé son temple, Mimile tournait d'un œil morose du sucre candi dans une casserole — le punch naissant — quand la horde des fêtards entra dans le local.

Sitôt tout le monde installé, sans oublier les gentes dames accompagnant les Alphonses de la compagnie, le président apostropha de sa voix la plus mâle, jeunes et vieux. Après avoir mis en garde contre les débordements de quelques-uns, l'an passé, il souhaita la bienvenue aux autres. Tout le monde eut sa part. Mais déjà, les torrents d'éloquence présidentielle disparaissaient dans le tintamare secrété abondamment par les bleus.

Nous regrettons infiniment que l'organisation défectueuse de l'ordre ne soit parvenue à brider les hululements éperdus de la gossaille. A part le chambard excessif, tout marcha très bien. Les quel-

que rares chanteurs ne furent guère entendus. Seuls les copains et copines, Bisu, Toréador et Croteline obtinrent quelques succès.

C'est à coups de feu que le Prés. dut ramener l'ordre, après une pauvre petite demi-heure d'« à-fond-trois ».

Le baptême en lui-même pour ce qu'il avait d'impressionnant ne laissa qu'une trace morale sur les bleus ébouriffés. Le picrate ayant été aboli encore une tradition qui décline!

Après un punch fort sucré, on se retira dans ses quartiers tous sans grande vadrouille d'ensemble. Mariette avait cependant fermé son bar. Les vieux, ma foi, se sont plutôt rasé la panse que tordu l'intestin grêle. Le vieux Verlaine, pleurant sur la tradition perdue, vint se consoler chez Peter, pendant que les deux autres trilogues Biblio et Copoil, se dégraisaient les mandibules au cognac.

Faut-il approuver la nouvelle version du baptême ou la combattre énergiquement? Nous pensons que la nouvelle formule est fonction de la mentalité extrêmement jeune de la masse. Jamais on ne saurait lui faire adopter l'ancien cadre d'une fête, pendant laquelle on restait relativement raisonnable jusqu'à la fin. Tant pis pour les ancêtres! Qu'ils s'amusement entr'eux.

DEBARQUEMENT

Mince, quel chambardement dans le Comité. Comme le faisait remarquer un profil sympathi

que, les ministères ne durent pas longtemps chez nous. A peine au pouvoir et vlan, on s'aplatit sur les joues que l'on ne montre pas.

Camarade Springer, mince étoile, ton débarquement fut prompt et propre; tu n'en auras que plus de gloire devant les générations futures. Le souvenir que tu laisses dans nos mémoires anémiées par les examens, est celui d'un dévouement extrême, un peu paperassier, trop individuel. Toute notre confiance te reste, cependant, déferée, quoique ta susceptibilité extrême te l'aie soustraite à toi-même.

Tes successeurs, présidant aux destinées de la Générale, Jan van Meulebeek, dit Van der Elst, et Péter, vice, dit Galichet, vont essayer de rivaliser ce que tu laisses en panne. (Ce qui est très peu élégant pour un représentant de marque d'auto.) C'est-à-dire :

1° Faire cracher l'honorable et très cher président d'honneur de la société, un peu trop oublieux de ses devoirs de père nourricier.

2° Réorganiser solidement les mic-macs, qui s'appelaient fêtes en maîtrisant l'élément anarchique de préparatoire. (Prêchez des théories à ces énergumènes... ils les suivent!)

De bien bonnes heures sonneront encore au cadran des joies estudiantines. Se réjouissent les jeunes aux exubérances folles pendant que les vieux gueuleront une dernière fois avant de le devenir eux-mêmes. Les bourgeois, c'est comme les cochons, Plus ça devient vieux, plus ça devient bête... etc.

Les Choncq Clotiers

Cercle des Etudiants Tournaisiens.

18, Place Warocqué, Mons.

C'est plutôt un ressuscité qu'un nouveau venu, car jadis, des gens d'une autre génération l'avaient déjà fondé. Faute de membres et de bonne volonté il s'était léthargiquement endormi. Mais cette année quelques remuants personnages ont décidé de le réveiller et de lui pratiquer énergiquement la respiration artificielle — en l'occurrence casquer de leur poche et de leur personne — jusqu'à ce que vie s'en suive.

Chose primordiale, le cercle possède déjà son drapeau! et comme tout groupement qui se respecte ici-bas, il a un but : c'est de resserrer les liens de bonne camaraderie qui existent entre les Etudiants Tournaisiens des Mines et de l'Institut.

Ses membres trouvant qu'il vaut mieux « rire que braire » se proposent bien des choses... On verra bien que les Tournaisiens sont là!

Son comité pour 1912-1913 se compose de :

Président : Maurice Van Duick (Institut).

Vice-président : Georges Flamencourt (Mines).

Secrétaire-Trésorier : Jean Dutoit (Institut).

Bibliothécaire-Porte-drapeau : Edgard Flamen-court (Institut).

P. S. — Des membres d'honneur, avec ou sans h, sont demandés!

La Bruxelloise

Après avoir somméillé un long moment, les joyeux bambocheurs bruxellois se sont enfin réveillés.

De toutes leurs forces, les membres de la société ont secondé leurs camarades montois pendant la rude campagne électorale de l'année dernière.

Quelle autre preuve de la vitalité du cercle, que le souvenir des vadrouilles monstres qui se déroulèrent sous les yeux ébahis des flics à la trogne raigeuse.

A l'unanimité, pour l'année 1913, la composition du comité a été votée comme ci :

Président : Jan Van der Elst.

Vice-Président : De Jonghe, Edgard.

Trésorier : Goldschmidt.

Secrétaire : Maurice Bury.

Porte-drapeau : Georges L'Olivier.

Selon toute prévision, le Lambic, ce nectar bru-

xellois, s'écoulera encore cette année à torrent, dans l'appareil digestif des disciples de la « Zwanze ». Que Manneken-Pis les protège!!

La Purée

Quoiqu'un malaise général semble peser sur la population estudiantine, il est un cercle qui a conservé dans toute son ardeur la joie et la fraternité des premières heures. La Purée n'a pas connu le vide provoqué par le départ des anciens, non plus que l'agitation saugrenue des bleus en mal de célébrité. Plus que jamais on se serre les coudes autour de la sainte table, chaque lundi, dans l'officine enfumée des dames chevalières.

Des dons importants à la bibliothèque furent faits lundi passé, par le révérend frère Mâtrice. Il s'agit d'œuvres érotiques en flamand, qui compléteront très heureusement la collection déjà commencée.

Le Comité, répondant au vœu de la « Générale », publie ci-dessous sa composition :

- Président* : Le Flamind;
- Vice* : Bacchus;
- Secrétaire* : Abel;
- Trésorier* : Le Grand Zèbre;
- Biblio* : Coiffeur;

Porte-drapeau : Allah;
Adjoint : Le Député;
Sommeliers : Le Bandeur et Poil;
Chef d'orchestre : Mimile;
Grand médecin : Matrice;
Chroniqueur : Peter.

Le nombre des membres honoraires croît comme de la racine de betterave, malgré les avatars de deux d'entre eux, qui purgent en ce moment, à l'ombre, les offenses qu'ils firent subir aux mœurs, l'un comme proxénète, l'autre comme homosexuel. Tous les goûts sont dans la nature!

Le baptême, dont la matière première est un don royal du député's pater, aura lieu sous peu.

*
**

Au fond de sa taupinière, au troisième étage de l'établissement du père Bomble, la « Purée » tient quelquefois conseil. Le rush des Rio-Tinto n'intéresse guère la purotaille, comme bien on le pense, bien moins encore la constitution du brillant ministère. A-t-on deviné qu'il est des choses beaucoup plus lancinantes pour un purotain que le moustique tsé-tsé ou la puce au bec d'acier-chrome? Des rondeurs de tonneaux valent bien des rondeurs de femme et tous, sont amoureux de ces deux formes. Mais surtout de la première : cavité merveilleuse, inventée par l'homme pour recéler la joie, l'ivresse exta-

tique sous la table baveuse, séduit les purotains à merveille.

Un jour un proff, qui fut pourtant étudiant à ces heures gaies, donna cette définition blasphématoire de la bière :

« C'est un liquide parfumé, légèrement alcoolique et nutritif, que l'on obtient en faisant fermenter..., etc. »

Des purotains assistaient à cette diffamation scandaleuse; ils auraient bien hurlé en cœur, la voix frémissante, les larmes aux yeux :

La bière, nouvelle ambrosie, imitée des Grecs, est le délicieux breuvage des fêtes estudiantines; elle coule dans les entrailles du vulgaire avec le glou-glou de la source. Dans l'orifice gargantuaire d'un Satschen, c'est le torrent qui s'engouffre avec sa folle joie.

Ce breuvage procure une douce illusion toute semblable au septième ciel réservé par Mahomet à ceux qui osent braver la gueule de bois. Les plus grands problèmes sociaux, tels que la suppression des distances sont aplanis sous son action bienfaitrice. Seul le nombre de kilomètres qui sépare l'élu de Gambrinus de son pieu, s'accroît en raison directe du nombre de litres ingurgités.

La bière ne se boit qu'en compagnie de frères à la hauteur, de purotains autrement dit. Sa dégustation s'agrémente de manifestations artistiques, tels : tyroliennes, chants des cours d'Europe, bans cosmopolites, etc.

.

A simple titre d'expérience, la « Purée », jugeant les conditions de température et de pression favorables en fin février, donnera une fête qui avère la sincérité de sa définition sur la bière, au grand dam du prof susdit.



GEMBLoux

Société des Étudiants Libéraux

L'année dernière fut marquée pour nous par un grand événement : le Congrès des Etudiants libéraux.

Malgré notre petit nombre et notre situation défavorable nous avons su réunir les fonds nécessaires. Et nous croyons que les délégués n'ont pas eu à se plaindre de notre réception.

Cette année les copains ont répondu en grand nombre à notre appel et notre vieille Libérale a pris un regain de jeunesse.

Malheureusement nous avons perdu en la personne de notre président d'honneur M. Hambursin, un conseiller et un ami dont le souvenir nous restera toujours.

Notre Comité se compose comme suit : Président : Putzeys, M.; vice-président : Defucheur P.; Secrétaire : Pinguair; Trésorier : Drossart; Bibliothécaire : Lambion; Commissaire : Freson.

La Bruxelloise

Elle est toujours debout la vieille Bruxelloise, si mémorable dans ses dernières sorties.

Comment ne pas briller dans ce vieux patelin de Gembloux, alors que la Bruxelloise se compose de tant de chauds lapins, guidés dans le droit chemin par les anciens, habitués à tous les plaisirs de la grande ville.

Il faut les voir, les Bruxellois, avec leur drapeau majestueux dont l'ampleur cache la binette sympathique du vaillant porte-drapeau. Il faut le chercher dans les replis nombreux de l'immense drapeau vert et rouge et vous verrez son air imposant! Il oublie, dans sa fierté, de regarder les pucelles de Gembloux qui l'admirent dans toute sa beauté.

Te rappelles-tu, la petite mère, de la visite brusque, soudaine, imprévue, que t'ont faite les camarades bruxellois?

Mais zut, j'en ai assez, j'attrape soif.

— Garçon, sers-moi une fois un bon striep lambic.

FERNAND.

Comité : Président : Casque d'Od; Secrétaire : Le Sympathique; Trésorier : Béguin; Porte-drapeau : Le Petit.

La Wallonne

Activité extraordinaire, grandes choses accomplies en nombre formidable, grâce à la multitude de membres.

Non jamais, depuis qu'elle existe et il y a déjà quelques lustres, la Wallonne n'a vécu une prospérité pareille.

Ce ne furent cette année que guindailles, fêtes et réjouissances, grâce à l'activité du comité et surtout à celle du président le sympathique Général.

Malheureusement la Wallonne a subi un échec bien malheureux dans une œuvre de civilisation qu'elle avait entreprise, celle de deux Flamands, Constant le Zwemmer et Le Brugeois monté sur échasses. La civilisation du premier commencée rue Brunswick et continuée à Arlon au bord de la rivière aboutit à un échec lamentable. L'essai tenté pour le second fut terrible. A chaque parole de pays ce cri lugubre sortait de sa gorge venant du fond de ses entrailles : « Wij eischen eene Vlaamsche Hoo-geschool ».

A part cette malheureuse tentative la Wallonne vécut des jours heureux : jours de calme, de paix et d'orgies.

Président : Général; Secrétaire : Paul le major;
Trésorier : Marcel le Charlottais

LILLE

Union des Etudiants de l'Etat

Qu'ajouterais-je de plus à ce qu'on vous a dit l'an dernier, et mieux que je ne pourrais le faire, sur l'Union des Etudiants de l'Etat de Lille.

Nous avons dans le courant de la dernière année mis notre buvette en régie directe, sorte de coopérative qui avait pour but de nous apporter certains bénéfices que le gérant de la buvette réalisait auparavant pour son compte personnel, et nous attendons avec impatience les résultats de cette innovation.

Nous avons aussi, grâce à la générosité d'un industriel Lillois, pu organiser dans notre Maison une bibliothèque de manuels destinée à faciliter le travail des étudiants de toutes les sections et à suppléer à la Bibliothèque Universitaire qui n'est ouverte que pendant une partie relativement restreinte de la journée.

Mais ce sont là sans doute choses qui ne vous intéressent que peu, aussi n'aurais-je garde d'oublier

la visite que les Elèves ingénieurs de Gand nous firent et notre délégation qui vint chez vous à Gand rendre visite aux sympathiques Corbeaux et celle qui se rendit à Anvers, toutes choses qui prouvent le lien étroit qui unit les associations d'Etudiants belges et notre Union et j'espère qu'il en sera encore de même cette année et les suivantes. Les étudiants belges et les Etudiants Lillois ont d'ailleurs absolument le même caractère et les mêmes goûts et un verre plein ne leur fait jamais peur.

COMITE POUR L'ANNEE 1912-1913 :

Président : Bertrand Delannoy (Droit).

Vice-Présidents : Dath (Médecine), Talon (Pharmacie).

Trésorier : Carlier (Pharmacie).

Secrétaire-Général : Fourrier (Sciences).

Bibliothécaire : Dufour A. (Droit).

Secrétaire-Général adjoint : Lobiaux (Droit).

Trésorier-adjoint : Marécaux (Sciences).

Bibliothécaire-adjoint : Courteville (P. C. N.)

Archiviste : Caffeau (Droit).

Membres : Droit : Caron. Médecine : Cantraine, Lemaire. Pharmacie : Defrance, Derisbourg. Lettres : Jager. Sciences : Daubresse. P. C. N. : Thié-bault.

NOS PORTRAITS

M. Henri Schoentjes

PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DES SCIENCES
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

Notre almanach de 1901 fut déjà dédié à M. le professeur Schoentjes; nous sommes heureux de pouvoir consacrer de nouveau quelques pages au recteur actuel de notre Université et de lui témoigner l'admiration de ses élèves d'hier et d'aujourd'hui.

La physique, expérimentale et industrielle, que M. Schoentjes enseigne depuis 1890, forme la base de la science de l'ingénieur comme de celle du médecin; elle apprend au jeune étudiant à analyser et à interpréter les phénomènes naturels; elle l'initie aux recherches scientifiques qui l'occuperont au cours de ses études et le guideront plus tard dans sa carrière. Au professeur de physique incombe la tâche difficile de diriger les premiers pas de l'étudiant; M. Schoentjes s'en acquitte avec une science, une affabilité et un dévouement dont ses élèves gardent toujours le souvenir reconnaissant.

Après de brillantes études humanitaires à l'Athénée d'Anvers, M. Schoentjes se consacra plus spéciale-

ment aux mathématiques et les enseigna pendant cinq ans à l'Athénée de Gand; il a acquis ainsi la connaissance parfaite du caractère des jeunes gens qui se présentent à l'Université; il sait mieux que tout autre comment on doit orienter leurs esprits vers des études scientifiques plus élevées.

Les fonctions de répétiteur qu'il remplit aux Ecoles spéciales du Génie civil, à partir de 1877, lui ont montré quels étaient les obstacles qui barraient parfois la route aux jeunes étudiants; on retrouve dans tout son enseignement le souci d'aplanir les difficultés qui pourraient énerver l'énergie des apprentis; dans toutes ses leçons, le professeur reste en contact constant avec ses élèves, leur prodiguant ses conseils et son aide.

M. Schoentjes a approfondi les sciences auxquelles ses élèves seront initiés au cours de leur passage à l'Université. Docteur en sciences physiques et mathématiques en 1873, il consacra trois ans à l'étude des sciences spéciales de l'ingénieur. En 1894, il fut reçu membre titulaire de la Société de Médecine de Gand. Connaissant ainsi par lui-même l'objet des études ultérieures de ses élèves, futurs ingénieurs ou futurs médecins. M. Schoentjes se préoccupe toujours de leur montrer comment son cours est l'acheminement progressif et raisonné vers d'autres sciences plus spéciales. Ses leçons claires nous sont constamment revenues à la mémoire au cours de nos études; elles se représentent encore immédiatement à notre esprit lorsque, au moment de tenter la solution d'un problème difficile, nous nous recueillons pour donner à

nos recherches une base sûre et précise. Nous songeons alors avec reconnaissance au maître qui, par ses leçons si nettes et si savantes, a su nous faire posséder les vérités scientifiques essentielles. Si, parfois, la tâche qui nous incombe nous paraît pénible, l'exemple que nous donne la vie de travailleur infatigable que mena M. Schoentjes, est là aussi pour nous donner courage.

Quelques notes biographiques montreront ce que fut cette vie et donneront une idée de l'activité scientifique du recteur de notre Université.

Né à Anvers le 23 mars 1848, M. Schoentjes fit, à l'Athénée de sa ville natale, des études humanitaires que couronnèrent des succès éclatants aux concours généraux. Après avoir consacré une année aux mathématiques spéciales, il entra, en 1868, à l'École normale des sciences, annexée à l'Université de Gand. Professeur agrégé du degré supérieur en 1871, docteur en sciences physiques et mathématiques en 1873, M. Schoentjes étudia ensuite pendant trois ans les sciences de l'ingénieur à l'École spéciale du Génie civil.

Il fut nommé professeur de physique à l'École industrielle en 1876, et, l'année suivante, répétiteur des cours de physique, de géométrie descriptive, d'astronomie et de calcul des probabilités, à l'Université. De 1880 à 1885, il enseigna les mathématiques à l'Athénée de Gand, puis il prit la direction de l'École industrielle. Dans l'entretemps il avait été chargé de professer le cours d'astronomie physique à l'Université, et il avait créé, à l'École industrielle,

le premier cours d'électricité industrielle qui ait été donné dans le pays.

Nommé professeur ordinaire à l'Université le 25 octobre 1890, il quitta l'École industrielle pour donner les cours de physique expérimentale et de physique industrielle à la faculté des sciences, qui le choisit comme doyen pendant les années 1892-93 et 1909-10. Il fut nommé secrétaire du Conseil académique en 1894, et accueilli, peu de temps après, comme membre titulaire de la Société de Médecine de Gand.

M. Schoentjes fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 19 décembre 1896 et officier le 27 mars 1907. Le rectorat de notre Université lui échut enfin le 19 octobre 1912.

En 1896, une manifestation groupa autour de lui ses collègues, ses élèves et anciens élèves qui lui témoignèrent leur sympathie et leur reconnaissance; les pages qui lui furent consacrées dans notre almanach de 1901, de même que celles-ci, en sont une nouvelle expression.

Les travaux de M. Schoentjes comportent des ouvrages didactiques et de nombreux mémoires scientifiques.

Parmi les premiers nous citerons :

Cours élémentaire de Géométrie descriptive, précédé de notions sur les courbes usuelles. — Waem-Linders, Gand. 1878.

Les grandeurs électriques et leurs unités. — Ad. Hoste, Gand, 1882; 2^e éd. 1883.

L'Électricité et ses applications. — Ad. Hoste, Gand, 1886; 2^e éd. 1887.

Cours de Physique expérimentale de l'Université de Gand. — Ad. Hoste, Gand, 1894; 5^e éd. 1913.

Quelques leçons pratiques sur l'Électricité et les installations électriques à basse tension, à l'usage des conducteurs de machines, des chauffeurs, des électriciens et des propriétaires d'installations électriques. — Ad. Hoste, Gand, 1900; 5^e éd. française, 1913; 4^e édition flamande, 1911. Cet ouvrage fut traduit en espagnol par le professeur Fontseré, de l'Université de Barcelone, sous le titre : *Compendio de Electricidad practica.*

Quelques leçons de thermodynamique. — Vanderpoorten, Gand, 1907.

Prescriptions de sécurité relatives aux installations électriques pour courants forts, traduit de l'allemand, d'après les prescriptions du « Verein Deutscher Electrotechniker ». — Ad. Hoste, Gand, 1907.

Guide de l'Étudiant au laboratoire de physique de l'Université de Gand. — Vanderpoorten, Gand.

Leçons de physique industrielle. — Autographie.

Les principaux mémoires scientifiques publiés par M. Schoentjes sont les suivants :

Sur un mode de génération des Conchoïdes et de la spirale hyperbolique. — Mathesis, tt. IV et VIII.

Diverses notes dans la « Revue de l'Instruction publique en Belgique. »

Sur l'application de l'Electricité à la recherche des projectiles dans le corps humain. — Annales de la Société de Médecine de Gand, 1883.

Sur quelques expériences relatives à la tension superficielle des liquides. — Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1888.

Projet d'expériences destinées à vérifier si la lumière polarisée, dont le plan de polarisation oscille, exerce une influence sur un champ magnétique. — Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1890.

Détermination expérimentale du coefficient de transmission de la chaleur à travers les verres à vitre et à travers les doubles parois en verre. — Annales des Travaux publics de Belgique, 1891.

Sur une simplification de quelques expériences de Testa. — Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1892.

Contribution à l'étude de l'écoulement de l'eau par les ajutages coniques convergents. — Ann. de l'Ass. des Ingénieurs sortis des Écoles spéciales de Gand, 1893.

De l'électro-magnétisme appliqué à l'extraction des aiguilles logées dans les chairs du corps humain. — Ann. de la Société de Médecine de Gand, 1897.

Sur les déformations que fait naître la pression dans un hémisphère métallique. — Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1890-1898.

Sur un pyromètre portatif, basé sur l'emploi d'un

millivoltmètre Weston et d'un couple platine-platine radié. — Archives des sciences physiques et naturelles, Genève, 1898.

Ein neues Baroskop und Apparat für Specifiche Wärme. — Zeitschrift für physikalische und chemische wenterricht, Berlin, 1900.

Fleurs de la glace. Observations, expériences, photographies. — Vanderpoorten, Gand, 1905.

Transformations géométriques réalisées par les miroirs peu courbes et par les lentilles minces. — Matlesis. 1910. L. D.

M. Raoul Warocqué

Une puissante stature, la taille haute, les épaules larges, et carrément dégagées, le corps droit, telle apparaît à quelque distance, la silhouette de Monsieur Raoul Warocqué.

La tête, très légèrement portée en avant, comme dans un geste de constante attention, donne une impression de force calme peu commune. Le front haut et large, sans rides, surplombe des yeux, dont l'éclat s'avive de la transparence de verres cerclés d'or ; deux yeux, qui se posent tranquilles et clairs, tout droit dans ceux de l'interlocuteur, puis scrutent en les pénétrant, dirait-on, les choses environnantes. Les yeux d'un homme qui veut voir et se rendre compte de ce qu'il voit ; d'un curieux, qui réfléchit et pense.

La face, aux traits arrondis, se termine, inférieurement par un menton fortement modelé, qui révèle la puissance de la mâchoire ; pas de barbe, un soupçon de moustache. L'ensemble respire l'énergie, la maîtrise de soi-même une fermeté très grande.

Par dessus tout, de toutes les lignes, de tous les



plans, du modelé général, un je ne sais quoi s'irradie, éclairant tout le masque d'une lumière de sympathie agissante et de grande bonté. L'impression première se précise encore à l'audition de la voix. Légèrement gutturale, un peu saccadée, la voix est sonore, d'une sonorité toute spéciale, chaude et enveloppante. Puis, quand s'y ajoute, le geste, simple, ouvert, accueillant, la main puissante, tendue franchement, d'un seul coup, sans hésitation, toute grande ouverte, la révélation est complète. On se sent devant une sincérité. Car, peut être plus que tout le reste, ce qui caractérise Monsieur Raoul Warocqué, c'est la sincérité, la sincérité d'un homme prêt à toutes les sympathies et capable de sentir profondément. Cet homme fort est un sensible.

« Ayez un peu moins d'esprit et un peu plus de cœur », s'écria-t-il un jour, à la Chambre, s'adressant à l'un des membres de la Droite ».

Toute l'âme intime de l'homme est dans cette phrase, surgie d'un jet sur ses lèvres ; une bonté forte, curieuse du bien à faire, réfléchie dans ses décisions, mais se donnant toute entière.

*
* *

Qui n'a pas visité le château de Mariemont ? Des trésors de tous genres, des collections innombrables, une bibliothèque merveilleuse, en font un lieu d'études, où l'on souhaiterait vivre des mois.

Oh ! cette bibliothèque ! si riche et si intime dans son cadre reposant, là bas, à l'extrémité du château ! Quel coin délicieux, pour celui que tient l'amour du

livre. Il est des bibliothèques d'apparat, où l'on sent le livre n'être là que pour la parade ; pauvres feuilles abandonnées, qui se désolent de leur définitive et inutile immobilité. Le livre, ici, est, pour employer une expression anglaise, « confortable ». Il se sent l'ami, qu'une bienveillance attend. Tel signet, oublié entre deux pages, reste, comme le témoignage d'un entretien encore récent entre deux amis.

Les livres ont leur âme aussi, reflet de l'âme de ceux qui s'en délectent. Et, au milieu de toutes ces richesses, aux jours de réunion, passe, s'entretenant avec ses hôtes, le maître du lieu. Il écoute l'un. Il questionne l'autre. Parfois il couronne quelque gai propos, d'un rire sonore et épanoui et d'un grand geste affectueux. Il sait être et il est l'ami de tous. Voici qu'on lui dit quelque chose qui l'intéresse. La main plonge rapide dans une poche, en ramène un bloc-notes, (il semble que chaque poche de la redingote en contienne un). D'une écriture rapide, d'homme d'affaires, une note est prise : plus loin, une autre, puis ; une autre. En telle sorte que la moisson s'en va, grossissant, grossissant toujours. Si quelqu'un pouvait un jour, réunir ces petits bouts de papier, que de choses il y pourrait lire et quelle émouvante histoire il en pourrait tirer !

J'ai vu ce bloc-notes recevoir, un jour, les confidences du président de la ligue contre la tuberculose, une autre fois, celles de M. Paul Pastur, relatives à l'école des estropiés de Charleroi. Antérieurement, il avait accueilli des éléments concernant l'institut commercial des industriels du Hainaut, ou bien

l'athénée du centre, ou bien le musée industriel de Morlanwelz et tant d'autres choses.

Et ces petites notes, toujours, suscitent un effort, une largesse, un acte de solidarité nouveau. J'imagine que, parmi les plus récentes fiches sorties de ce bloc-notes, ils s'en trouvent, qui font allusion à quelque chose, qui pourrait bien, un jour, devenir un lycée de jeunes filles. Mais ceci a des allures d'indiscrétion. Passons.

*
* *

Il serait impossible d'énumérer toutes les œuvres auxquelles s'est intéressé et s'intéresse M. Warocqué. A ceux qui se voudraient renseigner davantage, il faut conseiller la lecture de : « Un siècle de travail et d'efforts. L'œuvre des Warocqué ». Mais peut-être, sera-t-il possible de les synthétiser en indiquant ce qui en forme, en quelque sorte, l'harmonieuse unité.

Quand on veut rechercher l'idée directrice qu'inspire cette inlassable activité, il suffit d'observer l'ensemble des efforts accomplis par lui, depuis bientôt vingt ans.

Le point central, si l'on peut ainsi s'exprimer, de la philosophie pratique de M. Warocqué est celle-ci : L'évolution progressive d'une société a pour condition primordiale et essentielle celle des individus qui la composent.

Il existe, de par le monde, à l'état de potentiel, si vous voulez, une somme d'énergies intellectuelles et morales, qui, libérées, deviendraient les facteurs d'une puissante accélération de cette évolution.

Le but à poursuivre est de dégager ces énergies en état d'occlusion, de leur permettre de se faire jour, de s'intégrer dans le travail accomplissant chaque jour, et, ainsi de se transformer en éléments actifs de progrès social.

Le moyen, est d'aller aux individus, de susciter leur volonté d'efforts, en leur procurant en même temps, les moyens de donner à l'effort individuel une efficacité maximum.

En fait, et par des voies peut être différentes, la pratique suivie par M. Warocqué coïncide presque absolument avec les principes de la théorie du « capacitarat » de M. Ernest Solvay.

De ce point de vue, peut-on dire, découle toute l'extraordinaire activité sociale de cet homme de bien.

A l'enfant, au malade, à l'estropié, au vieillard, il veut que l'assistance soit donnée par la collectivité, parce-que, par eux-mêmes, ils sont incapables d'écartes qui les écrasent. C'est en quelque sorte une dette qui leur est payée. Mais de l'adulte, en force et en santé, il réclame un effort individuel, un acte de volonté personnelle. Et comme la puissance efficace de l'effort, dépendra du levier employé, ce levier il le veut le plus résistant et surtout le plus perfectionné qu'il se peut.

De là, un double courant d'activité; assistance donnée aux faibles et aux vaincus; instruction et culture offertes aux jeunes et aux valides.

Crèche Mary Warocqué, Maternité Elisabeth, Orphelinat Raoul Warocqué. Ecole des estropiés de

Charleroi, Hôpital Louise, Ligue anti-tuberculose, d'une part. Ecoles gardiennes, Ecoles ménagères, Cours professionnels, Ecole industrielle, Athénée du centre, Institut commercial des industriels du Hainaut, Institut d'anatomie Raoul Warocqué, d'autre part. sont parmi, tant d'autres œuvres auxquelles il donne une part de lui même, l'illustration de ce qui vient d'être affirmé.

*
* *

Par le fait même de cette conception, M. Raoul Warocqué se trouve appartenir au libéralisme, ce terme compris dans son acceptation la plus élevée et la plus philosophique.

Socialiste, il ne le pourrait être, non pas, parce que propriétaire d'une grande fortune.

Supposer que pareille considération pourrait l'empêcher de proclamer la vérité du socialisme, s'il le croyait tel, serait faire une sanglante injure à la haute probité et à la loyauté inaltérable de son caractère, mais précisément, parce-que, convaincu que le progrès social ne peut être que la somme des progrès réalisés individuellement par l'effort individuel, dans chaque individu.

Catholique, le respect que, précisément, il professe à l'égard de l'individu, la confiance qu'il fait aux sentiments de dignité et de responsabilité personnelles considérés comme bases de tout avancement moral, l'empêchent d'admettre, que puisse être imposée à la pensée humaine, une règle que la raison ne pourrait discuter. Libéral et démocrate, dans toute

la fierté de son âme, M. R. Warocqué est un optimiste. Il croit à la dignité humaine ; il croit à la perfectibilité sociale ; il a foi dans la raison individuelle. Il pense que l'exercice de la liberté trouve, en lui-même et par lui-même, son état d'équilibre et son maximum de rendement, si rien, ne vient arbitrairement, le détourner de sa voie droite. Et logiquement, il redoute tout ce qui ressemble à une aliénation de l'indépendance individuelle, qu'elle se fasse à droite, au nom d'une vérité divine prétendument révélée ; qu'elle se fasse, à gauche, au nom d'une conception sociale, égalitaire, reposant sur le sacrifice de l'individu à la collectivité. Mais rien n'est plus lointain de lui que l'intransigeance sectaire et mesquine. Sa tolérance est sans limites. S'il est quelque part, quelques journalistes ultramontains, qui parfois se sont attaqués à lui, avec plus de méchanceté que de bon sens, s'il est des cléricaux sectaires qui font profession de le haïr, je ne crains pas d'affirmer que M. Warocqué jouit, sans réserves, de l'affection de tout le peuple du centre, de tout ce peuple qui connaît sa vie, si belle et si féconde et respecte l'homme si franc et si loyal. Sans doute, la rhétorique socialiste a parfois lancé ses foudres contre l'industriel qu'est M. Warocqué, mais on peut se demander si ce ne sont pas simplement, comme on dit au palais, de simples actes interruptifs d'une prescription, qui s'accomplit au profit d'un « capitaliste ».

Un jour, M. Jules Destrée, portant la santé de M. Warocqué, lui disait, dans son langage nerveux et imagé qu'il est « le bon riche » de l'Écriture. Combien

il avait raison, et vraiment, la vérité parlait par sa bouche. Et je ne sais pas d'éloge plus mérité et plus grand de cet homme, loyal et généreux, qui consacre sa fortune, à des œuvres de bonté, d'émancipation et de libération de ses semblables, tout simplement, joyeusement comme s'il accomplissait un devoir, auquel il est fier d'obéir. Car M. Raoul Warocqué donne avec joie et se donne avec enthousiasme, quand il est une bonne œuvre à accomplir.

*
* *

J'avais promis d'écrire la biographie de Monsieur Warocqué, Hélas ! je n'en ai écrit encore que la préface et pourtant, le moment est venu de clore cette notice.

Il eut fallu rappeler que M. Warocqué est né à Bruxelles le 4 février 1870, qu'il est en pleine maturité et en pleine force ; qu'en 1890, après avoir fait ses études à l'Université de Bruxelles, il passa l'examen de secrétaire de légation ; qu'il se rendit au couronnement de l'empereur de Russie en 1896 ; alla, comme phénipotenciaire, notifier à la cour de Peking, l'avènement du roi Albert en 1910. Il eut été indispensable de dire aussi qu'il fut conseiller provincial, qu'il est bourgmestre de Morlanwelz, Membre de la Chambre des représentants ; que son activité industrielle et commerciale est considérable ; administrateur-délégué des charbonnages de Mariemont et Bascoup, administrateur de la Caisse d'épargne et de retraite ; censeur à la Banque Nationale, que sais je encore ? Mais tout cela serait trop long à dire. et il

faut me pardonner de n'y point insister. Personne d'ailleurs, n'ignore en Belgique, quelle activité est la sienne, dans tous les domaines. Pourtant, qu'il me soit permis de souligner, ce qu'il y a de vraiment beau dans cette activité. La richesse détourne tant d'hommes du travail et des inquiétudes qui assaillent forcément ceux qui « font quelque chose ». Monsieur Warocqué est plus fort qu'elle. Il la domine et la maîtrise. Il pense que vivre c'est agir, et agir c'est travailler ; où serait en effet la beauté de la vie, sans l'action, la gloire de vaincre, sans la lutte, la hauteur de la volonté, sans l'obstacle à vaincre ? Et parce qu'il aime la vie, parce qu'il sent toute la pure noblesse de l'effort voulu et réalisé. M. Raoul Warocqué est un opiniâtre travailleur. N'est-ce pas là aussi l'une des causes de cette affection qui se porte vers lui, de toutes les classes de la société, en ce pays d'infatigables travailleurs, qu'est la région du centre ? Et cette sympathie, je l'ai entendu exprimer un jour par un mandataire ouvrier, socialiste, en cette brève, mais complète formule, qui synthétise admirablement cette haute et noble personnalité. « Monsieur Warocqué, disait-il, c'est un homme ! » Et dans l'esprit de celui qui s'exprimait ainsi, le mot « homme » prenait une signification si haute, si définitive. qu'il sentait que c'eût été l'amoindrir que d'y ajouter quelque chose.

Georges HEUPGEN.



M. Franz Cumont

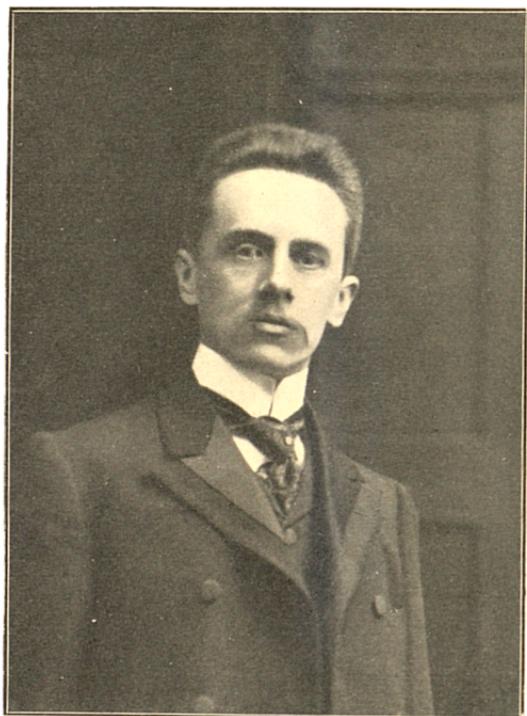
Né à Alost, le 3 janvier 1868, M. Franz Cumont conquit le diplôme de docteur en philosophie et lettres en 1887 à l'Université de Gand. Dès 1892 il se voyait nommé professeur à notre Université. En 1899 le gouvernement lui confiait la direction des musées royaux du Cinquantenaire. Ses nombreux travaux : *Les Mystères de Mithra*; *Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite Arménie*; *Catalogus codicum astrologorum Graecorum* (11 vol. parus); *Recueil des Inscriptions du Pont et de l'Arménie*; *Les religions orientales et le paganisme romain*; *Recherches sur le Manichéisme*, pour ne citer que les plus importants (on trouvera une biographie complète dans l'« Almanach des Etudiants Libéraux » de 1912), lui valurent de bonne heure une brillante réputation scientifique. Plusieurs de ses ouvrages furent traduits aussitôt après leur publication en allemand, en anglais, en italien. M. Cumont s'affirma immédiatement comme un de nos savants les plus célèbres. L'Académie de Belgique voulant rendre hommage à sa haute valeur le nomma membre correspondant en 1902 et effectif en 1903, l'Institut de France se l'adjoi-

gnit comme membre étranger en 1904, les Universités d'Oxford, de Bruxelles, d'Upsal lui accordèrent le titre de docteur *honoris causa*.

Tous ceux qui ont suivi les cours de l'illustre savant, ceux surtout qui ont suivi ses cours pratiques, savent à quel point il savait exciter chez ses auditeurs la curiosité scientifique et l'amour de l'impartialité, de la vérité. L'Université de Gand s'enorgueillissait de son enseignement. Il fallut un Descamps, ministre aussi ridicule que néfaste, écrivain aussi misérable que grotesque, professeur aussi mauvais que Cumont était supérieur, pour oser s'attaquer à lui. Alors que toutes les universités nous enviaient la gloire que le nom de Cumont faisait rejallir sur la nôtre, le baron, de funeste mémoire, accula notre vénéré professeur à la démission en lui infligeant le plus sanglant des affronts... en refusant de le charger du cours d'histoire romaine pour le donner à M. Roersch.

M. Cumont a quitté notre Université en 1910. L'imposante manifestation organisée par la Société Académique d'Histoire, le 17 février 1910 et à laquelle assistaient plus de 300 étudiants, fut une preuve éclatante de la sympathie et de l'admiration que tous avaient pour lui. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir donner ici une nouvelle preuve de notre attachement pour notre ancien maître.

L'acte du Gouvernement à son égard restera toujours une honte pour le régime clérical et un des attentats les plus audacieux de l'obscurantisme contre le développement scientifique de notre pays.



M. Ernest Mahaim

Professeur à la Faculté de Droit,
à la Faculté Technique
et à l'Ecole de Commerce de l'Université de Liège.

M. le professeur Mahaim a bien voulu accepter la dédicace de notre almanach. Nous avons demandé au camarade Heuse, le dévoué président de la Générale Liégeoise, de nous fournir les éléments qui nous ont permis d'élaborer la notice qui suit.

Né en 1865 à Momignies (Hainaut), Ernest Mahaim fut élève à l'Athénée de Liège; puis il suivit les cours de l'Université de cette ville et y conquist les diplômes de docteur en droit et de docteur en sciences politiques et administratives.

Il suivit notamment les cours du célèbre Emile de Laveleye, dont il fut l'élève préféré. Au cours des voyages d'études qu'il fit en Allemagne, en Autriche, en France et en Angleterre, il suivit les cours de Wagner, de Schmoller, de Brentano, de Mengers, etc. Docteur spécial de l'Université de Liège (Droit

public et administratif), il fut en 1892 chargé de cours en remplacement de De Laveleye.

Nommé professeur extraordinaire en 1895 et ordinaire en 1898, il fut proclamé docteur *honoris causa* de l'Université de Glasgow.

L'Académie le choisit comme membre correspondant en 1908; dès 1890 déjà il était membre correspondant de la « Royal Economic Society » de Londres; il devint en 1905 membre de l'Institut International de Statistique et, en 1912, membre de la Commission Centrale de Statistique.

On se souvient qu'en 1912, M. le professeur Mahaim fut appelé à donner une série de conférences à Paris, à la Faculté de Droit, où il traita du « Droit international ouvrier ».

L'activité du savant professeur a été surtout absorbée par l'étude de la protection légale des travailleurs : on s'en convainc en jetant un regard sur les titres de ses ouvrages :

Les Syndicats Professionnels (1895); Enquête sur la situation hygiénique des habitations ouvrières (1897) (1904); Les abonnements d'ouvriers et leurs effets moraux (1910).

On a de lui, sur le même sujet, de nombreux rapports, dont un, lu à l'Académie en mai 1911, et un autre, le dernier, publié dans la *Semaine Sociale* de Zurich.

A côté de cette production, M. le professeur Mahaim collabore à la *Revue de Belgique*, à la *Revue Economique Internationale*, à l'*Economic Journal* (Londres), à la *Zeitschrift für Volkswirtschaft*, à la

Social Politik und Verwaltung, à la *Revue de Droit International et de Législation comparée*, etc.

A l'Université de Liège il professe le Droit International Privé et le Droit des Gens, à la Faculté de Droit; la Statistique à l'École de Commerce; l'Économie politique à la Faculté Technique.

A côté du souci si noble de la protection de l'ouvrier, M. le professeur Mahaim se préoccupe aussi du problème pacifiste : il est un partisan ardent du pacifisme. La nature de ces deux préoccupations montre, à côté du savant et du professeur, l'homme de cœur; nous sommes fiers de pouvoir, jeunes libéraux, nous réclamer d'une personnalité si élevée et nous envions à nos copains de Liège les leçons qu'ils ont la bonne fortune d'entendre et qui, professées par M. Mahaim, leur laissent, sans conteste, une empreinte ineffaçable.

G. HUYDTS. (1)

(1) Pour les renseignements bibliographiques, cf. : *Bibliographie Académique* (Bruxelles 1908) et les *Rapports annuels* de l'Université de Liège depuis 1892.

PARTIE POLITIQUE

Patriotisme et Civisme

Le patriotisme des grands peuples est souvent belliqueux et conquérant. Il dégénère parfois en chauvinisme. Les Belges n'ont besoin ni de revanche ni de conquête et n'éprouvent qu'un désir, conserver ce qu'ils ont, leur propre pays, leurs institutions, le droit de vivre entre eux, chez eux, à leur guise.

Leur patriotisme est un patriotisme tranquille, bon enfant, sans cocarde ni panache, conservateur, commode, peu exigeant.

Il s'exprime en formules médiocrement variées, dans les cérémonies officielles.

Le Belge est-il vraiment patriote? Assurément il l'est, dans le sens large et imprécis du mot. Il aime son pays. C'est un sentiment naturel, instinctif. On aime son pays, comme on aime sa famille, ses habitudes, son milieu. On en est, donc on l'aime. Il n'y a pas de mérite à aimer son pays. Et si le patriotisme n'est que cela, il ne constitue pas une force, il n'engendre ni action, ni vertu.

Mais il est, bien compris, quelque chose de plus. Seulement comme on emploie le mot à des usages divers où il se déforme, se dégrade et se banalise,

je lui préfère une expression plus condensée, et de contour plus net, le mot : civisme.

Le civisme c'est le dévouement à la Cité, à la communauté, à la nation, à la patrie. Le civisme ne consiste pas seulement à aimer son pays, mais à se sacrifier pour lui, à lui donner quelque chose de soi, à s'imposer une charge personnelle pour le bien de tous, pour l'honneur, la gloire, le bénéfice de la collectivité nationale.

Cela c'est le vrai patriotisme, agissant et efficace. C'est le patriotisme en œuvre, non en phrases.

Le civisme incite à rechercher dans la mêlée des intérêts particuliers l'intérêt général, et à distinguer parmi les intérêts généraux le plus noble, l'intérêt supérieur qui le plus souvent n'est ni matériel, ni immédiat, et à faire plier devant lui les intérêts plus tangibles, les besoins, les coutumes, les passions, les instincts dont les conflits et les combinaisons font la trame de la vie ordinaire et quotidienne.

L'Angleterre est de tous les pays celui où se retrouvent les plus fortes attestations de civisme, fonctions publiques gratuites, entreprises de philanthropie et de solidarité, soutenues par les ressources privées des citoyens, inspirées par le sentiment du devoir social. La Suisse, petit pays honnête, laborieux, mais sans lustre, donne aussi de beaux exemples de vertus civiques modestes, que ne récompensent ni rubans, ni prébendes, et où les honneurs officiels sont réduits au minimum.

Le système militaire suisse repose en grande partie sur le dévouement des citoyens aisés et instruits,

qui s'imposent librement, et comme surcharge, les fatigues et les responsabilités du commandement. Dans le petit pays comme dans le grand, le sentiment national est intense et général.

Il n'en est pas de même chez nous. Et il faut le dire, parce que c'est une faiblesse et un mal et qu'il y a urgence à les corriger.

La préoccupation principale du Belge, c'est de peu donner, si ce n'est pour son utilité ou son agrément, de peu donner de sa bourse et de sa personne pour d'autres que lui-même. Peu d'impôts, peu de service militaire, peu de corvées, de l'aisance, du confort, rien à faire que des affaires, voilà l'idéal commun. On ne le dit pas, on ne s'en rend même pas exactement compte. Mais cela est ainsi. C'est dans notre caractère et dans notre histoire.

La nation, le pays, cela est très haut, un peu élevant. On vit dans sa ville, son cercle, sa société, son clan, sa coterie. Le Belge est particulariste. Baudelaire a dit : les Belges pensent en bande. Ils pensent par petites bandes. Leur devise est : l'Union fait la force. Se diviser est leur principale occupation. Combien y a-t-il d'œuvres chez nous qui réunissent des hommes de toutes les classes et de toutes les opinions? Dès qu'une œuvre surgit, une œuvre rivale naît à ses côtés. Combien de petites entreprises qui végètent et qui, unies, prospéreraient! Que de méfiances à l'égard de celui qui n'est pas de la cellule, du quartier, du faubourg, du village!

Que de ravages enfin créés par l'esprit de parti, qu'exacerbe l'esprit confessionnel.

L'esprit de parti est de tous les pays. A un certain degré il est inévitable, peut-être même utile. Rien de plus naturel que de voir se grouper et s'organiser des gens que rapprochent leurs convictions politiques, leur idéal social ou philosophique. Dans les pays de régime parlementaire, les grandes agglomérations, les grandes classifications d'opinions sont une des conditions d'une vie politique saine.

Mais l'esprit confessionnel se combinant avec l'esprit de parti forme un précipité délétère qui empoisonne la vie sociale. Le conflit des idées devient une lutte où l'âme est engagée, où le salut éternel est en cause. On fait descendre Dieu dans l'arène et l'on proclame la guerre sainte. Le dissident est traité en hérétique et l'hérétique est maudit. Avec l'hérétique point de transaction, point de contact; on le fuit, on le traque.

On en est arrivé là dans toute une partie du pays, dans nos bourgades et nos hameaux. Même dans les grandes villes cet esprit absurde et détestable se traduit quelquefois dans les occasions les plus ridicules. Voici par exemple qu'à Bruxelles, des parents organisent, à l'image d'une institution anglaise, une légion de « scouts ». Ils ne songent à donner aux enfants qu'ils recrutent qu'une bonne éducation physique, un entraînement musculaire et moral, qu'à développer l'initiative des garçons, le goût du plein air et le sentiment de l'entraide. L'entreprise rencontre des encouragements et des adhésions. Un an ne s'est pas écoulé que, sous le patronage de personnalités du clergé et du monde politique, appa-

rait l'œuvre des scouts catholiques. Mêler des fils de familles libérales — lesquels sont généralement d'ailleurs catholiques de religion — et des fils de familles purement et exclusivement catholiques, catholiques officiellement et farouchement, ce serait pactiser avec Satan!

Le fait est caractéristique; on pourrait en citer bien d'autres. La mentalité qu'il révèle est grave. Dans un pays où sévit ce mal, comment créer une puissante unité nationale?

Sur un autre terrain, une guerre non moins funeste se déploie. On rêve de séparer les Belges, suivant une limite géographique, en races non seulement distinctes, mais ennemies. Sans tenir compte ni des effets d'une séculaire transfusion de sang, ni de ceux d'une longue similitude de destinées et d'institutions, on prétend infliger à des Belges qui n'en veulent pas une culture linguistique artificielle; on voudrait, par le recrutement militaire régional, organiser deux armées dans un pays où le plus urgent est d'en avoir au moins une!

Et l'intérêt de la communauté, de la patrie! L'intérêt de tous, l'intérêt collectif, l'intérêt général! L'intérêt non d'un groupe ou d'une région, mais du pays!

On ne s'en occupe pas. Avant tout l'église, la coterie, le village, le patois, la bande! Et comment remonter ce courant d'égoïsme? Ce ne sera pas l'affaire d'un jour. On n'y parviendra que par un grand effort éducatif, par une véritable réfection morale.

Le service militaire général que nous aurons

bientôt y aidera. Ce sera un commencement. Et l'on peut en attendre beaucoup.

N'est-il pas frappant que ce régime nouveau ne nous vient pas du dedans, mais en réalité du dehors? Pendant longtemps des officiers, des patriotes, des parlementaires ont prêché la réforme. Mais ce fut en vain; l'esprit confessionnel, l'antimilitarisme confiné dans la vision des intérêts quotidiens et locaux réagirent. On ne fit rien. Ce que la libre propagande intérieure n'a pas réussi à conquérir, les circonstances extérieures l'imposent maintenant.

La situation de la Belgique en Europe lui commande d'organiser sa défense. Et qu'est-ce qu'il s'agit de défendre? Est-ce la religion catholique, sont-ce les Flamands ou les Wallons, les orthodoxes ou les libres-penseurs? Non, c'est tout l'ensemble et tout le monde, c'est la Belgique géographique et politique, et son patrimoine économique et intellectuel.

Ainsi cette unité morale, que nous nous complaisons entre nous à déchirer ou à nier, dont il nous est si difficile de prendre conscience, une nécessité supérieure nous oblige à l'affirmer vis-à-vis de l'étranger.

Les familles belges sauront qu'il est d'autres sacrifices à consentir que ceux auxquels détermine le simple et assez vulgaire souci de soi-même et des siens, d'autres devoirs à remplir d'une autre nature, plus nobles, plus impérieux que ceux dont on perçoit directement profit.

Elles apprendront qu'elles constituent toutes en-

semble plus qu'une agrégation prospère de marchands et d'agriculteurs, plus qu'une combinaison historique de races, mais une personne politique et morale, une nation, et qu'il y a autre chose en Belgique que l'Eglise et une autre cause à défendre que celle d'une confession religieuse. Il y a la Belgique elle-même.

Paul HYMANS.

Une Nation Artificielle

Quelques personnes ont agité dernièrement l'idée, d'ailleurs bientôt abandonnée, d'introduire entre la population flamande et la population wallonne de notre pays une séparation dite administrative. Il s'est rencontré, à ce sujet, des historiens d'occasion pour découvrir que la Belgique n'était au surplus qu'une « nation artificielle ». La formule est simple, et peut-être, puisque le Comité de l'Almanach a bien voulu me demander quelques lignes, me permettra-t-on d'en examiner le sens.

Faut-il entendre par nation artificielle une nation ne reposant point sur la communauté de la race ou, si l'on veut, sur la communauté du sang? Non sans doute. Car dans ce cas, ni la France, composée de Ligures, de Celtes, de Burgondes, de Wisigoths et de Francs, sans compter les Grecs de Marseille et les Bretons de Bretagne; ni l'Italie, peuplée de Lombards au Nord et de l'extraordinaire mélange des Napolitains au M'di; ni l'Allemagne, où tant d'éléments slaves et celtiques subsistent à l'Est et au Sud; ni l'Angleterre, mixture de Celtes, d'Anglo-Saxons, de Danois et de Normands romanisés, n'au-

raient dans ce cas plus de droits que nous-mêmes à revendiquer le nom de nation... naturelle.

Conviendrait-il donc de considérer comme une nation artificielle une nation où se parlent plusieurs langues? Sans doute le français, le flamand et l'allemand se font concurrence sur notre sol. Mais n'y a-t-il donc point des Français qui reconnaissent comme dialectes maternels le breton, le provençal, le flamand et le basque? Ne rencontre-t-on point en Espagne des Catalans et des Castellans; des Lorrains, des Danois, des Wallons et des Polonais en Allemagne; des Magyars et des Roumains en Hongrie? Et le gaélique ne continue-t-il pas à vivre en Angleterre? Serons-nous donc obligés ou de taxer d'artificielles toutes ces nations polyglottes, ou, foulant aux pieds les sentiments de l'équité la plus élémentaire, refuserons-nous, aux minorités linguistiques qu'elles renferment, le droit de s'exprimer dans leur langue?

Soit, dira-t-on sans doute. Ce n'est ni en raison de la complexité de ses origines ethnographiques, ni à cause de son «trilinguisme» que nous considérons la Belgique comme une nation artificielle. Mais qu'on nous accorde au moins qu'elle n'est qu'une création politique, et qu'il a fallu, pour qu'elle se constituât, l'intervention, au XV^e siècle, de la dynastie bourguignonne. Hélas ! Où donc découvret-on un peuple qui se soit fait lui-même et dont les diverses provinces ou les multiples nationalités se soient agglomérées les unes aux autres d'un mouvement spontané ? La France et l'Angleterre

sont certainement dans l'Europe d'aujourd'hui les Etats les plus fortement cimentés et les mieux unifiés. Qui ne sait pourtant que la France est une construction — combien lente et pénible ! — de la royauté ? Et faut-il rappeler que l'unité de l'Angleterre lui a été imposée par la conquête Normande ? Croit-on donc que l'Italie eût brisé son particularisme territorial sans la maison de Savoie et que l'Allemagne actuelle ne doit point son existence aux Hohenzollern ? Et sans doute l'œuvre des princes ou, si l'on veut, l'œuvre de l'Etat, n'a tenu que par le consentement des peuples. Ici, ils y ont aidé ; ailleurs, ils s'y sont accoutumés à la longue. Ça et là pourtant, aux périodes de crise, sous l'influence des passions surexcitées ou des intérêts divergents, les résultats acquis ont été mis en péril et les nations en apparence les plus solides ont failli sombrer ou s'émietter dans la guerre civile. Il serait trop facile de montrer l'Angleterre déchirée au XV^e siècle par la Guerre des Deux Roses puis au XVII^e siècle par les Orangistes et les Jacobites ; les princes allemands se plaçant sous le protectorat de Louis XIV pour échapper à la suprématie de l'Empereur ; la France enfin travaillée au XVI^e siècle par les guerres de religion, au XVII^e siècle par la Fronde, au XIX^e siècle par la Chouannerie et la Terreur Blancbe, pour ne rien dire de faits plus proches que nous.

Où trouvera-t-on dans notre histoire des faits analogues à ceux-là ? Non seulement on n'y découvre pas la moindre trace de luttes de races, mais jamais,

depuis que Philippe le Bon a réuni nos provinces en un seul corps d'Etat, on ne surprend chez elles, si ce n'est à l'époque des terribles ébranlements religieux du XVI^e siècle, la plus fugitive velléité de se séparer les unes des autres et de détruire l'Etat qui les renferme. Ni les sollicitations de Louis XI au XV^e siècle, ni celles de Mazarin au XVII^e, exhortant les Wallons et les Flamands à se séparer, n'ont de prise sur elles. Sous Philippe II, le déchirement des Pays-Bas en deux Etats que représentent encore aujourd'hui sur la carte de l'Europe le royaume de Hollande et celui de Belgique, a pour cause non l'antipathie réciproque des nationalités, mais la différence des confessions religieuses.

Sans doute, jusqu'à l'application des principes de l'Etat moderne au XIX^e siècle, nos provinces ont gardé chacune un degré d'autonomie qui les fait ressembler, *mutatis mutandis*, aux cantons suisses d'aujourd'hui. Elles possèdent leurs privilèges particuliers, leurs institutions propres et les habitants de chacune d'elles, au point de vue du droit territorial, sont réputés étrangers dans toutes les autres. Mais quoi! C'est là un fait général sous l'Ancien Régime. Il se rencontre dans la République des Provinces-Unies comme chez nous! Bien plus, on le constate même dans la France de Louis XIV, où le gouvernement applique à certaines provinces la qualification de provinces étrangères!

Faut-il perdre de vue d'ailleurs, à côté des oppositions qui subsistent, les caractères communs dont le pays s'imprègne de plus en plus depuis l'époque

bourguignonne? N'oublions pas que, malgré leur diversité, les institutions provinciales reposent partout sur les mêmes principes essentiels. Partout se rencontrent des « Etats » représentatifs; partout les habitants jouissent du droit de voter l'impôt et de ne pouvoir être soustraits à leurs juges naturels. Au Sud comme au Nord de la frontière linguistique, l'esprit public conçoit l'Etat de la même manière et les mœurs civiques sont identiques si les dialectes diffèrent. D'ailleurs l'action du gouvernement central se fait sentir également à toutes les provinces, y unifie peu à peu le droit, la procédure, les finances, l'administration civile et religieuse et insensiblement fait des Belges — le mot est courant dès le XVIII^e siècle — avec les Brabançons, les Flamands et les Hennuyers, comme, de son côté, le roi de France fait des Français avec les Picards, les Champenois, les Provençaux.

Artificielle, la nation à laquelle nous appartenons ne l'est donc pas davantage que celles qui nous entourent. Certes, on y surprend des individualités régionales et linguistiques très marquées, on y remarque même des contrastes et l'on surprend enfin, dans la littérature populaire, des expressions non équivoques en leur brutalité naïve de cet instinct primitif qui porte les gens de langue différente à se brocarder mutuellement. Mais à tout prendre, les sobriquets dont Flamands et Wallons se sont blasonnés à travers les siècles ne sont ni plus nombreux ni plus méchants que ceux qu'au sein même de la Wallonie et de la Flandre, les diverses villes se

sont dédiés les unes aux autres. Ils le sont même beaucoup moins que ceux que l'on recueillerait encore aujourd'hui entre Bava-rois et Prussiens, Gascons et Provençaux, Frisons et Hollandais, Napolitains et Toscans. Pour trouver des haines de races dans notre histoire, il faut tout d'abord qu'on les y mette. Pour s'aviser de qualifier la Belgique de nation artificielle, il faut qu'on néglige de la comparer à l'étranger et qu'on s'hypnotise avec quelques détails en refusant d'envisager l'ensemble.

Est-ce donc une nation artificielle que celle qui trois fois de suite et d'un même élan s'est soulevée toute entière pour revendiquer son indépendance : au XVI^e siècle contre l'Espagne, au XVIII^e siècle contre l'Autriche et au XIX^e siècle contre la Hollande? D'où est venue cette unanimité, sinon d'une concordance profonde des mœurs, des idées, de l'idéal politique? Et en faut-il davantage pour attester que notre existence nationale ne repose pas seulement sur une longue tradition, mais aussi sur cette communauté spirituelle, sans laquelle un peuple n'existe pas?

Nous nous trouvons aujourd'hui, comme tous les Etats du monde, devant des difficultés, des problèmes et des conflits de toute sorte. La diversité de langues les complique incontestablement. Certains esprits peuvent s'en effrayer. Mais il en est d'autres qui, s'inspirant d'un noble et courageux idéal, envisagent cette diversité même comme un ferment de progrès et, l'acceptant de bonne foi et de bon cœur. rêvent, au lieu d'un cantonnement mesquin et de

destinées provinciales, d'une conciliation généreuse, d'une collaboration commune aboutissant à une civilisation plus haute, montrant à l'avance sur le sol étroit de la patrie ce que pourra être un jour l'Europe réconciliée, s'estimant dans sa diversité, reconnaissante à ses divers peuples de tout ce dont ils ont enrichi le patrimoine commun et cessant enfin de tenir pour incompatibles les deux beaux mots de nationalité et d'humanité.

H. PIRENNE.

Finances et Impôts

Une des conditions essentielles à la bonne marche d'un pays est, à n'en pas douter, de posséder des finances solides, un crédit bien établi et un régime d'impôts équitables. La difficulté même des questions financières, fait que peu de personnes sont suffisamment au courant pour exercer sur le gouvernement un contrôle financier sérieux. Nous croyons qu'il sera donc d'une certaine utilité d'exposer brièvement notre régime de finance en attirant spécialement l'attention sur les questions les plus importantes du jour.

Tout d'abord rappelons qu'il y a, en matière de finances, des dépenses ordinaires, constituées par les budgets des différents ministères, et les dépenses extraordinaires, employées aux travaux publics.

A ces différentes catégories de dépenses correspondent des catégories différentes de recettes : Les recettes ordinaires, dues aux impôts directs et indirects et les recettes extraordinaires, dues à l'emprunt. En principe seules les dépenses servant à

augmenter l'outillage économique du pays ou les grands travaux publics, devraient être couverts par la recette extraordinaire.

Jetons un rapide coup d'œil sur le système d'emprunt de notre pays. En 1884, au moment où le gouvernement libéral quitte le pouvoir, les emprunts se montent à un milliard sept cent et huit millions (1,708,000,000 de francs); en 1900 ils s'élèvent à deux milliards six cents millions (2,600,000 de fr.) et en 1912 à trois milliards sept cent quarante et un millions (3,741,000,000 de francs).

Cette augmentation incroyable de la dette publique intervient largement dans la baisse de la rente belge qui est descendue de 94 francs en 1908 à 78 francs en 1912! Les emprunts augmentant trop rapidement, le gouvernement ne parvient plus à placer ses titres de rente. C'est ainsi que nous constatons qu'alors qu'en 1909, le gouvernement augmentait le total de la rente placée, de 150 millions de francs en 1910, de 120 millions, en 1912 de 7 millions seulement. Et encore la Caisse d'Épargne a avalé la grande partie des rentes. Pendant la période 1906-1911 sur 594 millions, valeur nominale de la dette émise, la Caisse d'Épargne en a pris 329 millions, soit plus de 55 p. c.; rien qu'en 1911 sur 47 millions émis, la Caisse d'Épargne en a 34 millions!

La cause en est que lorsque les dépôts arrivent à un taux déterminé de 2,000 francs, la Caisse d'épargne avertit les déposants qu'elle procédera à leur conversion en rentes belges, et après un délai déterminé la conversion est faite d'office. Le résultat en

est qu'en 1912, il a été émis 22 millions de titres de la dette et que les placements à la Caisse d'épargne, en placements définitifs seuls, sans tenir compte des carnets de rente, s'élèvent à 21,900,000 francs, contre 22,000,000 de francs de capital nominal émis. La Caisse d'épargne à elle seule a absorbé le montant de toute la dette émise; et si nous ajoutons à ses placements définitifs les carnets de rente, au moins 10 millions, nous pouvons dire que les opérations de la Caisse d'Épargne doivent avoir déterminé en 1912 le cours de la rente.

Or, tous les ans les sommes à payer par l'emprunt augmentent. Le gouvernement ne peut y faire face, d'où un excédent qui, s'accroissant d'année en année, arrive à se chiffrer en 1912 à 613 millions. L'Etat, pour faire face à ses obligations, devrait donc trouver à faire pour 613 millions d'emprunt, or il n'arrive qu'à se procurer que 7 millions.

Se trouvant à court d'argent, il est obligé de recourir à l'émission de bons du trésor, moyen tellement dangereux que Graux, dernier ministre libéral des finances, refusait de s'en servir; et même le gouvernement clérical, quand de 1884 à 1886 il place pour 20 millions de bons du trésor, s'arrange pour les avoir éteints en 1896. Dans ces dernières années, le bon du trésor devient courant : en 1907 on en émet pour 50 millions, en 1908 pour 160 millions, en 1911 pour 201 millions et en 1912 pour 410 millions.

Ces émissions de bons du trésor sont nécessitées par l'excédent continu des dépenses sur les recettes. Il a été dépensé, en effet, 313 millions au-delà des

recettes; les crédits votés dépassent 300 millions; il y a là 600 millions à couvrir par la dette publique.

Or, le gouvernement a encore en ce moment 370 millions de bons du trésor et, chose grave, la plus grande partie de ces bons est placée à l'étranger. Un syndicat de banquiers belges a pris 150 millions de bons d'une durée de cinq ans à 4 p. c., moyennant une prime de 2 p. c. Il a option encore pour 150 millions avec un franc de prime. Les autres bons, 220 millions, sont émis à l'étranger et sont à courte échéance; 24 millions vont échoir fin 1912, 192 millions en 1913, et 4 millions en 1914.

On voit comme il était dit avec raison, en 1883, que le système des bons du trésor est dangereux et que, dans les temps difficiles, il n'assure pas la stabilité du trésor.

En outre, le taux auquel ils sont placés ne cesse d'augmenter. En août il était de 4 1/2 p. c., en novembre de 4 3/4 p. c. Pour les bons du trésor du mois de novembre les conditions sont particulièrement onéreuses : à l'intérêt de 4 3/4 p. c. s'ajoute une commission de 1/4 p. c., ce qui met les bons du trésor à 5 p. c., sans compter 1/2 pour mille pour timbre. L'intérêt réel est donc non pas de 4 3/4 mais de 5.20 p. c. au moins.

Bien plus, en quête d'argent, le ministre des finances n'a pas hésité à emprunter à la Banque Nationale 24 millions et 25 millions à la Caisse d'épargne! Cet emprunt forcé se fit au mois de mai à la veille des élections et a dû être remboursé depuis au moyen de bons du trésor.

Cette écrasante dette publique nécessite tous les ans une charge de 159 millions (alors que tous les impôts directs et indirects ne rapportent que 317 millions.)

Après avoir étudié le budget extraordinaire, voyons ce que donne le budget ordinaire : Pour 1913 le budget prévoit une recette de 757 millions dont 401 millions au poste des péages (chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones, péages sur les canaux).

La prospérité privée a fait monter le budget des recettes très rapidement de 500 millions en 1900 il passe à 757 millions en 1913. Il faut remarquer, il est vrai, que cette hausse est due surtout aux péages et aux impôts indirects, dont le rendement est soumis à toutes les influences extérieures et est donc des plus aléatoires. En outre la recette de 401 millions fournis par les péages est une recette brute absorbée en grande partie par les dépenses du ministère des chemins de fer. C'est donc une apparence de recette. Aussi en janvier a-t-on créé une « Commission pour l'autonomie des chemins de fer » destinée à séparer complètement le budget des chemins de fer du budget général afin de constater ainsi si ce département arrivait à un honi ou à un déficit.

Quant aux impôts, nous remarquons que le rendement le plus faible est donné par l'impôt direct qui ne se monte qu'à 75 millions tandis que les douanes-accises donnent 156 millions, l'enregistrement, les successions, le timbre, etc, 86 millions.

L'augmentation depuis 1895 se chiffre comme suit: l'impôt direct a augmenté de 24 millions, les douanes-accises de 80 millions, l'enregistrement, etc., de 36 millions.

Ainsi l'augmentation est inégale entre les différents postes et nous remarquons que c'est dans la partie flottante des recettes qu'elle se manifeste surtout.

L'augmentation énorme de l'impôt indirect est due à ce fait qu'atteignant la denrée et non le contribuable, d'une façon directe, le gouvernement y a eu presque uniquement recours, pour augmenter les revenus de l'impôt.

L'impôt indirect pèse donc de plus en plus lourdement sur le pays.

La loi du 12 juillet 1821 a fixée les bases des importations du pays en donnant une large part aux impôts directs, contribution foncière, contribution personnelle et patente qui devait, dans l'idée de ceux qui les ont établis, être une taxe sur le revenu. Comme il était impossible de frapper directement le revenu, pour des raisons de difficultés pratiques dans l'évaluation exacte de celui-ci, on a dû avoir recours à des moyens indirects.

Et tout d'abord, l'impôt de 7 p. c. sur le revenu cadastral atteignait directement le revenu; les autres cherchaient à atteindre le même but par des voies détournées : la contribution personnelle se calculant d'après l'importance de la maison habitée, sa valeur locative, le nombre de ses portes et fenêtres, de foyers, le mobilier, les domestiques et les che-

vaux, autant de signes extérieurs de richesse ou d'aisance; la patente, fixée d'après le bénéfice que peut procurer une profession et l'utilité de celle-ci.

Mais si les bases de notre régime d'impôts sont restées les mêmes, les modifications nombreuses qui y ont été apportées en ont radicalement faussé le principe: L'impôt de 7 p. c. sur le revenu cadastral ne correspond plus du tout à la valeur réelle des valeurs immobilières d'aujourd'hui : la valeur des terres, en effet, a très considérablement évolué depuis : des terrains ont augmenté dans des proportions très considérables, notamment ceux qui, avoisinant les villes, ont été transformés en terrains à bâtir, d'autres ont diminué, les prairies de Flandre par exemple.

Ce désaccord entre l'impôt qui frappe la terre et la valeur réelle de celle-ci a attiré l'attention depuis longtemps déjà : en 1897 on fixait par une loi, qu'une nouvelle préparation cadastrale serait faite en un an. Les travaux commencèrent, deux millions y furent dépensés, puis ils se ralentirent et en 1906 (ils devaient être terminés dans l'espace d'une année!) ils furent absolument arrêtés : la cause en fut un discours de M. Woeste qui jugea dangereux de toucher à l'impôt, de peur de mécontenter l'électeur.

Mais l'arrêt de ce travail eut d'autres conséquences encore : la contribution personnelle qui, elle non plus ne correspond plus à la situation actuelle, devait être modifiée le jour où la peréquation cadastrale aurait été terminée. M. Woeste a donc rendu impossible toute répartition équitable de l'impôt.

Nous en sommes arrivés à un système radicalement opposé à ce qu'il devait être : M. Inglebeek a démontré que la part d'impôt qui frappe chaque belge, diminue au fur et à mesure que le revenu de celui-ci augmente!

En 1913 nous sommes encore régis par la loi de 1831 qui déclare que « provisoirement » la valeur locative des maisons sera censée rester la même. On devine les résultats étranges auxquels ce « provisoire » nous a mené. En outre des lois sont survenues déclarant que le mobilier d'une maison ne pourra être évalué à plus de cinq fois la valeur locative, avantage manifeste accordé au luxe. Enfin la classification des communes est restée la même qu'en 1831 si bien que des localités alors insignifiantes, aujourd'hui grosses agglomérations industrielles, sont toujours comptées au nombre des communes rurales!

Comme on peut s'en rendre compte par ce rapide exposé, c'est donc surtout sur les petites fortunes que pèse l'impôt direct.

Mais poursuivons l'examen des bases d'impôts : l'impôt sur les successions est censé frapper les citoyens d'après leur fortune. Il n'en est rien; la fortune mobilière échappant toujours aux droits de succession en ligne directe et échappe en grande partie par la fraude en ligne indirecte. Ainsi la fortune mobilière des Belges, évaluée à 9 milliards, sans compter les fonds d'Etat, ne rapporte, en droits de succession, pour ainsi dire rien.

Ainsi donc, tant au point de vue du rapport qu'au

point de vue théorique, nos impôts doivent subir une transformation ayant pour but d'augmenter les ressources de l'Etat et de répartir les charges d'une façon équitable entre les citoyens. Tel est le problème devant lequel se trouve le gouvernement; quelle solution y apportera-t-il? C'est ce que l'avenir nous démontrera.

d'après A. Mechelynck.

Conférence faite à la Société Générale des Etudiants Libéraux de Gand, le mardi 3 décembre 1912 et le discours prononcé à la Chambre des Représentants à la séance du 20 décembre 1912.

J. PIRENNE.

Le Syndicalisme

Pour entreprendre ici l'exposé complet de la question la plus actuelle qui soit, en même temps que la plus délicate, l'espace et le temps me font également défaut. Je m'adresse d'ailleurs à un public averti, qui n'en ignore point les rétroactes et l'importance. L'attention de la jeunesse — de la jeunesse qui travaille et qui pense — est sans cesse sollicitée par le problème social. Dans le conflit des idées et des théories, quelle est la doctrine qui restera triomphante, qui s'imposera comme la norme d'une politique intelligente et progressive? Dans la lutte sans merci d'intérêts opposés, comment trouvera-t-on la formule conciliatrice, préparant une ère de paix et de concorde? Entre l'utopie des uns et l'égoïsme aveugle des autres, quelle est la vérité généreuse et féconde qu'il faut découvrir, propager, défendre? Autant de sujets d'incertitude inquiète. Dans le monde entier, ils préoccupent tous ceux qui, hommes politiques, sociologues, ou simplement intellec-

tuels conscients de leur rôle — portent, chacun pour leur part, la responsabilité de l'avenir.



Le Syndicalisme, dans le fait que représente le mot, a le caractère d'un irrésistible instinct des masses. Il répond, pour la classe des salariés, à une nécessité essentielle, dont elle a le sentiment non réfléchi, mais à laquelle elle obéit avec une irréductible énergie.

En vain; la Grande Révolution — immortelle doctrine de l'individualisme intégral — avait elle détruit le groupe corporatif en même temps que les autres groupes sociaux interposés entre l'individu et l'Etat. En vain avait-elle proclamé qu'elle interdisait désormais aux employeurs comme aux salariés de « s'unir pour délibérer sur leurs prétendus intérêts communs ».

Les affirmations solennelles de principe ont été dominées par l'évolution industrielle et les impératifs de la vie économique.

L'industrie s'est transformée; le machinisme est venu; l'usine a remplacé l'atelier familial. A la concurrence locale, le développement des outils de transport a substitué la concurrence sur le marché du monde. Les classes se sont différenciées; le « patron » s'est éloigné de l'ouvrier; les liens moraux et matériels qui l'unissaient à lui n'ont cessé de se distendre. Les ouvriers ont compris qu'au lieu du salariat temporaire — terminé par l'accession de

l'ouvrier capable à la maîtrise — ils subissaient désormais le salariat à vie, et même en règle générale la salariat héréditaire. Simultanément, l'existence commune à la fabrique leur donnait conscience de leur solidarité réciproque, autant que de leur faiblesse individuelle. Ainsi l'amélioration possible de leur sort leur apparaissait liée au caractère désormais collectif de leurs revendications et des mesures à prendre pour en imposer le respect.

Ce sentiment devint d'autant plus puissant, que d'autre part, dès l'aurore du machinisme, se manifesta l'action de lois économiques qui tendaient à rapprocher le salaire du coût de production du travail — c'est-à-dire de ce qui était strictement nécessaire pour permettre à l'ouvrier de vivre et de se reproduire. D'instinct l'ouvrier, pour résister à l'action compressive de ces lois, devait tendre à élever ses besoins, à hausser ses conditions de vie, son « *standard of life* ». Il ne pouvait le faire que par l'association.

Enfin, partout, la loi ne tarda pas à divorcer d'avec le principe révolutionnaire. Partout, la licéité de la coalition professionnelle dut être reconnue : en 1824 en Angleterre; en 1864 en France; en 1866 en Belgique. Et le conflit s'engagea entre le syndicat, ayant conquis désormais son droit à l'existence, et la société qui, imbue encore de théories rigidement individualiste, ne le lui accordait que sous réserves et moyennant abdication de sa fonction essentielle.



Car la fonction essentielle du syndicat, c'est de substituer, pour la réglementation des conditions auxquelles sera fourni le travail humain, — salaire, durée, hygiène, — l'entente collective entre le capital et le travail à l'accord individuel entre le patron et l'ouvrier.

Il doit pour cela s'emparer de ce que M. Paul Boncour appelle « la souveraineté ». Il doit s'imposer aux employeurs qui refusent de le reconnaître et aux ouvriers, qui lui refusant leur adhésion, réduisent son autorité et compromettent les résultats de son action. Et dès lors il se heurte à l'Etat, protecteur de deux libertés menacées : liberté du patron réfractaire et liberté de l'ouvrier non-syndiqué.

Aussi s'élabore toute une législation spéciale, ayant le triple objet d'élever en cette matière les peines ordinaires pour les délits de droit commun; d'assimiler à ces délits certains actes spéciaux et répréhensibles; enfin de prohiber au syndicat l'usage de l'« interdit » c'est-à-dire le fait d'édicter des amendes, défenses, proscriptions, ayant pour but de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

Cette législation existe partout, soit dans tous, soit dans certains de ses éléments. C'est en Belgique, l'art. 310 du Code Pénal; c'est en France l'art. 414 et l'art. 415, l'art. 416 — relatif à l'interdit — ayant été abrogé en 1884 sur l'initiative de Waldeck-Rousseau;

c'est en Angleterre les bills de 1871 et de 1875, modifiés d'ailleurs et restreints dans leurs effets par le bill libéral de 1906.

Avec M. Barthou en France, avec des hommes considérables de tous les partis en Belgique, je pense que cette législation spéciale doit être abolie. Parce que les délits de droit commun sont suffisamment réprimés par celui-ci. Parce que, au-delà de ces faits, la répression est inefficace — au surplus injustifiée. Parce qu'elle a pour principale conséquence de substituer au syndicat sérieux et pacifique le syndicat brouillon et révolutionnaire. Waldeck-Rousseau l'a dit avec force au Sénat français, en défendant l'abolition de l'art. 416 du Code Pénal : « Si la coalition est chose mauvaise, c'est elle qu'il faut détruire, c'est au régime de 1791 qu'il faut revenir. Si elle est utile et licite, il ne faut pas réprimer l'usage que normalement elle doit faire de sa liberté ».



Au contraire, je pense qu'il faut, rompant avec la tradition à tendance réactionnaire, préparer au Contrat Collectif du Travail le cadre dans lequel il doit se former, et lui donner sans retard une forme juridique.

Le contrat collectif de travail ne supprime pas le contrat individuel; il ne destitue pas l'employeur de l'autorité qui lui est nécessaire. Il respecte ce que Yves Guyot considère avec raison comme devant

rester du ressort exclusif du chef d'entreprise : la constitution du capital, l'organisation de l'outillage, l'achat des matières premières, la transformation du produit aux meilleures conditions de prix et de qualité, l'écoulement du produit. Il porte uniquement, comme le veut Sidney Webb, sur « les conditions de l'emploi de l'agent humain : santé, accidents, intensité, rapidité, durée, salaire ».

On peut ainsi le définir « le contrat par lequel l'association des salariés règle vis-à-vis des employeurs les conditions auxquelles seront obligatoirement passés, dans un temps et dans un lieu déterminés, les contrats individuels à intervenir entre les employeurs et les employés. »

Ceci fait comprendre comment M. Waxweller préfère y voir l'accord sur un barème et non un contrat de travail proprement dit. Telle est aussi d'ailleurs l'opinion des Allemands, qui qualifient le contrat collectif « Tarifvertrag ».



Quels sont, dira-t-on, les avantages économiques du contrat collectif?

C'est tout d'abord d'établir l'égalité entre les parties contractantes, et d'assurer ainsi plus de justice réalisée dans les conditions de leur entente.

Ensuite, c'est de permettre dans l'élaboration du contrat l'indispensable précision, qui diminue les chances de conflit. La qualité, la quantité, le prix

du travail et ses conditions de livraison étant nettement stipulées — il est aisé aux parties de s'y conformer.

C'est encore de créer dans le domaine du marché du travail, un état d'esprit nouveau, fondé sur le respect réciproque du droit et de la parole donnée. Sans doute, il y a une double éducation à faire, patronale et ouvrière. Mais en même temps que le contrat collectif entre dans les mœurs, il contribue à cette élévation de la moralité. Car il en montre les avantages, pour les deux parties, de sécurité et de stabilité.

Enfin, c'est de permettre, avant toute bataille économique, le recours à la conciliation et souvent à l'arbitrage. Si le conflit est inévitable, c'est du moins de faire qu'il soit soumis à une sorte de droit des gens, et que les forces en présence dans le lock-out ou la grève restent ordonnées et paisibles.

..

Dès lors, il reste à faire œuvre législative. A donner aux syndicats d'employeurs ou de salariés la capacité civile de conclure de tels contrats. A régler les obligations qui dérivent du contrat collectif pour chacune des associations contractantes.

Poussant plus loin encore l'innovation utile, il faut aussi envisager la nullité qui doit frapper les contrats individuels dont les stipulations sont contraires au contrat collectif. Enfin, il faut rechercher, afin de permettre à celui-ci de sortir toutes ses

conséquences, comment, dans quelle mesure, sous quelles conditions, le contrat collectif pourra recevoir « force d'usage » dans toute la branche de la profession à laquelle il se rapporte.

Je me borne à indiquer les questions. De nombreux projets de loi existent en France, en Angleterre. Les jurisconsultes allemands les plus distingués — Lotmar, Sultzer, Rosenthal — lui ont consacré leurs meilleurs travaux. C'est une voie nouvelle. Il faut, pour s'y engager, unir à l'esprit d'initiative et de progrès, l'esprit pratique et la prudence. C'est pourquoi la jeunesse des Ecoles a pour devoir de se préparer dès à présent, par la réflexion et l'étude, aux graves décisions qui, demain, apparaîtront urgentes.



Où donc allons-nous?

Nécessairement à la guerre, si la société moderne résiste au Syndicalisme, s'obstine dans un aveuglement inconcevable, malgré la lumière éclatante de l'évidence. A la guerre, — mais il faut dire aussi : à la débâcle. Car il n'est pas de puissance capable de réprimer l'incoercible élan qui emporte les masses ouvrières vers l'Association professionnelle constituée en vue de la défense de leurs intérêts collectifs.

A la paix, au contraire; à l'ordre, à la prospérité — si l'Etat consent à s'adapter aux faits sociaux qui ne dépendent pas de lui; et qui sont pour lui *l'inévitable*. Avec M. Paul Boncour, il faut prévoir qu'à

côté de la souveraineté politique de l'Etat, à la fois subordonnée et coordonnée à cette dernière, s'instituera une souveraineté économique, qui assumera la tâche de régir tout ce qui concerne le marché et l'organisation du Travail.

Cette souveraineté sera exercée conjointement par les associations professionnelles patronales et ouvrières; la minorité s'y subordonnera à la majorité; les conditions de la production, quant à l'emploi de l'agent humain, tendront à s'unifier nationalement et internationalement. Le contrat collectif prendra le caractère d'une véritable loi; il s'incorporera au droit public; il sera la formule consacrant l'autonomie législative de la production, réglant désormais elle-même les intérêts spéciaux de ceux qui s'y consacrent.

Et ces étapes à venir étant accomplies, surgiront sans doute des temps nouveaux, où subsisteront moins de haines et de colères — parce que subsisteront moins d'inégalités et de servitudes.



Tout ceci, n'est que l'exposé sommaire, synthétique, de considérations générales. Il appartient à d'autres milieux d'entreprendre l'étude approfondie du problème et d'en déduire s'il y a lieu les applications pratiques immédiates. Est-ce présumer de nos forces, que de croire que l'initiative du libéralisme démocratique s'exercerait utilement dans ce

sens sur le terrain législatif? Je ne le pense pas. Un parti comme le nôtre, qui n'est point le parti d'une classe, a le devoir — après avoir critiqué ce qui est — de préparer ce qui sera.

Albert DEVEZE.

Le Suffrage Universel Pur et Simple

Nous empruntons les chiffres, employés au cours de cette petite étude, au remarquable ouvrage que vient de publier *M. Barthélemy*, professeur à l'Université de Montpellier, sur « L'Organisation du Suffrage et l'expérience belge ». La haute valeur scientifique de ce travail et le fait que *M. Barthélemy* est étranger à notre pays, nous ont paru deux garanties absolues de la plus entière impartialité et c'est pourquoi nous avons cru intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs des chiffres aussi caractéristiques.

Nous ne comptons pas discuter dans cet article la valeur intrinsèque du S. U. pur et simple. Cela serait aussi vain que superflu. Nous nous trouvons en présence d'une nécessité : la volonté du peuple est de conquérir le S. U. et nous nous sommes ralliés de grand cœur, à cette volonté. C'est que nous som-

mes persuadés que le S. U. pur et simple est infiniment supérieur au régime du vote plural sous lequel nous vivons aujourd'hui : il y a un progrès à réaliser; que l'on soit ou non partisan du Suffrage Universel, soit plural, soit pur et simple, nous croyons qu'il n'est pas possible cependant de trouver un argument sérieux pour le maintien du système actuel. C'est ce que nous tâcherons de démontrer dans ces quelques pages.

Nous examinerons pour cela chaque point du système en vigueur et nous en rechercherons les conséquences.

1° Le système du vote plural accorde une voix supplémentaire au chef de famille âgé de 35 ans et payant 5 francs de contribution directe à l'Etat.

Remarquons tout d'abord que le double vote du chef de famille n'a rien d'antidémocratique en soi, mais la condition de cens en a fait un privilège: sous prétexte que les chefs de famille ne payant pas 5 fr. d'impôt n'ont pas un « foyer décent » le double vote leur est refusé. Ainsi à la dégradation de la misère, la loi vient ajouter la dégradation politique!

Voyons d'ailleurs ses résultats :

Sur 1,146,768 hommes mariés, 400,000 seulement jouissent du double vote; 348,859 sont exclus par la condition d'âge, 363,864 par la condition de cens.

Ainsi à peu près 50 p. c. des hommes ayant encore leur femme (les veufs sans enfants mineurs n'ayant pas droit au double vote) sont privés du double vote.

Or, remarquons que ce sont surtout les ouvriers des villes qui pâtissent de cette condition de cens. Les paysans ayant tous en effet un certain terrain, soit comme propriétaires, soit comme locataires, nécessaire à leur culture.

A Gand les électeurs chefs de famille censitaires représentent une proportion de 19.03 p. c. du nombre total des votants. Dans l'arrondissement de Gand : 24.50 p. c.; à Saint-Nicolas 22.40 p. c.; à Alost 27.07 p. c., à Audenarde 31.42 p. c.

En moyenne la proportion des électeurs bénéficiant du double vote de père de famille est :

Dans les communes de moins de 2,000 habitants, de 28 p. c.

Dans les communes de moins de 10,000 habitants, de 27.40 p. c.

Dans les communes de plus de 10,000 habitants, de 20.38 p. c.

Les campagnes sont manifestement avantagées!

2° Une voix supplémentaire est accordée à tout propriétaire d'un immeuble de 2,000 fr. ou d'un titre de rente de 100 fr.; 371,794 électeurs l'obtiennent à raison de l'immeuble; 1,432 à raison de la propriété de la rente de 100 fr. (la faiblesse de ce chiffre s'explique par ce fait que les gens possédant déjà 3 voix pour d'autres raisons ne font pas valoir leur qualité de propriétaires d'une rente de 100 fr.)

Cette voix est possédée par 1 électeur sur 4. Or, plus des 5/6 des 308,683 électeurs à 3 voix sont for-

més par ceux qui cumulent la voix du chef de famille et celle de propriétaire.

Il serait vain d'attirer l'attention sur tout ce que ce double vote de la propriété a d'antidémocratique, il est manifestement créé pour favoriser le paysan, propriétaire de sa ferme ou seulement d'un lopin de terre, et le bourgeois au détriment de l'ouvrier. C'est ce que nous enseignent d'ailleurs les chiffres.

A Gand, cette voix profite à 9.41 p. c. des électeurs; à Eecloo à 11.70 p. c.; à Alost à 16.49 p. c.; à Termonde à 17.23 p. c.; dans l'arrondissement d'Alost à 26.80 p. c.; dans l'arrondissement de Gand à 22 p. c. (chiffre plus faible par suite de la population urbaine du chef-lieu de la province).

En moyenne il y a (pour la Flandre Orientale) dans les communes de moins de 2,000 habitants, 24.93 p. c. de ces électeurs propriétaires.

Dans les communes de moins de 10,000 habitants, 19.70 p. c.; dans les communes de plus de 10,000 habitants 12.81 p. c.

3) Deux voix supplémentaires sont attribuées aux porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou moyen, officiel ou libre, à tout électeur occupant une fonction qui présume ce degré de capacité, aux professeurs de l'enseignement libre moyen du degré supérieur (fréquemment dépourvus de diplômes) aux ministres des cultes rétribués par l'Etat et aux prêtres catholiques, enfin aux instituteurs diplômés au bout de 5 ans d'exercice.

En tout 50,727 électeurs jouissent du capacitarat.

Il est intéressant de voir comment se répartissent ces voix : pour 1906-1907 les chiffres étaient :

1,356 hauts fonctionnaires diplomatiques, judiciaires, administratifs.

30 membres des académies royales.

212 ministres d'Etat, ministres, gouverneurs, etc.

9,507 avocats, notaires, médecins, pharmaciens.

282 hauts fonctionnaires de l'enseignement supérieur.

147 hauts fonctionnaires de l'enseignement moyen.

1,493 membres de l'enseignement moyen.

9,283 instituteurs en fonction depuis 5 ans.

4,834 officiers de l'armée et de la marine.

8,772 ministres des cultes et prêtres catholiques.

Soit 14,812 le réclamant par diplôme et 35,915 par fonction ou profession.

Mais la plupart des capacitaires civils ont déjà 3 voix comme pères de famille ou propriétaires. Or, on ne peut cumuler plus de 3 voix.

Il n'y a que 20,000 citoyens qui pourraient réclamer le capacitarat sans autres voix supplémentaires : parmi ceux-ci les prêtres (8,772) qui ne pourraient jamais prétendre qu'à un maximum de 2 voix, et les instituteurs diplômés au bout de 5 ans (remarquons que ce sont principalement les instituteurs des écoles libres qui profitent de cet avantage, les instituteurs de l'enseignement officiel étant tous

diplômés). Comme on le voit, l'interdiction du cumul de plus de voix réduit à néant la capacité... qui devient un privilège clérical.



Voyons l'effet total produit par le cumul des voix supplémentaires.

En 1910, 1,697,619 électeurs possèdent 2,710,851 suffrages. Parmi ceux-ci nous trouvons 953,070 électeurs à 1 voix, 395,866 électeurs à 2 voix et 308,683 électeurs à 3 voix.

Pour l'arrondissement de Gand, par exemple, ces voix se répartissent comme suit :

Gand : 100 électeurs disposent de 138 voix.

Overboulaere 100 électeurs disposent de 170 voix,

Herzele : 100 électeurs disposent de 173 voix.

Impe : 100 électeurs disposent de 175 voix.

Moerbeke : 100 électeurs disposent de 175 voix.

Vlesken : 100 électeurs disposent de 192 voix.

Ces chiffres montrent suffisamment combien les campagnes sont avantagées sur les centres urbains.

E. Vandervelde a calculé combien le vote plural est défavorable aux ouvriers : sur 500 électeurs pris à Bruxelles dans le quartier des Marolles, 352 ouvriers ont 376 votes, 148 non ouvriers ont 378 votes; dans les faubourgs 100 ouvriers ont 110 voix, 100 non ouvriers ont 183 voix! A Haut-Fays sur 184 électeurs : 126 ouvriers ont 142 voix, 58 non ouvriers

ont 139 voix (100 ouvriers ont 113 voix, 100 non ouvriers ont 239 voix!) De même dans les bassins de Liège et du Borinage, 100 ouvriers ont en moyenne 134 voix, 100 non ouvriers ont 209 voix.

Il ne faudrait cependant pas se laisser tromper quant aux effets du vote plural sur la force respective des partis. Nous voyons évidemment que les ouvriers sont sacrifiés; cela veut-il dire que le parti socialiste le soit? Moins qu'il le paraît à première vue : Il y a, en effet, en Belgique 953,070 électeurs à 1 voix, or nous savons que les socialistes ne réunissent en tout qu'environ 500,000 voix. Ces voix ne leur viennent d'ailleurs pas toutes d'électeurs univotes, certains grands centres socialistes sont comptés parmi les circonscriptions où la proportion des voix supplémentaires est la plus forte; ainsi à Charleroi, à Mons. Dans les parties wallonnes du pays : bassins de Liège et du Centre, un grand nombre d'ouvriers sont propriétaires de leur maison et arrivent ainsi à posséder 2 voix.

Tout compte fait, les socialistes ne bénéficient guère de plus d'un quart des univotes, les trois-quarts restant votant en majorité pour le parti clérical.

La preuve que les socialistes recueillent des voix chez les multivotes est fournie par les chiffres :

A Charleroi il y a 53,597 électeurs à 1 voix; les socialistes recueillent 73,075 voix; à Mons, il y a 35.387 électeurs à 1 voix, les socialistes ont 49,858 voix.

Bien plus, dans les communes de Pont-de-Loup, Gouy, Obaix, Pont-à-Celles, Ransart, Jumet, Gilly, Dampremy, Farcienne, sur 3,788 électeurs à 3 voix on compte 2,272 ouvriers, sur 5,977 électeurs à 2 voix 3,894 ouvriers.

Quant au parti catholique il réunit un grand nombre de suffrages dus à des univotes, mais le vote plural lui apporte de signalés avantages.

Tout d'abord le capacitarat octroie les 3 voix aux prêtres et à de nombreux professeurs et instituteurs non diplômés de ses écoles. Le vote du père de famille et la voix du propriétaire, nous l'avons vu, favorisent les campagnes. C'est dans les communes de 2,000 à 10.000 habitants que la voix du père de famille donne son maximum : 30 p. c. des électeurs. alors que la proportion n'est que de 24 p. c. dans les communes de plus de 10,000 habitants.

La voix de la propriété atteint, elle aussi, 32 p. c. des électeurs dans les communes de moins de 2,000 habitants, 24 p. c. dans les communes de 2,000 à 10.000 habitants, 16 p. c. dans celles de plus de 10.000 habitants.

En résumé, les 834,085 électeurs des villes de plus de 5,000 habitants disposent de 1,303,381 suffrages, tandis que les 863,534 électeurs des communes de moins de 5,000 habitants ont 1,407,470 suffrages.

Les électeurs de la première catégorie (communes de plus de 5,000 habitants) ont donc 469,296 voix supplémentaires, ceux de la seconde (communes de moins de 5,000 habitants) 543,936 voix supplémentaires.

De ces chiffres, tirons quelques conclusions : Remarquons tout d'abord que le vote plural, tel qu'il est organisé en Belgique, est un non sens. Il ne favorise pas, en effet, la classe la plus instruite du pays (nous avons démontré que les voix du capacitarat ne profitent guère qu'aux prêtres et aux instituteurs non diplômés), il favorise presque uniquement le petit propriétaire et le campagnard; or, il est caractéristique de constater que c'est justement dans les parties du pays où les campagnes sont les plus illetrées que le nombre de voix supplémentaires est le plus élevé : je veux parler des arrondissements de Gand-Eecloo, de Roulers, etc. En outre notre loi favorise une injustice criante en accordant seulement le double vote du père de famille aux électeurs payant 5 francs d'impôt direct à l'Etat. La formule dont Frère-Orban a stigmatisé notre régime est confirmée par une expérience de vingt ans : « Le vote plural est le vote clérical », car les avantages que le parti socialiste en retire dans le bassin de Charleroi et que les libéraux y gagnent dans les grands centres sont largement compensés par la masse des voix supplémentaires que le parti clérical ramasse dans les campagnes qui lui sont complètement dévouées, ou peu s'en faut.

Nous pouvons donc dire que le système de suffrage dont nous sommes les victimes, a été organisé sous l'influence de pures préoccupations de parti et

que, tant au point de vue rationnel qu'au point de vue de la justice, il ne peut se justifier.



Avant de terminer cet article il nous reste à attirer l'attention sur un point très important : la fraude à laquelle le vote plural donne lieu. De l'avis de M. Barthélemy, que nous citons en commençant, le vote plural n'a pas atteint le but qu'il se proposait : il aurait dû avoir un effet modérateur, il ne l'a pas eu. Il a été un simple moyen de transition, qui a pu avoir sa raison d'être, mais qui, aujourd'hui, a perdu toute utilité : il est devenu un instrument de politique malsaine; donc il doit disparaître.

C'est que, en effet, le vote plural prête énormément à la fraude dans la confection des listes électorales.

En 1910, dans le seul arrondissement de Thuin, 1,055 réclamations furent formulées, et parmi celles-ci 200 se rapportaient à Haine-Saint-Pierre qui ne compte que 1,960 électeurs.

En 1906, à Berchem, les libéraux, en attaquant devant les tribunaux la confection des listes électorales, y font ajouter 700 électeurs libéraux omis.

En 1907, la Cour d'appel de Bruxelles, pour la seule commune de Saventhem, raye 827 voix cléricales et ajoute 26 voix libérales!

Comme on peut en juger par ces quelques exem-

ples. le nombre de réclamations en justice, auxquelles donne lieu notre régime, est énorme et il ne cesse d'augmenter. Les chiffres nous en fournissent la preuve indéniable : En 1894, pour 1,354,000 électeurs, il y eut 7,175 recours en justice, en 1902, pour 1,452,232 électeurs, il y en eut 9,128.

Or, en 1901, le chiffre des réclamations reconnues fondées par les tribunaux fut de 3,732, soit une proportion de 11.2 pour 1,000 électeurs.

En 1906 nous trouvons 20,469 décisions de collèges, et 4,546 arrêts de réformation!

Ces chiffres sont assez éloquents pour se passer de commentaires. Ils nous permettent cependant de tirer quelques conclusions; tout d'abord c'est que le vote plural, par les fraudes multiples auxquelles il donne lieu, laisse planer un doute continuel sur la légitimité du pouvoir que détient le gouvernement; en outre, en soulignant les inégalités sociales, il renferme en lui un ferment de désordre et de révolte; enfin, il fausse la véritable représentation de la volonté nationale, et cela, nous n'hésitons pas à le dire, au profit du parti clérical. Les chiffres donnés plus hauts prouvent que ce sont presque chaque fois les cléricaux qui sont reconnus coupables d'avoir truqué les listes à leur profit et cela dans des proportions souvent considérables: je crois qu'il serait difficile de ne pas admettre le bien fondé des jugements des cours d'appels en cette matière, ces cours étant presque uniquement composées aujourd'hui de magistrats cléricaux. Je n'ai d'ailleurs pas à insister sur cette question de la fraude, les

dernières élections nous ont prouvé jusqu'à quel point elles pouvaient aller, surtout depuis qu'elles ont été élevées au rang d'une institution d'Etat.

Ainsi donc, tant au point de vue de l'équité qu'au point de vue de la loyauté électorale, il est urgent de débarrasser notre pays de son suranné vote plural; c'est le vœu unanime des partis libéral et socialiste et aussi d'une importante fraction démocratique du parti clérical. Espérons que l'avènement du S. U. pur et simple nous rendra bientôt à une vie politique plus saine et plus loyale.

J. PIRENNE.

(Université de Gand.)

Un des “ à côté „ du Projet de Loi militaire⁽¹⁾

LES COMPAGNIES UNIVERSITAIRES

Un article de la pieuse *Gazette de Liège*, en date du 17 décembre 1912, dû à la plume d'un officier, s'occupe du sort que la nouvelle loi peut réserver aux miliciens lettrés, les divise en 3 catégories et range dans la première « les étudiants militaires dont le traitement actuel pourrait être maintenu sans inconvénient... ». Ce « sans inconvénient » est exquis. Il semble à entendre la presse cléricale que les compagnies universitaires sont une institution que l'Europe nous envie et qui devra continuer à créer un régime de classes dans l'armée, même lorsque le service militaire sera généralisé.

(1) Cf. Les ordres du jour votés par les Congrès des Etudiants Libéraux de Belgique le 2 mars et le 7 juillet 1912.

A force de demander des « garanties » pour les étudiants-soldats certains libéraux ne s'occupant plus que du « fonctionnement » des compagnies universitaires ont presque oublié l'inégalité que crée le « principe » de ces organismes.

Sous l'ancienne loi, celle qui selon l'expression de Paul Janson, permettait encore la « loterie militaire » on pouvait comprendre que des facilités aient été accordées aux étudiants pauvres, peu nombreux d'ailleurs, qui comme leurs camarades plus fortunés ne pouvaient pas « acheter un homme ». Les études de ceux-là en auraient souffert alors que celles de ceux-ci auraient pu se terminer sans encombre.

La base de cette exception en faveur de quelques-uns était le remplacement, l'abolition de celui-ci devait faire disparaître une de ses conséquences. C'est notre avis parce que le préjudice subi par le jeune ouvrier ou l'apprenti qui doit passer par la caserne est plus considérable que celui causé à l'étudiant qui peut continuer ses études. Le premier par le fait qu'il est incorporé cesse de « rapporter sa quinzaine », pendant quinze ou vingt-deux mois, tandis que le second n'en continuera pas moins à être un « escholier ».

Une disposition de la loi de 1905 accorde aux soldats « aptes » — j'insiste sur ce mot — à passer l'examen de caporal ou de brigadier, une réduction du temps de service égal au $\frac{1}{5}$ de sa durée. Quel est l'étudiant qui ne serait pas « apte » à passer cet examen? En renonçant à jouir du privilège de la compagnie universitaire celui-ci pourrait profiter de

cette mesure. Nous prévoyons l'objection. « Mais avec ce système l'étudiant obligé de faire son service perd un an, or dans chaque famille il n'y a qu'un fils qui doit être soldat ». Nous acceptons cette observation aussi longtemps que ce régime « belge » du fils par famille subsiste mais du jour où il meurt, l'argument que l'on nous offre perd sa valeur et notre proposition gagne en valeur.

Un an de caserne pour un jeune homme, qui a travaillé spirituellement pendant 14 ans, reposerait son cerveau, en apprenant à manier le fusil. De plus, à l'heure actuelle, *la majorité de la population universitaire* est composée de fils de bourgeois qui n'attendent pas le salaire de leurs enfants. Du jour où le service généralisé existera, pas plus pour le riche que pour le pauvre il ne pourra plus s'agir d'une année perdue, puisque tout le monde verra reculé d'un an le terme de son apprentissage intellectuel ou manuel.

D'ailleurs le régime actuel qui empêche de perdre un an est-il si magnifique?

Notre camarade De Wetter dans le rapport qu'il présenta au Congrès extraordinaire des Etudiants Libéraux tenu à Bruxelles le 7 juillet 1912 communiqua des chiffres édifiants :

56 étudiants-militaires fréquentent les cours de l'Université libre pendant l'année académique 1910-1911. 35 se présentent aux examens de la session de juillet. 13 échouent; à la session suivante, des 34 restants 11 ne se présentent pas 12 sont admis et 11 ajournés. Résultat : Des 56 étudiants inscrits au rôle

22 doivent rejoindre leur corps et achever à l'« active » leur temps de service. Moralité : Ces 22 jeunes gens ont quand même perdu un an et risquent d'en perdre un second.

Quelle est la valeur de leurs études? Fortement « handicapés » par leur service militaire nos camarades soldats fréquentent les cours dans des conditions spéciales. Six heures et demie de sommeil dans une chambrée ne suffisent pas à des jeunes gens qui se fatiguent spirituellement et physiquement. Parfois ils s'endorment aux cours où n'en retiennent pas grand' chose. Presque toujours, ils passent leur après-midi à dormir au lieu de travailler et ils sont ainsi forcés de gaspiller un temps qui devrait être consacré à leurs études.

Dans ces conditions, on comprend aisément que l'examen soit plus difficile pour eux que pour les civils et qu'il leur faille une dose d'énergie peu commune pour parvenir à un résultat satisfaisant.

Si nous nous plaçons à un autre point de vue nous devons reconnaître qu'aux dernières manœuvres à Arlon et à Beverloo les étudiants — d'après des rapports que *Le Soir* a publiés — ont montré des aptitudes spéciales, que leur compréhension était plus rapide que celle de leurs camarades de l'active. N'y a-t-il pas là des ressources à utiliser au moment où notre armée — en s'augmentant considérablement — va avoir besoin d'officiers et de sous-officiers de réserve. En France, où il n'existe plus de régime spécial pour les universitaires, ce sont en très grande majorité, ceux qui ont passés par les Facul-

tés qui forment ces cadres. Au lieu d'être pendant quinze mois mi-étudiants, mi-soldats les universitaires ne devraient-ils pas n'être que des militaires pendant un an et être soumis à un régime d'éducation spéciale. On pourrait encore améliorer le rendement du contingent universitaire en incorporant les élèves-ingénieurs dans le génie et l'artillerie où leurs connaissances techniques pourraient être bien plus utilement employées que dans l'infanterie.

Enfin, et c'est par là que nous terminerons cet article, au point de vue libéral n'est-il pas logique de réclamer la suppression de l'actuel régime quand le service sera généralisé. Nos députés et sénateurs n'ont-ils pas toujours dit que du contact à la caserne du fils du pauvre et de l'enfant du riche, devait naître un rapprochement. L'expérience qui résulte de la loi de 1909 prouve à toute évidence qu'il existe à l'armée un régime de classe, qu'une barrière sépare deux fractions d'une même jeunesse qui devrait être unie. L'armée n'est pas encore cette école nationale où dans une fraternité d'armes fils de bourgeois et d'ouvriers se cotoient et apprennent à se connaître. De ce coude à coude naîtra au jour du danger — puisse-t-il ne jamais arriver — une confiance qui n'existe pas aujourd'hui entre les deux fractions de l'armée belge : les pauvres et les riches.

Que ceux qui luttent pour l'égalité politique, qui jadis ont combattu le remplacement, le fassent aussi pour arriver à avoir une armée unifiée où tous pourront se dire des frères d'armes.

Nr. S.

(Université de Liège.)

L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITAIRE
ACTUEL

Het Universitaire Onderwijs in Nederland

De inrichting van het Universitaire onderwijs in Nederland dateert van 1876. Voor dien tijd gold de organisatie bij Koninklijk Besluit van 1815, die echter gaandeweg op tal van punten was gewijzigd, en reeds in 1848 als verouderd werd beschouwd. De wet op het hooger onderwijs van 1905 heeft in de organisatie der academische studiën zelve geen belangrijke wijziging gebracht. De wet van 1905 omschrijft de voorwaarden, waaronder naast de Rijks Universiteiten en de Gemeentelijke Universiteit te Amsterdam particuliere hoogeschoolen met gelijke rechten, wat het toekennen van graden betreft, kunnen worden opgericht; zij stelt de gelegenheid open, dat stichtingen of vereenigingen bijzondere leerstoelen vestigen aan de Rijksuniversiteiten, en verheft het hooger onderwijs in de technische vakken tot den rang der universitaire studiën. Sedert 1905 heeft zoodoende de reeds in 1880

gestichte Vrije Universiteit op calvinistischen grondslag te Amsterdam, (wel te onderscheiden van de Gemeentelijke Universiteit aldaar, die reeds door de wet van 1876 op één lijn was geplaatst met de Rijksuniversiteiten te Leiden, Utrecht en Groningen) gelijke rechten met deze. De voormalige Polytechnische school te Delft is in 1905 als Technische Hoogeschool gereorganiseerd op den voet eener Universiteit en belangrijk uitgebreid. Van het recht tot stichting van bijzondere leerstoelen is tot nu toe nog alleen gebruik gemaakt door een katholieke vereeniging, die daartoe de Rijksuniversiteit te Utrecht heeft uitgekozen.

De grondslag der academische studiën is derhalve ook nu nog de wet van 1876. Om hare verdiensten en hare onvolkomenheden te begrijpen, is het noodig, een oogenblik stil te staan bij de regeling van 1815, die haar voorafging. Destijds was men nog vervuld van een ideaal van algemeen wetenschappelijke vorming, dat aan ieder een voorstudie van klassieke taal- en letterkunde, wijsbegeerte en wiskunde oplegde. De studenten van alle faculteiten hadden te beginnen met een propaedeuse bij de faculteit der letteren en die der wis- en natuurkunde (de splitsing der aloude philosophische faculteit werd op het fransche voorbeeld in 1815 ingevoerd). Om een overmaat van examens te ontgaan, maakte men een aantal der verplichte propaedeutische vakken tot zoogenaamde testimonium-vakken, dat wil zeggen, men eischte enkel een getuigschrift van getrouw collegebezoek. Verder handhaafde het sta-

tuut van 1815 merkwaardigerwijze het latijn als taal van het academisch onderwijs. Deze laatste bepaling heeft, hoewel daarvan spoedig in vele gevallen werd afgeweken, de nederlandsche wetenschap zonder twijfel ernstig belemmerd. Het testimonium-stelsel voldeed slecht.

In 1876 liet zich het oude humanistische ideaal van een voor allen gelijke algemeene ontwikkeling niet meer handhaven. Ook wenschte men te breken met het stelsel der testimonium-colleges. Dit leidde tot het verplaatsen der literarische en mathematische propaedeuse voor de theologische en juridische studiën naar het gymnasium, terwijl voor de medische studiën alleen een wis- en natuurkundige voorbereiding werd behouden, deze echter dan ook van zeer solieden aard. Anderdeels leidde het tot een ver-strekkende splitsing der studieprogramma's binnen de grenzen der faculteiten, zoodat in plaats van de oude doctoraten in de letteren of in de wis- en natuurkunde thans afzonderlijke doctoraten werden ingevoerd in klassieke, nederlandsche, semitische en indonesische taal en letteren. alsmede in de bespiegelende wijsbegeerte, evenzoo in wis- en natuurkunde, wis- en sterrekunde, aard- en delfstofkunde en artsenijbereidkunde, elk met een grootendeels gescheiden leer-gang. Dit teekent evenzeer een algemeene verdienste van het nederlandsche universitaire onderwijs, namelijk de strenge eischen, die daaraan een hoogstaand wetenschappelijk karakter waarborgen, als een algemeene fout, namelijk het gebrek

aan de elasticiteit, welke aan het Duitsche stelsel, misschien nog meer door den loop der omstandigheden dan door vooruitziende wijsheid, eigen is geworden. Het nederlandsche stelsel kent niet de vrije combinatie van vakken naar keuze van den candidaat. Geheele wetenschappen zijn in het systeem onvoldoende verzorgd of niet vertegenwoordigd: er bestaat geen welingerichte studiegang voor de geschiedenis en de moderne talen; aardrijkskunde en kunstgeschiedenis hebben eerst in den allerlaatsten tijd de hun toekomstige plaats (en nog niet aan alle Universiteiten) verworven. Hoewel de nederlandsche Universiteiten privaat-docenten, en sedert 1905 ook weder buitengewone hoogleeraren, kennen, vormen dezen toch niet, gelijk in Duitschland, die eigenaardige hierarchie en dat zeer talrijke en veelzijdige personeel, waaruit vele der voordeelen van de Duitsche universitaire vorming voortspruiten. Terwijl het practisch onderzoek en de laboratoriumwerkzaamheid in de exacte wetenschappen in Nederland zeer hoog staat en over het algemeen uitstekend geoutilleerd is, begint de inrichting van « Cours pratiques » of « Seminare » in de andere faculteiten eerst in den jongsten tijd door te dringen.

De nederlandsche student wisselt zelden van Universiteit gedurende den loop zijner studiën, te zelden. Ook studeert hij in den regel te lang. Als algemeene karaktertrekken van de nederlandsche universitaire studiën zou men slechts nogmaals kunnen herhalen, wat hierboven reeds werd aange-

duid : een hoog wetenschappelijk peil, doch een zeker gemis aan rekbaarheid en daardoor (althans wat de geesteswetenschappen betreft) eenige achterstand in die reeks van bijzondere wetenschappen, welke juist in de latere jaren op den voorgrond zijn gekomen, als bij voorbeeld sociologie, ethnologie, kunstgeschiedenis, enz. Van deze gebreken is zich de staatscommissie van 1903 voor de reorganisatie van het onderwijs volkomen bewust geweest. Doeltreffende maatregelen tot verbetering en volmaking heeft zij in haar rapport van 1910 aangegeven, doch de wetgeving heeft die inzichten tot nu toe niet opgenomen.

Omtrent de verschillende faculteiten afzonderlijk valt nog het volgende op te merken. De faculteit der theologie was gedurende de eeuwen van de Republiek der Vereenigde Provinciën zoo sterk vereenigd geweest met de toenmalige staatskerk, dat men ook in 1815 haar daarvan niet heeft kunnen losmaken. Pogingen, toen gedaan, om ook de theologische studiën voor de andere kerkgenootschappen aan de Rijksuniversiteiten te verbinden, hebben gefaald. De theologische faculteit leidde dus tot 1876 uitsluitend op tot het predikambt der Nederlandsch Hervormde kerk. De overige protestantsche gezindten hebben hunne kweekscholen gesticht naast, ten deele in los verband met de Universiteit. In de wetsontwerpen, die aan de wet van 1876 zijn voorafgegaan, werd of de algeheele opheffing der theologische faculteit in het vooruitzicht gesteld of wel hare vervorming tot een faculteit van gods-

dienstwetenschap. De wet van 1876 heeft uit deze moeilijkheden een uitweg meenen te vinden, die tegenwoordig weinigen meer voldoet. De theologische faculteit bleef godgeleerdheid doceeren, geen godsdienstwetenschap, en wel protestantsche godgeleerdheid zonder nadere kleur, terwijl de Nederlandsch Hervormde kerk het recht verwierf, aan elke Universiteit twee kerkelijke hoogleraren aan te stellen, die haar speciale dogmatiek doceeren en tot haar predikambt voorbereiden. De engere band tusschen dit kerkgenootschap en de Rijksuniversiteiten bestaat dus ook thans nog. Slechts een minderheid der theologische studenten bekroont de studiën met de doctorale promotie.

De rechtsgeleerde faculteit mist sedert 1876 tot haar schade elken band met de historische en wijsgeerige wetenschappen. Het doctoraat kan worden verkregen in rechtswetenschappen of in staatswetenschappen. Velen verwerven beide. Een proefschrift wordt in deze faculteit niet meer vereischt; sedert 1896 kan men den doctoralen graad ook halen op stellingen. Een euvel, dat bij de rechtsgeleerde studiën reeds zeer lang bestaat en grooten omvang heeft aangenomen, is de gewoonte, dat de studenten zich door zoogenaamde repetitoren, meestal advocaten, die zich geheel aan deze professie wijden, voor de examens laten africhten, en daardoor bijna alle voordeelen van een waarlijk academische studie vrijwillig prijsgeven. Te Groningen is deze gewoonte minder algemeen dan aan de andere Universiteiten.

De studie der geneeskunde, voorafgegaan door een ernstige wis- en natuurkundige propaedeuse, vordert in den regel wel zeven of acht jaren. De praktische bevoegdheid tot het uitoefenen der geneeskunde wordt verkregen door een staatsexamen, het z. g. artsexamen, dat echter aan de Universiteiten zelve door commissies, die grootendeels bestaan uit de professoren der faculteit, wordt afgenomen. Een onvolkomenheid, die bij de eerstkomende reorganisatie zal behooren te verdwijnen, is het feit, dat de doctorstitel alleen openstaat voor hen, die de gymnasiale, in hoofdzaak klassieke vooropleiding hebben genoten, terwijl de leerlingen der hogere burgerschool (middelbare school), die in vele opzichten beter tot de studie der exacte wetenschappen voorbereidt, zich met den titel van arts moeten vergenoegen. In de praktijk wordt dan ook door iedereen, zoowel door het groote publiek als door de geleerden zelf, aan den artstitel volstrekt geen geringere waarde toegekend dan aan dien van doctor. Meer dan één hoogleeraar in de medische faculteit is enkel arts.

Van de faculteiten der wis- en natuurkunde en die der letteren zijn bij de algemeene kenschetsing van het hooger onderwijs in Nederland reeds enkele bijzonderheden meegedeeld. Ongetwijfeld zijn de belangen der eerstgenoemde gedurende lange jaren beter verzorgd dan die der laatste. Op het gebied van voortreffelijke, moderne laboratoria, trouwens ook door het bezit van een reeks van beroemde natuuronderzoekers, kunnen de Nederland-

sche Universiteiten met eere genoemd worden. In de faculteit der letteren ontbreekt het aan mannen van groote wetenschappelijke beteekenis evenmin, maar de bewerktuiging dezer studiën met leerstoelen en hulpmiddelen is nog niet overal, wat zij zijn kon. Een eigenaardigheid der literarische studiën is de verspreiding der verschillende vakken over de verschillende Universiteiten. Leiden heeft nog altijd de Oostersche studiën in hun vollen omvang; Groningen bezat tot 1912 de eenige gewone leerstoelen in de Romaansche en Germaansche talen (nu worden er ook te Amsterdam opgericht); Utrecht wordt sedert eenige jaren door de regeering tot een middelpunt der historische studiën gemaakt.

Op twee dingen moge hier nog even worden gewezen. In de eerste plaats op de groote belangstelling in wijsgeerige studiën, die tegenwoordig de studenten van alle faculteiten vervult. Sedert 1876 is voor niemand behalve voor hen, die den doctors-titel in deze wetenschap aspireeren, meer eenige studie der wijsgeerige vakken verplicht, doch de philosophie geniet sedert een tiental jaren weder een ongekende belangstelling. In de tweede plaats zij gewezen op een belangrijk onderscheid van de nederlandsche Universiteiten met die van twee andere kleine staten : België en Zwitserland, namelijk het bijna volkomen ontbreken van studenten uit den vreemde. In de laatste jaren neemt het getal Zuid-Afrikaansche studenten niet onbelangrijk toe. Het is natuurlijk het gemis eener internationale taal, dat dit onderscheid veroorzaakt.

Daartegenover staat, dat de Nederlandshe student zonder uitzondering in staat is, de voortbrengselen der wetenschap in de Fransche, Duitsche en Engelsche taal te bestudeeren, en dat de beoefening der wetenschap in Nederland gelijkmatig rekening houdt met wat in de Fransch sprekende landen, in het Duitsche taalgebied en in het Engelsche wordt voortgebracht.

Groningen.

J. HUIZINGA.

Die Reformbewegungen der Deutschen Universitäten

Die deutschen Universitäten haben sich fast im Verlaufe des ganzen neunzehnten Jahrhunderts eines besonders guten Rufes im Inlande wie im Auslande erfreut. Geht man den Gründen hierfür nach, so ergeben sich diese nur aus einer tief eingreifenden Betrachtung der Entwicklung des deutschen Kulturlebens. Deutschland hat seit der Mitte des achtzehnten Jahrhunderts, also noch beginnend in den Zeiten des *ancien régime* in der Entwicklung der höchsten Kultur-Elemente schon seinen Uebergang in die neueste Zeit vollzogen. Mit Klopstock und den Anfängen von Goethe und Schiller, mit der Entwicklung der Empfindsamkeit und des Sturmes und Dranges ging nicht bloss die literarische Bewegung völlig neue Bahnen die zur Gegenwart überleiten, sondern gleichzeitig wurde auch das politische Leben, wurde auch, man denke nur

an die Anfänge Kants, der breite Bereich der Weltanschauung ein völlig anderer. Zu Grunde lag diesem allseitigen Wechsel der höheren Kulturercheinungen der Uebergang in eine völlig neue Form des seelischen Lebens in der Nation überhaupt. An die Stelle der Gebundenheit der Einzelpersönlichkeit, die noch das 16. bis 18. Jahrhundert in der Form vornehmlich des Rationalismus beherrscht hatte, trat jene Höhe und Freiheit der Einzelexistenz, die wir heute kulturell mit dem Worte « Subjektivismus » politisch mit dem Worte « Demokratie » bezeichnen. Diese neue Lage hat sich in Deutschland im Laufe der Jahre von etwa 1750 bis 1870 oder auch 1880 in einer Reihe von Phasen geistiger Entwicklung ausgewirkt, die zusammen eine erste grosse Periode der Entfaltung des subjektivistischen Zeitalters umfasst. Die wichtigsten dieser Phasen sind ausser den schon genannten der Empfindsamkeit und des Sturmes und Dranges, die des Klassizismus mit der vollen und reifen Höhe der wichtigsten Dichtungen Schillers und Goethes und der Philosophie Kants; weiterhin diejenige der Romantik mit dem gewaltigen Emporblühen der idealistischen Philosophie eines Fichte, Schelling und Hegel, und der wunderbaren Blüte der Dichtung namentlich der Frühromantiker wie der bildenden Kunst besonders auf dem Gebiete der Malerei; dann eine Phase des Realismus, welche seit etwa 1820/30 eine hohe wissenschaftliche Blüte herbeiführte, eine Zeit, in der die mechanische Naturanschauung durch Meyers Gesetz von der Erhaltung der Kraft

abgeschlossen und auf dem Gebiete der Geisteswissenschaften die hohen Gedanken eines Herder und Goethe in der Realität der Tatsachen im einzelnen gesucht wurden; und endlich eine Phase des Epigontums, in der sich die ganze grosse Bewegung dieser ersten Periode in der Nachahmung sowohl des Klassizismus und der Romantik wie des Realismus verlief.

Innerhalb der gesamten Bewegung steht nun auch, tief in sie eingebettet, die Geschichte der deutschen Universitäten in dieser Zeit. Ihre Neu-Belebung die mit der Begründung so grosser Universitäten wie derer in Breslau, Berlin und Bonn verknüpft war, fällt in die beiden ersten Jahrzehnte des 19. Jahrhunderts, in eine Zeit also, wo der volle Idealismus der neuen Periode, wie er in den klassischen Dichtungen und der romantischen Philosophie vornehmlich hervortrat, zu vollster Blüte entwickelt war und sich der Realismus in Wissenschaft und Kunst erst vorbereitete. Indem die Tendenzen dieser Kulturentwicklung noch nicht durch Motive, welche heute das Leben beherrschen, Technik und Wissenschaft, geleitet wurden, sondern frei als gesamte Lebensäusserung des Nation dahin liefen, erfüllten sie das deutsche Leben als Ganzes; und so war es verständlich, dass auch die Universitäten, indem si von diesen Tendenzen ausgingen und ihnen unterlagen, im ganzen der Nation dienten. So kam es, dass diese neuen Universitäten, wie sie namentlich innerhalb des preussischen Staates begründet und von seinem besonderen Leben er-

faßt wurden, zu gleicher Zeit ebenso sehr oberste Lehranstalten für die höheren Staatsbeamten und die praktischen Berufe akademischer Bildung wie Mediziner und Theologen waren, wie sie die vollen Bedürfnisse der reinsten wissenschaftlichen Forschung erfüllten. Lehre und Forschung war also im hohen Grade in ihnen ein und dasselbe und die Ausdehnung der wissenschaftlichen Tätigkeit war noch nicht so stark, dass sie nicht den Professoren die Befriedigung beider Lebensbedürfnisse, des Forschens sowohl wie des Lehrens ermöglicht hätte. Dieser schönen Harmonie von Tendenzen, die sich an sich sehr wohl ausschliessen können, wurde die Blüte der deutschen Universitäten zu den Zeiten verdankt, in denen sich die Nation im Auslande den Ruf des Volkes der Dichter und Denker erwarb.

Dies Gleichgewicht begann nun aber nach der Begründung des deutschen Reiches unter der Einwirkung der Entstehung einer ganz anderen Kultur gestört zu werden. Eine neue Periode des Subjektivismus setzte ein, es sind die Zeiten des aufkommenden neuen Wirtschaftslebens, der ungeheuren sozialen Verschiebungen, die dieses herbeiführte, die Zeiten der Entwicklung Deutschlands zu einer Grossmacht mit all den Vorteilen und Sorgen einer ständigen auswärtigen Politik, es sind die Zeiten, in denen unter dem Einflusse aller dieser neuen Tendenzen das Seelenleben der Nation einen Fortschritt zu dem machte, was man in seinen Anfängen Reizbarkeit genannt hat und was sich noch weit mehr wie einstmals die Empfindsamkeit als ein

Zustand bis dahin unerhörter nervöser Spannungen ergab, und es ist die Zeit des Eintritts einer neuen Kultur auf der Grundlage dieser erweiterten Beziehungen des persönlichen Seelenlebens und des nationalen Daseins. Es ist weithin bekannt, wie auf Grund dieser völlig veränderten Kombination eine bis dahin unbekannte verfeinerte und höhere Durchbildung eines erhöhten dichterischen und künstlerischen Naturalismus zu tage trat, dem dann später, seit den neunziger Jahren und seit Beginn des zwanzigsten Jahrhunderts, der Aufbau eines neuen Idealismus folgte. Weniger bekannt ist es, dass diesem Verlaufe parallel auch eine ausserordentliche Erweiterung der wissenschaftlichen Tätigkeit einsetzte. Da erfuhren die Naturwissenschaften eine hohe Fortentwicklung durch jene Entdeckung der Radioaktivität und verwandter Erscheinungen, die eine Zeit lang sogar die mechanischen Naturanschauung zu erschüttern drohten und schon jetzt zur Begründung einer völlig neuen Atomistik geführt haben. Da stürzten sich die Geisteswissenschaften, die schon gegen Schluss der vorhergehenden Periode in der allmählichen Rationalisierung und Verknöcherung der Kultur der Anfangszeiten dieser Periode vielfach ins Kleine und Kleinlichste gegangen waren, mit vollem Behagen in die naturalistische Durchdringung eines ihnen mit erweiterter Weltkenntnis immer stärker und schliesslich in fast unübersehlichen Massen zugeführten Materials, um später in eine Zeit einzutreten, in der sie die kleinen Ergebnisse ebenso ener-

gisch unter allgemeine Gesichtspunkte zusammenzufassen suchten.

Die Wirkung dieser geistigen Vorgänge auf die Universitäten ist klar. Die schöne Einheit gleichzeitigen Daseins als Staatslehranstalt und als Institut freier wissenschaftlicher Forschung wurde gestört. Die Wissenschaft verlangte eine immer stärkere arbeitsteilige Durchbildung, der die auf den praktischen Abschluss eines Studiums gestellten Bedürfnisse künftiger Diener des Staates und des öffentlichen Wohls nicht zu folgen vermochten.

Aber neben den Schwierigkeiten die für die Dozenten in diesem Zusammenhange eintraten, stand eine nicht minder grosse Umwandlung der Studenten. Der junge Mann dieser neuen Periode des Subjektivismus gleich sehr bald nicht mehr dem Studenten von ehedem, und seit den neunziger Jahren tauchte immer stärker das Wesen eines neuen Studententums hervor. Der Student von heute gleicht nur noch zum Teil jenem Studenten, dessen Bild jedem Deutschen aus den Liedern der alten Kommerzbücher, aus den schlechten Witzen der Fliegenden Blätter und aus den Poesien eines Scheffel und eines Baumbach so wohl bekannt ist. Der neue Student ist nicht mehr so sehr Bursch wie junger Herr, er ist von des Lebens Ernst und von der Notwendigkeit, einmal im Leben kämpfen zu müssen, bei weitem mehr überzeugt, wie sein Vorgänger. Er trägt sich auch äusserlich anders. Er ist, wie der ältere Student gesagt haben würde « feudal und patent », und wo er dies nicht ist, hält er wenigstens auf sich

und produziert langsam ein Ideal einer schon ansich haltenden Männlichkeit, das mit den Tönen jugendlicher Frische gemischt ihm in weitem Kreise, auch der Frauen, neue Sympathien gewinnt. Natürlich aber ist er durch die Herausbildung dieser neuen Eigenschaften in ein ganz anderes Verhältnis zu seinen Lehrern gestellt als der alte Student. Er ist nicht mehr so sehr Schüler wie Hörer, und erschwört nicht mehr in dem Grade auf die Worte des Meisters, als er in ihm nur seinen Anleiter zu eigenem Forschen und eigenem Denken erblickt. So ist denn die deutsche Universität von heute ihrem ganzen psychischen Zustande nach von der Universität namentlich der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts weit getrennt. Diese Trennung aber hat sich ausserdem noch durch ein äusserliches Moment stark akzentuiert.

Man weiss, wie stark die deutsche Bevölkerung unter den Segnungen des Friedens seit 1870, unter der politischen Einheit und dem ungeheuren Aufschwung des Wirtschaftslebens zugenommen hat. An der Stelle der etwa 40 Millionen von 1870 werden in nicht allzulanger Frist etwa 70 Millionen stehen. Die Frequenz der deutschen Universitäten aber hat sich bei steigendem Reichtum des Volkes in noch viel stärkerem Masse gehoben, die Zahl der Studenten hat sich seit 1870 mehr als verdoppelt und beträgt heute ungefähr 60,000 Köpfe. Es ist klar, dass eine so ungeheure Vermehrung nicht bloss zu neuen Universitätsbauten sondern auch zu einer starken inneren Umorganisation der Verfassung führen musste.

Auf den eben geschilderten Zusammenhängen beruht es, wenn sich in Deutschland seit etwa einem Jahrzehnt immer zunehmende Tendenzen zu einer Fortbildung der Universitäten gezeigt haben. Dabei kann man, wie heute die Dinge liegen, eine mehr äusserliche Strömung und eine innerliche Strömung der Fortbildung unterscheiden. Die äusserliche Strömung knüpft vor allen Dingen an das sichtbarste Zeichen der Dortentwicklung, an die Zunahme der Frequenz an. Da lief nun eine erste Neigung darauf hinaus, die Frequenz gewaltsam zu drücken. Es geschah in den Zeiten, da man mit lauter Stimme innerhalb der wesentlich konservativ gerichteten Kreise der Dozenten von dem aufwachsenden Bildungs-Proletariat sprach; und der Gedanke einer Dämpfung der Zahl liegt heute noch da und dort den Erwägungen zu grunde, mit denen man an die sogenannte Ausländerfrage, die Frage der Zulassung der ausländischen Studenten an deutsche Universitäten herantritt. Im ganzen kann man indes sagen, dass der Versuch, die Frequenz irgend wie zu drücken, gegenüber dem ungeheuren Answall der Zahl der Studenten in den letzten Jahren, versagt habe. Wie in verwandten Fällen, so geht auch hier die Bewegung ihren Gang, ohne sich durch diese oder jene warnende Stimme oder Massregel unterbrechen zu lassen. Weiter hat man dann gegenüber der steigenden Flut der Studentenzahlen sich dadurch zu helfen gesucht, dass man auch die Zahl der Dozenten verstärkte. Dabei erlaubte die Verfassung der Universitäten aus der

ersten Periode des Subjektivismus her, von den schönen Zeiten des zweiten und dritten Jahrzehnts des neunzehnten Jahrhunderts ab, nur zu sehr, auf diesem Gebiete sorglos zu verfahren. Die älteren Universitäten kannten neben der Zahl der ordentlichen Professoren jene merkwürdige Ergänzung der Lehrkörper durch ausserordentliche Professoren und Privatdozenten, um die Deutschland seitens des Auslandes so vielfach beneidet worden ist : junge Männer, die sich der Wissenschaft widmen wollten, traten in einer völlig freien Weise zu einer Universität in ein Verhältnis des Lehrers, indem sie nach Ueberwindung eines ziemlich strengen Examins zur Abhaltung von Vorlesungen und Uebungen zugelassen wurden. Sie forschten und lehrten dann auf eigene Gefahr in stiller Erwartung einer Professur, die ihnen nach geraumer Zeit des Arbeitens zufallen werde. Im allgemeinen konnte man für die ältere Zeit sagen, dass ein tüchtiger Privatdozent nach drei, vier bis fünf Jahren ausserordentlichen Professoren, wie sie der Vermehrung der Tätigkeit in dieser zweiten Stufe zum ordentlichen Professor berufen sein werde. Jetzt nun griff man auf die starken Reserven des Lehrkörpers, die im Privatdozententum und namentlich den ausserordentlichen Professoren gegeben waren, allmählich und ohne grosse organisatorische Massregeln über, um ihnen die nötige Arbeitsmasse zur Bewältigung der gestiegenen Frequenz zu entnehmen. Eine eigentliche Vermehrung der Lehrstühle der ordentlichen Professoren, wie sie der Vermehrung der

studentischen Frequenz hätte parallel gehen müssen, wurde auf diese Weise zum grösseren Teile vermieden. Dass man aber auf diese Weise an dem Mark der alten Universität zehrte, sah man weniger, und erst neuerdings verbreitet sich die Einsicht, dass gegenüber den immer mehr andrängenden Massen der Studenten eine Vermehrung der ordentlichen Professuren zur unabweislichen Pflicht wird.

Neben diesen mehr äusserlichen Tendenzen der Fortbildung haben sich aber allmählich auch innerliche eingestellt und gerade auf diesem Gebiete, wo es darauf ankommt, den neuen seelischen und kulturellen Anforderungen der letzten Jahrzehnte gerecht zu werden, liegen vielleicht die interessantesten Versuche, vorwärts zu gelangen. Hier handelt es sich naturgemäss an erster Stelle um die Anerkennung des Geistes des neuen Studententums. Der Fortschritt, in dieser Hinsicht ist durch Bewegungen innerhalb des Studententums selbst notwendig geworden. Dem älteren Studentenleben der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts in seinen mehr burschenhaften Zügen entsprach das rege Vereinsleben, das in dieser Zeit sich innerhalb der Körper der deutschen Studentenschaft in den einzelnen Universitäten entwickelt hat. Da waren die auch im Auslande so bekannten Formen der Landsmannschaften, der Korps und der Burschenschaften aufgetreten, da hatten sich später allenthalben Vereine zu besonderem Zwecke für Sport und Spiel, für Gesang und wissenschaftliche Betätigung

entwickelt, und sie alle waren schon vor dem Jahre 1870 zu hoher Blüte gelangt. Jetzt aber, seit den achtziger und neunziger Jahren vornehmlich, traten neben diese älteren Formen neue, die ihre Mitglieder längst nicht in dem Grade an sich banden, wie die älteren Corporationen, sondern sich eigentlich nur für bestimmte Zwecke vereinigten, für politische und soziale Betätigung, für dichterische und künstlerische Zwecke, und sie fanden ihren letzten noch möglichen Ausdruck schliesslich in den sogenannten freien Studentenschaften, welche an verschiedenen Universitäten und sich bald über das ganze Deutsche Reich erstreckend einen Zusammenschluss aller nicht den älteren Vereinen angehöriger Studenten für spezifisch studentische Zwecke auf dem Gebiete geselliger Unterhaltung, sozialer Förderung und auch gelegentlich wirtschaftlicher Unterstützung suchten. Dabei trat allmählich klar hervor, welches eigentlich das Ideal dieses neuen Studententums war. Es sucht nach einer, wenn man sich so ausdrücken darf, universitätspolitischen Lebensform der Studentenschaft, es möchte die Studenten nicht bloss als Schüler sondern als zu bürgerlicher Existenz und öffentlichem Leben wohl vorbereitete Masse bei dem Austritt aus dem Studium in die Nation übergehen sehen, es betrachtet diese Zeit der Universitätsjahre als eine Vorbereitungszeit auf ein hohes idealisiertes Dasein innerhalb der nationalen Lebenskräfte überhaupt und sucht diese Vorbereitungszeit in ganz bestimmten Institutionen zu verwirklichen. Es ist klar, dass

damit die letzte Tendenz auf die Herstellung einer studentischen Verfassung gehen muss, in der diese Ansicht zu edlem Tun ihre einfache und rechtmässige Betätigung findet. Dabei wird es unumgänglich sein, auch die älteren Vereine und ihre Mitglieder in diese Bewegung zu ziehen, dann auch ihre Mitglieder gehören schliesslich der Gegenwart an und teilen somit die hauptsächlichsten Forderungen der freien Studenten. Auf Grund dieser Lage ist es in Leipzig versucht worden, der gesamten Studentenschaft eine eigene, alle umfassende Verfassung zu geben. Die heute bestehende Verfassung trat mit dem Herbst 1911 ins Leben und hat sich bisher vortrefflich bewährt. Ein sehr kräftiges Leben der studentischen Gesamtheit hat zu keimen begonnen, und ein grosser Teil der ursprünglichen Forderungen, die innerhalb der Verfassung verwirklicht werden konnten, ist befriedigt oder geht der Erfüllung mit Sicherheit entgegen.

Weit schwieriger als die Fortbildung der Studentenschaft sind die Aufgaben, die sich auf dem Gebiete der Dozentenschaft und des Lehrbetriebs zeigen. Hier ist die Kluft, welche die Universität als Staatslehranstalt und die Universität als wissenschaftliches Forschungsinstitut von einander trennt, immer breiter geworden und die zunehmende Arbeitsteilung und die ungeheure Vermehrung des Wissens-Materials trägt von Tag zu Tag dazu bei, sie noch zu vergrössern. Die Aufgabe die hier gegeben ist, besteht natürlich in der Ueberbrückung dieser Kluft. Das Problem ist, wie heute die Dinge

liegen, nicht mehr auf dem Gebiete der Vorlesungen, sondern nur noch auf dem der weit wichtiger gewordenen und intensiveren Lehrart der Uebungen in den Seminarien und den Instituten, die für die Einzeldisziplinen errichtet sind, zu lösen. Zum Verständnis der Möglichkeit der Lösung muss hier ein wenig zurückgegriffen werden.

Uebungen über Einzel-Gegenstände aus dem Bereiche ihrer Wissenschaft haben Professoren in den Geisteswissenschaften durchschnittlich wohl kaum vor 1860/70 abgehalten, und auch die Ausbildung der grossen Lehrinstitute auf dem Gebiete der Naturwissenschaften hat erst um diese Zeit begonnen, wenn auch Liebig schon ein Menschenalter früher das erste chemische Institut in Giessen begründete und Ranke ungefähr seit gleicher Zeit historische Uebungen gehalten hatte. Nun sind aber, wenn wir den Gang der Entwicklung auf dem Gebiete der kulturell, an erster Stelle, wichtigen Geisteswissenschaften verfolgen, diese Uebungen bis in die jüngste Zeit hinein vereinzelt, jede für sich stehen geblieben. An ihre innere Organisation hat man bei dem ausgesprochenen Individualismus des deutschen Professors kaum gedacht und auch die studentischen Frequenzen forderten nicht dazu auf in dieser Richtung vorzugehen. Mit den steigenden Frequenzen indes, und mit der zunehmenden Spezialisierung der einzelnen Wissenschaften, wurde die Durchbildung der Uebungen im Sinne einer starken Vermehrung der Staffeln und eines schulmässigen Aufbaues vom elementaren zum schwie-

rigen und höchsten hin, immer mehr eine unumgängliche Aufgabe. Tendenzen, sie zu lösen, bestehen allenthalben, scheitern aber noch vielfach an dem Mangel an Lehrkräften und persönlicher Entschliessungs-Kraft. Was erreichbar scheint, ist wohl augenblicklich am besten in den freilich noch im Fluss befindlichen Bewegungen in Leipzig zu beobachten. Man hat hier die einzelnen Institute und Seminarien der Geisteswissenschaften mit grösseren Mitteln ausgestattet, die nur für den Betrieb reiner Wissenschaft in Anspruch genommen werden sollen, und damit für jedes einzelne Seminar ein höchstes und letztes Ziel wissenschaftlicher Tätigkeit festgelegt, nach dem hin seine innere Gliederung sich strecken muss. Die Notwendigkeit des Innenausbaues die damit gegeben ist wird allmählich auf dem gesamten Gebiete der Geisteswissenschaften zu einer Staffellung zahlreicher Uebungen führen. In dem vielleicht am weitesten entwickelten Institut für Kultur- und Universalgeschichte ist der im nächsten Semester erreichbare Zustand der, das zunächst für die elementare Ausbildung junger Historiker fünf bis sechs in bestimmter Reihenfolge durchzumachende Uebungen vorhanden sind. In einem Mittelausbau des Institutes werden weiterhin zahlreiche, fast die Zahl eines Dutzend erreichende Uebungen für Fortgeschrittenere abgehalten. Endlich wird der Ausbau des Ganzen durch eine sogenannte Forschungsabteilung gekrönt werden, innerhalb derer in freier Untersuchung von fortgeschrittenen Gelehrten grössere wissenschaftliche

Ziele gesichtet und erreicht werden sollen. Dem Gedanken der Staatslehranstalt wird dabei dadurch Rechnung getragen, dass die volle Ausbildung in der elementaren Abteilung die nötige Vorbereitung für die Prüfung in einem Schulstaatsexamen zweiten Grades liefern soll, während der richtige Verfolg einer Anzahl von Uebungen in der mittleren Abteilung, der Abteilung für Fortgeschrittenere, die nötigen Kenntnisse für den Erwerb eines Staatsschulzeugnisses ersten Grades erreichen lässt. Würde eine Durchorganisierung der deutschen Universitäten nach dem Prinzip stärkerer Staffellung der Uebungen und Kurse an den einzelnen Seminarien und Lehrinstituten erfolgen, so würde dadurch das Antlitz der Universität stark geändert werden und ihre innere Entwicklung einer neuen Blüte gewiss sein. Bei einer solchen Staffellung werden aber natürlich auch bei weitem mehr Lehrpersonen gebraucht werden, als in dem bisherigen Betriebe, und somit würden durch die Staffellung auch die Probleme der Fortentwicklung des Lehrkörpers unmittelbar zur Diskussion gestellt sein.

Indem dies alles nun der Fall ist, taucht hinter den heute zunächst zu lösenden Problemen das Ideal einer anderen Universität auf, als wie wir sie heute haben, das Ideal einer Universität, bei der aus vermehrtem Lehrkörper und innigerer Beziehung der Tätigkeit von Dozenten und Studenten heraus der Student in den vergrösserten und innerlich durchgebildeten Instituten sich auch wieder die persönlichen Beziehungen von der Lehrer und

Schüler, die heute fast verloren sind, wieder herstellen würde. Dieses Ideal, das Ideal einer neuen Lebens-Universität, muss vor allem, erstrebt werden, wenn anders die alte Höhe der öffentlichen Geltung und der nationalen wie wissenschaftlichen Bedeutung der deutschen Universitäten unter neuen Verhältnissen und in neuen Formen erreicht werden soll. Von hoher Bedeutung hierfür würde es sein, wenn es möglich wäre, wenigstens in den grossen Städten die Universitäten dem engen Durcheinander des Lebens ihrer Angehörigen mit dem kommerziellen und industriellen Betriebe zu entziehen und sie nach dem Muster der amerikanischen Universitäten in ihrem äusseren Leben einer besonderen Stelle und einer grösseren geistige Ruhe, immerhin nahe ihrem bisherigen Sitze, aber doch fern von der unmittelbaren Berührung mit der Unruhe des grosstädtischen Lebens zuzuführen. Es ist der Gedanke des Universitätsausbaues, den schon der verstorbene Althoff für Berlin leider vergebens gehabt hat. Heute liesse sich dieser Gedanke wohl leichter an anderer Stelle, finanziell besonders leicht in Leipzig, verwirklichen.

Soviel über die heutigen Probleme der inneren Entwicklung der deutschen Universitäten. Werden sie richtig gelöst, so ist selbstverständlich, dass auch der Aufschwung des Universitätslebens nach aussen hin beträchtlich sein würde. Es ist das umso gewisser, als heute die Beziehungen, welche von Universität zu Universität über die Nationen hinwegreichen, eine Intensität erreicht haben, die noch

beträchtlicher Steigerung fähig ist. Denn hier ist, trotz aller Regsamkeit, noch alles im Werden. Erst langsam spinnt sich ein Netz wissenschaftlicher Auskunftsbureaus über die grossen Universitäten der Welt, über Berlin und Leipzig, Paris und Oxford und New-York, an dessen Segnungen gewiss sehr bald auch die mittleren Universitäten teilnehmen werden. Noch ist auch die Idee der Austauschprofessur erst in den Anfängen der Entwicklung begriffen, indem sie zunächst als Repräsentationsprofessur fremder Kulturen erschien, um allmählich den Charakter einer wirklichen Vergegenwärtigung fremder Kulturen an anderen Orten anzunehmen, und noch ist der Gedanke, den Austauschprofessoren auch Austauschstudenten folgen zu lassen, in Deutschland im ganzen nur für diejenigen Wissenschaften verwirklicht, die sich auf die Sprachen des Auslandes beziehen. Ein unendlicher Horizont gegenseitiger Beziehungen tut sich auf für den, der diese Anfänge überdenkt und in leicht zu entwerfenden Instituten fortspinnt, ein Horizont, der zu gleicher Zeit politisch von der grössten Bedeutung werden kann, indem er den Geist internationaler Vermittelung und universalen Ausgleichs menschlicher Gegensätze atmet.

Leipzig.

Karl LAMPRECHT.

La Réforme des Facultés de Lettres en France

Le régime de l'enseignement supérieur des lettres en France a été transformé profondément depuis 1870, par une série de mesures partielles sans avoir fait table rase de l'ancien régime. Les nouvelles institutions ont seulement été superposées aux anciennes; ainsi s'est formée une construction complexe et disparate que les Français sont embarrassés pour expliquer aux étrangers et ne sont pas toujours sûrs eux-mêmes de bien connaître. Le procédé le plus clair pour faire comprendre ce régime est d'en étudier historiquement la formation. (1) Il est le résultat de deux séries de réformes que je vais exposer successivement.

(1) C'est ce que j'ai essayé de faire dans une brochure publiée par le Musée pédagogique : *Le régime de l'enseignement supérieur des lettres. Analyse et critique*. Paris. A. Colin, 1904. On y trouvera les détails qu'il serait trop long de donner ici.

I. C'est la crise générale produite par la guerre de 1870 qui a entraîné le premier grand mouvement de réforme : On a voulu transformer les Facultés françaises sur le modèle des Universités allemandes qui étaient elles-mêmes un perfectionnement de l'ancien type d'Université créé jadis à Paris et imité alors par l'Allemagne.

Le régime français était celui des « Ecoles spéciales », chacune préparant à une seule carrière un personnel peu nombreux de professeurs chargés d'enseigner la science par un système de cours et d'exercices obligatoires, un groupe peu nombreux d'*élèves* choisis par un *concours*, astreints à une scolarité *obligatoire*, le plus souvent même réunis dans un internat. L'Université allemande réunissait au contraire dans la seule Faculté de philosophie un grand nombre de professeurs des spécialités les plus différentes chargés de faire avancer la science par leurs travaux personnels au moins autant que de l'enseigner; elle accueillait sans autre condition qu'un certificat d'études la masse des étudiants attirés par un de ces enseignements sans essayer de les embrigader en groupes professionnels ou de leur imposer un plan d'études uniforme.

L'expérience avait prononcé en faveur des Universités allemandes devenues les foyers de la science contemporaine. Les Français décidèrent de reconstituer des Universités sur le modèle allemand. Il subsistait encore une partie des vieilles institutions universitaires, les Facultés de médecine et de droit fréquentées par des étudiants restés libres: et Napo-

léon avait essayé de restaurer la Faculté des arts sous la forme des Facultés des Lettres et des Sciences. Mais les écoles spéciales (Ecole Normale, Ecole des Chartes) en attirant à eux les étudiants les plus solides, avaient réduit les Facultés des Lettres à l'état de squelettes; la Faculté composée de cinq professeurs (à Paris une dizaine) chargés chacun de toute une science (philosophie, histoire, littératures antiques, étrangères, française) n'avait ni étudiants ni instruments de travail; son rôle se réduisait à faire passer les examens de baccalauréat et à faire des cours publics pour un auditoire flottant.

La réforme consista d'abord à mettre de la vie dans ces Facultés anémiques. On augmenta beaucoup le nombre des professeurs en créant ou en doublant des chaires, en nommant des maîtres de conférences et des chargés de cours., de façon que chaque enseignement fût pourvu d'un spécialiste. Le personnel enseignant fut ainsi triplé dans les petites Facultés, quadruplé dans les grandes, et il a toujours continué à s'accroître; à Paris, il a dépassé le chiffre de 80.

On pourvoit les Facultés des instruments de travail indispensables en réorganisant les bibliothèques des Facultés, en augmentant leurs crédits, en créant des bibliothèques d'études pour les étudiants, des collections d'art et d'archéologie, de paléographie, des instituts spéciaux de géographie, de philologie, d'histoire de l'art et même des laboratoires.

On leur procura des étudiants d'abord en y envoyant des boursiers, des professeurs de collège, des

répétiteurs. Ils attirèrent bientôt d'autres étudiants, candidats aux bourses ou auditeurs désintéressés; ceux qu'on appelait alors étudiants « libres » ou même « bénévoles ». Le noyau solide était — et il est toujours resté — formé des jeunes gens qui, ayant besoin de gagner bientôt leur vie, se préparent à une carrière pratique; ce sont, comme en Allemagne, les futurs professeurs de l'enseignement secondaire.

A ces étudiants nouveaux on s'abstint d'appliquer le régime étroit des élèves des Ecoles spéciales. M. Lavisse en particulier employa toute son influence à lutter contre la tradition autoritaire de surveillance et de contrainte, et il réussit à faire établir la liberté complète, plus complète même qu'en Allemagne grâce au principe français de la gratuité. Les étudiants ne sont astreints à aucune autre obligation que la formalité de l'immatriculation à laquelle est lié un droit de 20 francs et le droit de bibliothèque de 10 francs. Ils sont libres de suivre les cours ou les exercices qu'ils veulent, de se présenter aux examens qu'ils choisissent ou de ne suivre aucun cours et de ne passer aucun examen. Le régime est encore plus libéral qu'en Allemagne où les étudiants sont obligés de payer — sinon de suivre — quelques cours.

L'arrivée à la Faculté de véritables étudiants, amena un changement profond dans l'organisation de l'enseignement. On se mit à faire des « cours fermés » réservés aux étudiants et destinés à leur donner une instruction générale; on créa des « con-

férences » pour les préparer à la licence et à l'agrégation et même quelques exercices analogues aux séminaires allemands. Et comme l'examen de la licence, consistant ordinairement en exercices scolaires, ne correspondait plus à l'enseignement des Facultés, on obtint de l'État deux réformes de la licence qui scindèrent l'examen en une partie littéraire commune et une partie spéciale formée d'épreuves (philosophie, histoire, langues étrangères ou anciennes) différentes suivant les études du candidat.

Cette série de réformes fut consacrée officiellement par une loi (1895) qui réunit toutes les Facultés en un seul corps, sous le vieux nom d'*Université*. Chacune des 15 Universités de France reçut la qualité de personne civile avec le droit de recevoir des dons et des legs; elle fut représentée par un Conseil d'Université formé des doyens et de délégués élus des Facultés. Les Universités disposèrent dès lors d'un budget autonome alimenté par des droits universitaires et purent créer des enseignements d'Université dont elles eurent le pouvoir de nommer les professeurs. Pour les enseignements payés sur les fonds d'État, la nomination des professeurs est restée au Ministre, mais sur présentation (ou sur avis motivé) du Conseil de la Faculté, et ce régime mixte donne en fait à la Faculté une forte influence sur le choix des professeurs, du moins à Paris.

II. Une nouvelle série de réformes s'est faite depuis une dizaine d'années, d'abord en corrélation avec la réforme de l'enseignement secondaire de

1902. L'École normale destinée également à recruter les professeurs de l'enseignement secondaire a été fondue dans l'Université de Paris; ses maîtres de conférences de la section des Lettres ont été versés dans la Faculté des Lettres; ses élèves sont devenus les étudiants boursiers de la Faculté; les boursiers de la Faculté ont été supprimés, la promotion annuelle des Normaliens qui était de 20 a été augmentée d'une douzaine, tous sont recrutés par le même concours d'entrée. L'École Nouvelle reste théoriquement l'école d'application pratique pour les futurs professeurs; mais la préparation professionnelle se réduit à un stage d'un mois au plus dans un lycée de Paris et à l'obligation d'assister à un cours d'histoire de la pédagogie. (C'est à l'initiative du recteur qu'est due cette exception unique au principe de la liberté complète des étudiants.)

La suppression de la Faculté de théologie protestante, conséquence de la séparation des Eglises, a laissé disponible un crédit qui a été employé à créer des enseignements d'histoire religieuse. Le corps des professeurs de la Faculté de Paris s'est ainsi accru et complété.

Le nombre des étudiants a continué à s'accroître aussi, et en plus forte proportion. La suppression par la loi militaire de 1905 de la dispense de deux ans de service accordée aux licenciés es-lettres, n'a pas eu l'effet qu'on redoutait; le nombre des candidats à la licence n'a pas sensiblement diminué; la bourgeoisie aisée a continué à désirer pour ses fils le diplôme de licencié es-lettres devenu le symbole

d'une instruction complète. Il y sans doute dans le total officiel de 3,310 en 1911 (le chiffre de 1912 est presque le même) un certain nombre d'unités fictives; ce sont les « inscrits » qui, après s'être fait inscrire, ne viennent jamais à la Faculté; en l'absence de tout contrôle sur la scolarité il est impossible de préciser ce nombre; mais M. Lot (1) l'a certainement exagéré en prenant pour base de ses évaluations les signatures qu'il a relevées sur les registres de présence déposés dans les salles de cours, un très grand nombre d'étudiants ne se donnant pas la peine d'accomplir cette formalité de signature qui n'est ni obligatoire ni contrôlée.

Ce qui s'est accru surtout, c'est le nombre des étrangers et des femmes et, grâce au système des équivalences accordées à certains diplômes supérieurs de l'enseignement primaire, le nombre des « primaires », comme les appellent dédaigneusement les adversaires du nouveau régime. Ces primaires se recrutent surtout dans l'état-major de l'enseignement primaire de Paris, inspecteurs primaires, professeurs et élèves des Ecoles normales primaires, professeurs des Ecoles supérieures, la plupart déjà mûrs, ignorant le latin et le grec, attirés surtout par les enseignements de philosophie.

La majorité des étrangers sont de futurs professeurs de français venus en France pour se perfec-

(1) *La Grande Revue*, sept. et oct. 1912. « Où en est la Faculté des lettres de Paris! »

tionner dans la pratique de la langue (c'est le cas de presque tous les étudiants allemands et anglais et d'un bon nombre de Russes). Mais beaucoup aussi viennent des pays où l'enseignement supérieur est faiblement organisé, l'Empire russe, les Etats des Balkans, l'Empire ottoman; ou ce sont des Israélites écartés des Universités par le régime d'exception établi contre eux en Russie. Ces étrangers sont très inégalement répartis en France. La grande masse se concentre à Paris et dans quelques Universités de l'Est et du Midi, surtout Grenoble, centre d'excursions dans la plus belle région des Alpes françaises et Montpellier dont le climat attire les étudiants habitués au climat du Levant.

On a fait dans un intérêt national, quelques efforts pour attirer les étudiants étrangers. (1) Quelques Universités ont obtenu l'équivalence d'un semestre avec le semestre d'une Université allemande pour la scolarité exigée en Allemagne. Grenoble, où s'est porté le flot principal des étrangers, a organisé en outre un système de pensions de famille en rapport avec l'Université et un enseignement spécial de phonétique.

Les étrangers avaient longtemps été détournés des Universités françaises par un système rigide d'examens qui ne leur permettait pas de rapporter de France, comme d'Allemagne, un diplôme attestant

(1) *L'Action française* nous a même accusés de « trahir » la France en ouvrant la Sorbonne aux étrangers.

leurs études. On a créé pour eux trois diplômes nouveaux qui constituent un système complet à leur usage. On a commencé par le *doctorat d'Université*, épreuve sérieuse qui exige un bon mémoire imprimé, d'un niveau intermédiaire entre le doctorat allemand et notre doctorat ès-lettres (celui du monde entier qui exige le plus grand effort de production originale). Puis est venu le *certificat d'études françaises* destiné aux futurs professeurs de français à l'étranger, recherché presque uniquement par les femmes; il n'exige qu'un an de scolarité et consiste surtout en une composition et un thème en français. Il ne se réduit pourtant pas à une simple attestation, car, sur un total de plus de 560 inscrits, 300 environ se présentent aux examens et 150 environ sont reçus, ce n'est guère plus du quart de l'ensemble. Entre ce certificat subi au bout d'un an et le doctorat a été (en 1908) intercalé un degré intermédiaire, le *diplôme d'études universitaires*, consistant surtout en un mémoire manuscrit; il a été recherché dès cette année par plus de 40 candidats.

Le nombre des femmes s'est accru très rapidement, il a dépassé un millier; ce sont surtout des étrangères qui viennent chercher le certificat pour l'enseignement du français ou un diplôme qu'il leur serait interdit d'acquérir dans leur pays natal. Les Françaises (je ne compte pas celles qui viennent seulement se donner le plaisir de suivre quelques cours) appartiennent en majorité au personnel supérieur de l'enseignement primaire. Ce personnel féminin s'accrut rapidement; sa présence a trans-

formé l'aspect extérieur des cours, des séances de bibliothèque et des corridors même de la Sorbonne; le genre « étudiant » traditionnel, bruyant et sans-gêne a été remplacé par un ton de politesse paisible; la Sorbonne n'a plus rien du couvent ou de la caserne, elle fait plutôt l'impression du salon ou de la salle de spectacle.

L'enseignement reste de forme très variée (ses adversaires disent « anarchique ») chaque professeur organise le sien à sa guise sans autre règle que l'obligation de faire par semaine au moins trois cours ou conférences — minimum dont l'encombrement des salles et la tradition ont fait un maximum. Les professeurs étant obligés, sous peine de professer dans le désert, de satisfaire les besoins ou les désirs des étudiants, le choix des sujets de cours et la nature des exercices dépendent largement des examens ou concours que les étudiants ont à préparer. Aussi la principale transformation de l'enseignement s'est-elle opérée par la création d'un examen nouveau, le *diplôme d'études supérieures*, exigé pour se présenter à l'agrégation. Créé d'abord (1894) pour l'histoire seulement, il a été étendu à toutes les études (1904). Le premier résultat a été de constituer dans l'intérieur de la Faculté, devenu un corps trop nombreux pour conserver une unité efficace, des groupements nouveaux, les 4 *comités* : Lettres classiques, Lettres étrangères, philosophie, histoire et géographie qui sont devenus les véritables régulateurs des études, chacun dans sa spécialité. L'assemblée de la Faculté, trop nombreuse

pour délibérer, n'est plus guère qu'une formalité d'enregistrement; le Conseil ne s'occupe que du recrutement des professeurs; les affaires d'enseignement sont renvoyées aux Comités.

La création du diplôme a amené dans le travail des étudiants (au moins pendant une année de leurs études) une révolution évidemment bienfaisante. L'épreuve décisive qui assure le succès est un mémoire manuscrit original sur une question choisie par le candidat d'accord avec un professeur; l'étudiant passe une année à préparer son mémoire. Ainsi s'est introduite dans toutes les études de la Faculté l'obligation d'un travail personnel conduit suivant les règles de la méthode scientifique. Cet examen, le seul vraiment rationnel, le seul de tous nos examens français qui ne démoralise ni ne surmène les candidats, a donné des résultats presque supérieurs à nos espérances; quelques-uns des mémoires d'histoire ont la dimension et la valeur d'une bonne thèse de doctorat; le plus grand nombre reposent sur des documents inédits et sont des contributions utiles à l'histoire. Les candidats se jugent eux-mêmes en faisant ce travail, puisque tous ceux qui sont inférieurs à l'épreuve s'éliminent en ne remettant pas de mémoire. Le niveau de l'examen se maintient ainsi naturellement.

Une nouvelle réforme de la licence ès-lettres, opérée sur le principe enfin officiellement reconnu d'une scission en licences spéciales, a constitué quatre espèces indépendantes de licence correspondant aux quatre comités créés pour le diplôme d'études.

La suprématie traditionnelle des lettres s'est affirmée encore par une version latine imposée aux licences non littéraires. Le principe, plus idéal que réel, de l'unité de l'Université, est représenté par une composition écrite sur un enseignement quelconque d'une des Facultés au choix du candidat.

La réforme de l'enseignement secondaire de 1902 débarrassait les professeurs des Facultés (Lettres et Sciences) d'une partie de la charge des examens de baccalauréat, en faisant entrer dans les jurys les professeurs des lycées. Vers le même temps disparaissait le dernier débris des exercices scolaires; la thèse latine, du doctorat ès-lettres était déclarée facultative, à condition de la remplacer par une seconde thèse en français; tous les candidats ont usé de ce droit; la thèse latine a péri d'inanition.

III. Les Facultés sorties de cette évolution compliquée sont attaquées aujourd'hui par deux espèces d'adversaires, ceux qui leur reprochent d'avoir trop détruit de l'ancien régime, et ceux qui lui reprochent d'en avoir trop conservé. La campagne la plus violente est menée par les partisans des anciens exercices scolaires (qu'ils décorent du nom « d'*humanités* » antiques), d'accord avec une majorité des membres de l'Académie française qui craignent pour le prestige de la littérature et parallèlement avec les attaques des jeunes royalistes catholiques de l'*Action française* qui reprochent à la Sorbonne des sympathies pour la République et la démocratie. D'autres trouvent au contraire que les

réformes n'ont pas été assez radicales pour donner à l'enseignement un caractère purement scientifique; (c'est le cas de notre collègue, le médiéviste F. Lot dont j'ai cité le récent article.)

Toute organisation universitaire dépend du but qu'on se propose et de l'opinion qu'on a sur l'efficacité des moyens. Aucune discussion n'est possible entre ceux qui réduisent l'étude des lettres à un art d'agrément respectueux des traditions et des autorité et ceux qui s'efforcent d'en faire un système méthodique de connaissance des sociétés humaines. A ceux qui, comme M. Lot, trouvent l'éducation de nos étudiants trop peu méthodique, on peut accorder que la liberté absolue des professeurs et des étudiants laisse des lacunes dans l'enseignement et livre les étudiants à des incertitudes pénibles, surtout dans les débuts. Mais il reste à savoir si ces inconvénients surpassent les avantages de l'initiative individuelle. Cela est le procès entre la liberté et l'autorité; chacun le juge suivant son tempérament.

M. Lot voudrait, comme dans les Ecoles spéciales, un ensemble de *cours obligatoires*; l'expérience n'est pas toujours favorable à ce régime. Au temps où j'étais à l'Ecole normale élève de deuxième année, sur 5 cours obligatoires nous en trouvions 3 si mauvais que nous les passions, sous les yeux du professeur, à lire ou à faire notre correspondance. Le compromis le plus rationnel serait *d'offrir* aux étudiants comme *facultatif* un cycle méthodique de cours généraux pour les mettre au courant des résultats de la science dans chaque branche et une *série*

graduée d'exercices pratiques pour faire l'apprentissage personnel du travail scientifique. C'est ce que nous avons essayé de faire en histoire, en créant une série de cours généraux qui recommencent tous les 2 ou 3 ans. A cette organisation les Comités d'études pourraient s'employer utilement.

Mais il faut accorder à M. Lot que toute réforme rationnelle est rendue difficile par le régime d'examen imposé à l'Université par le dehors, c'est-à-dire par les bureaux du Ministère de l'Instruction. De là part le règlement du baccalauréat; là sont rédigés les décrets qui règlent la licence; là — ce qui est encore plus grave — sont décidés chaque année les programmes d'agrégation et nommés les jurys qui vont disposer du sort de nos meilleurs étudiants. C'est le concours d'entrée à l'Ecole Normale, sur lequel la Faculté n'a aucune prise, qui lui envoie ses boursiers; si bien que la Faculté n'est consultée ni sur le choix de ses propres étudiants ni même sur les procédés pour faire ce choix. Or « les examens et les concours conditionnent la vie de la Faculté » (Lot) et sinon « tout l'effort », du moins une trop grande partie de l'effort des Facultés « porte sur la préparation des concours » d'agrégation.

Le concours est un mal nécessaire, à l'entrée des carrières, par conséquent à la *sortie* des Universités pour éviter un mal plus grand, la faveur des hommes politiques ou l'omnipotence des administrateurs (proviseurs, inspecteurs) toujours portés à classer les jeunes gens d'après leur docilité, comme on le voit en Allemagne. Le concours rend aux lycées

français le service de leur envoyer de jeunes professeurs indépendants, capables de ne pas courber l'échine devant les autorités, et de donner aux élèves l'exemple salutaire de l'indépendance d'esprit et de caractère.

Mais à l'entrée dans la Faculté le concours ne se justifie par aucun service, et ses méfaits sont formidables (je les ai énumérés dans ma brochure p. 17). J'ai indiqué aussi un procédé pour rendre à la Faculté le recrutement de ses boursiers par un système de choix renouvelé d'année en année et reposant sur le travail de l'étudiant pendant chaque année.

La licence même, bien qu'elle soit un examen, et un examen de Faculté, pèse sur les études parce qu'elle a été réglée par une autorité extérieure. C'est ce règlement qui incite les étudiants à se présenter au bout de la première année, tandis que deux années seraient nécessaires pour étudier proprement les matières entassées dans le programme. La dernière réforme n'a été qu'une cote mal taillée entre les réclamations des professeurs et les conceptions du personnel du Ministère. Elle a maintenu comme principal procédé d'épreuve la « composition » écrite, sans notes, sans instruments de travail, qui donne très inexactement la mesure des capacités du candidat. Le règlement même a été si mal rédigé que voulant donner au candidat en histoire le choix entre 5 *matières* (antiquité, moyen-âge, moderne, contemporain, géographie), il emploie le terme 5 *sujets*; la conséquence a été de sup-

primer sans y avoir pensé, le choix entre 3 sujets sur chaque matière auquel les candidats avaient droit antérieurement. Une nouvelle refonte de la licence serait donc indispensable pour permettre de reconstituer l'enseignement des années de début. J'ai indiqué dans ma brochure (p. 30 et 34-37) sur quelles bases on pourrait l'organiser.

Dans l'état des choses la dernière année est absorbée par la préparation à l'agrégation naturellement inconciliable avec tout travail scientifique; l'avant-dernière année, occupée par un travail personnel, est la période la plus féconde dans la vie de l'étudiant. La période du début est maintenue dans la confusion par le chaos de la licence et l'absence d'un enseignement scientifique élémentaire. C'est sur ce terrain que le travail de réforme devra continuer.

(Paris.)

Ch. SEIGNOBOS.

Les
Facultés de Philosophie et Lettres
en Belgique

La rédaction de l'*Almanach des Étudiants libéraux* m'a fait l'honneur de me demander une étude sur les Facultés de philosophie et lettres en Belgique. Il m'eût été agréable de traiter à fond un sujet qui me tient au cœur; malheureusement mes occupations ne me l'ont pas permis, et j'ai dû me borner à jeter sur le papier quelques brèves remarques.

Comme on sait, la durée normale des études dans nos Facultés de philosophie et lettres est de quatre ans : deux années de candidature et deux années de doctorat.

La candidature est à deux fins : il y a la *candidature préparatoire au droit* et la *candidature préparatoire au doctorat en philosophie et lettres*.

Les étudiants qui se destinent au droit sont de beaucoup les plus nombreux. Sans eux, nos facultés compteraient presque autant de maîtres que d'élèves. »

M. Michel Bréal (1) raconte que, lors de son excursion en Belgique, en 1879, il assista à un cours de philosophie à l'Université de Gand et qu'il fut agréablement surpris en le voyant suivi par une quarantaine d'élèves qu'il crut autant d'aspirants philosophes. « Mais, ajoute-t-il avec une douce ironie, cette impression favorable se modifia légèrement quand on m'apprit l'organisation des Universités belges. En réalité, c'est la dernière année du lycée qui se fait, en Belgique, à l'Université. »

La candidature a été organisée surtout en vue de la préparation des futurs juristes, et l'on a quelque peu sacrifié à leurs intérêts ceux des véritables étudiants en philosophie et lettres.

Le législateur a voulu suppléer à l'insuffisance de l'enseignement moyen et fournir aux étudiants en droit une instruction générale en fait de philosophie, d'histoire, de littérature.

L'intention est louable, mais on se demande si le but n'a pas été dépassé.

Le programme est si étendu qu'il a fallu le répartir sur deux années d'études. Or, deux années de candidature préparatoire au droit, alors que

(1) *Excursions pédagogiques*, p. 170 et suiv., Paris. Hachette, 1882.

les études de droit elles-mêmes ne comportent que trois années, c'est peut-être beaucoup. Ajoutez que le grand nombre des matières enseignées dans des cours purement théoriques conduit fatalement l'élève ordinaire à apprendre par cœur les cahiers qu'il voit avec terreur s'accumuler sur sa table de travail. On a eu l'ambition de faire du candidat en philosophie et lettres une sorte d'encyclopédie vivante : on risque d'en faire une machine.

Les étudiants qui se destinent au doctorat sont également écrasés par la masse de notions qu'ils ont à acquérir dans des domaines variés et ne peuvent consacrer à leur spécialité le temps nécessaire. Prenons, par exemple, l'étudiant en philologie classique. Outre les matières relatives à l'antiquité, il doit apprendre la psychologie (avec les notions d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte), la logique et la philosophie morale, l'histoire politique du moyen-âge, l'histoire politique moderne, l'histoire politique interne de la Belgique, etc. Où trouvera-t-il le loisir de lire les auteurs grecs et latins, à part ceux qu'on lui explique? Et pourtant qu'est-ce qu'un humaniste qui ne s'est pas familiarisé avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, qui ne s'est pas largement abreuvé aux sources?

Nous n'avons pas à rougir de l'organisation de notre doctorat en philosophie et lettres. En sectionnant le doctorat, qui était auparavant une curiosité tératologique; en donnant aux cours pratiques, qui correspondent aux séminaires allemands, une sanction officielle; en exigeant, pour l'obtention du gra-

de de docteur, la rédaction et la défense d'une thèse, la loi de 1890 a permis à l'esprit scientifique de prendre enfin son essor dans nos Facultés. En philologie ancienne et en philologie moderne, en histoire, en philosophie, les quatre Universités belges ont formé des élèves brillants et produit nombre de travaux estimables.

Ce n'est pas à dire que tout soit pour le mieux dans le meilleur des doctorats. Ainsi, vu l'insuffisance de la spécialisation en candidature, ce ne serait pas trop de trois années de doctorat, d'autant plus que la préparation de la thèse absorbe une bonne partie de l'activité de l'étudiant.

Ensuite, pour m'en tenir à ce que je connais le mieux, il me semble que, dans la section de philologie classique, le principal est sacrifié à l'accessoire. Par le principal, j'entends la lecture *personnelle* des auteurs; par l'accessoire, l'étude des sciences auxiliaires et complémentaires, qui ne devraient pas faire l'objet d'un examen proprement dit. Nos élèves lisent beaucoup *autour* des textes; je crains qu'ils ne lisent pas assez les textes eux-mêmes.

Si, malgré de légères imperfections, le doctorat est bien conçu au point de vue scientifique, il laisse à désirer sous un autre rapport. Depuis la suppression de l'École normale des humanités de Liège, il sert à former les professeurs de l'enseignement moyen (athénées et collèges). Ici, son infériorité est manifeste, du moins en ce qui concerne la section de philologie classique. Les élèves sortis de l'ancienne École normale étaient beaucoup mieux préparés à

la tâche qu'ils avaient à remplir. Recrutés au concours, soumis pendant quatre ans à un entraînement continu et approprié à leur carrière future, ils possédaient pour la plupart une habileté technique qui manque à nos docteurs. Et voici qui est plus grave encore. Le professeur de grec et de latin est en général chargé du cours de français dans sa classe; or, dans le doctorat en philologie classique, l'étude philologique et littéraire du français est complètement négligée! S'imagine-t-on par hasard que nous autres Belges, Flamands ou Wallons, nous puissions nous improviser professeurs de langue et de littérature françaises? Il est vrai que Mascarille s'improvisait musicien; mais il était marquis, et « les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris ».

Ce ne sont là, en somme, que des déficiences de détail. Il est d'autres vices qui tiennent à l'organisation générale de notre instruction supérieure et qui empêchent les Facultés de « donner le meilleur rendement ». Je les indiquerai en quelques mots.

1° Point d'examen d'entrée à l'Université. — Les Jésuites n'en veulent pas; donc nous n'en aurons pas. Inutile d'insister. Contentons-nous de déclarer, une fois de plus et en connaissance de cause, que le certificat d'humanités complètes ne constitue pas une garantie sérieuse. Ça fait penser à la fourrure de Fraulein Knatschke : c'est « de la fausse hermine et du lapin véritable ».

2° *Rigidité des programmes.* — La liberté de l'enseignement, telle qu'on la comprend chez nous, a abouti à de singuliers résultats. Sous le régime actuel, les Universités libres comme les Universités de l'État ont le droit de délivrer, sous leur responsabilité, des diplômes donnant accès aux carrières libérales et aux fonctions publiques. Aucun examen d'État n'est requis pour exercer la médecine, pour être admis au barreau, pour entrer dans la magistrature ou dans l'enseignement. Le législateur s'est effrayé de sa propre audace, et de peur que la liberté, cette liberté qui lui était si chère, ne dégénérât en licence, il a prétendu régler dans le détail le programme des examens pour tous les établissements d'enseignement supérieur, libres ou officiels, si bien que pour apporter à ce programme la moindre modification, il faut mettre en mouvement toute la machine législative. On voit d'ici les conséquences : nos honorables ont tant de choses à faire ! Il leur est si doux de se chamailler ! Qu'importe qu'au bout de quelques années nos études supérieures ne soient plus en harmonie avec les progrès de la science ? Qu'importe que l'initiative des maîtres et des élèves soit entravée ? Prenez patience, vous qui voulez obtenir *le grade légal*, et vous qui êtes appelés à le conférer. Suivez docilement l'ornière tracée dans le chemin de la liberté. Et la Commission d'entérinement est là, qui veille à réprimer les écarts, à empêcher qu'on n'ajoute à un diplôme une mention qui n'est pas prévue par la loi, et surtout qu'on n'écrive « histoire de la litt. française »

au lieu de « histoire de la littérature française » ou « institutions romaines » au lieu de « institutions politiques de Rome ». Que veut-on de plus? M. Woeste, qui ombragea la dite Commission de ses ailes, abhorre toute intervention efficace de l'État en matière d'enseignement, mais il a un faible pour Brid'oison... En Allemagne, dans ce pays où fleurissent les lettres antiques, un de mes amis fut immatriculé à l'Université comme étant *Belgus* de nationalité : il n'en fit pas moins d'excellentes études, sans être autrement inquiété. En Belgique, malheur au *Franz* ou au *Carl* dont le secrétaire d'un jury orthographe le nom *Frantz* ou *Karl!*

Si j'avais à comparer les Universités belges et les Universités allemandes, je dirais : les Universités allemandes sont comme un restaurant à la carte, dont le menu est copieux et varié et où l'on compose son repas à sa guise; les Universités belges ressemblent à un restaurant à prix fixe, dont on serait obligé d'avaler tous les plats, sans pouvoir réclamer de suppléments.

3° *Mauvaise répartition des cours.* — Dans les Universités de l'État en Belgique, il n'y a pas de *chaires*, comme dans les Universités des autres pays, mais des *toques*, c'est-à-dire des places rapportant 5,000 ou 7,000 francs, sans attributions fixes. Il en résulte que l'on voit des professeurs enseignant les branches les plus hétérogènes avec une inégale compétence (prière de ne pas lire : une égale incompetence), certains surchargés de besogne, d'autres

commentant avec volupté le *deus nobis haec otia fecit*. C'est la confusion, le chaos, au détriment de la bonne marche des études. Notons, en passant, un procédé qui est fort en honneur chez les ministres qui se piquent de modération et d'impartialité. Un cours devient vacant : le candidat qui a le plus de titres n'est pas un ami du ministère, mais il serait difficile de l'écarter sans scandale. Que fait-on? On coupe le cours en deux : on en donne la moitié au fâcheux, et l'autre à une *persona grata*. C'est le triomphe de la fissiparité!

4° *Mode de nomination des professeurs et des chargés de cours dans les Universités.* — La nomination des professeurs et des chargés de cours dans les Universités de l'État est complètement abandonnée à l'arbitraire ministériel. Les Facultés ne sont pas même consultées! Ce régime grotesque et indigne d'un peuple civilisé est aujourd'hui absolument discrédité : des faits à jamais regrettables lui ont infligé une flétrissure indélébile. N'importe! il n'en subsistera pas moins : trop de gens ont intérêt à ce que les influences privées ou politiques, religieuses ou irréligieuses, pèsent plus dans la balance que le mérite des candidats et les besoins de l'enseignement. Pauvre Belgique!

P. THOMAS.

COLLABORATIONS
ESTUDIANTINES

Causerie sur Eugène Carrière ⁽¹⁾

faite à la

Société Littéraire des Étudiants Libéraux

le 29 Octobre 1912

C'est d'un peintre que je vais vous parler mais c'est moins le peintre que l'homme que je veux considérer. J'aurais pu choisir un sujet plus littéraire mais je n'en connais pas qui soit plus émouvant et surtout plus humain.

L'école et l'université visent moins à former des caractères qu'à dispenser une science souvent illusoire et une méthode intellectuelle. On ne peut guère en exiger plus. Mais que vaut une méthode sans l'accord d'elle-même avec les sentiments, la

(1) Les numéros indiqués sont ceux de la pagination d'« Ecrits et Lettres choisies d'Eugène Carrière », publiés à Paris par la Société du Mercure de France, en 1907.

nature et la vie. C'est à nous qu'incombe la tâche de réaliser cet accord, indispensable au développement de notre personnalité entre nous-mêmes et la culture acquise. Tâche difficile et souvent abandonnée aussitôt qu'entreprise. Parmi les hommes qu'il m'est donné de coudoyer tous les jours je discerne un redoutable dualisme entre leur culture et leurs sentiments, qui presque jamais ne se pénètrent pour se compléter mais vivent en étrangers pour ne pas dire en ennemis.

L'école s'est trop reposée sur la famille et celle-ci sur celle-là pour former le caractère des enfants; de là cette crise que traverse la jeunesse, son manque d'harmonie, son activité incertaine et ses perplexités.

Eh bien, Carrière nous apporte un remède. Carrière nous livre le secret de sa générosité et de sa force; et qui l'a pénétré et compris se sent plus armé pour la vie, plus confiant en soi et en l'avenir.

Et puis Carrière a sur bien d'autres, que je ne veux pas désigner plus clairement ici, l'avantage de ne pas nous écraser sous le sentiment de notre faiblesse. Sa générosité native nous restitue la notion des possibilités latentes en nous-mêmes et il n'élève notre personnalité que pour mieux la replonger dans son milieu naturel avec lequel elle fait corps et dont elle dépend étroitement.

Eugène Carrière est né le 29 janvier 1849 à Gournay dans le département de la Seine inférieure. Il était le dernier venu des neuf enfants d'une famille pauvre. Mais il eut le bonheur d'avoir une mère ad-

mirable que la nature, ainsi qu'il l'a dit lui-même, avait créée riche, et la société faite pauvre. Son exemple fut le soutien de toute sa vie. L'homme vit toute son existence sur son enfance, a-t-il dit quelque part.

Il fit ses premières études artistiques à l'Académie de Strasbourg, mais on ne le poussait guère dans cette voie et en 1868 on l'envoya à Saint-Quentin pour y faire l'apprentissage de je ne sais plus quel métier dans une manufacture. Il y resta peu et entra en 1869 à l'école des Beaux-Arts à Paris, faisant pour gagner sa vie du dessin industriel. Vint la guerre de 70, il s'engagea et fut fait prisonnier avec la garnison de Neuf-Brisack. On l'interna à Dresde. La paix conclue il rentra à l'école des Beaux-Arts après un court séjour à Strasbourg parmi les siens.

En 1877 il se marie. Ce n'est qu'en 79 que l'on commence à le remarquer; mais il n'obtient la médaille d'honneur au Salon qu'en 89. Il avait quarante ans et la vie lui avait été dure. Dès ce moment il ne va cesser de produire jusqu'à sa mort survenue le 27 mars 1906.

Le 28 septembre 1902 il avait du subir une première opération pour un cancer à la gorge, mal qui ne pardonne guère et qui devait l'emporter trois ans plus tard malgré une seconde intervention opératoire.

A un résumé aussi bref, je n'ajouterai qu'un détail : Carrière vécue presque pauvre, parmi le peuple et en homme du peuple.

Qu'y a-t-il donc en lui pour forcer l'admiration des hommes qui l'ont connu par une vie en apparence aussi nue. C'est ce que je me propose d'analyser avec vous et pour mieux le faire nous examinerons successivement en lui : l'époux, le père, l'ami; puis l'homme intérieur et social et enfin l'artiste.

« L'homme n'est pas destiné à vivre en solitaire et les soins de sa propre existence et les soucis de sa commodité ne suffisent pas à remplir sa vie. Il lui faut plus que la profession qu'il exerce et l'intérêt qu'il y prend pour supporter longtemps tout ce que la vie lui réserve d'angoisse et d'activité. »

Et ce que Carrière va chercher et trouver dans la femme, c'est la compagne, l'être fait de douceur et de patience, qui vous comprend et vous soutient de toutes les forces de son dévouement et dont la tendre confiance s'appuie à son tour sur votre épaule. S'il exige chez la femme, la conscience de ses devoirs d'épouse et de mère, il mesure aussi sans faiblesse toute la responsabilité qu'il assume d'un être dont la jeunesse, dit-il, est si fugitive et si désarmée dans la vie.

Avec quelle émotion, quelle justesse dans l'idée et l'accent, car je ne fais que juxtaposer ses phrases, n'en parle-t-il pas! Restée plus près, que l'homme, de la nature, si elle a moins d'intelligence, elle a plus d'intuitive clairvoyance. Les sourires faits de souffrances, les ironies de pudeur sont pour elle transparents. Ce sont ses douleurs, sa maternité et

les violences de l'homme qui l'ont fait rester plus près des sources de la vraie vie. Son héroïsme est de tous les instants. Les hommes s'agitent en de grands gestes, la femme ferme ses bras et tout est sauvegardé dans les berceaux.

N'allez pas croire qu'il ne veuille qu'être aimé, et qu'il ne demande de la tendresse sans rien offrir en échange. Etre aimé, écrit-il, est une chose douce mais passive, aimer est plus beau puisque nous agissons par nos plus belles facultés.

Et tout ce qu'il doit à sa femme. il le résume en ces mots si vrais : « L'homme ne peut s'adonner à sa bonté si la femme n'y consent de cœur. »

Les années passent, les enfants prennent place au foyer : de nouveaux devoirs surgissent, plus impérieux et plus complexes aussi; car transmettre la vie animale est peu de chose sans la transmission de la pensée et c'est là le devoir complet.

La transmission de la pensée! Je m'arrête à ces mots. Quelle tâche à la fois plus difficile et plus noble que celle des parents mais combien en saisissent toutes les obligations, par manque de direction, par incertitude et aussi par méconnaissance. Rien ne les y a préparés et voilà qu'un jour ils ont la charge d'une âme sur laquelle, trop souvent hélas, ils ne savent se pencher qu'avec curiosité. Où l'homme apprend-il son rôle de père et la femme son rôle de mère? Nulle part et partout. On en est encore à aimer ses enfants comme les bêtes aiment leurs petits. Il semble que pour former un caractère, on ne s'applique qu'à le briser et l'humili-

liation quotidienne devient le plus sûr moyen de développer la fierté. N'est-ce pas là tout le douloureux secret de ces jeunes âmes aigries avant d'avoir vécu, vaincues avant de combattre et prêtes à tous les servages comme à toutes les violences. La page que je vais lire est saisissante à cet égard. C'est une réponse à une enquête sur le rôle du prolétariat contre la guerre.

« L'intérêt économique ne suffit pas pour éteindre la violence dont le désir de domination des hommes nous fait souffrir. Il faut des raisons plus hautes que l'intérêt matériel que les individus sacrifient journallement à leurs passions.

Le prolétariat a un moyen immédiat de travailler à la paix du monde : c'est de renoncer à la correction brutale et à l'injure aux enfants. « *Ne frappez pas, n'injuriez pas vos enfants.* » Ces mots devraient être inscrits dans toutes les maisons. C'est dans la famille que se cultive la violence et que se prépare l'esclavage et la servitude du prolétaire.

C'est cette misérable hérédité d'un droit paternel sans contrôle, qui nous prépare à l'obéissance absurde et à la résignation des coups, à l'école, à l'usine, à la caserne, et finalement à la boucherie en masse des champs de bataille.

C'est parce que les hommes aiment leurs enfants comme les bêtes aiment leurs petits qu'ils les envoient aux abattoirs, qu'ils les aiment et les estiment comme on doit aimer et estimer son propre avenir, sa pensée la plus haute, qu'ils les admirent même comme des consciences futures de temps plus

justes, et ainsi leur consentement à mourir demandera des raisons aussi hautes que celles au nom desquelles ils auront vécu.

Depuis des siècles les hommes se rendent les coups qu'ils ont reçus enfants; que l'homme individuel renonce à la brutalité et à l'injure près de lui, et il échappera aux violences collectives, résultat de l'injustice des individus. (p. 85)

Certes dans ces quelques lignes, il faut faire la part de la généreuse utopie, mais ce qu'il dit au sujet des enfants est parfaitement juste et mériterait d'être mieux observé.

Dans un enfant, il y a latent tout un avenir, il y a des facultés encore endormies, ou à peine éveillées, des dons qui s'ignorent. L'heure sonne de révéler ces dons à eux-mêmes, d'orienter et de fortifier les dispositions intellectuelles suivant l'inclinaison qui leur est naturelle. C'est une tâche délicate, car comment le discerner avec assez de certitude et voici quels sont les principes directeurs de sa conduite :

« Je ne pouvais prévoir le don prédominant de leur individualité. Mais comme dans une foule, il est important de créer des courants d'idées, ainsi pour l'enfant il faut le mettre en relation avec l'atmosphère humaine de son temps, le rendre conscient de son état de résultat et de préparation, étendre l'âme simpliste qui ne perçoit que les faits qui l'intéressent seuls, à la répercussion de nos actes, à l'idée que tout homme est une image de l'hu-

manité. Pour délier les langues il faut libérer les âmes. Avant tout choix de moyens d'expression, il faut que l'esprit se connaisse. En laissant à la portée de ceux qui nous entourent les moyens nécessaires à toute expression de l'homme, chacun, comme Achille révéla son sexe par le choix des armes, révélera sa dominante par la carrière qui s'imposera à lui. » (p. 290)

La formation qu'il va donner à ses enfants ne sera pas purement intellectuelle, il s'attachera à leur donner le goût des travaux manuels, qui sont un repos pour l'esprit et qui nous apprennent, dans la mesure du possible, à faire nous-mêmes ce que nous exigeons des autres et à acquérir ainsi un peu plus de justice pour leur effort.

Voilà une attitude simple, claire et naturelle, c'est aussi me semble-t-il la plus sage, et tous les principes modernes de l'éducation m'y semblent contenus, résumés par ce souci de la personnalité de l'enfant.

Voici que les enfants ont grandi. C'est à leur tour à vivre et il faut leur faire remise des responsabilités que l'on assumait pour eux, car pour Carrière l'autorité paternelle doit s'arrêter au seuil de leur nouvelle vie. « Je me demande, écrit-il, si cet amour pour nos enfants qui nous porte à leur garder la main dans la nôtre et nous rendre à perpétuité responsables, n'est pas une source de chagrins pour tous; je crois sans pouvoir le faire qu'il faudrait devenir plus spectateurs d'une existence dont nous

sommes certainement exclus à un moment donné, où nous gardons le rôle de fâcheux (p. 312).

Sa fille aînée va se marier. La séparation lui sera pénible, mais on ne peut se refuser à la vie et il faut que les enfants continuent la leur. Leurs ardeurs sont plus vives et leur curiosité de l'avenir légitime; nous devons notre approbation à la conquête de leur personnalité.

Elle s'occupe de peinture et il ne peut s'empêcher de lui dire :

« Que la critique ou la louange ne rentre jamais dans votre maison. Autant que possible, ne lui donne aucune place dans ton intérieur, que Jean soit ton seul public avec toi. Fais tes affaires, expose, profite de la vente autant que tu pourras : tout cela est légitime. Jouis dans la mesure du succès que tu mérites et que tu auras, mais ne donne à tout cela qu'une importance relative et toute secondaire; ne te laisse pas prendre à ce miroir aux alouettes. Regarde ta vraie vie, ton vrai repos et la vraie joie de travail, et n'accepte le reste simplement que comme un résultat naturel et secondaire. Tu éviteras ainsi tout énervement, toute désillusion, découragement, etc.; faisant ton bonheur par ton mari et ton travail, tu regarderas le reste de loin et tu n'en seras pas atteinte. Je te dis cela parce qu'il faut t'attendre à la jalousie, à l'attaque, — tout ce qui arrive à quelqu'un qui se met en vue : tout de suite il faut parer ce piège par l'indifférence, c'est-à-dire en se con-

centrant plus fortement sur l'amour du foyer et la joie de son travail. » (p. 213)

A l'heure suprême, incapable d'articuler encore un mot, il écrit : « Je lègue à mes enfants tout ce que mes amis ont trouvé de bon en moi; et il expire après cette recommandation passionnée : « Aimez-vous frénétiquement ».

Les rencontres sont des heurts ou des caresses, écrivait-il un jour à Alphonse Daudet dont il a laissé un portrait pathétique où se synthétise toutes les souffrances de l'écrivain en lutte avec un mal implacable. Il semble bien que tous ceux qui l'approchèrent éprouvèrent à son contact la douceur d'une caresse. Il savait les accueillir avec générosité, les consoler et les encourager et ses encouragements s'adressaient moins à leurs occupations qu'à leur vie intérieure. Cet homme qui avait connu la misère et les privations, mais qui ne s'était point rebuté pour avoir su accepter la vie, puisait dans son expérience le réconfort qu'il apportait aux autres.

Mais si ses amis avaient besoin de lui, il avait besoin d'eux. Il avait soif de l'amitié humaine. C'est une grande part de notre force, dit-il, que de sentir ce que l'on doit à la collaboration humaine.

Après la première opération qu'il a dû subir pour le cancer à la gorge qui l'emportera quelques années plus tard, il ne lui vient pas un cri de révolte ou de douleur mais simplement ceci :

« Dans ces jours qui auraient dû être si pénibles pour moi, j'ai senti une telle chaleur de cœur chez

tous nos amis, que j'ai trouvé là ma récompense complète (si j'en méritais une) que tout ce qui est d'accord avec la loi naturelle est admirable! Notre bonheur est dans quelques sentiments naturels, le reste n'est que misère et duperie. » (p 243)

« Sentir que nous avons pu mettre un peu de nous-mêmes dans le cœur des autres, et les avoir dans le nôtre répondant à notre exigence d'affection, me paraît être de plus en plus la seule raison d'avoir vécu, la seule preuve que nous avons eu le sens de la vie naturelle, au moins par instants. Je me suis réveillé dans un sentiment de gratitude infinie, heureux de devoir tant à mes semblables. » (p. 245)

Aucun de ceux qui le venaient trouver ne repartait découragé. Il y avait en lui quelque chose de divin et il cherchait moins à donner le change à la douleur qu'à lui proposer en remède une raison de vivre qui lui fut supérieure.

A un prêtre quittant l'église plutôt que de se retracter. Voici ce qu'il écrit :

« Je ne puis penser à vous sans une admirative émotion. Je prends part à tout ce qui vous arrivera de pénible. Vous avez déjà passé les heures les plus douloureuses. La période d'affranchissement fut votre vraie martyrologe. Vous allez voir plus complètement, par votre contact avec la société, combien il est nécessaire que l'homme cesse d'être l'au-

tomate de toutes les révélations imposées. Il garde, sous un masque soumis, toutes les cruautés du sauvage. Vous serez parmi ceux qui lui donneront la vraie fraternité sans laquelle tout n'est qu'apparence. » (p. 200)

Un de ceux qui l'ont le mieux connu et le mieux compris a dit de lui après sa mort :

« Aucun de nous qui l'avons connu n'oserait faire une chose qu'il eut désapprouvée. Quel est le secret d'une telle âme, quelle force à la fois puissante et douce attire les autres vers son admirable clarté. Il va nous le livrer lui-même :

« Quel est le moyen d'appeler à nous ceux que nous désirons près de nous? Je pense qu'il en est un seul, c'est de développer en nous le sens de l'humanité simple et fraternelle, en faire la pratique de sa vie, dans son travail d'artiste comme dans sa conduite habituelle; tout cela se confond et le malheur consiste à le séparer. « L'homme a un si grand besoin de l'accord moral, qu'il est impossible qu'il puisse s'empêcher de sentir la présence de cette force qui l'augmente, lorsqu'elle lui apparaît dans un être qui n'exclut aucun intérêt de sa préoccupation personnelle. » (p. 328)

L'homme qui possédait un tel don d'attirer à lui les intelligences et les sensibilités, qui savait pousser aux confidences sans alarmer la pudeur des sen-

timents, devait fatalement être appelé à se prononcer sur les questions qui passionnaient ses semblables et il y a trop d'amitié dans toutes les manifestations de son esprit et de son labeur pour ne pas rencontrer ce sens profond des proportions et des rapports que nous retrouverons dans sa peinture.

La religion de Carrière, c'est le culte de l'humanité consciente d'elle-même et obéissant aux lois de la nature.

La vie, l'amour et la nature. Voilà la triple essence de son unité.

« Plus on avance dans la vie, écrit-il, plus la nature est victorieuse en nous : elle n'accepte plus dans l'essentiel de notre vie les formes extérieures que la société nous a imposées; nous y sacrifions encore par une contribution volontaire, mais en dehors de ce que nous savons être la vraie vie, l'homme avec sa destinée, en accord intime avec elle. » (p. 254)

Camille Mauclair a dit de lui : « C'était un vertueux au vrai sens latin du mot; sa vertu était la vertu antique, la force. Il n'avait pas la religion du sacrifice, mais celle de l'entr'aide loyale, et il pensait que l'homme doit non pas se diminuer pour servir autrui, mais se fortifier pour pouvoir donner plus. »

Et Carrière consent à la vie, il l'accepte avec confiance et sérénité; profondément pénétré de cette

notion des rapports de l'homme avec la société dont il dépend comme une pierre dépend de l'édifice à l'équilibre duquel elle contribue par l'apport de sa masse et de ses résistances. Ce n'est pas lui qui songe à se retirer de la tour d'ivoire où se réfugient l'orgueil et le dédain des plus grands esprits de ce temps. Il participe à la vie commune, son labeur fait partie de celui de ses semblables et c'est par là qu'il s'apparente aux grands artistes d'autrefois, à ces artisans du moyen-âge dont l'œuvre constitue la contribution individuelle et sociale à l'effort commun. Pour lui les vertus humaines sont les plus belles vertus d'artiste.

Il considère les choses bien en face, c'est ce qui fait sa clairvoyance et sa force, et il se préoccupe moins de l'originalité de sa pensée que de sa solidité et de sa logique.

« L'homme, dit-il, aime par habitude à vivre dans la confusion et passe sa vie à ruser avec la réalité. Dès qu'on lui parle d'une chose essentielle, il prend peur et s'effarouche. Il se sent menacé dans son erreur, qui est devenue sa seconde vie. Il lui faudrait tout recommencer, la force lui fait défaut, il ne peut secouer sa torpeur. » (p. 232)

Mais l'homme ne peut se résumer en lui-même. Si nous sommes une préparation à l'avenir, ne sommes-nous pas aussi la continuation du passé avec toutes ses tares et ses espoirs; et il ajoute : Que de choses se dévoilent à nous lorsque nous acceptons.

d'être une partie des autres comme une pierre fait partie des rochers.

Son influence morale fut très grande. Cela datait de l'affaire Dreyfus au cours de laquelle les événements lui avaient permis de montrer les qualités d'un citoyen. Que ce soit sur des questions d'éducation, d'enseignement ou de sentiment, sur des questions d'art ou d'humanité, nous retrouvons toujours dans ses réponses ce même souci de la dignité humaine, ce même amour et ce même respect de la nature et de la vie.

On peut ne pas partager ses idées, mais il est impossible de ne pas y reconnaître je ne sais quoi d'émouvant qui nous force à réfléchir et à descendre en nous.

J'ai déjà dit qu'il était mort d'un cancer à la gorge. A mesure que le mal se fait plus pressant et que ses forces l'abandonnent, il grandit et rayonne davantage. Il garde jusqu'au bout la pleine possession de soi. Il semble que la souffrance l'exalte et le purifie.

Il est plus difficile d'être pacifique pendant toute une vie, a-t-il dit, que de mourir sur une barricade : on tient moins longtemps la pose devant les fusils.

Il sut la garder lui, la pose, acceptant jusqu'au jour de la défaillance suprême les charges les plus lourdes que lui imposait son prestige, et ne cessant de penser aux autres et de travailler pour eux.

Aux funérailles de Fantin-Latour, à la veille de se soumettre à la dernière intervention chirurgicale dont il devait se réveiller sanglant, paralysé, la

gorge trouée par la trachéotomie et le visage mutilé, il s'avance pour prononcer avec peine ces quelques mots : « *Heureux ceux qui se préparent glorieusement à la mort.* » Et l'on comprit qu'il ne parlait pas seulement pour le grand disparu auquel il apportait l'hommage collectif de la Société des Artistes du Salon d'Automne mais pour un vivant déjà marqué, qui pensait sans faiblesse à la fosse dans laquelle il faudra le descendre à son tour.

Il me reste maintenant à vous parler du peintre Qui a vu de ses œuvres ne peut en oublier la beauté mélancolique et voilée comme la fin d'un beau jour. Figures, apparitions, réalités ayant la magie du rêve, comme l'a si bien exprimé Jean Dolent, réduites à leur seule signification intérieure, à leurs seuls volumes essentiels et sortant de l'ombre qui les baigne et où se dissout tout ce qui ne leur est pas primordial. Carrière travaillait en silence, se donnant le temps pour maître et ne peignit pour ainsi dire jamais que les êtres qui lui étaient chers. De là l'intense expression de ces figures dont l'âme se dévoile avec toutes ses pudeurs et tous ses élans. Dans ces tableaux rayonne je ne sais quoi d'immatériel, sur ces toiles où tout s'estompe en de mourantes harmonies, où l'ombre se ramasse progressivement pour n'offrir que la douce lumière du visage, il a fixé pour toujours l'âme de ses modèles et leur expression est la synthèse de toute leur vie antérieure.

Il commença par peindre sa femme et ses enfants. Tout pour lui se résumait en eux, et c'est par eux qu'il découvrait l'univers. La peinture est pour

lui le moyen de fixer ses idées, et les formes qu'il saisit lui révèlent la logique des lois naturelles.

Nous pouvons presque dire que la peinture est sa méthode intellectuelle et que son intelligence se développe et s'épanouit en proportion de sa technique. Aussi l'homme qui avait de telles idées sur la peinture devait-il comprendre le rôle de l'artiste tout autrement qu'on ne le comprend à l'ordinaire. L'artiste revient à sa place dans la société. Il n'est plus l'isolé du Romantisme, et vivant parmi les hommes il participe à leur existence. Une telle attitude n'est-elle pas plus féconde, plus traditionnelle et surtout plus humaine?

Il savait très bien qu'il ne faut pas mettre l'art partout. L'art partout, c'est l'art nulle part, et c'est dans la nature et les manifestations de la vie qu'il a puisé son inspiration.

« C'est par l'art, écrit-il à Rodin, que l'homme prend connaissance de son identité avec la nature, toutes les analogies de ses formes lui sont ainsi révélées, le principe d'une forme unique affirmé.

La conception des détails dans un immense ensemble, leur complète subordination à l'unité nous est rendue sensible par l'expression d'art.

Nous percevons la nature dans des volumes proportionnels se présentant à la vue dans des plans variés, enrichis par le détail qui en exprime l'intimité de la vie profonde.

C'est par une lente préparation à travers les âges que l'antiquité s'était élevée à l'unité de son art.

C'est aux mêmes sources qu'il faut revenir, et par l'étude des diverses formes de la nature en découvrir à nouveau l'unité permanente.

Ce fut l'erreur des Ecoles de croire qu'on pourrait continuer un art exprimé; de là cette erreur de faire copier l'antique, les œuvres des maîtres à des enfants, à des jeunes gens, incapables de les comprendre, et leur laisser pour la vie l'opinion faussée du silence pour eux de ces œuvres qui n'ont d'éloquence que pour les hommes qui ont longuement conversé avec la nature.

Ne voyons-nous pas toutes les époques d'art s'élever graduellement, par l'étude de la nature et son admiration jusqu'à l'instant de la complète expression? La nature seule peut nous faire comprendre l'art, comme l'art nous ramène plus conscients à la nature. Elle est la source de toute beauté, étant la source de toute vie : vie et beauté ne sont qu'une seule et même chose inséparable. (p. 274)

Je m'arrête ici en m'excusant d'avoir été aussi long. J'ai essayé de vous donner de Carrière une idée que je sais incomplète mais qui poussera peut-être quelques-uns d'entre vous à le connaître davantage. Vous trouverez dans ses écrits une âme généreuse, un style admirable, et aux heures troubles de l'existence un ami sûr et dévoué. Et pour finir par une voix plus éloquente que la mienne je citerai ces derniers mots par lesquelles je veux clore cette causerie déjà trop longue :

« Portez votre tristesse avec une fierté humaine. C'est un continuel effort que vous avez tenté vers les choses vraies. Que l'instant vous trouve prêt, non à la résignation du vaincu, mais à l'acceptation de l'intelligence qui ne veut rien retrancher de ce que la vie lui apporte. Notre consolation n'est pas possible sentimentalement, mais seulement une haute raison — qui nous apparaît aux moments d'impérieuse exigence de la vie, qui veut que nous la sauvegardions en nous et dans les autres, exige que l'espèce soit garantie de pensée et de corps — nous force d'agir. » (p. 339)

J'ai dit.

R. D.

Scie sans refrain

(Musique et paroles de deux Trilogues gais)

—
Dédié aux vadrouilleurs en mal
de langage d'outre-mer. (Anglais
nègre).

I

Good morning Cyclamen !
You, you, you, you, you, you.
— Good morning, Gentlemen
You, you, you, you.

II

I love you my Darling,
You (6 fois)
— I am with you coming
With you, with you.

III

Come thou in bed sleeping?
With me (3 fois)
— I am not accepting
You (4 fois)

IV

What are you well wishing,
You (6 fois)
— I want money to drink,
With you, with you.

V

I will yet well paying,
To you, to you, to you.
— Then we can go hesing,
Tchou, tchou, tchou, tchou.

MIMIQUE

Good morning, Gentlemen,
You (6 fois)
— I thank you very well !
You (4 fois)

(Mons.)

Neiges d'Antan

Poème funambulesque.

Composé au lendemain des élections communales
de 1911.

Le Jour des Morts! Hélas... Je suis triste et je songe
A des faits passés et lointains...
Le cortège de mes chers souvenirs s'allonge
Comme le nez des Calottins.

Le quinze octobre, quand enfin, ils te connurent
Résultat des élections!
Ah! Nom de Dieu! Quel bombardement ils reçurent
Ce jour-là, dans leurs bastions!

Je suis triste, et je fume un excellent cigare,
Et je regarde le plafond;
Je songe que là-bas, des jours de gaité ra.e
Dériderent mon triste front!

Là-bas... ô Générale en mon rêve apparue.

Permits qu'en pleurant comme un veuf.

Je t'évoque, Maison joyeuse, sise rue

Vieil-Escout, numéro dix-neuf.

Ils sont tous là, disant des choses très infâmes.

Et mentant tous à qui mieux mieux,

Parlant de professeurs et de petites femmes.

Blasphémant le saint Nom de Dieu!

Ils sont tous là buvant des grands verres de triple:

La fumée infecte, au plafond

Se tord très lentement en spirales multiples

Juste comme les serpents font!

C'est le soir! Ils sont tous là, discutant avec flegme.

En attendant tous le tonneau;

Vaerewyck, souriant lance des apophthegmes

Et Lequeux gueule comme un veau!

Gombault, sévère, assis, pose pour sa statue,

Il songe aux sous que lui rapporte sa revue

Car chaque vers lui est payé la pièce d'un franc!

Ces vers, ce sont les vers de la revue : « On Brosse ».

« Dire que pour un franc, dit Van Loo d'un air rosse,

» Il n'y a même pas de caramels dedans! »

Or Gombault se dispute et est à bout de souffle,

Avec ce cher Tonton qu'il traite de pantoufle.

Gombault a la voix rauque et gueule avec ardeur:
Ce pauvre André, il a l'aphonie des grandeurs!
Ce sont les métamorphoses de Van l'Ovide!
Tonton refute bien, puis devient très stupide :
« Je suis noble, dit-il, d'un air fier à Gombault;
» Je suis baron; je suis un jeune homme très beau;
» Aussi, j'ai pour maîtresse une très belle femme. »
Mais Gombault souriant, déclare : « Sur mon âme,
» Cher baron, je te trouve un peu prétentieux;
» Tu prétends que ta femme est belle! Ah! Nom de Dieu!
» Ça c'est fort. » — Mais Gaston prend à témoin Herquelle:
« N'est-ce pas, lui dit-il, que ma femme est très belle? »
Mais celui-ci répond : — « Je n'en sais rien, Baron,
» Les uns disent que oui, et les autres guenon. »
Et Pirene survient et simplement répète
Ce que son père, hier, lui planta dans la tête.
Hoste les met d'accord, citant avec orgueil
Un point de droit, mais il se met le droit dans l'œil;
Et Pirene reprend, cite les philosophes
Allemands. Tout à coup, ah! quelle catastrophe,
Pour prouver son mépris, Fréson rote trois fois!
(Dieu! que Fréson, ce soir, a la gueule de bois!)

Patachon vient d'entrer, plus bête qu'une borne;
Il vient d'être enterré. — « Ça dépasse mes cornes.
Dit-il d'un air vexé; Pourquoi toujours blaguer?
Pourquoi est-on venu sur mon lit déposer
Comme si j'étais mort, cette sale couronne?
On vient chez moi; je suis absent; on sonne;
Et l'on entre chez moi, au rire des voisins;
On fait des saletés sur mon beau traversin;

Pâté fait un discours désormais historique;
Comme j'étais absent, il reste sans réplique;
Et les voisins riant de ma bizarre mort
Se moquent tous de moi et de mon triste sort!
Tout le monde se fout de moi! Hier une femme
M'a dérobé mes sous; elle avait dit, l'infâme,
Je serai ta Dame aux Camélias; je crus
En son amour; hélas le lendemain, je fus
Armand Duvalisé. »

On se tord, on rigole;

Andre Gombault rit comme une petite folle.
Mais Patachon se tait. — On rote : c'est Fréron!
Aussi a-t-il la Belle Haleine pour surnom.

La Sainte Trinité est là. — Duaux, le Père
Dit à Féron, le Fils : « Pour sûr, nous allons faire
Un Domino avec Desmurs, le Saint-Esprit? »
« Accepté, dit Desmurs, un glabre, qui sourit.
Mais Desmurs est distrait et songe à cette vieille
Qui, s'il rentre trop tard, lui tire les oreilles.
Il joue très mal. Il songe à ses amours,
Et Féron furieux, jure comme un tambour,
En gueulant que Desmurs, ce pied plat, ce maroufle,
Joue, sacré Nom de Dieu, bien pis qu'une pantoufle!

Lefèvre, gros comme un cochon, très gras, très fort,
Entre, s'assied et transpire par tous ses pores;
Tout de suite il chahute et tape sur la table
Et veut nous effrayer de sa voix formidable

Mais nous n'avons pas peur; nous savons que chez lui,
Quand la très chère parle, il s'enfuit sous le lit!

Georges Poll entre et dit : « Mes très chers camarades,
Je me marie. » On crie : « Faut-il qu'il soit malade!
Sa belle-mère, sûr, dira levant les yeux :
« Tous les gendres sont bons, hors le gendre ennuyeux! »

Mais on se tait. Du Bois, l'homme à la belle tête,
L'homme aux cheveux moussus— entre. C'est le Poète
Et tout de suite avec la voix triste d'un veuf
Il prédit au coq Chantecler un succès... d'œuf!
Et quand il a fini sa belle période
Il s'assied près du feu pour composer une ode.
Mais le Patron lui dit : « Savez-vous qu'un chameau
N'est pas précisément un animal idiot?
C'est un animal très intelligent. » La tête
Du Poète va éclater. — Mais le Poète
Ecoute. L'autre dit : « Or, cet animal vit
Dans les oasis. — Alors Du Bois, hautain, dit :
— « L'oasivité est la mère de tous les vices.
Je regrette, Patron, que moi, Du Bois, Maurice
Je sois obligé de partir pour travailler;
La conversation m'a fort intéressé. »
Le Poète se lève avec une élégance
Rare. — Il part et vient dire à Desmurs ce qu'il pense
« C'est honteux de parler de chameaux, hein, mon cher?
Je m'en vais de ce pas, chez moi, faire des vers! »
Mais Desmurs songe encore à son chameau de vieille;
Il n'aime pas les vers; alors, nouveau Corneille,

Il déclare, sévère, en scandant tous ses mots :

« La rime fait la honte et non pas les chameaux! »

Le Poète s'en va. — Aisenbud, l'anarchiste
Discute avec Pirenne, et Pirenne, l'air triste,
Et l'air supérieur et l'air immense, l'air
Sublime et doctoral, cite Schopenhauer,
Traite Aisenbud de pied, d'ours, puisque cette brute,
De ces sales rentiers, pronostique la chute!
Or, Aisenbud se fâche et déclare : « Pardon,
Je m'en vais vous citer un texte de Proudhon...
Mais Fréson dégoûté par cette théorie
Rote trois fois et gueule : « A la porte, les scies! »
Et résumant cette discussion, Ruscart,
Vient crier à tue-tête : « Allez donc, Schoep ze maar! »

Isaacson, ce Musset, dit d'une façon claire :

« Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. »

Et François, ce nouveau don Juan, ce Roméo
Songe à sa Juliette et dit que comme Hugo
Il va faire paraître un recueil de poèmes,
A la gloire des bas des femmes, parfois même
A la gloire de leurs dessous, selon les cas,
Intitulé : « Les chansons des ruts et des bas! »

De Groodt, l'ingénieur futur de la Brugeoise
S'affale dans un coin et lentement dégoise

Des traits qu'il croit d'esprit, trouvés péniblement,
Et peut-être bien lus le soir auparavant
Dans les mots de la fin du cher Journal de Bruges.
Camarades, amis, je vous en fais tous juges,
Ce gamin de De Groodt ne mérite-t-il pas
Deux cent quatre vingt dix mille fois le trépas,
Ne mérite-t-il pas qu'on lui botte les fesses
Pour citer les mots du Jeudi de la Jeunesse?
Ne ferait-il pas mieux, étant à la hauteur
Des faits en question, d'écrire en grand auteur,
Pour la postérité, les magistrales scènes
Si pleines de beauté de l'Histoire « Romaine »?

On sonne! Le Tonneau! Va-t-on soiffer, grands Dieux!
Déjà j'entends gueuler cet illustre Lequeux!
Van Loo dit d'aller boire. On se lève; on se tr...
...Imballe. Isaacson soiffe une quantité monstre
De triple, d'Audenaerde et d'autres saletés,
Afin d'être très bien, très dignement cuité!

O Guindailles! Chansons! Moments inoubliables!
Isaacson, très plein, dég.e.lait;
François Paté chantait, debout sur une table;
Et Fréson, en hurlant, entrait.

Je vous revois, ô vadrouilles sentimentales
Dans les rues désertes de Gand;
Je vous revois aussi, ô rencontres fatales
Avec les flics sinistres, quand

Quand ils nous empoignaient pour tapage nocturne
A cause de Zoppi, je crois
Qui gueulait vers minuit un chant peu taciturne;
Je vous revois, je vous revois!

Je me revois aussi dans l'amigo sinistre;
Je me réveillais, Nom de Dieu,
Le lendemain matin avec des traits de bistre
Tout autour de mes chastes yeux!

Je vous revois Ballet des Colonies scolaires,
Danseuses aux yeux de p...ains
Je vous revois, Revue : « Il s'agit de s'y faire. »
Et Moreau sur la scène, plein.

Je songe à toi, Lafritte, à ta petite boîte
Sise en la rue Guillaume Tell;
Je songe à vous, p...tains, dont l'œil cerné miroite
Devant les vitres des bo...ls!

Je songe à vous, copains aux qualités viriles,
Au souple corps, au cœur ardent,
Vous qui alliez souvent, dans les eas difficiles
Consulter le Docteur Adam.

Je songe à toi, ô bonne et grosse et tendre Mère
De tous les bons étudiants
Je songe à vous aussi, bagarres! Quelle affaire!
Les calottins gueulaient : « Hi-Han ».

Comme cet animal dont les longues oreilles
Allaient si bien au Roi Midas,
Et dont le vaste esprit se compare à merveille
A l'esprit des curés. Hélas!

Je songe à toi, ô triste Université, où je
N'allai pour sûr presque jamais!
Je songe aussi à cet infect et morne bouge
Que malgré tout, pourtant j'aimais.

Car notre Littéraire y tenait ses séances!
On s'y disputait pour un vers.
On y parlait le doux langage de la France!
On y critiquait Chantecler!

Car tous les membres de l'illustre Littéraire
Seront des grands hommes un jour!
Du Bois sera poète et Glorie ira faire
A la Chambre de longs discours;

Et Pirenne pondra de lourds bouquins d'histoire,
Vermast sera un grand raseur;
Ils auront tous plus tard le laurier de la Gloire
Sur leurs larges fronts de penseurs!

O souvenirs joyeux de ma belle jeunesse,
Jours de gaité passés à Gand,
Partez! Disparaissez! Il est temps que je cesse,
Je suis triste en vous évoquant!

Voilà que j'ai fini de fumer mon cigare
Et qu'il est temps d'aller souper...
O chers souvenirs dont je ne fus point avare,
Souvenirs! Dormez! R. I. P.

Ne pensons plus à rien... Tout passe... C'est la vie...
Tout est dévoré par le Temps...
Triste, désabusé, comme Villon, je crie :
« Mais où sont les neiges d'antan! »

Bruges, le 2 novembre 1911.

Maurice DE LA FOREST.

POIRES
ESTUDIANTINES

GAND

Freddy Steinkühler

Economiste de la Fédération
Commissaire des Colonies.

Grave mission que celle de poirifier cet être sympathique qu'est la P. ta. n., champion lors du concours interuniversitaire en gymnastique suédoise en 1911.

Il me fallut sonner et siffler maintes fois avant qu'il m'introduisit dans l'ancre conjugal de la rue Van Hulthem, ancre qu'il partage en frère avec le vieux Tyd.

« Salut P...pzemaar, tu viens jouer un bridge sans doute! » — « Non, my dear, il me faut un café-samovar, un cognac-biscuit, un cigare et... ta poire! »
« Fais attention à ce que tu mettras dans l'almanach, mon vieux, car il y a de vieilles tantes à héritage qui

pourraient me jouer un sale tour! » — « Entendu, Freddy, je t'écoutes! »

Et sirotant le meilleur à dix sous, il me raconta sa vie.

**

Mes vieux m'ont envoyé à l'Institut Rachez, question de m'habituer à la vie scientifique qui m'attendait à la boîte. Grâce à mon passage dans cette illustre école, il me parvient de temps à autre des billets de théâtre à l'œil, que j'ai soin de distribuer à mes copains. Tu en sais quelque chose, Poep...!

Mes années d'Université se sont passées dans un calme assez parfait. Thomas et moi, nous étions des inséparables : on s'amusait à faire des visites assez fréquentes chez Lafrite et autres établissements similaires.

Je passais avec la plus grande aisance et fus tout ébahi au mois de juillet 1912 de m'entendre proclamer ingénieur industriel.

Ce n'est vraiment que quand je suis tombé sur le groupe des vaillants de l'Ecurie, que toute ma vie changea.

— « Halte, dis-je, mon cher Freddy, ta mémoire te fais défaut : je vais te la rafraîchir illico! »

Sachez donc, aimables lecteurs et lectrices, que notre cher ami tient à passer sous silence la vie turbulente qu'il menait rue des Peignes à son ancienne pension.



Que de fois ses appartements hospitaliers n'abritaient-ils de gentils minois du théâtre flamand! La cave à vins de sa patronne d'antan en sait quelque chose! Dans ce temps-là, on le voyait arriver tous les matins à la loge du concierge de Spéciale, la figure poudrée et enfarinée comme une véritable p..ta...n..., la voix foutue et les yeux cerclés de bistre!

Comme militaire, il fut sage et ne commit aucune des imprudences qui caractérisent si bien les jeunes actuels! A cette époque là cependant, il prend un copain sérieux en plus, c'est le Tyd, qui deviendra le quatrième partner du tournoi de bridge de l'Ecurie. Sous sa conduite, il fit de nombreux voyages, tant nocturnes que diurnes, dans un certain établissement (café-restaurant-boucherie), où il rencontrait une petite femme exquise qui joignait admirablement l'art de la peinture à celui de l'amour. Ils en ont profité tous les deux!

..

Bref, le voilà aux électros. Ici, nouvelle phase dans sa vie. Depuis qu'on le bombardait officiellement économe de la Fédération, il s'installe tous les midis à la Gé, pour faire des « no trumps » à tour de bras.

Membre de l'Ecurie, il maintient dignement la renommée des joyeux copains qui la composent et apporte à la vadrouille sa verve pétillante, sa bonhomie et... sa chère Margot que le sympathique Kieke employa comme... coussin!

Faut-il insister sur les nombreuses sorties noctur-

nes qu'il fit en compagnie de ses inséparables Djum, Kieke, Leontje, Bizarre, etc.... et tant d'autres!

Freddy n'est guère sous l'effet des boissons alcooliques, mais gare à lui s'il est sérieusement pris! Ce fut vers la fin janvier qu'une voiture contenant une dame très pure, un jeune bleu et le Bizarre l'amena à 4 heures du matin à l'Ancre, où il laissait couler le trop-plein de son éloquence dans la gueule d'un vieux cabot qui s'en lèchait les babines.

Nous passons d'autres incidents analogues parce qu'il y aurait des volumes entiers à faire paraître sur cet individu.

Ajoutons cependant que Freddy est un pince-sans-rire qui ne voit la vie qu'en rose; libéral acharné, il assiste à toutes les réunions de la Gé, tant conférences que tonneaux.

Mais voici qu'il m'interrompt :

« Eh bien, mon vieux, as-tu fini de te payer ma tête? N'oublie pas de dire que les Colonies trouvent en moi un pierrot dévoué, qui connaît à fond l'art de taper les bourgeois et que les copains sont toujours les bienvenus. Sur ce, vide ton verre, prends un élixir d'Anvers et fiche-moi la paix! »

Je ne pus faire mieux qu'obéir.

BIZARRE.

N. B. Le reporter s'en fut à la foire à l'oracle de Dodones qui lui révéla l'avenir de Freddy : ingénieur à l'usine à gaz d'Anvers à un traitement minimum de 20,000 patates!

Jacques Pirenne

Président et représident de la Générale
Président et représident de la Littéraire
Ex-Président de la Société académique d'Histoire
Chef délégué à la Fédération nationale des
Etudiants libéraux
Secrétaire de la Ligue contre la Flamandisation
de l'Université
Commissaire de la Société de Droit
Commissaire des Colonies Scolaires
Président de plusieurs congrès, administrateur
de plusieurs festivités, délégué partout et toujours.

Lecteurs, je frémis à l'idée de devoir poirifier un étudiant aussi illustre; c'est donner à ma prose une publicité à laquelle elle n'est point accoutumée. Eh mais, la poire de Jacques Pirenne, vous allez tous la lire; ce jeune homme que vous connaissez tous dans la vie officielle qui est si représentatif, si orateur, si politicien, qui remplit les uns d'admiration les autres de déférence et d'autres encore (mais ce



sont les mauvais ceux-là) d'indifférence doublée d'envie, — vous voudriez tous le connaître de plus près, pénétrer dans sa vie intime, enfin vous familiariser avec les petits potins qu'on répand si volontiers et si fréquemment sur ceux qui jouissent d'une certaine réputation.

Eh bien, avant de vous satisfaire je vais vous mettre sous les yeux une lettre que je reçus ce matin même de mon héros :

Gand, date de la poste.

Mon cher Dik,

Je viens d'apprendre qu'on t'a chargé de me poirifier dans l'Almanach de cette année.

An nom du parti libéral, mon vieux, sois prudent, ne vas pas courir en plein dans la gueule toujours béante des calottins. Tu sais que depuis longtemps ils sont aux aguets pour me démolir moi et mes sociétés et j'y tiens trop à ma chère Générale, ma chère Littéraire et tout le reste.

Ne crois pas pourtant qu'un calottin me fasse peur, ce sont des êtres inintelligents que je méprise, ils connaissent à peine le nom de Rabelais, ils ne jouissent pas d'une liberté de conscience suffisante pour lire Zola, et Verlaine leur est totalement inconnu.

Il s'agit ici d'éviter les difficultés, mes nombreuses occupations, notamment mon examen que je veux passer avec la plus grande distinction, mes ad-

ministrations, ma thèse pour mon doctorat en histoire, le concours universitaire auquel je compte prendre part, le cours pratique que je tâche d'obtenir de M. le professeur Van den Bossche, mes discussions politiques avec lui qui me demandent une certaine préparation, les nombreux discours que je rumine, les divers plans que j'ai en tête, etc., etc., enfin tout cela ne me permet pas d'entamer de nouvelles polémiques dans l'*Appel*, avec ce misérable *Etudiant Catholique* qui ne mérite même pas d'exister.

C'est terrible, mon cher, mon temps est tellement limité pour le moment que je ne puis accorder à celle qui est appelée à devenir la compagne de ma vie et que j'aime pourtant tendrement, qu'une promenade des $\frac{3}{4}$ de la longueur d'une rue, un demi-spectacle au théâtre et quelques regards dont je règle d'avance la durée et l'intensité. Abstiens-toi surtout de parler d'elle!

Ne va pas non plus dévoiler que n'étant guère versé en théâtre je me suis pourtant essayé à faire quelques revues, ce serait indiscret et cela pourrait m'occasionner des inimitiés personnelles que je préfère éviter.

Je crois qu'il est inutile de te rappeler qu'il ne faut point mentir dans ma poire, tu sais bien, n'est-ce pas, que je ne suis nullement dévergondé, que les femmes, je les méprise parcequ'elles sont trop peu scientifiques, que les lieux d'amusement de mes camarades sont pour moi des endroits de profond ennui; je ne citerai que les cinémas. Non mais

quelle idée d'inventer cela, il ne manque plus que l'adaptation du phonographe au cinéma et ce jour-là je deviendrai à coup sûr neurasthénique.

Je t'avoue que des fois je me suis essayé au jeu, mais ma veine étonnante faisait dire à mes partenaires des mots que je n'aime point entendre, parce qu'ils ne sont pas dignes.

J'aime aussi prendre un bon verre, par fantaisie, pour ressembler aux étudiants allemands que j'ai vainement tâché d'imiter, et quand j'invite mes amis à diner, je leur verse toujours quelques bouteilles comme apéritif, ainsi ils sont en état de bien manger et surtout de me faire rire.

Tout cela ce sont de petites choses auxquelles tu peux toucher d'un mot, elles ne sont guère compromettantes.

Mais par contre, j'ai des recommandations très sérieuses à te faire au sujet de mon cœur. Il ne faut pas qu'on connaisse mes intentions car le mauvais esprit de l'humanité m'inspire fort peu de confiance. Le jour où je serai président de la Chambre tu pourras avouer à tout le monde que je l'avais prédit, que mes mérites politiques, mon éloquence, mes dispositions parlementaires m'ont mené là où je me dirigeais, que c'est à dessein que je fus successivement Président de la Générale, stagiaire chez notre chef de parti, victorieux aux élections, destructeur du parti catholique et enfin chef du parti gouvernant à mon tour.

Mais voilà des prévisions qui dans l'intérêt du parti libéral lui-même doivent rester secrètes, il faut

l'habileté et la surprise pour réussir et la moindre maladresse peut tout compromettre.

Je te prierai donc, mon vieux, d'agir dans ma poire avec la plus grande délicatesse et de ne point mettre en relief le moindre fait qui puisse me porter ombrage.

Bien à toi et merci d'avance.

JACQUES.

P. S. Tu peux au besoin mettre tous mes titres en tête de ma biographie, je n'y vois point d'inconvénient.

Qu'en pensez-vous, lecteurs, devrais-je compléter cet autographe que je vous communique, mais confidentiellement de peur qu'on ne m'accuse d'avoir violé l'article 22 de la Constitution.

George Huydts

Secrétaire de l'Almanach
Secrétaire du Cercle Littéraire des E. L.
Membre fondateur de l'*Appel*
Reviste en disponibilité.

Coiffé d'un grand chapeau de trottin, il s'avance à pas menus vers vous, très emphatique, exubérant, poli, très poli, — vous glisse deux ou trois petites roseries, question de vous faire rogner une demi-journée — pas plus, car il n'est pas cruel — puis il prend plaisir à vous annoncer, de suite après, avec une réelle sincérité, une nouvelle qui vous mettra de la joie dans l'âme pour le restant du jour.

Comment le trouvez-vous?

Moi, je le trouve charmant; vous aussi, n'est-ce pas, Monsieur? Oh! que vous avez donc les sens subtils, vous avez su découvrir ses qualités intellectuelles et ses goûts artistiques, vous avez su apprécier son dévouement et son caractère généreux! Que



vous avez donc bien fait de ne pas le juger sur ses petites manies d'extravagance et de néo-machiavélisme!

Vous aurez en lui un ami fidèle et serviable, qui vous entraînera ou vous suivra à la remorque partout où l'on dépense un peu de bon goût, où l'on vend de l'art et de la Beauté (rien de la dikke Nethe).

Par lui vous connaîtrez le prix des petits cadres de chez X...; vous saurez que Rigaud fabrique les parfums les plus troublants qui soient au monde; et vous connaîtrez tous les dessous du théâtre, tous les noms, surnoms et vrais noms des étoiles et des machinistes. Ah! le théâtre — et ici permettez-moi un bon conseil, puisque vous semblez vouloir devenir son ami — : ne négligez pas d'acquérir tout ce qui a trait à cet art irrésistiblement grisant pour lui et ses familiers. Remplacez bien vite la *Revue des Deux Mondes* par *Comœdia Illustré*; bazardez vos Annales parlementaires et achetez *Le Théâtre*; troquez vos Hommes Illustres contre les collections de photos de Régina Badet; abandonnez votre quotidien pour *Comœdia*; et je parie que le jour même il m'annoncera, en hachant drôlement ses mots :

— Mais, mon cher, je trouve ce type très intéressant!

C'est un esthète; ce n'est pas un étudiant?

Voilà qui vous trompe, Monsieur; il a une feuille de chou dans son armoire et il bloque avec entrain et succès ses cours d'Histoire et... parfois de philosophie — il est un des plus fervents disciples du Grand Végétarien, ne l'oublions pas.

Et ce n'est pas encore là que se borne son travail sérieux : il prépare avec recueillement une thèse sur le XV^e siècle qui lui méritera l'approbation de ses professeurs, car il y sacrifiera (qu'il dit!) ses plus belles soirées de l'Exposition et il a déjà renoncé à dépenser follement sa matière cérébrale dans la confection des potins de l'*Appel* : tant de courage et d'abnégation, mon cher George, auront leur récompense, n'en doute pas.

Mais c'est l'Histoire grecque qui l'intéresse particulièrement : aussi vient-il d'acquérir au poids de l'or une superbe partition de la Belle Hélène. Quand ce document de valeur inestimable lui eut été adjugé, il l'ouvrit fiévreusement et se mit à fredonner — l'Instinct historique! — le fameux air national grec : Oïa Képhalè!

C'est ainsi qu'il se repose de son dur labeur, hard-labour, dit-il, car maintenant l'anglomanie s'est emparée de lui : il lit Thackeray et Wilde dans le texte et termine toutes ses lettres par un mignon « truly yours ».

Alors moi, son historiographe, pour rester à la hauteur, je me vois forcé de troquer mon nom, pourtant sans tache, contre celui beaucoup plus britannique de

The Gibson Boy.

Maxime van Nieuwenhuys

Président du Sénat sportif

Président de la Espada

Capitaine de l'équipe Universitaire

Ex Secrétaire-adjoint de la Littéraire des E. L.

Ami d'Henri Rolin.

—

Imaginez un éphèbe fluet et plutôt petit, coiffé d'une feuille de chou ou d'un taupé dernier cri (un Delion, mon cher!) enveloppé dans un caoutchouc ou dans un ample pardessus à martingale : c'est Maxime, l'arbitre des élégances universitaires.

Mais ce serait lui faire tort que de se le représenter uniquement occupé de la coupe d'un veston ou de la nuance d'une cravate; c'est un frivole, évidemment, mais, à côté de son souci d'élégance vestimentaire, il a des qualités plus solides.

Pour ma part, comme camarade plutôt que comme ami, j'apprécie en lui un bon garçonnisme spirituel et large de vue, que l'on trouve trop rarement



dans son cercle. On lui reproche d'avoir « l'esprit des petits journaux de Paris », d'accord; mais cela ne vaut-il pas mieux que de ne pas avoir d'esprit du tout, ou que de l'avoir gantois?

On lui fait grief de sa frivolité, de sa prédilection pour une littérature brillante et légère, qui va d'Abel Hermant à Henri de Régnier et de Pierre Louys à Marcel Boulenger; que voulez-vous? Maxime se retrouve un peu dans les Coutros et les Aréquipa qui ont comme lui le souci de l'élégance vestimentaire, une heureuse et facile conception de la vie et une amoralité délicieuse.

D'ailleurs, il faut dire le mérite qu'il a, avec les goûts et les tendances que je viens de dire, le mérite, dis-je, qu'il a en s'appliquant, comme il le fait, aux besognes sérieuses, aux lectures graves, à l'étude rebutante de gros volumes de droit. Car, par une sorte de coquetterie morale, ou (qui sait?) pour se prouver à lui-même ou à ses amis que, malgré ses dehors légers, il a autant de solidité qu'eux, Maxime s'applique à obtenir, lui aussi, des grades universitaires. Mais ces succès, il les paie d'un travail opiniâtre et quotidien, qu'absorbe toute son activité d'esprit : aussi vous lui demanderez en vain un compte-rendu : c'est le type du secrétaire de cercle qui ne fait rien!

Sportsman, Maxime a fait choix des sports élégants : équitation, tennis et surtout escrime où il s'est fait une réelle notoriété.

On le voit parfois aussi dans les cercles estudiantins non sportifs, tels la Littéraire, le C. A. d'His-

toire, dont il est, avec le camarade le Jocond, la grâce et l'ornement. Enfin,, il consacre une partie de ses loisirs au théâtre (il aime Bataille, il aime Poliche!!) aux cercles, aux réunions mondaines où, d'après le camarade Rolin, il sait se faire désirer. Quand il y est, il prend volontiers un petit air naïf propice aux confidences et aux compliments ambigus...

Et pour faire la part de l'actualité, disons que, depuis quelques temps, Maxime tend à sortir de la sphère où il s'est mu jusqu'ici; il s'isole de ses anciens amis, s'en fait de nouveaux; son copain Delbeke se plaint de ne plus le voir, même aux heures des repas et le camarade Pirene prétend qu'il s'abrutit. Cette dernière opinion donne un semblant de vérité à une version que l'on colporte sous le manteau : Maxime se consumerait d'amour pour une belle et passerait ses nuits au clair de lune à soupirer des vers sous quelque balcon!

POLICHE.

Carlos Van Eeckhaute

Etudiant du 2^e doctorat en droit
Docteur en philosophie et lettre (groupe histoire)
Collaborateur de la commission royale d'Histoire
Président de la Fédération des Etudiants Libéraux
Président de la Société des Etudiants Libéraux
en droit
Président de la Société Académique d'Histoire
(médaillé)
Quasi-lauréat du concours des bourses de voyage
Ex-surveillant ad intérim à l'Athénée d'Ixelles
Administrateur de différentes œuvres sociales
Collaborateur d'un énorme quotidien libéral
Secrétaire d'une famille de glorieux politiciens
Ouf!

Je n'ai pas connu Carlos à son entrée à l'Université, il était déjà inscrit depuis une année quand je fus admis à notre Alma Mater. C'était comme on dit vulgairement un fort en gueule, criant à tue-tête



pour vous demander une cigarette, faisant tonner une voix de stentor pour vous apprendre que Charlemagne était le premier et le plus grand des Belges. Sa voix, sa formidable voix est d'ailleurs un des signes caractéristiques de sa personne autant que son grand nez, son dos vouté, un chapeau pistolet, un paletot sac brun, une carnassière en cuir jaune et des guêtres couleur kaki.

Dès mon entrée à la faculté de philosophie et lettres, ses allures de matamore et de grand savant m'inspirèrent un grand respect. Hélas, cette illusion, je la perdis. Car je m'aperçus bientôt que cette parole bruyante cachait une éloquence hoquetante, et une pensée plutôt... paisible, ces gestes larges mais inharmoniques, une force physique bien minime, et cette érudition un savoir de dilettante mal dirigé.

Pendant une chaude amitié — due m'a-t-on dit surtout à la nécessité de faire un long trajet en commun — nous unit bientôt et ensemble nous nous lançâmes dans la vie esbaudissante.

Je dirai dès l'abord que mon initiateur n'était qu'un piètre vadrouilleur et si j'avais dû suivre son exemple j'en serais resté à des promenades nocturnes et sentimentales, tantôt à Ledeborg, tantôt à Gentbrugge. Car mon compagnon ne fut jamais qu'un triste Don Juan, et n'étaient une Russe de Blankenberghe, demeurée inconnue, et donc belle, et une ldgeuse bienveillante de la capitale, notre

copain serait encore comme un bébé qui vient de naître.

C'est ensemble encore que nous décidâmes en 1908, de renverser le comité de la S. A. H. et de publier un bulletin dont le premier numéro vient enfin de paraître.

La première partie de nos efforts fut couronnée de succès, l'œuvre de destruction fut réalisée, mais quand il fallut reconstruire et remplacer les culbutés, nos victimes virent bientôt notre témérité. Seul Carlos pouvait monter au trône vacant et si lui-même ne doutait pas de sa capacité, tous les membres hésitaient à remettre le sort de cette glorieuse institution entre des mains reconnues aussi malhabiles au cours des débats. Tout le monde craignait sa voix, sa rondeur campagnarde, son impétuosité mendacière, car à ce moment Carlos n'avait pas encore subi le rabotage salutaire d'un cours de danse à la mode. Néanmoins, il faut le reconnaître, sa gestion ne fut pas plus lamentable que la plupart de celles que j'ai connues à ce cercle d'étudiants zélés. Et si les séances étaient régulières, suivies et intéressantes, il est à regretter que le président les écourtait trop souvent pour se livrer à la vile passion du jeu avec les gentes demoiselles — tenancières du cabaret, ou pour courir la prétentaine en compagnie de certaine demoiselle de magasin, ultime conquête sentimentale de notre héros, qui vibrait enfin d'une passion sincère et brutale. Et sans l'amour de la paix de votre serviteur, vous auriez aujourd'hui à déplorer un drame passionnel de plus et notre com-

batif président de fédération pourrirait au fond d'un noir cachot pour avoir assommé celui qui voulait le retenir sur la pente du vice. Oh! Fiferlin.

Depuis lors notre ami a échappé aux sollicitations de l'amour. Il a perdu l'habitude de ce genre de sport et se livre actuellement, exclusivement, mais avec ardeur aussi brûlante que neuve et primesautière à la double fin suivante : collectionner des petits papiers qui ont le malheur d'être des timbres-poste et rédiger des articles pour la *Revue de la Presse* dans la Flandre libérale.

Dans ce dernier emploi, il s'est acquis une réelle maîtrise dans le noble jeu des ciseaux. Et fréquemment, au cours d'une discussion, il tire de son gousset une coupure... des *Débats* ou du *Figaro*, dont il va anéantir les arguments du *Bien Public*. Comme autour de tant de génies, admirés seulement après leur mort, une vaste conspiration du silence est organisée autour de notre brillant publiciste, dont les articles restent sans réponse.

Avant de s'adonner au noble métier du journalisme (qui mène à tout...) Carlos professa intérimairement à Ixelles. Il y passa quelques mois partagés entre l'amour et la pédagogie — le lecteur est prié de remarquer qu'il existe un lien plus étroit qu'on ne le croirait entre ces deux sciences — puis il nous revint, et nous raconta avec force détails les retenues distribuées avec largesse, les méchants tours du fils de l'Inspecteur, les orgies de l'Old Tom, les baisers d'Amanda, etc.

Si Carlos a abandonné la chaire professorale c'est

que le titre de professeur d'athénée n'était pas en rapport avec son ambition matrimoniale. Et si ses articles attendent encore toujours une riposte, c'est qu'au *Bien Public* la polémique est aux mains de cancre et de paresseux. D'ailleurs trop de réponses ne feraient pas davantage l'affaire de notre politicien frais énoûlu. Quand trouverait-il sinon le temps de rouler en automobile de Saffelaer à Moerbeke, de Moerbeke à Loochrity, quand déposerait-il sa signature comme administrateur des caisses Reffeisen. Quand accompagnerait-il des meetinguistes dans leur tournée. Quand s'occuperait-il à mettre sous presse la thèse de ses copains à défaut de pouvoir livrer la sienne aux faveurs de la publicité? Quand enfin bloquerait-il ses derniers examens? Car il veut devenir avocat et n'hésite pas à menacer toute notre magistrature de cette éloquence embarrassée qui a fait jusqu'à ce jour sa gloire estudiantine. Et cependant que ne devient-il avoué? Chronique scandaleuse ambulante, avide de petits potins, infatigable enregistreur de toutes les pailardises et bons propos de curés, il a déjà maintenant la mentalité de l'avoué retors et cancanier. Son style vieillot et émaillé de mots qu'il vient de découvrir en feuilletant un dictionnaire, conviendrait d'ailleurs admirablement à la rédaction des pièces baragouinantes et incohérentes de procès interminables, sa dialectique chicaneuse et sa mémoire étonnante des détails embarrassants et désagréables lui donnerait une disposition toute particulière pour diriger la procédure d'un divorce sen-

sationnel ou pour mécaniser un de ces litiges ou de part et d'autre les plaideurs ne désirent qu'une chose, ennuyer l'adversaire. Cette carrière lui conviendrait d'ailleurs très bien. En attendant il soigne ses cravates et ses sous-pieds, s'inonde de pommade et de cosmétique qui doivent faire tomber dans ses bras l'héritière de ses rêves.

Mais je m'arrête ici, convaincu d'avoir fait de notre ami Carlos un portrait fidèle et réaliste, tant physique que moral, je m'empresse d'ailleurs d'ajouter que c'est un des meilleurs garçons du monde et que ce n'est en grande partie que pour satisfaire au caractère obligatoire du genre de la poire estudiantine que j'ai insinué les quelques petites méchancetés qui pourraient figurer dans ce tableau.

Au demeurant bon cœur, il ne sut, il est vrai, jamais être bon copain. Sa nature de campagnard froid et hargneux l'empêcha de se livrer à corps perdu à l'amitié estudiantine. C'est ce qui fait qu'il aura passé les sept années universitaires inconnu et peu recherché de ses camarades parce que toujours il fut préoccupé d'un avenir qui ne peut manquer d'être brillant. Son principal défaut, celui qui l'empêchera d'être franchement cordial et sympathique sera ce désir mal déguisé de gagner de l'argent et une préoccupation trop marquée du côté lucratif et financier de toutes ses entreprises.

UN STAGIAIRE.

Edition expurgée par les soins de Poliche.

Henri Rolin

Vice-Président politique de la Générale

Vice-Président de la Littéraire

Collaborateur de l'*Appel*

Président du « Ladies and Gentlemen Horsing Club »

Abonné à la « Plus Grande Distinction »

« Surtout sois le plus méchant possible, essaye de me rendre grotesque »

Tels furent les premiers mots du camarade Rolin, quand je lui annonçai que j'étais chargé de faire sa poire.

Rolin en parle à son aise. Il me rappelle ces jolies femmes qui crient bien haut que leurs amies sont ravissantes, parce qu'elles sont sûres d'être toujours les plus belles.

Rien n'est plus difficile, en effet, que de tâcher de ridiculiser quelqu'un pour qui on a de l'estime et de l'amitié.

Henri est le quatrième d'une remarquable série de cinq garçons. C'est le quatrième en âge, à tous les

autres points de vue c'est le « Primus inter pares ». Vous connaissez la chanson.

Tous les Rolin sont des Génies,
Mais certes le plus éblouissant...

Il est de fait que Rolin est en bien des points un garçon remarquable.

Étudiant d'élite, rédacteur prolige et talentueux, orateur vigoureux, philosophe de talent, juriste du plus grand avenir, voilà, je pense une série de titres que personne, pas même ses envieux, ne songeront à lui contester.

Tous ces talents, il les met au service de la cause libérale. C'est un anticlérical convaincu et acharné. Il pousse même cette qualité (car c'en est une, n'est-ce pas ?) jusqu'à l'excès. Il devrait s'abstenir parfois de certaines remarques fort désobligeantes pour nos héliacins.

Vous comprenez que ceux-ci ne le portent pas dans leur cœur.

Lorsqu'il fait son entrée au cours, tapant sur les bancs à grands coups de canne, il faut voir la bande de ces Messieurs faire silence tout-à-coup et darder sur lui des regards sournois et craintifs... C'est l'entrée du dompteur !

Je jouis savoureusement de la sottise universelle, chaque fois que j'entends le vieux cliché : « Henri Rolin, comme tous les Rolin, est un vaniteux qui se croit d'une essence supérieure à celle des autres mortels ».



Rien de plus exquis qu'une bonne sottise !

Certes, Henri est fier de son nom et a raison de l'être, mais il n'en tire aucune vanité, aucune prétention, aucune morgue, et cela pour la bonne raison qu'il place son individu au-dessus d'une famille !

Donc pour employer l'expression consacrée Henri Rolin est le moins Rolin des Rolin.

Physiquement pourtant, il porte la marque de fabrique.

Mais, hélas ! il est toujours si négligé ! Ses cheveux mal peignés, sa vieille feuille de chou, son gigantesque gourdin et ses pantalons déformés, comme d'ailleurs ses opinions incendiaires, font le désespoir des siens ! Il n'aime pas les beaux vêtements, il trouve cela « aristo ».

C'est sans doute aussi par amour de la démocratie que lui, l'Homme aux Principes, le vertueux Puritain, se plaît parfois à employer les termes les plus vulgaires, et à faire les plaisanteries les plus triviales.

Il est vrai qu'il est flamingant « Noblesse oblige ».

Au fond et avant tout, c'est un garçon sérieux.

Déjà comme petit garçon il avait un air si digne et un aspect si imposant, qu'un de nos grands professeurs, frappé par cette gravité enfantine, l'avait surnommé « le Sénateur ». Il avait alors sept ans. Le Sénateur a continué sa brillante carrière et le voilà Ministre !

Le Ministre ! c'est ainsi que beaucoup l'appellent ; s'imaginant que son amour de la Politique est dicté par une ambition sans bornes.

C'est derechef une grossière erreur. Henri Rolin

n'a rien de l'arriviste et c'est précisément pour ce motif qu'il arrivera.

Il est tellement intelligent, que d'ores et déjà les barreaux d'Anvers et de Gand, se disputent l'honneur de l'inscrire sur leur Tableau.

Henri Rolin, ce farouche anticlérical, a des mœurs monacales.

Sa vertu est proverbiale parmi nous. Mais personne ne songe à s'en moquer, parce qu'elle est accompagnée de beaucoup d'indulgence pour les « petits péchés » des autres.

Mais, hélas, ce garçon si bien doué est en train de mal tourner.

Il fait du sport; depuis six mois il monte à cheval comme un vulgaire snob.

Est-ce l'influence de son futile ami qui l'a déterminé à pratiquer un exercice aussi peu démocratique?

Mystère et discrétion !

Herman Rom

Secrétaire des Etudiants Libéraux en droit

Ex-Vice-président des fêtes de la Générale

Ex-Vice-président de la Littéraire

Commissaire des Colonies Scolaires

Tambour-major retraité.

—

Je ne vous demanderai pas si vous connaissez le gros Herman. Qui ne le connaît? Tout en lui attire l'attention et même, s'il faut l'en croire... les femmes. Car, j'aime autant vous le dire tout de suite, Herman est un don Juan. Vous trouvez qu'il n'en a pas le type? Qu'importe votre humble avis, demandez donc celui de notre vénérée « Mère », elle vous répondra : « Och! Hermanneke, ça est une si bon fiske ! » et je vous jure que l'éloge n'est pas mince. Mais je divague, je me laisse entraîner. Procédons par ordre : Dès sa naissance, Herman s'annonça comme devant être un phénomène : il pesait, quand il vint au monde, le poids formidable de 6 kilos! Depuis il a conservé la même particu-



larité, c'est un homme de poids. Et cela, pas seulement au physique, mais au moral. Car si ce qu'il frappe d'abord en lui sont les bonnes grosses joues de poupon, son majestueux double menton et son ventre rondelet, soyez bien sûr que l'enveloppe extérieure n'est aussi large que parce qu'elle doit contenir une encéphale en proportion : cela, cela ne se voit pas, mais fréquentez Herman et vous vous en persuaderez rapidement.

D'ailleurs, plutôt que d'affirmer je préfère prouver : écoutez et jugez. L'activité d'Herman est des plus multiples et des plus variées. L'étude l'occupe, pas trop, mais assez et il passe bien ses examens. Il ne faudrait pourtant pas lui faire injure et aller vous figurer que c'est un vulgaire bloqueur. Oh! que non, il est « meilleur ton » que cela. Il passe une bonne partie de ses loisirs à étudier sa toilette pour le dimanche à venir et soyez sûr qu'il ne perd pas son temps, le dimanche à la place d'Armes il est resplendissant. Ecoutez plutôt la chanson (couplet, air de *Chin , chin, chin*) :

—
Il faut le voir le dimanche
A la place d'Armes se ballader,
Redingote noire, chemise blanche,
Cravate rouge, mouchoir parfumé!

Voilà certes un portrait séduisant... mais qu'il est loin encore de la réalité! C'est qu'Herman a un je ne sais quoi impossible à définir qui lui donne un chic tout particulier : la façon de tenir la tête, de

lancer autour de lui des regards dignes, la marche imposante, le mouvement ample et régulier des bras; que de charme dans tout cela! Aussi soyez sûrs que les succès ne lui font pas défaut. Je ne voudrais pas blesser sa... modestie en vous faisant l'historique de ses conquêtes; d'ailleurs j'aurais beau mettre en œuvre les procédés les plus savants d'investigation, je ne pourrais être complet. Pourtant le romanesque Herman (car sans en avoir l'air, sans le savoir même, il est romanesque), a eu quelques grandes passions qui ont fait sensation en Belgique et en France. Je suis persuadé que de vagues rumeurs en sont venues jusqu'à vous : ne vous souvenez-vous pas de cette lamentable histoire où la « Mère » joua un rôle si noble, où Herman, bravant les gendarmes et la justice, se déclarait le défenseur (il devenait chevaleresque) de l'innocence calomniée. Et puis le jugement cruel, la fuite de la belle en France et sa souffrance qu'elle cherchait à oublier dans de chastes distractions, mettant en pratique la charitable maxime : « Consolez les affligés » Herman n'écoulant que son cœur partit... mais s'en revint bientôt fatigué, exténué par tant de bonnes œuvres.

Hélas! tout est vanité. Herman s'en aperçut et s'arracha à la pitié pour... sombrer dans l'amour le plus platonique. Cela le prenait par passes, par crises, comme dans les dévorantes passions... puis vint la neurasthénie... puis l'oubli.

Aujourd'hui, fort de son expérience, Herman vit calme et serein. L'amour, les honneurs (car il a connu les honneurs) lui semblent de vains amusements,

et il prêche volontiers, prodigant aux jeunes les conseils que lui dicte sa vieille expérience.

Je vous ai dit incidemment que Rom a connu les honneurs. Ici encore que d'aventures, que de romans! Son avènement à la vice-présidence des fêtes eut lieu à la fin de l'année 1910-1911. Il était porté au pouvoir par un mouvement révolutionnaire et ne l'emporta qu'après une lutte à outrance contre de terribles compétiteurs. Son règne fut agité. Poursuivi par la haine d'un avocat il sortit de son calme, des soufflets furent échangés, on alla jusqu'à parler de duels, une séance plénière fut convoquée : Herman se surpassa, déversant son mépris, en des torrents d'éloquence, sur ses adversaires, il périt glorieusement, le sourire au lèvres; et, spectacle d'une beauté antique, on le vit tendre la main à ceux qui venaient de le précipiter du haut de son trône.

Et maintenant, retiré loin des comités, il vit sans soucis, défendant journallement ses idées dans les auditoires du doctorat en droit. Heureux du bonheur des autres, satisfait des exploits accomplis, il regarde le monde en sceptique et se fait une philosophie.

Et voilà, en des paroles trop brèves, l'histoire d'un des meilleurs camarades, d'un des plus dévoués copains qu'ait jamais connu notre vieille Générale.

J.

Edmond Passagez

dit " LE CHASSEUR "

Ancien Secrétaire-adjoint de la Fé

Membre aux Corbeaux

Commissaire aux Colonies

Un mystérieux personnage que ce chasseur d'allure nonchalante, aux grands yeux éternellement étonnés. On dirait un solitaire qui est fait de bois. Et pourtant, il suffit de quelques semaines d'étude et d'observation pour constater qu'il n'est pas de bois du tout, qu'au contraire c'est un animal très passionné et très vigoureux.

Un jour, au boulevard Saint-Liévin, je vis marcher devant moi un couple, se dirigeant vers le parc, collé le long des murs comme font les rats.

Lui, gros et petit, coiffé d'un chapeau mou gris, rabattu sur les yeux, les mains bien enfoncées dans les poches de son paletot. Ça me fit beaucoup l'effet d'être le Chasseur. Je le suivis de plus près et plus de doute, c'était bien mon type, car il avait la croix de Saint-Hubert épinglée au chapeau.



On arriva au champ de foire. Mon chasseur n'avait pas encore dit un seul mot à sa dulcinée. Je prends patience et continuai mon espionnage. On s'engage dans le carroussel. Après quelques coups d'œil jetés sur le public, « elle » ouvre le feu de la conversation. « Wij gaan d'er op wie waâr? » Il répondit... du geste et les voilà installés dans une gondole, rêvant aux lampes électriques!

Au quinzième tour, ils étaient encore aussi muets qu'au premier, je monte auprès de lui. Du coup, il éclate : « Ah c'est toi, sâââlaud ; tu me cherches encore toujours pour ma poire... hein ? Mais Kotvêrdom ! fais attention à ce que tu écriras la d'dans hein !... etc.... etc.. . (avec beaucoup des hein, des Kotvêrdom et des N.D.D.).

Toute saisie de tant d'éloquence en si peu de temps, la femme se lève en disant : « Wij gaan vöörs », et le chasseur répondit : « Wij kaan ! »

Nous allâmes ensemble prendre quelques verres tant et si bien que mon chasseur quelque peu pochard, devint tout à coup très loquace... en flamand, ce qui épata comme on le pense, sa femme qui ne connaît que cette langue !

Vers deux heures du matin, elle chanta pour la troisième fois : « Edmond, 'k en gróóten hongere » ! Il répondit : « Wij gaan bouffeeren ». Et puis se tournant de mon côté : « Mon vieux, dit-il, nous allons bouffer un morceau chez moi et boire une de ces bouteilles de geuse dont on parlera dans l'histoire » !

Evidemment ça collait et peu après nous étions installés dans les salons du chasseur ! Il sortit triom-

phalement ses provisions. Deux œufs durs, pour le groöten honger » de sa femme, et une bouteille de gueuse de derrière son armoire.

Comme je vis l'enfant manger de très bon appétit, je me demandais si seulement elle avait soupé. Je risquai la question auprès du chasseur. « Tais-toi, me souffla-t il à l'oreille, je soupe toujours à 6 1/4 heures et à 7 heures je vais au rendez-vous, alors comme moi j'ai soupé, tu comprends... l'économie? »

Je remarquai que dès qu'on fut entré dans le quartier, le chasseur était devenu beaucoup plus communicatif. On aurait dit que tout ce qui précédait l'avait consciencieusement embêté; que la promenade, le carroussel, n'étaient qu'une vulgaire entrée en matière à... autre chose et qu'il se réjouissait déjà à l'idée de la récompense attendue si patiemment. Un grand événement; la fin de toutes ces pérégrinations approchait. C'était le moment de me retirer.

La vie d'étudiant du chasseur paraît s'être passée bien tranquillement sans aventures. Pourtant l'une ou l'autre vaut d'être narrée. Ce fut à un de ces fameux gueuletons des Corbeaux, à la Bohême.

Le chasseur, installé à côté du tonneau et gardant un silence prudent, souffait des entrées à tour de bras.

Lorsqu'il eut l'estomac bien garni, je le vois filer à l'anglaise et disparaître dans la cage d'escalier. Après quelques moments, j'eus la curiosité de descendre à la cuisine. C'était bien comme je l'avais pensé. Je trouvais mon chasseur en tête à tête avec la servante du locataire. Comme celle-ci ne connaissait que l'allemand, la conversation se fit par intuition. Il fallait se

deviner. Ici le chasseur n'eut pas de chance : il paraît qu'elle n'a pas voulu... deviner !

Un autre jour, c'était au bord du lac d'Overmeire, où les Corbeaux firent leur excursion.

Vers les huit heures, les joyeux drilles se réconfortèrent des fatigues de la journée en un petit gueuleton familial. Un seul manquait à l'appel : le chasseur.

On pouvait le voir pendant une heure accroupi à l'ombre d'un taillis bordant le lac, les yeux écarquillés comme ceux d'un fauve qui épie sa proie.

Il attendait là le passage d'une grosse servante de l'endroit.

Là encore, comme ils ne purent se comprendre, ils se sont devinés et l'on entendait au soir la bise chan-tonner dans les épis d'un champ de blé, des refrains d'amour !

Comme copain, le chasseur, peu exubérant, est pourtant très serviable. Il occupa d'ailleurs avec dévouement le poste de secrétaire-adjoint de la Générale et collecta annuellement pour les colonies, ce qui lui valut d'être reçu membre aux joyeux Corbeaux.

N. B. — Le chasseur connut jadis une très gentille donzelle qu'il trouvait très jolie... dans sa laideur et qui avait la mauvaise habitude de regarder toujours deux objets différents à la fois. Ce fut à cause de cela qu'il lui demandait un jour de quel œil elle le regardait. Depuis lors, toute conversation diplomatique fut suspendue !

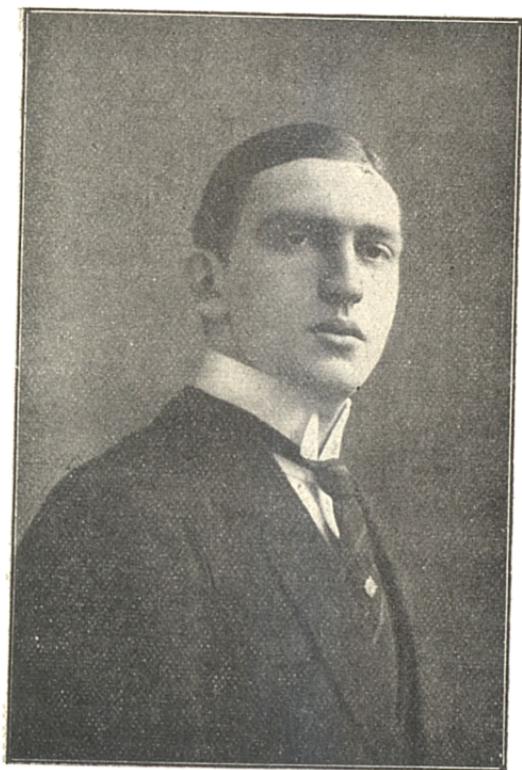
FIN.

BRUXELLES

Gaston Van de Wiele

Président de la Fédération Nationale des
Etudiants Libéraux de Belgique
Président du Cercle des Etudiants Libéraux
de l'Université Libre
Membre du Comité des Marçunvins
Secrétaire des Amis des Ecoles
Membre du Comité de la Fédération Nationale
des Jeunes Gardes
Membre du Comité des Anciens Elèves de
l'Athénée de Bruxelles
Brigadier à la Garde-Civique
Etc.

Gaston Van de Wiele entra à l'Université en 1908 et pendant cette première année ne se fit pas remarquer. Lors des incidents Van Remoortel De Peron, il fut élu au comité contre de plus anciens que lui et



devint trésorier-adjoint du C. E. L., sous la présidence ff. d'Engel, puis secrétaire-adjoint, puis sous la présidence Vertongen devint secrétaire. Il conserva ce poste sous la présidence d'Engel. Il fut également à cette époque secrétaire du Congrès des Etudiants Libéraux. Son activité se déploya surtout lors de la revue « Le Pape s'amuse » dont il fut administrateur et acteur et qu'il contribua particulièrement à faire réussir. Engel ayant terminé ses études, il devint président et accepta également la direction de l'*Echo des Etudiants*. Il démissionna à ce poste à l'occasion d'un article sur le Conseil des Hospices, jugé par lui inopportun. S'étant trouvé dans la suite en contradiction avec l'opinion de l'assemblée, il démissionna à la fin de l'année académique 1910-1911, mais fut réélu quelques jours après à une très forte majorité pour 1911-1912. Au Congrès de Mons, il fut nommé président de la Fédération Nationale des Etudiants Libéraux. Lors de la campagne électorale il fut des plus ardents propagandistes et prit la parole dans 47 meetings. Au lendemain du 2 juin, il prit l'initiative du mouvement qui aboutit à faire retarder les examens dans l'intérêt des étudiants rappelés sous les drapeaux. Enfin, au mois de décembre dernier, il dirigea le mouvement qui aboutit à l'expulsion de deux infects calottins.

Signes caractéristiques : fait des discours comme M. Jourdain faisait de la prose, n'a pas encore trouvé d'artiste assez génial pour le caricaturer, et fait partie d'un grand nombre de comités tel qu'il ne s'en souvient plus lui-même.

Walter Devetter

Secrétaire du C. E. L. U. L. B.

Secrétaire de la F. E. L. B.

Secrétaire du C. Ph. E. L.

Membre d'une foule de comités...

Membre d'une foule de cercles...

—

Etant l'ennemi intime du sémillant Devetter, lequel n'est que mon « Walter Ego » au Secrétariat du cercle E. L. de l'U. L. B. (ouf) celui-ci a trouvé spirituel de me charger de sa poire pour le seul almanach consentant encore à faire de la réclame pour les fruits secs des multiples établissements universitaires. On n'est pas plus homme du monde, n'est-ce pas?

L'année passée le cercle E. L., suivant la théorie des contrastes de Hugo avait à sa tête deux individus alliant le sérieux au ridicule, le chic au vulgaire, le mondain au populo, l'homme à barbe au menton bleu, le satyre à l'eunuque. (Libre à vous, lecteurs, d'appliquer ces épithètes suivant vos notions esthétiques.) Ma foi il paraît que cela était



très bien et que l'on ne s'embêtait pas trop au cercle. Mais nos poils libéraux ne furent pas plus intelligents que les grenouilles réclamant un roi, le jour où dans une crise interpellatoire ils réclamaient un peu plus d'ordre et de symétrie au bureau. Le « misérable » fut sacrifié et l'homme du monde resta.

Aujourd'hui nous avons deux sosies au comité. Tous deux s'habillent bien (ce qui fait que ça ne se remarque plus), tous deux sont imberbes (ce qui fait que le bureau est d'un lugubre), tous deux ont le jeu de mots facile (avec un léger avantage pour Walter, qui se dépense d'ailleurs (ce qui fait que la céphalalgie le tient continuellement).

Tous deux sont pâles, tous deux sont beaux (ils le croient sérieusement), tous deux ont le même succès auprès des étudiantes (ça finira mal, en attendant ça n'est pas gai), tous deux s'adorent (adieu les engueulades), tous deux cumulent et tous deux démissionnèrent à tour de bras.

Lecteur, il me fallait te montrer Walter, je n'ai pu le séparer de Gaston, ils forment un tout semblable à Dodika et Radika, sépare les il ne restera plus grand' chose, s'il reste quelque chose. — Voilà Walter! « C'est envoyé, a dit Depaepel! » — J'envoie!

GROMBEER.

N. B. Apprenant que j'acceptais il m'a payé un verre.

N. B. Après lecture il regrette ses 35 centimes. — Mon avis? Il n'a pas tort.

UN GAI.

Albert Dons

dit " BIBIT ..

Argentier du C. E. L.

Spécialiste du Sacré Nom de D...:

Couleur politique : (Prière d'attacher les vaches,

Bibit va faire sa profession de foi)

A bas la calooootte!!!!

Lecteur, il me faut te présenter Bibit; tel qu'il fut portraicturé, il était au repos (instant béni de tous!). L'aube pâle d'un ciel brumeux avait vu déambuler sur l'asphalte moisi de la capitale le vaillant lutteur anticlérical qu'est notre Bibit. Dans leurs châssis de plomb, les carreaux de l'hôtel communal tremblaient d'enthousiasme aux accents discordants mais sincères de ses cables vocaux. Il avait marché toute la nuit et toute la journée précédente, il avait chanté toute la nuit et toute la journée précédente, et il subissait le désastreux effet de l'aube, la défaillance que connaissent tous les coureurs « six days »



quand le jour apparaît. Il était venu à la boîte, et un pilier tutélaire le tenait debout.

Pourtant ce jour d'hiver que la vadrouille l'avait mené

Jusqu'au cours de Van der

Rest, hélas!

Lui seul parmi tous ceux qui avaient vadrouillé

Ne ronfla pas,

Et comme il détonnait parmi l'auguste corps

Van der Rest l'assomma de ses propos bachants...

Malgré tout la carcasse vidée

Rugit encore!!

Le voici dormant et sans vie,

Gueule de bois,

Pauvre poil abruti, alcoolisé, rompu,

Mais ayant retenu

Malgré la cuite et la dégueule blême

Sa penne, sa canne et sa pipe

Quand même.

René GROMBEER.

James Kirckpatrick

dit JIMMY

Porte-drapeau des Etudiants Libéraux
Nébuleux.

Président des Chenilles Lymphathiques.
Le type qui n'a jamais la cuite!

Jimmy est le type le plus énergique que j'ai jamais rencontré dans les couloirs de la « Boîte à Verhaegen ».

Dès que Jimmy se montre, on sent dans l'atmosphère qui l'environne passer des fluides électriques mêlés de forts relents de « gin ». Toutes les boissons américaines ou soi-disant telles ont souillé son palais virginal.

Jimmy est grand. Jimmy est beau et courageux. La preuve de ce que je vous avance : il a eu le courage de ne pas se présenter la première année. Il eut le courage de se faire buser en juillet et en octobre et il eut encore le courage de se faire buser, l'ansuivant en juillet. Puis, voulant bien se plier à la



coutume, il passa en octobre dernier son premier examen! Hip, hip, hip. Hurrah!!

Il m'a supplié de ne pas parler du bal de la Saint Verhaegen, où nous déambulions ensemble avec une de ces loques peu ordinaires.

« Il n'a jamais été plein », me dit-il. Pourtant, il n'était pas très solide sur ses quilles ce soir-là. Mais comme moi-même... je ne jurerais de rien!

En type énergique il a combattu vaillamment la calotte. Son gourdin y fit d'ailleurs sérieuse besogne.

1909 voit éclore une génération de « Bleus » énergiques — comme lui —. Ces bleus sont triés sur mesure. Jim se fait bombarder délégué du commerce au comité de ce cercle sympathique.

Les fêtes du 75^e anniversaire virent pour la première fois la balle du sympathique Jimmy égayer les réunions d'étudiants.

Jimmy est un fervent du « Hockey », du foot-ball et de bien d'autres sports.

Vu sa haute taille, il est admis aux fonctions de porte-drapeau du Cercle des Etudiants Libéraux en 1911; il est réélu, avec le plus grand nombre de voix de tous les candidats, en 1912 et pour couronner sa carrière, il entre dans la confrérie des « Nébuleux ».

C'est l'enterrement de sa vie estudiantine. Les sous-graphiques du fameux club lui enlèveront toute sa personnalité spéciale faite de vitalité exubérante.

René GROMBEER.

LIÈGE

Henri Heuse

Président
de la Fédération des Étudiants Libéraux-Unis

Prenez la longueur d'un jour sans pain, même un peu plus, ajoutez-y quelques centimètres bien comptés, étirez bien le tout : boum! voilà! un président servi chaud : c'est Henri Heuse.

Ses discours ne lui ressemblent pas : il vous l'a dit lui-même lors de vos belles fêtes de l'an dernier Et c'est une qualité immense pour un orateur, que d'être bref.

Car Heuse, en même temps qu'il est un excellent camarade et un président dévoué tout plein, est un orateur. Il a la parole facile, l'élocution agréable et l'accent persuadé et persuatif qu'il faut à tout homme « dit » politique.



Il sait les endroits où il convient de donner de la voix et de faire avec ampleur les gestes adéquats. Il connaît son public et l'intéresse toujours.

Il aime à conter aux copains ses voyages de vacances. Et comme ce bougre-là ne perd jamais l'occasion de filer vers l'Espagne, l'Italie, la Suisse, voire même les bonnes vieilles villes de la France, dès qu'il a quelques jours de congé, on l'écoute toujours avec agrément et profit. Parfois, il rassemble ses notes de voyages, en forme matière à conférence et s'en va, ses papiers dans une poche, ses clichés dans l'autre, tenir le crachoir à la tribune des sociétés Franklin des alentours, pour le plus grand plaisir des auditoires ouvriers de nos communes limitrophes.

Bref, l'idéal président pour un cercle politique : étant à tu et à toi avec nombre de sénateurs et de députés, connu comme pas un dans le monde anticlérical, artistique et littéraire et se gardant avec une adresse parfaite de la « gaffe » chère à son pré-décesseur.

René Pouret

Secrétaire de la F. E. L. U.

L'ombre — très raccourcie — du précédent. On les voit rarement l'un sans l'autre. Ils discutent à perte de vue sur les plus graves questions sociales et politiques. Et l'Ombre, avec sa logique serrée et son esprit incisif et fin, a souvent le dessus, bien qu'il passe — à tort ou à raison — pour une des dernières incarnations en ce monde du libéralisme dit « doctrinaire ».

Fin politique, il l'est. Chaque semaine son article de l'*Etudiant libéral* est un petit chef-d'œuvre d'érudition agréable, car toujours elle est mélangée d'un esprit très fin, très français même, dirais-je, si je n'avais peur de faire dresser l'oreille à mon vieil ami René. Car, sachez-le, il est Belge, Belge et rien que cela. Il n'aime pas les gens en « philes » : francophiles, germanophiles. Il est Belge, comme la littérature et l'âme de M. Edm. Picard.

Aime les livres, sérieux surtout. Ce qui ne l'em-

pêche pas de s'y connaître en littérature mieux et avec plus de netteté que bien d'autres.

Comme comitard à la F. E. L. U., une cheville ouvrière, tout simplement. S'occupe de mille cho-



LE BIBLIOPHILE

POURET!

ses, dans la coulisse, sans ostentation et les fait bien.

Signe physique particulier : se fiche de sa toilette comme tout véritable savant. Possède une barbe et une chevelure poussant dans le plus artistique désordre. Ce qui est mieux, peut dire très véritablement, comme Cyrano : « Moi, c'est moralement que j'ai mes élégances ».

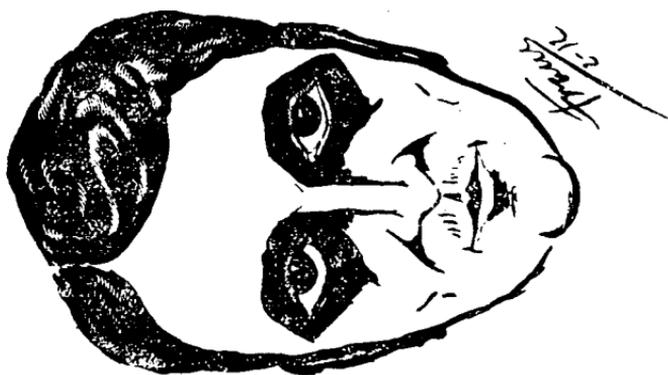
Les Trois “ Godillot ,, (C. P. L.)

Droit, Médecine, Sciences; 5^e, 4^e, 1^{re} année. Présents !

J'aperçois d'ici leur fureur de se trouver réunis sur un seul et même feuillet, eux que l'on ne voit jamais ensemble.

Le premier, c'est l'enfant de Liège dans ce qu'il a de meilleur : la franchise, l'esprit savoureux, les mots à images et l'accent délicieux. A vécu la vie universitaire pendant quatre années ainsi qu'un étudiant digne de ce nom doit le faire. S'est retiré sous sa tente, définitivement.

Le second, vice-président de la F. E. L. U., a encore trois ans devant lui pour penser au geste d'Achille : en profite largement et joyeusement. Travaille comme un nègre, pour passer... premier bugle solo à l'Harmonie des Etudiants. Est secrétaire de cette musicale Association et prépare de chaudes fêtes du X^e anniversaire. Ne pourra donc répondre que fort brièvement aux lettres que les jo-





lies lectrices de ces lignes ne manqueront pas de lui adresser.

Le troisième est un bleu. Mais avec un nom comme le sien on ne le demeure pas longtemps. Aussi attendons-nous un jour prochain où il nous faudra enregistrer de fabuleux exploits dignes de ceux de ses aînés.

Bécarre

Celui-ci c'est « Bécarre », champion de la faculté technique. Encore un qui nous quittera à la fin de l'année académique, pour devenir l'ingénieur bourgeois et renté. En attendant, profite de ce qui lui reste de temps pour pondre des roseries lâchement anonymes sur ses meilleurs amis, ou pour tourner allègrement quelques douzaines de couplets délicieux destinés à former une revue estudiantine, de quelle faculté qu'elle puisse être. Est d'ailleurs revuiste dans l'âme. Quand il n'en écrit pas, il assiste à celles des autres. Est un vieil habitué des coulisses des petits théâtres : y est reçu en enfant gâté.

Heureux Bécarre!

Flanelle dit “ Gilet ,,

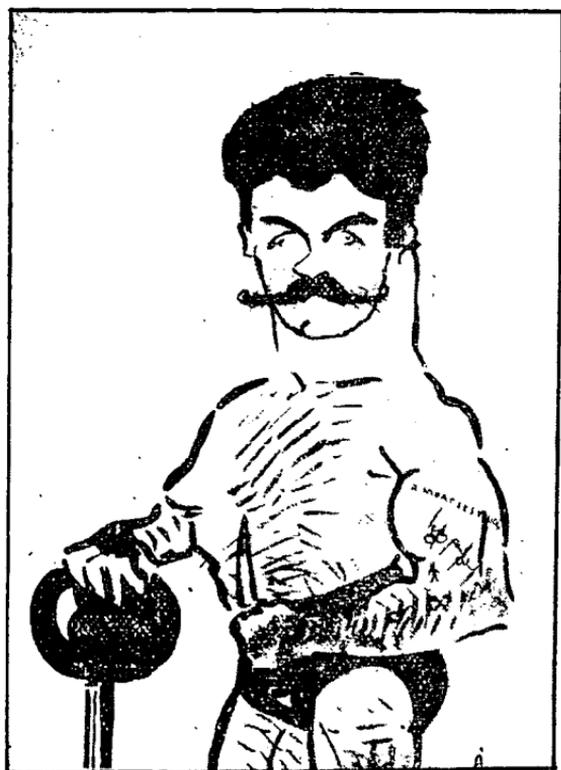
(ou réciproquement)

Définitivement docteur en médecine, ma très chère, mais depuis peu. A épaté les jurés centraux.

Grand organisateur des belles fêtes de la Médecine, l'an dernier, la gent estudiantine lui en a voué une reconnaissance éternelle.

Est costaud comme pas un, et le prouve par des succès nombreux dans la pratique du beau sport de l'aviron.

S'est senti brusquement attiré par l'attrait de l'Afrique merveilleuse. A décidé de s'en aller, laissant ses amis éplorés, vers les rives fleuries qu'arrose le Congo. Mais il nous reviendra un jour, médaillé, souriant et fauve, et toujours aussi bon copain.



A. Stiévenart

« Le Campinois » de Liège-Universitaire ».

Un étudiant qui pense et qui travaille. Une belle intelligence et une érudition fort étendue, qui s'accroîtra encore.

Donna une vigoureuse impulsion à la puissante Association des Elèves des Ecoles spéciales. S'occupe maintenant de problèmes sociaux, de questions politiques à vastes horizons. Aime la discussion franche et belle.

Est un de ces rares étudiants qui, tout en ayant joui de la bonne vie universitaire, terminent leurs études en sachant un peu plus que ce que les professeurs ont bien voulu leur enseigner.

Le Tapeur de poires,
WALHALLA.

Léonce Waha

dit WALHALLA

(en souvenir de 10 ans d'études)

Un Ardennais, demi Lorrain.

Le front têtue, la taille ramassée de la première race, l'œil vif, l'esprit fin de la seconde.

Le plus français des étudiants de Liège, adore la Comédie-Française, les amitiés françaises, l'esprit d'Anatole France et le Bourgogne, vénérable produit du sol gaulois.

Mais ce que mon vieux copain préfère encore à cela, c'est le « Luxembourg, terre maternelle » et son vieil Arlon, au patois savoureux, petite grande ville obstinément libérale.

Cette dernière qualité, je crois que lui la gardera jusqu'en ses vieux jours — que j'espère lointains — Non pas qu'il éprouve le besoin de clamer ses idées aux foules éperdues ou d'arguter longuement sur des chicanes de conseil communal. Non, il est libéral tout naturellement, avec modération, mais très résolument, et même *progressivement*.



Il me serait difficile de faire apprécier le joyeux camarade, serviable, boute en train.

Mais le journaliste est plus facile à connaître. Chez lui, pas de soleil rutilant — pas de brume non plus. — Une lumière fine, vive, douce, qui éclaire tous les détails d'un sujet. Qui, mieux que lui, décrit le pittoresque tohu bohu du Marché de la place de l'Université, la rentrée solennelle — oh combien — d'un magnifique recteur, l'étirement *serpentueux* de notre grand Président, ou la face grave d'un délégué en smoking faisant la haie en quelque gala.

Quand au polémiste, prenez-y garde. C'est une fine lame. Gentiment, sans ferraillements inutiles, il désarme son adversaire, non sans l'avoir au préalable égratigné au visage.

Je m'arrête. Je ne sais rien de mal sur le compte de mon ami Léonce, et ne puis en dire plus de bien, parce qu'il a été trop aimable pour moi et que sa modestie m'en voudrait, si je révélais qu'il fut premier prix de dissertation au concours général, et qu'il est l'âme vibrante et énergique de l'« *Etudiant Libéral* ».

René POURRET.

dit Franz Ener, le Hymansiste.

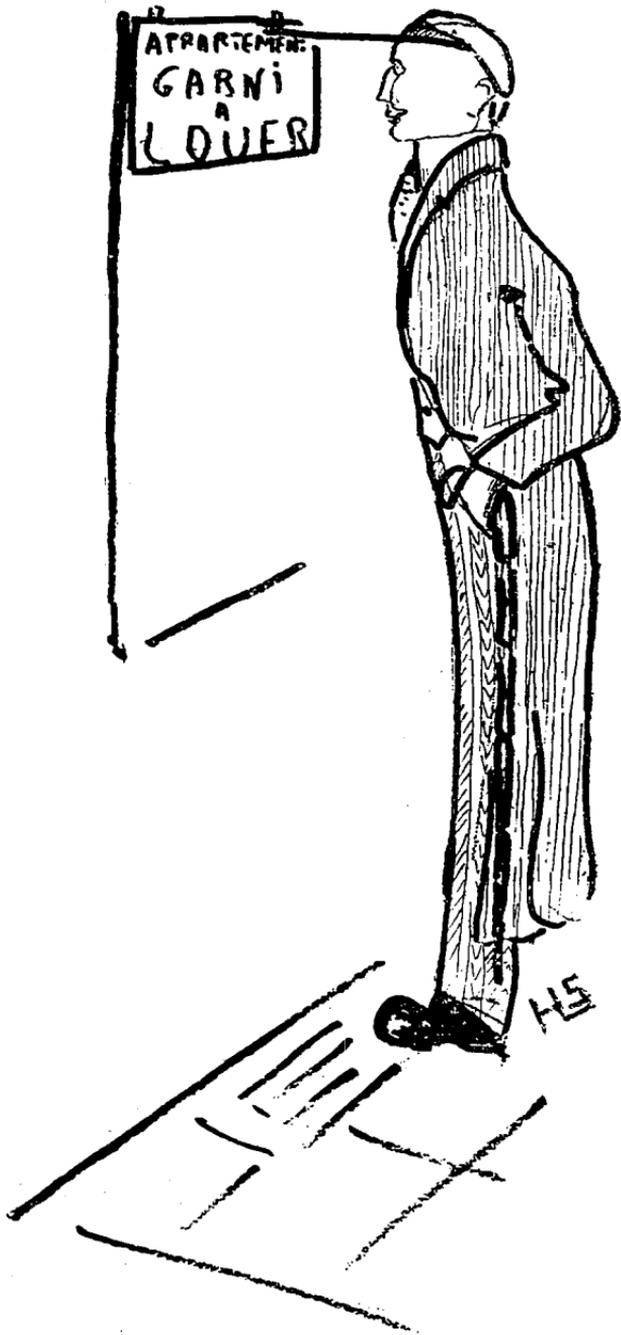
ANVERS

Lucien May

dit " CROQUEMORT ..

Président de la Générale des Etudiants Libéraux
Suave Putois : Grand-maître des Cérémonies
Membre de l'« Omniputoige »
Membre payant des Etudiants Wallons
Chasseur à la Garde-Civique (Jefkes).

Les dames l'appellent le doux Lucien, on ne sait pourquoi. Né à Bruges, il y a assez longtemps, il vint asseoir son efflanquée personne sur les bancs de la boîte très régulièrement en l'an 1910. Il débuta très mal dans la vie estudiantine: il me cocufia salement ce qui d'ailleurs ne lui rapporta rien de bon. Je lui en gardai rancune en méconnaissant ce jeune



imberbe, très pâle, très timide, très régulier aux cours (en 1910).

En octobre 1911, à la faveur d'une crise, il escada tout à coup le fauteuil présidentiel de la Générale des Etudiants Libéraux d'un saut de ses trop grandes jambes terminées de deux pieds pas trop beaux (cela à cause de ces fichus gros orteils). Imbu de la noblesse de ses fonctions, il apprit à s'accommoder de la fumée de nos pipes et parvint bientôt à fumer lui-même.

Pour achever sa personnalité il se lança dans la mêlée en s'inscrivant au Cercle Wallon, considéré comme le plus apte à l'éduquer et se fit recevoir comme candidat putois. A ces deux écoles, il ne pouvait que se transformer ultra-rapidement le bleu disparut complètement après un court entraînement et se révéla bientôt un vadrouilleur tout à fait étonnant. Envers les bourgeois, il est d'une amabilité excessive et embrasse langoureusement tous ceux qui paraissent avoir une figure d'outre-Rhin (ce qui lui fait une assez belle besogne ici à Anvers). Cela se passe d'ordinaire alors que les rues sont animées : car le doux Lucien a le courage de ses opinions, ah! n. de D. oui! Mais quand les rues sont débarrassées de la plèbe grouillante des promeneurs, quand, seules, les selects habituées du Chandos et du Maxime encensent les trottoirs, alors Lucien se rappelle son éducation hautement soignée. Sa tenue est raide et irréprochable (sauf les écarts à cause de ces foutus réverbères) : je me rappelle même l'avoir vu, un soir, se sentant dans l'obligation soudaine de dé-

g.e.ler (ça arrive... l'orge est parfois si mauvaise!), jeter brusquement ses deux mains à la bouche et... ne rien en perdre! Evidemment, on ne se promène pas ainsi, les deux mains occupées et il dut malgré tout salir le trottoir; mais admirez le geste : il décelé une éducation toute supérieure. Cela lui vaut la sympathie et peut-être plus de toutes les bourgeoises du « Tasting » et des bourgeois du Gelagzaal avec lesquels il entre régulièrement dans des discussions de plusieurs heures. Naturellement, il a soif de tant parler de même que les bourgeois de tant écouter : on boit très chaleureusement et Lucien... paie car il a reçu une éducation toute supérieure. Mais ça est dégoûtant.

Mais il arriva un moment où le doux président reparut aux cours la mine réservée et fixant pendant 50 minutes sur le professeur troublé deux yeux étrangement langoureux : il avait un grand amour (certes pas pour le prof, même pas celui d'anglais). Non, ses yeux brillaient pour quelque chose de plus mignon, une fraîche petite pucelle d'un âge respectable (14 ou 15 ans) appartenant à une institution de petites filles voisine de la boîte. Ce grand amour (au figuré) faillit bouleverser sa vie et en faire un héros de roman, car il était aimé en cachette d'une autre dame, mais un peu plus jeune (ne lui en voulez pas, ce n'était pas de sa faute). Les confidences vont bon train dans ces institutions de pucelles, si j'en crois son aveu et finalement, à propos d'une pauvre fleur qu'il avait eu le tort de donner à l'une d'elles, les enamourées en vinrent aux... cheveux dans la cour

de l'institution. Je ne sais comment finit cette histoire, mais certes mal, car il ne peut rien finir convenablement.

La période électorale lui rappela tout à coup qu'il était président : dès lors, il se voua exclusivement au cercle et à la politique. Sa popularité était devenue entre temps très grande et valut au cercle une avalanche extraordinaire de bleus dévoués. Cette splendeur lui suggéra l'ambition d'un nouveau drapeau : c'est alors qu'il songea à taper consciencieusement les bourgeois qui connaissaient son affabilité nocturne. La tâche fut rude mais cependant menée à bonne fin : la Libérale avait son drapeau. Sans s'accorder aucun repos, il assiste à tous les meetings et pendant le jour, parcourt en taxi et en tous sens la Campine pour faire de la propagande et se flanquer de phénoménales cuites, mais toujours pour la bonne cause. Le soir des élections, la grande déception l'abat à peine et je me rappelle l'avoir vu à la tête des Chasseurs de la Garde-Civique, les entraînant en une folle débandade aux cris unanimes de « A bas la Calotte ».

Il est à Anvers, non loin de la boîte, un café qu'il affectionne tout particulièrement depuis quelques temps. Quand il lui arrive d'aller au cours (c'est rare) celui-ci terminé, on le voit s'échapper brusquement et courir tout échevelé chez « Sus », saisir fiévreusement sa queue... de billard et commencer un frénétique carambolage. Cette passion l'a saisi tout entier et le doux Lucien est visible là-bas tous les jours ouvrables, la queue en main et le regard fiévreux.

Il rêve d'installer un billard — de rencontre évidemment — dans son pied-à-terre; car il a un pied-à-terre délicieux, au troisième étage d'une maison habitée par un peintre de talent et de renommée future qui peint toutes sortes de belles choses — entre autres des boules-dogues. Lucien les lui achète invariablement trop cher, pour les offrir à sa tendre « Choukke » en gage de fidélité. Cela montre s'il fait bon ménage avec cette femme mystère que personne ne connaît, qu'il cache précieusement trois fois par semaine au troisième étage de la maison du peintre. C'est le mystère de sa vie actuelle, cette mystérieuse inconnue qui doit cependant être bien douce, bien tendre et bien sucrée (n'est-ce pas Nini) si j'en crois la saveur des petits pâtés qu'elle envoie par charité à un pauvre ménage en un mal d'argent éternel.

Certes, je ne voudrais pas brouiller ce couple si parfait; mais je dois la vérité à l'histoire et je dirai que le doux Lucien n'aime « Choukke » que pour les pâtés dont elle le gave, les cigarettes dont elle bourre ses poches, et les bouteilles de fine dont elle l'abreuve... de préférence avant les séances à la Libérale, la coquine!!!

Il lui arrive alors de s'amener une heure en retard à la séance, flanqué de son inséparable Véra, en bavant d'ineptes excuses d'une voix éreintée.

Ces soirs-là, son éloquence veut se faire fouguese; on voit l'effort rider son front et cligner ses yeux d'une façon inspirée, arrondir sa bouche aux lèvres de pucelles... Mais, en vain, et il n'en sort

qu'une drache de N. de Dieu sonore, ce qui excite un enthousiasme plutôt bruyant. Il se lève, tape sur la table, cogne sur le camarade secrétaire, qui ne se laisse pas faire, rigole bêtement, gueule des rappels à l'ordre, puis songe à redéclarer la séance ouverte, ce qu'il parvient à faire cinq fois de suite.

De grâce, « Choukka », aux jours de séance, ne laisse plus au logis aucun fond de bouteille : l'amour de cet égoïste jouisseur en diminuera certainement, mais certes, sa dignité y gagnera...

Mais en voilà assez; je me rappelle que ce cher président m'a chaudement recommandé de vous le présenter mieux qu'il n'est en réalité et je crains... enfin, espérons que sa maman ne tombera pas sur la poire de son doux Lucien.

VERA LE BOURGUIGNON.

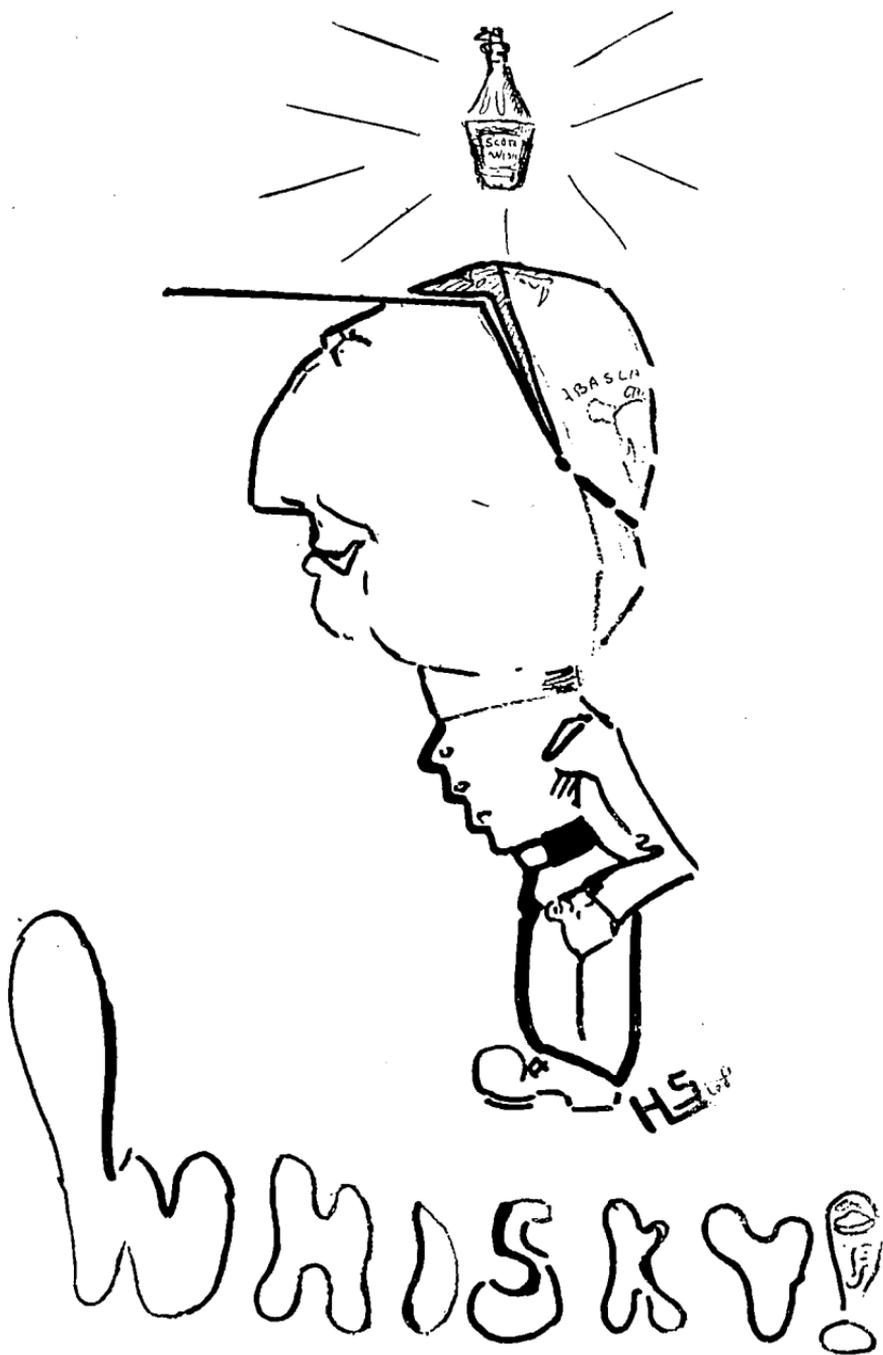
Charles Durieux

Alias " WHISKY "

Président du Cercle Wallon
Putois lettré du Cercle des Suaves Putois
(Membre de l'Aéroputoige)
Membre du Comité de la S. G. E. L. A.
Etudiant militaire, etc, etc.

Natif de Marche en Famenne, le frère Whisky fit ses premières armes à l'Athénée Royal de Namur pour venir échouer voici quatre ans sur les bancs de l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers.

Tu fais donc, mon cher ami, partie de cette ancienne génération qui conçut la vie universitaire anversoire et vécut les heures inoubliables du despotisme estudiantin. Et puis, faire ton auto-biographie n'est-ce pas retracer toute la vie estudiantine pendant ces dernières années? Car, il fut un temps béni où tu pouvais sans crainte de réprimande orner tes boutonnères de mimosas en fleurs, caractéristique d'autant d'œuvres bonnes et louables, ô divin con-



solateur de tant de jolies petites femmes venant chercher en ton étreinte farouche la purification des attouchements de leur... Monsieur. Il fut un temps où tu n'eus pas voulu condescendre à décerner à un pâle bourgeois — médecin de bataillon, qu'importe! — l'épithète de camarade... qui semblait ne pas lui plaire! Tu me comprends : il fut un temps où tu n'étais qu'étudiant et non militaire... Où tu n'étais qu'étudiant! Mais... où tu l'étais dans toute l'acceptation du terme: brosseur, noceur, vadrouilleur, portant et faisant respecter par quiconque et en tous lieux ta casquette blanche, symbole de gaieté et de fraternité estudiantines.

Membre assidu de la Wallonne et de la Libérale, tu ne pouvais végéter plus longtemps dans le peuple, et les esprits avisés des grands chefs de l'Aéroputoige t'appelèrent dans la confrérie des Suaves.

De ce jour, tu fus de toutes nos luttes... et de toutes nos victoires. Te souvient-il des différents du C. W. avec l'A. G. en 1911 de la façon vraiment magistrale avec laquelle « on » résista, et « on » maîtrisa la meute? Comment nous conquîmes et gardâmes le pavé de la station dans cette mémorable nuit de l'Ascension 1911. Mais, il n'est si beau jour qui n'ait son lendemain et l'aube lugubre et blafarde succédant à cette nuit claire et rayonnante apportait dans ses voiles la rançon douloureuse d'un triomphe trop complet.

Et le sort voulut que tu payas de ta personne! A l'aurore, presque seul, sans motif, après une discussion courtoise d'une heure avec des bourgeois pati-

bulaires et des flics à bout d'arguments, tu fus chargé traîtreusement, haineusement, par une escouade d'agents, champions de la force brutale contre le droit opprimé; vengeurs de la stupide bourgeoisie, ridiculisée par l'esprit étudiantin. Tu te défendis vaillamment, mais que peut le noble lion assailli par la horde de taureaux en furie? Une lame qui scintille, un moulinet fascinateur, le bruit mat d'un choc et ton oreille était sectionnée, cependant que ta blanche casquette prenait des teintes rosées dont les reflets rougeâtres subsistent encore aujourd'hui. Tu ne tombes pas, tu ne t'enfuis point... tu réveillais le pharmacien (sic). Les camarades Mélis, Stubbe et Lange qui t'assistaient en ce douloureux moment, furent de vrais frères.

Puni tu gardas la chambre ; mais les copains ne t'oubliaient pas et je me rappelle l'émotion que te causa la visite du bureau des Wallons, des camarades Defer, président; Lange, vice-président et Petit, secrétaire qui, au nom des membres du Cercle dont tu étais le vaillant porte-drapeau, venaient t'assurer de toute leur sympathie et de l'indignation qu'ils éprouvaient de l'acte brutal dont tu avais été l'objet.

D'aucuns voulurent alors t'appeler, non sans raison, « l'homme à l'oreille coupée » mais, ton ancien nom, conquis la canne à la main dans tes nombreuses vadrouilles, où tu pigeas de si formidables cuites au Whisky — the right word in the right place — ton ancien nom dis-je, reprit le meilleur, et les copains après ta convalescence retrouvèrent leur Whisky d'antan. Et les vadrouilles continuèrent et tu fus

toujours là, toujours sur la brèche! Puis vint le service militaire et te voilà soldat.

Cet état passager loin de jeter un lustre sur ta carrière ne fait que lui donner un éclat plus brillant. Ainsi te voilà Putois lettré du Cercle des Suaves, membre de l'Aéroputoige et comme les honneurs appellent la gloire tu viens d'être acclamé comme président du Cercle des Etudiants Wallons.

Et nous, les vieux, les ancêtres, c'est avec plaisir et orgueil même que nous voyons les copains de notre lignée se dévouer, quoique militaires, à la perpétuation du mouvement étudiantin. C'est bien ce que tu fais là, c'est gentil de toi, gentil tout plein de le faire et je t'en félicite.

Et puis étudiant ne l'es-tu pas dans l'âme? Et ne faut-il pas l'être pour garder malgré les ennuis et les tracas journaliers de la vie de caserne. sous l'austère livrée de l'accablante tenue de garde la force de caractère suffisante, l'énergie indispensable pour accomplir un acte qui marquera dans les annales étudiantines et militaires : j'ai nommé la fameuse vadrouille de la garde du Schijn de janvier 1913. D'autres y participèrent : tu en fus l'âme; ainsi dans un livre la multitude des minuscules compose la page d'histoire tandis que la majuscule trône en reine dans un titre flamboyant.

C'est à pied d'œuvre que l'on connaît le maçon! Et ici tu fis preuve à nouveau de l'énergie, de la sagacité, l'à-propos, de la stratégie nécessaire, de toutes ces qualités innées et propres à la gent putoïque. Tu déridas le tribunal, tu conquis tes juges et

la comédie qui voguait vers le drame tourne et finit à notre plus grande joie en une vadrouille immémorable.

Frère Whisky, tu quitteras à la fin de cette année, l'Institut pour aller à Liège te créer un nouveau foyer. (Tu vois, je suis galant, je n'ai pas effleuré ta vie privée et intime.) Avant cela, fais et donne tout ce que tu peux pour notre vie estudiantine, celle-là même que nous avons créée de toutes pièces et que nous défendons de cœur et d'âme. Quand tu l'auras quittée, vante là, défends-là, glorifie-là, fais la connaître!

Pense-y toujours, car il y aura encore d'heureux jours : ceux où les anciens copains, éternellement amis, se retrouveront unis en réunions putoïques douloureuses, évocatrices d'un passé trop joyeux.

MONS

Xavier Le Bandeur

Président de la Bauge

Le directeur de la ménagerie de l'Institut ainsi s'exprima :

« Afin de vous esbaudir et pour conserver notre clientèle, nous vous présentons en liberté un produit de la faune ardennaise, le solitaire Xavier à la blonde toison, au regard timide.

Xavier naquit à Bande. Ardennais de cœur, il renferme en lui en quintessence les qualités de sa race: robustesse et opiniâtreté.

Encore marcassin, ses parents le reléguèrent dans un collège de petits-frères.

Il ne fut guère heureux dans cette boîte où il devait se lever, m'a-t-il dit, à 5 h. 1/2 du matin. Depuis lors, il a heureusement changé. Les méchantes langues rapportent qu'il y fut même enfant de chœur.

Je crois que c'est là seulement que Xavier sentit le besoin d'étudier.

Il était tellement attiré par l'étude des maths!!! qu'il s'y consacrait jusqu'à l'heure de la messe. Surpris dans son labeur, il fut placé près d'un surveillant et fut réduit à lire les évangiles.

Pendant les vacances, il se retrempait le cœur dans l'air pur de son pays natal, parcourant les bois, y couchant quelquefois la nuit. En fait de pieu, je dois dire que Xavier n'a jamais été difficile. Il a couché déjà dans un fenil, sur la dure et la fois qu'il a le mieux dormi (le sinistre individu me l'a avoué) c'est quand il s'est endormi la gueule dans un égout.

Un an avant de venir à la boîte, le Bandeur fut pris d'un dégoût profond pour la vie! Il voulut se suicider.

Enguirlandé à propos d'une blague par ses parents, résolu d'en finir avec la vie, il empoigna un fusil ancestral, se précipita au dehors, tira deux coups... en l'air.

Ses parents, affolés, le reçurent un peu après à coups de bâton.

Vers cette époque notre dégoûtant personnage se sentit attiré par l'alcool. Il prit goût au pétrole. Il en avala un grand verre à bière, ce qui eut pour résultat de le faire rester râlant sur son pieu, pendant deux jours.

Enfin, Xavier nous arriva frais et rose et puceau encore.

Au commencement, ce jeune éliacin perdait son temps à recopier ses cours, dépensait bêtement son argent en tartes et bonbons et le dimanche rendait visite au signor de Nimy, à qui son père l'avait confié.

Il se laissa alors débaucher par le Grand-Zèbre et autres types du même genre.

Il perdit alors la virginité de son régime et l'autre aussi.

Ce qui frappe chez Xavier, c'est son regard calcaire.

Quand il est plein, accoudé à une table, la casquette sur le côté, il pétrifie au moyen de œ regard, tout le monde. Si un type l'en...nuie, il devient criminel. Il fait alors passer un peu de fumée « pau trou dé s'deint » qui lui manque, passe le bout de sa langue par le susdit trou et alors... bien souvent il ne fait rien. Car Xavier a bon caractère. Mais si le coiffeur est là, cela peut tourner mal.

Alors il a en horreur le cul et un boulon.

Le cul, c'est un bourgeois que Xavier recherche depuis longtemps pour une explication.

Le boulon, à qui il en veut, est une malheureuse petite qui dépasse sur le plancher de sa chambre et qui s'obstine à le faire tomber lorsque le Bandeur a la cuite.

Il eut aussi des amours qui faillirent tourner au tragique avec Cousine.

Il dut se retirer de la circulation pendant un petit temps.

De ces amours rien ne naquit et notre Zèbre, trou-

vant la vie seule idiote, adopta un fils que la servante de son quartier essaya en vain de mutiler et sur l'aspect physique duquel la mère de Xavier fut enchantée, lors de sa dernière visite dans l'ancre de son cher fils.

Ce fils est une pomme de terre qui porte des excroissances caractéristiques.

L'indigène de Bande fait partie de nombreux cercles et l'année dernière, pour prouver son attachement à l'Institut, il se fit buser. Il aime surtout à chanter les « Ratchions d'chiques ».

Les cercles estudiantins n'ont jamais su lui faire accepter de hautes fonctions, si ce n'est la Bauge, dont il est président, et la Purée, qui l'a nommé Grand-Eunuque, en raison de sa conduite scandaleuse avec Renée.

Vieux solitaire, excuse-moi de t'avoir ainsi esquiné. Je te dois une réparation. Viens me trouver, je te paierai un demi.

TAUPE.

El Cabo del Instituto

Caballero della espada

PRIMUS (Jules, Joseph, Jean-Baptiste) poussa ses premiers vagissements dans le chef-lieu de la province des caramels électoraux : nous avons nommé la ville du schnick.

Il paraît que dans la prime enfance de cette future célébrité, son aïeul remplaçait subrepticement le lait du biberon par le « Oude Klaar » national.

Heureusement, on crut bon pour son développement physique et moral de le faire changer d'air et Namur eut l'insigne honneur d'héberger ce jeune et fougueux citoyen qu'attendaient de hautes destinées militaires.

L'Ecole des Cadets fit éclore son amour de la discipline qui est allé grandissant jusqu'à ce jour... Sa démarche altière, sa prestance sous l'uniforme, ses

progrès en équitation lui valurent rapidement ses galons caporaliers.

♦♦

Vous demandez pourquoi on l'appelle « Primus ». C'est toute une histoire, trop longue d'ailleurs pour vous raconter dans ses détails. Qu'il vous suffise de savoir qu'au temps où le caporal était chef de chambre, il avait la responsabilité d'un extincteur automatique dont la « trade mark » est « Primus ». Or, un dimanche, de pauvres forçats, cloîtrés par ordre, dans la chambre, s'avisèrent de vider l'appareil en question.

Pourquoi? Clystère...

Le lendemain, la mine furibonde.

L'autorité chicanière demandait

Qui du « Primus » avait répandu l'onde,

Et fait sauter le plomb qui le scellait.

Vu ses aptitudes diplomatiques, le « grand caporal » fut chargé de diriger l'enquête qui, cela va sans dire, se termina en queue de poisson.

On essaya de remplir le « Primus », mais jamais on n'y parvint (nous ne parlons pas du caporal); et maintenant, il gît dans sa niche, oublié et inutile, comme un saint à la porte d'une chapelle...

♦♦

Un beau jour, débarqua à Mons, tout flamboyant

et doré sur manches, le capopoil qui devait rencontrer tant de sympathie parmi nous.

Ce caporal, ce fut le plus beau jour de notre vie !

Hélas, sa brillante carrière vient d'être brisée dans son essor. Le terme de ses hautes dignités et hautes prérogatives échoit aujourd'hui. Il avait demandé de pouvoir signer un nouvel engagement de 99 ans, mais les autorités militaires ont refusé catégoriquement et, malgré ses supplications, se sont montrées inflexibles. On prétend que ces gradés redoutaient une 'lépassade qui n'aurait pas manqué de se produire avant peu, avec le système actuel d'avancement « au grand choix ».

C'est pourquoi tristement il chante, comme l'exilé de Sainte-Hélène :

Hier encor, j'étais un si grand homme,
Et aujourd'hui, me voilà si petit.



Guibolle n'eut pas toujours la sveltesse que vous lui connaissez à l'heure présente.

Dans son jeune âge, c'était une véritable boule de graisse, ce qui l'avait fait surnommer, dans l'idiome de cette région : « Bolleke vet », devenu par contraction « Bolle » (plus tard : Guibolle).

Ceux qui l'ont connu dans les jupons de sa mère, se refuseraient à le reconnaître aujourd'hui si on ne leur donnait l'explication suivante.

Un jour qu'il visitait un établissement métallur-

gique, il fut accroché par le rebord d'une tôle qu'on laminait et passa avec elle entre les deux cylindres.

Les dispositions physiques de notre « cabe » sont trop nombreuses pour que nous puissions les énumérer toutes.

Citons le « rolling-skating ». Il débuta dans ce sport à « Bergen » et à « 'sGraven Brakel » avec les professeurs Lloyd, Toutouille et Bouquette. Mais bientôt l'élève surpassa ses maîtres en élégance et virtuosité. Les rinks de Namur sont maintenant le théâtre de ses prouesses; il est l'objet de l'admiration des plus jolies namuroises, à qui il enseigne plus de 68 figures.

Il excelle, en outre, dans les danses exotiques : la gigue, la danse russe, la danse espagnole (Bolle et rot) où ses castagnettes font merveille; et ce n'est que l'absence de ventre qui l'empêche de le faire aussi danser.



Comme vous et moi, il a aussi des passions mi-gnones et de petites imperfections.

Bien qu'il considère le jeu comme un grave défaut, il ne peut refuser (ou s'il refuse, c'est pour la forme) quand on l'invite à une partie de cartes, toujours à la dernière. N'empêche qu'il oublie le bloc et l'interrogation toute proche; il entame de nouvelles parties qui lui laissent parfois de terribles remords et souvent de la place dans son gousset.

Nous ne lui connaissions que deux maîtresses :

l'une, Anglaise, petite, plate, à orifice ovale; l'autre, noire sous sa gandoura blanche, vient droit de Sidi-bel-Abès. Cette dernière est sa favorite.

On a compris que nous parlons de sa pipe et de sa cigarette.

Très assidu aux cours, il y va dormir avec la complicité des professeurs. Aussi, ses vadrouiles sont-elles rares. Mais celles qu'il a entreprises sont des modèles du genre : témoin son état marécageux du premier mai, d'où l'éther et l'ammoniaque, ainsi que les soins du vétérinaire Bouquette, furent impuissants à le tirer.



Toujours et partout, il est « roulant, camarades! »; parfois, il est salement amorphe, ce qui n'empêche qu'il « nous empoile tous ».

Cependant, il recherche des expressions plus académiques pour parler aux gentes Carolorégiennes qui visitent Namur. Il se montra même si galant avec l'une d'elles (elle est si gentille, la blonde Nanda), qu'il faillit provoquer le suicide d'un jeune éliacin, amoureux éconduit des mêmes cheveux blonds.



La modestie bien connue de notre brave Primus ne nous pardonnerait pas de citer toutes ses qualités. D'ailleurs, chacun connaît son caractère obligeant et affable. C'est un « vrai camarade » dans toute la force du terme.

Les étudiants militaires ont pu souvent apprécier sa solidarité : quand quelques-uns de ceux-ci rentraient vaseux, le caporal faisait leur pieu, les couchait, les soignait, les dorlottait en bon père de famille. Il allait même jusqu'à affronter à leur place les foudres de l'autocratie militaire.



Mais, hélas! « tout passe, tout casse »; ce grand homme quitte ses frères d'armes éplorés.

Quelle tristesse dans la chambrée, sans ce joyeux drille! On ne saura pas se faire à l'idée qu'il n'est plus là. Lui aussi, sans doute, regrettera bien un peu la caserne (pour les copains, s'entend...) car,

Partir, c'est mourir un peu

C'est mourir à ce qu'on aime...

L'émotion du départ fut intraduisible (même en volapuk). S'il avait le cœur gros, les autres versèrent des torrents de larmes qui inondèrent la chambre, pendant la théorie, et dispensèrent de descendre au lavoir. Le ff. commandant lui-même pleurait dans son képi... C'était triste!...



Pour commémorer son passage à la caserne, on fait circuler une liste de souscription dans le but d'élever un monument en bronze d'aluminium, en face des écuries du 18^e escadron.

On y mettra cette inscription :

Erigé en l'an 1913
en l'honneur
du
CAPORAL PRIMUS
chevronné
ex-chef de chambrée
ancien cadet
3^e prix de tir
ex-pompier.
Aspirant candidat ingénieur commercial
Expert-chimiste
Professeur de danses étrangères
Spadassin
Skating-man
Futur ministre civil de la guerre
Coetera desiderantur

Nous nous consolons de la perte du militaire en songeant qu'il nous reste l'étudiant, le chaud copain qui commencera, nous l'espérons, par fêter le dieu Bacchus et son tonneau en y conviant ses intimes, sans oublier ses historiens.

SAMBRE ET MEUSE.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	VII
Comité de publication	IX
Calendrier estudiantin	XI

PARTIE ACADÉMIQUE

UNIVERSITÉ DE GAND.

I. — Administration	XXVII
II. — Personnel enseignant	XXVIII
III. — Renseignements divers	XXXII

CERCLES UNIVERSITAIRES.

Gand	XXXVII
Liège	CX
Bruxelles	CXIV
Anvers	CXXII
Mons	CXXXII
Gembloux	CXLII
Lille	CXLV

NOS PORTRAITS

M. le Recteur Henri Schoentjes	CXLIX
M. le Représentant Raoul Warocqué	CLVI
M. le Professeur Franz Cumont	CLXV
M. le Professeur Ernest Mahaim	CLXVII

PARTIE POLITIQUE ET HISTORIQUE

Patriotisme et civisme, par Paul Hymans	3
Une nation artificielle, par Henri Pirenne	10
Finances et Impôts, par Albert Mechelyneck	17
Le Syndicalisme, par Albert Devèze	26
Le Suffrage Universel Pur et Simple, par Jacques Pirenne	36
Un des « à côté » du projet de loi militaire, par Henri Heuse	48

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE ACTUEL

Het Universitaire Onderwijs in Nederlandsch, door Huyzinga	55
Die Reformbewegungen der Deutschen Universi- täten, von Lamprecht	64

	Pages
La Réforme des Facultés de Lettres en France, par Charles Seignobos.	81
Les Facultés de Philosophie et Lettres en Belgique, par Paul Thomas.	97

COLLABORATIONS ESTUDIANTINES

Causerie sur Eugène Carrière, par R. D.	107
Scie sans refrain.	126
Neiges d'antan, par M. De la Forêt	128

GALERIE DES POIRES ESTUDIANTINES

GAND.

Freddy Steinkühler, Jacques Pirenne, George Huydts, Maxime Van Nieuwenhuyse, Carlos Van Eeckhaute, Henri Rolin, Herman Rom, Edmond Passagez.	139
--	-----

BRUXELLES.

Gaston Van de Wiele, Walter Devetter, Albert Dons, James Kirckpatrick	182
---	-----

LIÈGE.

Henri Heuse, René Pouret, Les Trois « Godellot », Bécarre, Flanelle dit « Gilet », A. Stiévenart, Léonce Waha	194
---	-----

	Pages
ANVERS.	
Lucien May, Charles Durieux	210
MONS.	
Xavier Bandeur, El cabodel, Instituto	227

HORS-TEXTE

H. SCHOENTJES (en tête du volume)	
R. WAROCQUÈ	CLVI
F. CUMONT	CLXV
F. MAHAIM	CLXVII



BUFFALO

= - SHOE -



Rue du Paradis, 1

- - GAND - -



Une Heure à l'Étranger

Apprenez les
Langues Étrangères
à la
Berlitz School
et
vous les saurez

VOUS pouvez acquérir
la connaissance parfaite
d'une langue étrangère
avec un
MINIMUM d'effort
et un
MAXIMUM de résultat

en prenant une série de leçons à

L'ÉCOLE BERLITZ

5, RUE DU SOLEIL, 5

*Français, Flamand, Anglais, Allemand,
Espagnol, Italien, Russe, etc., enseignés par
des professeurs nationaux.*

La Méthode BERLITZ est l'application systématique
des lois naturelles qui permettent d'apprendre une
langue étrangère par un séjour à l'étranger

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.